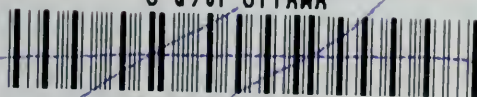
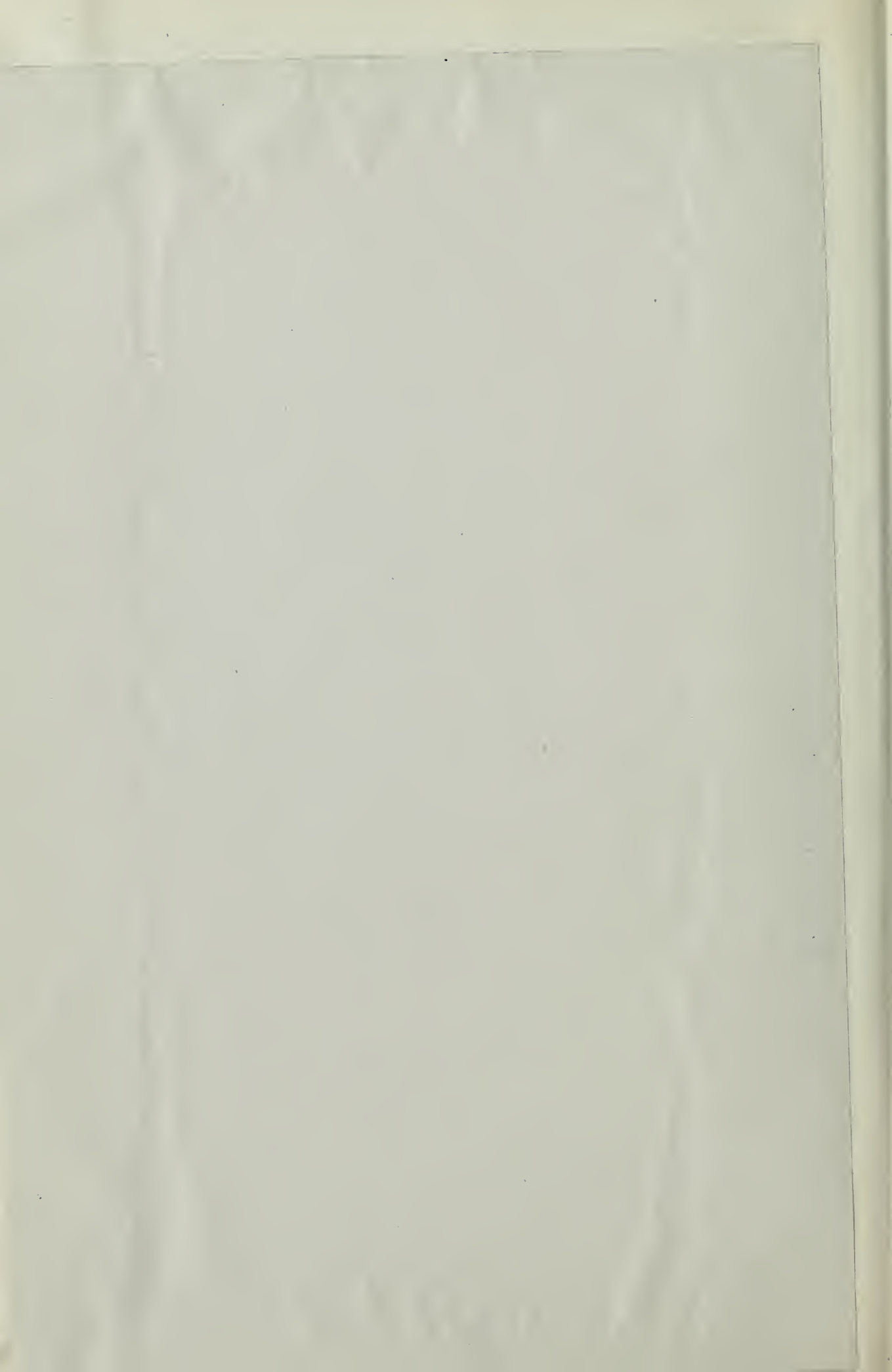


U d/of OTTAWA



39003002644994



Fev 26 1969







Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto



Simenon, Guillaume

NOTES  
POUR SERVIR A  
L'HISTOIRE DES PAROISSES  
QUI DÉPENDAIENT DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND



AVANT-PROPOS

En étudiant l'histoire de l'abbaye de Saint-Trond et en fouillant son riche dépôt d'archives, nous avons trouvé un grand nombre de renseignements au sujet des paroisses où les abbés de ce monastère exerçaient quelque droit.

Plusieurs de ces documents jettent un peu de lumière sur les origines de ces paroisses ; d'autres — et c'est le plus grand nombre — nous permettent de reconstituer en majeure partie la liste des curés et des bénéficiers.

D'autre part, la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* demandait pour 1905 « un travail concernant d'une façon générale les paroisses du diocèse » ou ayant pour but d'aider à la composition des « monographies paroissiales diocésaines, par exemple, » par la publication des sources (1). »

A ce désir, nous avons cru pouvoir répondre par le présent travail.

(1) *Leodium*, 1903, p. 42 et 1904, p. 87.

\* \*

PLAN. Dans un premier chapitre, nous avons établi la liste des églises et des bénéfices qui étaient à la collation des abbés ; nous avons examiné pour ces collations, la procédure en usage, les restrictions apportées au droit des prélats et les avantages que ceux-ci en tiraient. Dans les chapitres suivants, nous donnons pour chaque église un aperçu général de son histoire, puis la liste des curés et des recteurs d'autels.

Nous savons que notre travail présente des lacunes. Mais outre qu'il aurait été difficile de faire une œuvre absolument complète, nous avouons que tel n'était pas notre but ; notre seule préoccupation était de favoriser et de faciliter quelque peu l'étude des histoires paroissiales ; nous nous flattons de l'avoir fait dans une certaine mesure, en mettant à la disposition des travailleurs ces nombreux renseignements que les archives de l'abbaye pouvaient leur fournir.

\* \*

SOURCES. Outre les chroniques, les cartulaires, l'obituaire et les différents registres de l'abbaye, nous avons utilisé surtout huit volumes du dépôt des archives de l'Etat, à Hasselt :

1<sup>o</sup> Volume *in-4<sup>o</sup>*, coté CY, contenant la collation des cures et bénéfices faite par l'abbé de Saint-Trond et les commissions délivrées à ses officiers (coté actuellement n<sup>o</sup> 6708).

2<sup>o</sup> Volume *in-folio*, relié en peau, coté AX, contenant la copie des commissions, collations, baux, ordonnances politiques et actes de grâce de 1552 à 1645 (coté actuellement n<sup>o</sup> 6709).

3<sup>o</sup> Volume *in-folio*, contenant quelques collations et commissions délivrées par l'abbé Hubert Germeys et quelques suppliques adressées à l'abbé Hubert de Sutendael de 1638 à 1663 (coté actuellement n<sup>o</sup> 6710).

DH

811

. 52535

1908

4<sup>o</sup> Volume *in-folio*, contenant les collations et les commissions de Hubert Germeys et de Hubert de Sutendael (1638 à 1663), ainsi que des suppliques et des apostilles de 1632 à 1638 (coté actuellement n<sup>o</sup> 6711).

5<sup>o</sup> Volume *in-folio*, contenant les collations et commissions faites par Hubert de Sutendael et Michel Vander Smissen de 1650 à 1666 (coté actuellement n<sup>o</sup> 6712).

6<sup>o</sup> Volume *in-folio*, contenant les commissions et collations de 1664 à 1670 (coté actuellement n<sup>o</sup> 6713).

7<sup>o</sup> Volume *in-folio*, intitulé : *Liber collationum pastorum et beneficiorum*, commencé sous Servais Foullon en 1679 et continué sous Benoît Mannaerts jusqu'en 1703 (actuellement n<sup>o</sup> 6714).

8<sup>o</sup> Volume *in-folio*, contenant les collations des cures et des bénéfices de 1704 à 1743 (actuellement n<sup>o</sup> 6715).

Par ces actes de nomination, nous avons pu reconstituer en grande partie les listes des curés et bénéficiers à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces listes, nous avons voulu les compléter au moyen des *registres archidiaconaux*, conservés aux archives de l'Evêché de Liège et divisés en cinq classes : 1<sup>o</sup> *visitationes* ; 2<sup>o</sup> *jura et institutiones* ; 3<sup>o</sup> *supplicae* ; 4<sup>o</sup> *computus curiae episcopalis* ; 5<sup>o</sup> *diversa*.

Aux archives de l'archevêché de Malines, nous avons également trouvé douze registres analogues pour l'archidiaconé de Brabant.

\*  
\* \* \*

SIGLES. Dans l'indication de ces sources, nous avons fait usage des sigles suivants :

N. = Registres des nominations faites par les abbés.

V. = Visites archidiaconales dont la plus ancienne remonte à 1613.

I. = Registres des archidiacres contenant les *jura et institutiones*. Pour l'archidiaconé de Hesbaye, le plus ancien de ces registres remonte à 1476.



I.

DÉTAILS GÉNÉRAUX.

---

A. ÉGLISES QUI DÉPENDAIENT DE L'ABBAYE.

C'est l'église de *Donck* qui, la première dans l'ordre chronologique, est mentionnée comme appartenant à l'abbaye de Saint-Trond. Construite par le comte Robert, en l'honneur de la Sainte Vierge, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Servais et de saint Lambert, elle fut donnée par son fondateur même, en 741, à l'abbaye de Saint-Trond (1). La charte de cette donation est le document le plus ancien de nos archives et c'est à bon droit que le chroniqueur Foullon la qualifie de « *diploma quo nullum apud nos prisca fide venerabilius* » (2). »

Il faudra suivre pendant deux cents ans le cours des temps pour rencontrer, au milieu du x<sup>e</sup> siècle, deux documents qui attribuent à notre abbaye une propriété analogue.

Le 9 mars 956, un personnage nommé Ardo, en échange de certaines libéralités faites au monastère, reçut de celui-ci l'usufruit d'une cour seigneuriale, d'une église, d'un moulin et de quatre manses situées à *Jemeppe-sur-Meuse* (3). C'est dans des conditions semblables que Zeyzolf acquit l'usufruit de certains biens que l'abbaye possédait à *Briedel*, sur la Moselle. D'après la charte, ces biens consistaient en une église, plusieurs fermes, des vignobles, des terres arables, des pâturages et un serf (4).

Au milieu du siècle suivant, l'abbé Adélarde II (1055-1082) construisit ou restaura plusieurs églises

(1) PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 1.

(2) Foullon, élu abbé en 1667, écrivit sa chronique vers 1669 (aux Archives de l'Etat, à Hasselt, n° 66785).

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 9.

(4) *Ibidem*, p. 11.

dont le chroniqueur Rodolphe a conservé la liste (1). Ce furent les églises Notre-Dame et Saint-Gengulphe à Saint-Trond, les églises d'Aalburg sur la Meuse en Hollande, Wychmael (*Guimala*) en Campine, Peer (*Pira*), Schaffen (*Scafe*) et Webbecom (*Guebechem*) près de Diest, Donck (*Dunch*), Staden (*Stades*) près de Saint-Trond, Meer (*Mere*), dépendance de Halle-Boyenhoven, Bevingen (*Bevinges*), Orey (*Horel*) et Jemeppe-sur-Meuse (*Jemapia*). Ce fait nous autorise à conclure que déjà à cette époque ces églises relevaient de l'abbaye.

Du reste, elles lui ont appartenu toutes jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Seules, celles d'Oreye et de Jemeppe-sur-Meuse, à une époque que nous ignorons, ont cessé de faire partie du domaine monastique. Déjà le diplôme de Pascal II de 1107 (2) se contente de mentionner parmi les possessions du monastère les *villas* de *Jumapiam* et d'*Orellium*, sans citer leurs églises. Mais comme ce diplôme n'énumère que des églises paroissiales, il nous est impossible de conclure que déjà en 1107 les églises de Jemeppe-sur-Meuse et d'Oreye étaient devenues indépendantes de l'abbaye.

Toujours est-il que celle-ci continua à posséder à Jemeppe des biens jusqu'en 1261 (3) et à Oreye des propriétés considérables jusqu'à la fin de l'ancien régime. Mais le chapitre de Saint-Denis nomma dans la suite le curé d'Oreye, tandis que pour Jemeppe l'abbaye de Saint-Jacques à Liège recueillit la succession de celle de Saint-Trond ; déjà en 1270 l'abbé de Saint-Jacques intervient dans l'érection de Jemeppe en paroisse distincte (4).

(1) DE BORMAN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 20.

(2) Piot, *op. cit.*, t. I, p. 29.

(3) En 1261, l'abbé Guillaume de Ryckel échangea ces biens contre d'autres propriétés plus rapprochées de Saint-Trond (Piot, *op. cit.*, p. 299).

(4) MONCHAMP, *Les origines des paroisses de Seraing-sur-Meuse et de Jemeppe-sur-Meuse*, dans *Leodium*, 1905, p. 124.



La première liste complète des églises qui relevaient du monastère de Saint-Trond se trouve dans la charte de Pascal II, datée de Troyes le 25 mai 1107 (1). A la demande de l'abbé Thierry, le pape confirma les privilèges et les possessions de l'abbaye.

Ce document est d'une importance capitale; non seulement il indique que les églises qu'il cite existaient au début du XII<sup>e</sup> siècle et faisaient partie du domaine de l'abbaye, mais encore il nous apprend que toutes ces églises étaient à cette époque des églises paroissiales. C'est ce qu'indique la phrase : « *Porro ALTA-*  
» *RIA quae in diversis parrochiis possessione legitima*  
» *possidetis, ab omni personatu libera, vobis vestrisque*  
» *successoribus in perpetuum servanda censemus, sal-*  
» *vis nimirum consuetis episcoporum vel episcopalium*  
» *ministratorum obsoniis.* » Si le pape proclame ces *altaria ab omni personatu libera*, on pourrait même songer que non seulement le patronat, c'est-à-dire le droit de collation, mais encore le personat appartenait aux abbés qui ainsi étaient les véritables curés de ces paroisses. Il n'en est rien cependant, puisque dans le même siècle plusieurs de ces églises furent seulement incorporées à l'abbaye (2).

Le diplôme pontifical énumère les églises suivantes : l'église Notre-Dame à Saint-Trond avec ses dépendances (*in ipso oppido Sancti Trudonis, altare Sancte Marie cum appenditiis suis*), les églises de Molveren (*Merweles*), Staden (*Stadini*) (2), Laar (*Lare*), Borlo (*Burlo*), Halle-Boyenhoven (*Halle*), Haelen (*Hales*), Webbecom et ses dépendances (*Webencheyn*), Corbeek (*Corbeke*) (3), Mielen-sur-Aelst (*Mile*), Aalst près de

(1) PIOT, *op. cit.*, p. 29.

(2) Entre autres les églises de Notre-Dame à Saint-Trond et de Mielen-sur-Aelst en 1161.

(3) Le chroniqueur Rodolphe rapporte que l'abbé Thierry (1099-1107) jouissait déjà des revenus des églises de Corbeek et de Staden (DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 77).

Saint-Trond (*Alste*), Engelmanshoven (*Engelmanshove*), Peer (*Pire*), Oirsbeeck dans le Limbourg hollandais (*Ursbach*), Donck (*ecclesiam Sancte Marie sitam in insula Dunc in Cellam*) (1); puis dans le Brabant septentrional les églises d'Alem (*Aley*), Woensel (*Gunsela*) (2), Son (*Sunna*) (3) et Macharen (*Machera*) (4); enfin dans le diocèse de Trèves les églises de Pommeren (*Pomerio*) et de Briedel (*Bredal*) et dans celui d'Utrecht l'église d'Aalburg (*Alburch*) avec ses dépendances.

Ce diplôme ne mentionne pas les églises de Saint-Gengulphe à Saint-Trond, de Wychmael, de Schaffen, de Meer et de Bevingen construites ou restaurées jadis par Adeldard II; c'est qu'à cette époque ces églises n'étaient pas églises paroissiales.

Pour la même raison, les églises de Seny en Condroz, Neerpelt en Campine, Maxenzele dans le Brabant et Kerkom près de Saint-Trond ne sont pas citées non plus, alors que le même document fait mention des possessions de l'abbaye à *Sesninc*, *Peltam*, *Masesele* et *Kyrcheim*.

Cependant ces églises existaient à cette époque; car le premier continuateur de Rodolphe, écrivant de 1108 à 1138, les mentionne quand il nous apprend quelles étaient les églises et les villages dont les revenus servaient à l'entretien des moines (5). Ainsi, il cite les

(1) PIOT, *op. cit.*, p. 31, identifie « *Dunc in Cellam* » avec Kloosterdonck dans le Brabant septentrional. Malgré toutes les apparences, force nous est de rejeter cette opinion. Kloosterdonck n'a jamais appartenu à l'abbaye, et, d'autre part, les détails apportés par le document pontifical s'appliquent en tous points à l'église de Donck.

(2) Piot a imprimé *Omisela*; c'est une mauvaise lecture pour *Gunsela*. Nous avons montré ailleurs (G. SIMENON, *Le servage à l'abbaye de Saint Trond*, p. 12) que *Gunsela* doit être identifié avec Woensel dans le Brabant septentrional.

(3) Piot a identifié *Sunna* avec Seny dans le Condroz, alors que dans la même charte Seny est indiquée sous la forme *Sesnino*.

(4) Piot se trompe à toute évidence quand il fait de *Machera* le hameau de Metsteren, dépendance de Melveren.

(5) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 236.

églises d'Aalburg, Peer (*Pirges*), Neerpelt (*Pelte*), Webbecom (*Guebechem*), Haelen (*Hales*), Meveren (*Mergueles*), Notre-Dame à Saint-Trond (*ecclesia quae est in villa Sancti Trudonis*), Staden (*Stades*), Halle (*Halles*), Laar, Maxenzele (*Masesele*), Kerkom (*Kircheym*) (1), Buvingen (*Bovinges*) (2), Seny (*Sesninc*), Corbeek (*Corbecke*), Engelmanshoven (*Engelmant-hove*), enfin Pommeren (*Pumirs*) et Briedel (*Bredal*) dans le diocèse de Trèves.

Le même chroniqueur avait appris de la bouche des anciens moines que l'église d'Eelen (*Eltae quae non longe a Trajecto supra Mosam posita est*) relevait jadis de l'abbaye, mais avait cessé de lui appartenir (3). Il en était de même de huit chapelles dans le Testerbant et de l'église de Foncey, près de Metz, où le monastère avait perdu tout droit.

C'est probablement vers cette époque que les églises de Maxenzele et de Haelen sont devenues indépendantes de l'abbaye. Pour la première, le continuateur de la chronique de Rodolphe raconte qu'elle n'avait jamais rapporté beaucoup au couvent et que pour le moment le village se trouvait être le domaine d'un seigneur local. Le moine, il est vrai, avait bon espoir de récupérer la propriété du monastère, mais son espoir ne doit pas s'être réalisé (4).

Quant à l'église de Haelen, l'abbaye conserva dans cette localité un domaine assez important, que toutefois les usurpations des seigneurs n'avaient pas épargné ; mais l'église n'est plus jamais citée comme relevant des abbés de Saint-Trond. Le chapitre de Saint-Lambert en fut dans la suite collateur, et déjà en 1211 il fit

(1) Le chroniqueur dit « *dimidium ecclesiae*, » c'est-à-dire le droit de collation à tour de rôle avec le chapitre de Saint-Lambert de Liège.

(2) Buvingen n'est pas citée non plus par Pascal II, parce que Borlo était considéré comme église paroissiale.

(3) Au sujet de cette identification, que nous donnons comme simple conjecture, voir DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 237 (note 6).

(4) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 239.



avec le duc de Brabant un accord réglant l'exercice de certains droits à Haelen (1).

Le diplôme de l'antipape Victor IV, daté de Crémone le 9 juin 1161 (2) et celui du pape Alexandre III, daté de Latran le 15 mars 1178 (3), contiennent également une liste des églises dont la collation revenait aux abbés de Saint-Trond. Quoique copié en grande partie sur la charte de Pascal II, le premier de ces diplômes ne cite pas les églises de Meveren, Staden, Borlo, Halle, Haelen, Webbecom et Engelmanshoven, toutes églises, qui, sauf celle de Haelen, ont appartenu au monastère de Saint-Trond jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le second document, rédigé dans la même forme et suivant le même ordre que les précédents, omet les églises de Notre-Dame à Saint-Trond, de Borlo, de Mielen et de Donck. Mais, en revanche, il cite les églises de Seny et de Kerkom dont avait parlé le premier continuateur ; chose plus importante, ce diplôme est le premier document qui attribue à l'abbaye la possession des églises de Hulsel (*Holsela*) au sud de Bois-le-Duc, d'Exel (*Escla*) et de Helchteren (*Halechtra*) en Campine et de Linckhout (*Lincholt*) près de Diest. Remarquons cependant que le domaine de Helchteren est déjà cité comme propriété de l'abbaye en 1107 (4) et que le village d'Exel (*Ochinsala*) lui avait été donné par Pepin de Herstal, peu de temps après la mort de saint Trudon (5).

(1) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 163. Nous préférons nous en tenir à la première opinion des savants éditeurs qui avaient identifié *Hales* avec Haelen. Dans tous les documents de Saint-Trond, Haelen se rencontre sous la forme *Hales* et nous ne savons pas pourquoi il faudrait y voir Halle-Boyenhoven.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 97.

(3) *Ibidem*, p. 134.

(4) Chartes de Pascal II (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 29).

(5) *Vita sancti Trudonis*, par DONATUS (*Acta Sanctorum Belgii*, t. V, p. 43); DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 103. M. A. PAQUAY a très heureusement identifié *Ochinsala* avec Exel dans le *Banier*, 1902, p. 83.

Le 19 février 1215 le pape Innocent III, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, prit sous sa protection l'abbaye de Saint-Trond et tous ses biens (1). Pour détailler ces possessions, il se contente d'énumérer les églises de la ville, à savoir : Notre-Dame, Sainte-Catherine, le Saint-Sépulcre, Saint-Jacques de Schurhoven, Saint-Pierre, Saint-Nicolas de Zerckingen, Saint-Gengulphe, Sainte-Marie-Madeleine de la Léproserie, Sainte-Croix de Guvelingen, Saint-Jean et l'église de l'hôpital. A comparer ce document avec la donation faite en 741 par le comte Robert à l'église des Saints Pierre et Trudon dans la *villa* de Zerckingen, — « *ad basilicam Sancti Petri et Trudonis quae est in villa Sarchinio constructa*, » — on saisit sur le vif comment le tombeau de saint Trudon était devenu le centre de toute une agglomération.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Guillaume de Ryc kel (1249-1272) a inscrit dans son *Manuale* (2) la liste des églises qui étaient soumises à son autorité. Il les a divisées en deux classes : celles qui étaient incorporées à l'abbaye et celles dont les titulaires étaient simplement nommés par les prélats.

Dans la première catégorie, il a rangé les églises suivantes : Notre-Dame, Saint-Gengulphe, le Saint-Sépulcre, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Jacques, Saint-Jean, Sainte-Catherine, Guvelingen, la chapelle de l'hôpital, la chapelle des lépreux, Bevingen (3), Mielen-sur-Aalst (4), Buvingen et Borlo (5), Melve-

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) PIRENNE, *Le livre de Guillaume de Ryc kel*, p. 70.

(3) L'église Notre-Dame avait été incorporée à l'abbaye en 1161 (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 104). Les églises filiales suivirent plus tard tout naturellement la condition de l'église mère.

(4) Cette église avait été unie à la mense abbatiale en 1161, en même temps que l'église Notre-Dame.

(5) Nous n'avons pu retrouver quand l'incorporation de cette église a eu lieu : elle figure du reste aussi en tête des églises qui n'étaient qu'à la collation de l'abbé.



ren (1); et dans le diocèse d'Utrecht : les églises d'Aalburg, Herpt, Doveren, Heusden, Hesben, Genderen, Ethen et Babilonienbroek (2).

Comme églises de la seconde classe, Guillaume de Ryckel énumère les églises de Borlo et Buvingen, Kerkom, Halle et Meer, Laar, Corbeek, Staden, Meveren, Aalst, Engelmanshoven ; Webbecom, Assent et Schaffen, Meldert, Donck, Linckhout, Neerpelt ; Peer, Grand-Brogel, Wychmael et Erpecom ; Helchteren, Exel, Hulsel, Baardewyck, Oirsbeek, Seny, Alem, Macharen, Adelwyk (3), Lobbrich (4), Woensel, Son ; enfin Pommeren et Briedel dans le diocèse de Trèves. Cette liste est datée de 1254 et les titulaires des églises que l'abbé Guillaume mentionne étaient en fonctions à cette même date (5) ; toutefois, il n'est pas impossible que copiant cette liste, l'auteur ait eu devant lui un document plus ancien.

Cette liste dut être remaniée dans la suite. En effet, les églises de Donck et de Meveren avaient été incorporées à l'abbaye : la première vers 1223 (6), l'autre en

(1) Meveren avait été incorporée à l'abbaye en 1249 (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 245).

(2) L'église d'Aalburg et toutes celles qui en dépendaient avaient été unies à la mense abbatiale en 1181 (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 142).

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 390, conjecture que *Hadelwich* pourrait être Andel ou Wyk près d'Aalburg. Nous croyons que Hadelwich ne peut pas être une dépendance d'Aalburg et que l'on doit chercher cette localité dans le diocèse de Liège et non pas dans celui d'Utrecht.

(4) Cfr G. SIMENON, *Le servage à l'abbaye de Saint-Trond*, p. 12.

(5) L'abbé Guillaume reconnaît en 1253 avoir reçu de l'argent de certains prêtres qu'il nomme : ce sont précisément les curés de plusieurs églises de la ville (PIRENNE, *op. cit.*, p. 8).

(6) Une charte de 1249 (PIOT, *op. cit.*, p. 247) porte que Conrad, archevêque de Cologne, légat du Saint-Siège, ratifie les dispositions prises par son prédécesseur Conrad, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, au sujet de l'incorporation de Donck à l'abbaye de Saint-Trond. Or, Hugues de Pierpont, évêque de Liège, qui avait consenti à cet acte du légat, mourut en 1229 et la chronique de Saint-Trond (DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 186) nous montre l'envoyé du Saint-Siège en rapport avec l'abbé Jean en 1222 et 1223.

1249. A la mort de Pierre de Comes, curé de Molveren, cette église, incorporée en droit depuis 1249, le devint effectivement et Guillaume l'ajouta immédiatement aux églises de la première catégorie, tout en oubliant de la rayer de la seconde. Un même remaniement eut lieu pour Borlo et Buvingen. Quant à Donck, le titulaire Walterus de Valebeke resta trop longtemps en fonctions pour que l'abbé Guillaume pût effectivement unir cette église à sa mense abbatiale.

Ensuite, pendant la prélature même de Guillaume de Ryckel, fut érigé le béguinage de Saint-Trond ; on y construisit une église dédiée à sainte Agnès ; à l'abbé revenait le droit de nommer le curé. D'autre part, l'abbaye de Saint-Trond vendit en 1264 à celle de Himmerode toutes ses possessions sur la Moselle ; en conséquence, les églises de Pommeren et de Briedel cessèrent de relever du monastère de Saint-Trond (1).

Dans la suite des temps l'abbaye perdit encore son droit sur plusieurs églises. Ainsi en 1481, l'église de Corbeek devint dépendante de l'abbaye du Parc près de Louvain (2). Les églises d'Aalburg et de ses dépendances disparurent également du domaine de l'abbaye à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle (3). Enfin les curés de Hulsel et d'Alem ne reçurent plus leur nomination des prélats de Saint-Trond à partir du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Pour les églises de Meldert, Oirsbeek, Machharen, Adewyck, Lobbrich, Woensel et Son, il nous a été impossible de constater qu'après l'époque de Guillaume de Ryckel elles aient relevé de l'abbaye.

D'autre part, le monastère ne fut pas sans faire quelques nouvelles acquisitions. Ainsi, en 1286, les clercs de la ville de Saint-Trond construisirent une chapelle sur le cimetière de l'église Notre-Dame. Dans

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 313.

(2) *Ibidem*, t. II, p. 395.

(3) Ce fut là une conséquence toute naturelle de la Révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle.

cette chapelle on fonda dans la suite sept autels ou bénéfices qui tous étaient à la collation de l'abbé (1).

La paroisse de Donck fut démembrée en 1303. Ainsi fut fondée la nouvelle paroisse de Berbroeck, relevant, comme l'église mère, de l'abbaye de Saint-Trond (2).

Vingt ans plus tard, les clercs de la ville de Diest fondèrent sous la paroisse de Webbecom une chapelle, dite de Notre-Dame de la Vigne. L'abbé de Saint-Trond se réserva le patronage de cette chapelle et des bénéfices qui pourraient y exister dans la suite (3).

A Saint-Trond l'église Notre-Dame fut érigée en collégiale le 17 mars 1399. Les prébendes canonicales étaient au nombre de douze. Tous les chanoines, ainsi que le pléban et le chantre, étaient nommés par l'abbé (4).

Enfin le 6 juin 1603 fut ratifié l'échange fait entre les abbayes de Saint-Trond et de Saint-Vaast des domaines de Provin et de Halmael. L'église de cette dernière localité devint ainsi dépendante du monastère.

Ajoutons qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la piété des fidèles fonda dans la plupart des églises paroissiales des autels dont les recteurs étaient généralement nommés par celui qui avait la collation de l'église.

La liste de ces bénéfices ecclésiastiques se retrouve à plusieurs reprises dans les manuscrits des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Celle qui est la plus complète et qui nous paraît la plus ancienne se trouve dans le manuscrit n<sup>o</sup> 6678<sup>2</sup>, folio 594, des archives de l'Etat, à Hasselt et dans le manuscrit 267 (ancien 280), folio 271, de la Bibliothèque de l'Université de Liège (5). Ecrite dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a été copiée visiblement sur

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 379.

(2) *Ibidem*, t. I, p. 429.

(3) *Ibidem*, t. I, p. 455.

(4) *Ibidem*, t. II, p. 141.

(5) Elle se trouve aussi reproduite dans le manuscrit 6708, fol. 191, aux Archives de l'Etat, à Hasselt.



une liste antérieure à 1481; car elle ne tient aucun compte de l'aliénation de l'église de Corbeek (1).

Comme elle donne en outre le montant des revenus de chaque église et de chaque autel, nous avons cru utile de la publier :

*Beneficia spectantia ad collationem seu presentationem Domini abbatis Sancti Trudonis Leodiensis Diocesis.*

|                                                       |       |     |           |
|-------------------------------------------------------|-------|-----|-----------|
| Ecclesia de <i>Bevinghen</i> . . . . .                | valet | 20  | florenos. |
| Altare B. Mariae in eadem . . . . .                   | »     | 20  | »         |
| Ecclesia de <i>Buvingen</i> et <i>Borlo</i> . . . . . | »     | 200 | »         |
| Ecclesia de <i>Aelst</i> . . . . .                    | »     | 80  | »         |
| Ecclesia de <i>Milen supra Aelst</i> . . . . .        | »     | 40  | »         |
| Ecclesia de <i>Laer</i> . . . . .                     | »     | 200 | »         |
| Ecclesia de <i>Cortebeke</i> . . . . .                | »     | 149 | »         |
| Ecclesia de <i>Dunck</i> . . . . .                    | »     | 140 | »         |
| Ecclesia de <i>Webbeke</i> . . . . .                  | »     | 180 | »         |

In parochia hujus ecclesiae de Webbeke fundata est clericorum capella de Diest Beatae Mariae ad Vineam, in qua sunt altaria quae habet Dominus Abbas conferre de jure patronatus.

|                                                                                                |       |       |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-----------|
| Altare Sancti Jacobi . . . . .                                                                 | valet | 19    | florenos. |
| Altare Sanctae Ceciliae . . . . .                                                              | »     | 13    | »         |
| Altare Sancti Leonardi habet 4 1/2 mod.                                                        |       |       |           |
| silig. et 1 1/2 bonuarium terrae . . . . .                                                     | »     | 2 1/2 | »         |
| Altare Sancti Joannis primum . . . . .                                                         | »     | 13    | »         |
| Altare Sancti Joannis secundum valet 45 vasa siliginis, 4 1/2 grippen (2) et 1/2 bonder lants. |       |       |           |
| Altare Sanctorum Quirini et Gordiani valet 4 1/2 fl. et 3 bonuaria terrae arabilis.            |       |       |           |
| Altare Sanctae Catharinae valet 6 florenos.                                                    |       |       |           |
| Altare Sancti Johannis Evangelistae valet 45 halsters siliginis (3).                           |       |       |           |
| Altare Sanctae Genovevae valet 19 grippen.                                                     |       |       |           |
| Ecclesiae de <i>Helchteren</i> . . . . .                                                       | valet | 40    | florenos. |
| Ecclesia de <i>Nederpelt</i> . . . . .                                                         | »     | 250   | »         |

(1) Cette liste est certainement plus ancienne que le pouillé du diocèse de Liège de 1558 (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I).

(2) Un griffon (grypen) était une pièce de monnaie; 2 1/2 griffons valaient 1 florin d'or en 1472.

(3) Le *halster* de Louvain était la huitième partie du muid.



|                                                                     |       |       |           |
|---------------------------------------------------------------------|-------|-------|-----------|
| Ecclesia de <i>Pere</i> . . . . .                                   | valet | 150   | florenos. |
| Ecclesia de <i>Echsel</i> . . . . .                                 | »     | 90    | »         |
| Ecclesia de <i>Engelmannshoven</i> prope Sanctum Trudonem . . . . . | »     | 140   | »         |
| Ecclesia de <i>Kerkem</i> prope Sanctum Trudonem. . . . .           | »     | 250   | »         |
| Ecclesia de <i>Halle</i> . . . . .                                  | »     | 125   | »         |
| Ecclesia de <i>Oerbach</i> . . . . .                                | »     | 200   | »         |
| Ecclesia de <i>Senen</i> (1) . . . . .                              | »     | 100   | »         |
| Ecclesia de <i>Magno Brogel</i> . . . . .                           | »     | 250   | »         |
| Ecclesia de <i>Parvo Brogel</i> (2). . . . .                        | »     | 225   | » (3).    |
| Ecclesia de <i>Haersfelt</i> (4) . . . . .                          | »     | 40    | »         |
| Ecclesia de <i>Alem</i> . . . . .                                   | »     | 40    | »         |
| Ecclesia de <i>Schaffen</i> prope Diest . . . . .                   | »     | ..... | (5).      |
| Ecclesia de <i>Linckhout</i> . . . . .                              | »     | 100   | »         |
| Ecclesia de <i>Berbroek</i> . . . . .                               | »     | ..... | (6).      |

\*  
\* \*

*Beneficia spectantia ad collationem seu presentationem dicti Domini Abbatis in dominio de Husden, quod est diocesis Trajectensis.*

|                                                                                                        |       |     |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----|-----------|
| Ecclesia de <i>Alburch</i> . . . . .                                                                   | valet | 100 | florenos. |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                                                               | »     | 20  | »         |
| Altare Sanctorum Petri et Pauli . . . . .                                                              | »     | 20  | »         |
| Capella de <i>Ethen</i> . . . . .                                                                      | »     | 200 | »         |
| Altare Sanctae Elisabeth in eadem. . . . .                                                             | »     | 30  | »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                                                               | »     | 40  | »         |
| Capella de <i>Meduwen</i> . . . . .                                                                    | »     | 30  | »         |
| In hac sunt tria altaria; primum Sanctae Mariae, secundum Sanctae Catharinae, tertium Sancti Spiritus. |       |     |           |
| Capella <i>Genderensis</i> (7) . . . . .                                                               | valet | 80  | florenos. |
| Capella de <i>Babilonia in den broeck</i> . . . . .                                                    | »     | 40  | »         |

(1) Senen = *Seny*.

(2) Il est possible que, lors de son érection, l'église de Petit-Brogel, peut être une église filiale de Peer ou de Grand-Brogel, ait appartenu à l'abbaye de Saint-Trond. Cependant, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, elle a été à la collation de l'écolâtre de la collégiale de Maeseyck.

(3) Le manuscrit 6708 donne 120 florins.

(4) Le copiste a mal lu pour *Hulsel*. Le manuscrit 6708 a *Hueselt*.

(5) Laissé en blanc. Le manuscrit 6708 a mis 40 florins.

(6) Laissé en blanc. Le manuscrit 6708 a ajouté 20 florins.

(7) Le manuscrit 6708 a copié *Guldensis*.

|                                       |       |              |
|---------------------------------------|-------|--------------|
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . .  | valet | 40 florenos. |
| Altare S. . . . .                     | »     | ... (1).     |
| Capella de <i>Herpt</i> . . . . .     | »     | 35 »         |
| Altare Sanctae Agathae in eadem . . . | »     | 40 »         |
| Altare Sanctarum Mariae et Catharinae | »     | 16 »         |
| Capella de <i>Hesben</i> . . . . .    | »     | 30 »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . .  | »     | 20 »         |
| Altare Sanctorum Petri et Pauli . . . | »     | 20 »         |

\*  
\* \*

*Beneficia spectantia ad collationem seu presentationem dicti  
Domini Abbatis apud Sanctum Trudonem.*

Ecclesia *Beatae Mariae* quae est collegiata  
et parochialis in Sancto Trudone . . . . . valet 100 florenos.

In eadem sunt duodecim praebendae canonicales, 13<sup>us</sup> est plebanus, 14<sup>us</sup> est cantor sed non est canonicus.

In eadem sunt complura altaria.

|                                           |       |              |
|-------------------------------------------|-------|--------------|
| 1. Altare Beatae Mariae. . . . .          | valet | 40 florenos. |
| 2. Altare Sancti Joannis. . . . .         | »     | 40 »         |
| 3. Altare Sancti Jacobi . . . . .         | »     | 40 »         |
| 4. Altare Sancti Nicolai. . . . .         | »     | 40 »         |
| 5. Altare Sanctae Catharinae . . . . .    | »     | 40 »         |
| 6. Altare Sanctae Catharinae pro secundo  | »     | 30 »         |
| 7. Altare Sanctae Catharinae pro tertio.  | »     | 30 »         |
| 8. Altare Sanctae Luciae . . . . .        | »     | 10 »         |
| 9. Altare Sancti Eligii pro primo. . .    | »     | 26 »         |
| 10. Altare Sancti Eligii pro secundo . .  | »     | 25 »         |
| 11. Altare Sancti Jacobi pro secundo. .   | »     | 20 »         |
| 12. Altare Sancti Johannis pro secundo .  | »     | 22 »         |
| 13. Altare Sanctae Gertrudis pro primo .  | »     | 16 »         |
| 14. Altare Sanctae Gertrudis pro secundo  | »     | 16 »         |
| 15. Altare Sanctae Gertrudis pro tertio . | »     | 16 »         |
| 16. Altare Sancti Nicolai pro secundo .   | »     | 9 »          |

In eadem sunt adhuc duo vel tria altaria noviter fundata.

In *capella clericorum* sunt septem altaria.

|                                          |       |              |
|------------------------------------------|-------|--------------|
| 1. Altare Sanctae Mariae pro primo . .   | valet | 15 florenos. |
| 2. Altare Sanctae Mariae pro secundo .   | »     | 16 »         |
| 3. Altare Sanctae Mariae pro tertio . .  | »     | 12 »         |
| 4. Altare Sancti Eligii. . . . .         | »     | 12 »         |
| 5. Altare Sancti Eligii pro secundo . .  | »     | 10 »         |
| 6. Altare Sancti Eligii pro tertio . . . | »     | 23 »         |

(1) Laissé en blanc.

|                                                              |       |              |
|--------------------------------------------------------------|-------|--------------|
| 7. Altare Sanctae Crucis . . . . .                           | valet | 15 florenos. |
| Ecclesia <i>Sancti Sepulchri</i> . . . . .                   | »     | 40 »         |
| Altare Sancti Nicolai in eadem . . . . .                     | »     | 30 »         |
| Altare Sanctae Mariae. . . . .                               | »     | 29 »         |
| Altare omnium Sanctorum . . . . .                            | »     | ... (1).     |
| Ecclesia <i>Sancti Gengulphi</i> . . . . .                   | »     | 30 »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                     | »     | 26 »         |
| Altare Sancti Nicolai . . . . .                              | »     | 20 »         |
| Altare Sanctorum Barnabae vel Bartholomei (2) . . . . .      | »     | 16 »         |
| Altare Sanctae Catharinae . . . . .                          | »     | 20 »         |
| Altare Sancti Johannis . . . . .                             | »     | 12 »         |
| Capella in <i>hospitali</i> Sancti Trudonis . . . . .        | »     | 25 »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                     | »     | 16 »         |
| Ecclesia de <i>Novis-Domibus</i> (3) . . . . .               | »     | 40 »         |
| Altare Sanctae Mariae ibidem . . . . .                       | »     | 16 »         |
| Altare Sancti Dominici . . . . .                             | »     | 10 »         |
| Altare Sancti Nicolai; altare Sanctae Crucis . . . . .       | »     | ... (4).     |
| Ecclesia de <i>Zerkingen</i> . . . . .                       | »     | 30 »         |
| Capella <i>leprosorum</i> . . . . .                          | »     | 28 »         |
| Capella <i>Sanctae Catharinae</i> extra muros. . . . .       | »     | 12 »         |
| Ecclesia de <i>Govelinghen</i> . . . . .                     | »     | 16 »         |
| Ecclesia <i>Sancti Johannis</i> . . . . .                    | »     | 18 »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                     | »     | 18 »         |
| Altare Sanctae Mariae pro secundo . . . . .                  | »     | 33 »         |
| Ecclesia de <i>Schurhoven</i> . . . . .                      | »     | 32 »         |
| Altare Sanctae Mariae in eadem . . . . .                     | »     | 15 »         |
| Altare Sancti Nicolai . . . . .                              | »     | 15 »         |
| Ecclesia de <i>Staden</i> . . . . .                          | »     | 70 »         |
| Ecclesia de <i>Mervel</i> . . . . .                          | »     | 75 »         |
| Ecclesiae <i>Sanctae Agnetis</i> curiae Beguinarum . . . . . |       | (4).         |
| Ecclesia de <i>Seny</i> in Condros (5) . . . . .             |       | (6).         |

(1) Laissé en blanc.

(2) De fait, c'était l'autel de Saint-Barthélemi.

(3) C'est l'église de Saint-Pierre au faubourg de Nieuwenhuizen à Saint-Trond.

(4) Laissé en blanc.

(5) Le copiste n'a plus reconnu Seny dans la forme Senen qu'il avait écrite précédemment. Il a cru devoir ajouter le nom véritable de la paroisse, tout en laissant subsister la première forme. Cfr *Analectes*, t. I, p. 244.

(6) Le manuscrit 6708 donne pour Seny 60 florins. Après Mervel, ce même manuscrit a ajouté : « *Orsel apud Endoviam*. »

\*  
\* \*

Une liste qui n'est pas postérieure de beaucoup à la précédente, se trouve au folio 150 du manuscrit 276 (ancien 366) de la bibliothèque de l'Université de Liège. Les différents autels n'y sont pas spécifiés : de plus, les églises de Brogel, Hulsel, Nieuwenhuyzen et du Saint-Sépulcre à Saint-Trond sont omises ; l'église d'Alem a été indiquée par erreur, comme appartenant au diocèse d'Utrecht.

Le document renseigne également que le septième bénéfice de la chapelle des clercs n'avait plus de revenus.

En 1649, un copiste a transcrit la liste que nous avons publiée ci-dessus. Il a laissé subsister les deux formes *Senen* et *Seny*. Au lieu de *Haersfelt* il a écrit *Hueselt* ; n'y retrouvant pas encore l'église de *Hulsel*, il a intercalé entre Molveren et Sainte-Agnès : « *Orssel* » *apud Endoviam*. »

Pour les autels, il a supprimé les troisièmes fondations de Sainte-Catherine et de Sainte-Gertrude à l'église Notre-Dame, tout en y ajoutant les bénéfices de Sainte-Marie-Madeleine et de Saint-Thomas. Il omet également l'autel de tous les saints dans l'église du Saint-Sépulcre, mais mentionne, d'autre part, une deuxième fondation de Saint-Nicolas dans l'église Saint-Gengulphe et un autel de Notre-Dame dans l'église Sainte-Catherine hors les murs (1).

Enfin le 9 mars 1709 un moine a dressé une dernière liste (2). A en juger par les annotations qui l'accompagnent, nous croyons que le copiste se proposait de rechercher les archives de ces bénéfices, soit les actes de nomination, soit les registres des revenus. D'après ce document, l'abbaye possédait encore pendant le XVII<sup>e</sup> siècle le droit de collation de trente-trois églises

(1) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n° 6711, fol. 257.

(2) Archives de l'Etat, à Hasselt, carton n° 66651.



paroissiales, trois chapelles, quarante-neuf autels et sept autres-bénéfices ecclésiastiques.

Voici cette liste avec les annotations du moine.

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aelst,            | pastoratus.<br>Altare Sanctae Agathae.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Berborck,         | pastoratus.<br>Matricularia.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Bevingen,         | pastoratus.<br>Altare Beatae Mariae Virginis, Vanderheyden                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Borlo,            | pastoratus. [tot Maseyck.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Buvingen,         | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Donck,            | pastoratus, habemus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Engelmanshoven,   | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Exsel,            | pastoratus, habemus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Grootenbruegel,   | pastoratus, habemus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Hall,             | pastoratus, habemus, revideatur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Halmael,          | pastoratus, apud D. Hechtermans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Helchteren,       | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Kerckum,          | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Laer,             | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Linckhout,        | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Mervel,           | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Milen boven Alst, | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Neerpelt,         | pastoratus.<br>Matricularia.<br>Beneficium in Haint (1).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Peer.             | pastoratus, apud Vanden Cruys.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Seny.             | pastoratus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Trudonopolis.     | Plebania Beatae Mariae Virginis.<br>Cantaria in ecclesia Beatae Mariae Virginis.<br>Capellania Beatae Mariae sub Cruce, Lauren. Cartuyvels.<br>Capellania SS. Petri et Pauli, Loumbars receptor.<br>Capellania SS. Agathae et Gertrudis.<br>Capellania SS. Agathae et Gertrudis 2 <sup>o</sup> , Bouviers.<br>Capellania SS. Trudonis, Anthonii et Genovevae.<br>Capellania SS. Thomae et Magdalenae, Van Genechten.<br>Capellania SS. Annae et Genovevae, Leusenmans.<br>Capellania SS. Bartholomei, Barbarae et Nimphe ( <i>sic</i> )<br>Capellania S. Eligii 1 <sup>o</sup> Decanus. [plebanus. |

(1) Appelé aussi Herent, dépendance de Neerpelt. La chapelle est dédiée à Saint-Antoine.

- Capellania S. Eligii 2º.  
Capellania SS. Petri et Pauli 2º, Putzeys Hasselensis.  
Matricularia, Vandenkemp.  
Bastionariatus, Wauters.
- Capella Clericorum. Altare Beatae Mariae 1º, Reyckum tot Loen.  
Altare Beatae Mariae 2º.  
Altare Beatae Mariae 3º, Pastor Beginagii.  
Altare S. Eligii.  
Altare SS. Eligii, Judoci et Trudonis, Ceule-  
Atare S. Crucis. [mans orator.  
Altare S. Judoci.
- S. Sepulchri alias S. Martini, pastoratus.  
Altare S. Nicolai.  
Altare S. Mariae.  
Altare S. Brixii.  
Altare Omnium Sanctorum.
- S. Gangulphi, pastoratus.  
Altare S. Catharinae.  
Altare Beatae Mariae.  
Altare utriusque Mariae.  
Altare S. Nicolai 1º.  
Altare S. Nicolai 2º.  
Altare Utriusque Johannis.  
Altare Petri et Pauli.
- Nieuwenhuysen, pastoratus.  
Altare Beatae Mariae.  
Altare S. Dominici, frater pastoris in Helchte-  
Altare Nicolai et Sanctae Crucis. [ren.  
Matricularia.
- Serkingen, pastoratus.  
Sikerén, Capella Leprosorum, Decanus Van Aken.  
Beginagium, pastoratus, habemus, revideatur.  
Stayen, pastoratus.  
Altare Beatae Mariae.
- S. Catharinae, pastoratus.  
Altare Beatae Mariae.  
Matricularia.
- S. Johannis, pastoratus.  
Altare Beatae Mariae 1º.  
Altare Beatae Mariae 2º.
- Schurhoeve, pastoratus.  
Altare Beatae Mariae.  
Altare S. Nicolai.

|             |                                                         |
|-------------|---------------------------------------------------------|
| Guvelingen, | pastoratus, habemus, revideatur.                        |
| Webbecum,   | pastoratus.                                             |
|             | Altare Beatae Mariae.                                   |
|             | Altare S. Jacobi.                                       |
|             | Altare S. Ceciliae.                                     |
|             | Altare S. Leonardi.                                     |
|             | Altare S. Johannis Baptistae 2 <sup>o</sup> , Mannarts. |
|             | Altare S. Johannis Baptistae 1 <sup>o</sup> .           |
|             | Altare Quintini et Gordiani.                            |
|             | Altare Johannis Evangelistae.                           |
|             | Altare S. Genovevae.                                    |
| Wichmael,   | pastoratus.                                             |

## B. MODE DE NOMINATION.

Les curés et bénéficiers d'autels étaient présentés à l'archidiacre d'après une même formule qui se trouve reproduite dans tous les actes de nomination.

En voici un modèle :

Guilhelmus de Bruxella, permissione divina abbas monasterii Sancti Trudonis, opidi Sancti Trudonis, leodiensis diocesis, ordinis sancti benedicti, Venerandae circumspectionis viro Domino Archidiacono Hasbaniae in ecclesia leodiensi ejusve in ea parte vicario seu vice gerenti, Eternam in Domino Salutem. Ad ecclesiam parochialem Sancti Gengulphi in opido Sancti Trudonis predictae leodiensis diocesis et vestri archidiaconatus vacantem ad presens per mortem honorabilis quondam Domini et Magistri Lamberti Dhuer, illius ultimi dum vixit et decessit rectoris et canonici possessoris extra romanam curiam et in partibus defuncti, cujus siquidem parochialis ecclesiae dum vacat collatio seu rectoris ad illam presentatio ad nos ratione abbatialis nostrae dignitatis predictae, ad vos vero ejusdem rectoris admissio, institutio, seu quaevis alia dispositio ratione vestrae archidiaconalis dignitatis pleno jure spectare et pertinere dinoscitur, Discretum virum Magistrum Johannem Ghobelet, clericum Cameracensis diocesis, tanquam ad hujusmodi ecclesiam obtinendam habilem et ydoneum vestrae venerandae circumspectioni presentandum duximus. Cum ea exhortatione quatenus eundem rectorem in eadem cum suis juribus et pertinentiis universis instituere dignemini et velitis, adhibitis juribus et solempnitatibus in talibus et similibus adhiberi solitis et consuetis. In quorum premissorum robur, fidem et testimonium presentes litteras exinde fieri sigilli quoque nostri quo in talibus utimur, jussimus

et fecimus appensione communiri. Datum anno a nativitate domini millesimo quingentesimo XXII<sup>o</sup>, mensis octobris die XXVIII<sup>a</sup> (1).

Après réception de cette lettre, l'archidiacre délivrait les lettres d'*institution* (*litterae institutionis*); puis le titulaire était mis en possession de son bénéfice par un notaire ou un prêtre, assistés de plusieurs témoins. C'était l'*inductio in possessionem per tactum quatuor cornuum altaris et ostensionem ornamentorum* pour les simples bénéfices; pour les curés, c'était la cérémonie de l'installation, analogue à celle qui s'accomplit de nos jours.

Si l'église à conférer était une quarte-chapelle, les lettres de présentation étaient adressées au doyen du concile, qui alors remettait les lettres d'institution.

Pour les prébendes à l'église Notre-Dame à Saint-Trond, l'abbé adressait les lettres de nomination au doyen et au chapitre : elles étaient rédigées d'après la formule suivante :

Guilhelmus de Bruxella, permissione divina humilis abbas monasterii sancti Trudonis de sancto Trudone, ordinis sancti Benedicti, leodiensis diocesis, Venerabili et honorabilibus viris Dominis Decano sive vicedecano et capitulo ecclesiae collegiatae Beatae Mariae Virginis opidi nostri sancti Trudonis; salutem in domino sempiternam, cum notitia veritatis. Noveritis quod nos canonicatum et prebendam in ecclesia collegiata beatae Mariae Virginis dicti opidi nostri Sancti Trudonis, ad presens vacantem per et post mortem quondam honorabilis viri Domini Johannis Zebots presbiteri, illorum dum viveret ultimi et novissimi possessoris, extra Romanam curiam et in partibus defuncti, quorum quidem collatio, provisio et presentatio ad nos ratione nostrae predictae abbatialis dignitatis, ad vos vero eosdem admissio, institutio et quaevis alia dispositio pleno jure spectare et pertinere dinoscuntur, Dilecto nobis in Christo Domino Anthonio de Cimiterio presbitero prefatae leodiensis diocesis tanquam abili et ydoneo ad eosdem canonicatum et prebendam (sic ut premittitur) vacantes obtinendum et possidendum pure et propter Deum contulimus et conferimus, ac illi de eisdem providimus et providemus, in Dei nomine

(1) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n<sup>o</sup> 6708, fol. 277.



simul et presentamus per presentes. Vos requirentes ac in domino exhortantes, quatenus eundem dominum Anthonium aut ejus procuratorem legitime pro eo, in canonicatu et prebenda predictis instituatis et admittatis, necnon in corporalem, realem et actua-lem possessionem eorundem jurium et pertinentium (adhibitis solempnitatibus in similibus adhiberi solitis et consuetis) ponatis et inducatis, ponique et induci faciatis et mandetis, sibique de fructibus redditibus, proventibus et emolumentis universis respondeatis et responderi faciatis et procuretis, stallum in choro et locum in capitulo sibi assignantes, nostro ac cujuslibet alterius jure semper salvo. In cujus rei testimonium sigillum nostrae predictae abbatae nostri monasterii sancti Trudonis quo in talibus utimur presentibus duximus apponendum. Datum in dicto nostro monasterio anno a nativitate Domini millesimo quingentesimo vicesimo primo, mensis decembris die penultima (1).

La nomination du pléban de Notre-Dame et des bénéficiers des autels dans la même église était conçue dans une formule analogue et adressée également au doyen et au chapitre de la collégiale.

Le doyen du chapitre de Notre-Dame était élu par les chanoines; toutefois cette élection était notifiée à l'abbé du monastère, et celui-ci à son tour la présentait à la confirmation du prince-évêque.

Les ecclésiastiques à qui l'abbé de Saint-Trond conférait ainsi un bénéfice simple, étaient tenus au serment suivant (2) :

Ego N. juro et promitto sanctissimo Domino Papae et Perillustri ac Reverendissimo Domino abbati Sancti Trudonis debitam obedientiam, honorem et reverentiam (3).

Item juro et promitto onera Beneficii N adimplere ac jura necnon bona conservare et si perdita cognovero pro posse recuperare.

Insuper juro quod specificationem omnium fructuum et proventuum Beneficii N cum debita designatione hypothecarum et

(1) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n° 6708, fol. 265.

(2) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n° 6715, fol. 45.

(3) Cette formule du serment fut arrêtée vers 1704. Or, à cette époque, l'abbé était en procès avec le prince-évêque au sujet du petit séminaire dont les religieux venaient d'être éloignés. Cette circonstance explique qu'on n'exige pas l'obéissance à l'évêque.

terminorum necnon onerum eidem incumbentium intra sex menses Reverendissimo Domino abbati collatori ejusdem beneficii extradam.

Ita me Deus adjuvet et haec sancta Dei evangelia...

Les chanoines de Notre-Dame s'engageaient, en outre, à résider personnellement près de leur église.

Quant à ceux qui étaient revêtus d'une charge pastorale, ils prêtaient le serment suivant (1) :

Ego N juro et promitto obedientiam, reverentiam et honorem summo Pontifici Romano et Perillustri ac Reverendissimo Domino abbati monasterii Sancti Trudonis eorumque successoribus.

Item juro et promitto Ecclesiae parochiali de N. fideliter inservire et in ea personaliter residere, Bona pastoratus vel ecclesiae meae non alienabo et indebite alienata quantum in me erit fideliter recuperare studebo.

Specificationem omnium fructuum Pastoratus N cum debita designatione hypothecarum, limitum et terminorum etiam onerum eidem incumbentium infra annum a festo Sancti Johannis Baptistae proxime venturo Reverendissimo Domino abbati collatori tradam.

Fructus anni in quo me mori aut ecclesiam meam dimittere continget, subjicio et obligo ad laudabilem deservituram usque ad festum Nativitatis Sancti Johannis Baptistae, mortem vel dimissionem meam proxime subsequendum.

Sic me Deus adjuvet et haec sancta Dei evangelia vel omnes sancti ejus.

D'après les décrets du concile de Trente les cures devaient être conférées après un concours préalable. Tous les collateurs ecclésiastiques devaient se conformer à cette règle, qui fut renouvelée le 26 août 1617 par le pape Paul V (2). Cependant nos actes de nominations faites par les abbés de Saint-Trond ne mentionnent jamais ces concours ; il ne faudrait pas en conclure que les prélats du monastère aient refusé de se soumettre à la règle générale ; mais les moines n'avaient

(1) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n° 6715, fol. 1.

(2) HABETS, *Geschiedenis van het bisdom Roermond*, t. I, p. 302.

pas des raisons sérieuses pour reprendre dans leurs registres les décisions des examinateurs synodaux (1).

### C. RESTRICTIONS APPORTÉES AU DROIT DES ABBÉS.

Les mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre étaient appelés mois pontificaux. Tous les bénéfices ayant charge d'âme et les autres qui dépassaient la valeur de douze muids d'épeautre, ou 12 ducats d'or, ou 2 marcs d'argent étaient réservés à la collation du Souverain Pontife, s'ils étaient devenus vacants dans un des mois pontificaux (2). Par un indult de Pie II, donné en 1458, les bénéfices dont la valeur était inférieure à 2 marcs d'argent, restaient en tout temps à la disposition du collateur ordinaire.

Les bénéfices devenus vacants dans les mois pontificaux et ne dépassant pas la valeur de vingt-quatre muids d'épeautre ou 24 ducats d'or (*aureorum de camera*) restaient pendant trois mois à la collation du nonce. Après ce délai, le droit de nomination était dévolu au Souverain Pontife. Celui-ci conservait du reste le droit de collation des mêmes bénéfices dans les églises collégiales et de tous les autres bénéfices valant plus de 24 ducats d'or. Après trois mois, le collateur ordinaire récupérait son droit.

Pour fixer la valeur des bénéfices, on tenait compte non de la *rescription* des livres archidiaconaux, mais du revenu réel depuis les trois dernières années (3).

(1) De fait, les candidats présentés par les abbés ont généralement pris part aux concours diocésains ; pour autant que nous sachions, ils ont été tous agréés par les examinateurs synodaux.

(2) Le marc d'argent valait 8 onces. L'once équivalait à l'impérial ou à 4 florins liégeois. 12 ducats d'or représentaient donc 64 florins liégeois.

(3) Ces différents principes se trouvent consignés dans une liasse de papiers (Archives de l'Etat, à Hasselt, carton n° 66739), portant l'inscription : « *Casus quoad nominationem.* » Une de ces consultations était signée : « *Leodii hac 3 januarii 1669. De Gerbes a Remouchamp S. S. C.* » a consiliis. » Une autre du 28 septembre 1669 émane de « *J. Mantelius*



Le pouvoir des abbés, déjà limité ainsi par l'intervention des Souverains Pontifes, l'était au même titre par le droit de la faculté des arts de l'Université de Louvain. En effet, le pape Paul V avait cédé à celle-ci le privilège de nommer un des maîtres ès-arts pendant les mois de janvier et de novembre des années impaires et pendant le seul mois de novembre des années paires. Avant la bulle de Paul V, du 1<sup>er</sup> décembre 1616, les pouvoirs de cette même faculté étaient plus étendus (1). Cependant, malgré cette restriction, son intervention, plus facile que celle des Souverains Pontifes, a aussi plus souvent gêné les abbés dans l'exercice de leur droit de collation. C'est ainsi que deux fois la cure de Halle-Boyenhoven fut conférée par la faculté des arts. En 1651, le candidat de l'abbé Henri Velaers dut se retirer devant Corneille Loyens présenté par l'Université ; Antoine Nicolaï fut nommé de la même façon le 28 novembre 1693.

Dans les archives de l'abbaye (2) se retrouvent plusieurs de ces nominations faites par le doyen de la faculté des arts. Ce sont des formules imprimées demandant à l'abbé de conférer un bénéfice quelconque à tel candidat de l'Université. Citons parmi ces candidats : Pierre Loyens en 1634, Paul Berchmans en 1637, Josse Buycx en 1638, Jean Vander Biestraeten en 1654, Jean de Gaumont en 1663, Jean Beelaers en 1683, Charles du Bois en 1726, tous maîtres ès-arts et pour la plupart étudiants en théologie. Leur nomination fut intimée au prélat de Saint-Trond qui se bornait à répondre qu'il l'acceptait en tant qu'elle lui était présentée et cela sans préjudice de son droit (3). Il faut

» *S. T. D. et Professor.* » Une troisième avait comme en-tête : « *Anno-tata ex libris Domini Canonici Salmes 14 maii 1656.* »

(1) Valère ANDRÉ, *Fasti academici studii generalis Lovaniensis*, pp. 20 et suiv.

(2) Archives de l'Etat, à Hasselt, carton n° 66739.

(3) « *Intimatae fuerant ad proprias manus abbatis qui eas accep-*



croire que ces prétendants furent mieux servis ailleurs ; car, de tous ceux que nous avons cités, aucun n'obtint un bénéfice de l'abbaye (1).

Ajoutons encore que plusieurs cures n'avaient que des revenus assez médiocres ; même si elles devenaient vacantes dans les mois pontificaux, personne ne songeait à s'adresser à Rome pour en être investi ; après trois mois, le droit de nomination était dévolu au collateur ordinaire, et celui-ci disposait de six mois pour désigner le nouveau curé (2).

#### D. AVANTAGE RÉSULTANT DU DROIT DE NOMINATION.

Il n'est pas question ici d'un avantage pécunier. Si les abbés conféraient des bénéfices, ils n'avaient garde de faire mentir la formule « *pure et propter* » *Deum*, » en se livrant à un trafic sacrilège.

Les nominations se faisaient gratuitement ; tout au plus exigeait-on une modique redevance comme frais de chancellerie.

Mais, d'autre part, grand était l'avantage moral que l'abbaye retirait de son droit de collation. C'était pour elle une occasion de récompenser les services rendus, un moyen de se créer des amis fidèles. Dans les villages où l'abbaye était grand propriétaire, où le prélat exerçait des droits seigneuriaux, les dispositions et la conduite du curé, intermédiaire obligé entre le posses-

» *tavit in quantum sunt presentatae et intimatae et non aliter nec alio modo, declarans se nullo modo velle prejudicare juri suo.* »

(1) Il est du reste probable que la faculté des arts présentait le même candidat à la fois à plusieurs collateurs ecclésiastiques : s'il n'avait pas accepté dans le délai d'un mois le bénéfice qu'on lui offrait, il perdait tout droit.

(2) Ces six mois se comptaient depuis le jour du décès du dernier titulaire. Il suffisait que la présentation fut faite dans ce délai à l'archidiacre, même si celui-ci n'avait pas encore délivré les lettres d'institution. Si le collateur ordinaire négligeait d'exercer son droit, l'archidiacre nommait *jure devoluto*.

seur du domaine et les fermiers, entre le seigneur et les sujets, ne pouvaient laisser les moines indifférents. Il leur importait fort d'avoir en sa personne un auxiliaire dévoué et éclairé. En outre, vu leur caractère religieux, ils devaient avoir à cœur de confier le salut de leurs administrés à des prêtres instruits et vertueux.

Rien d'étonnant, dès lors, que les abbés déploient tant de zèle pour conserver leur droit de collation (1).

Cependant la possession d'une église par l'abbaye n'impliquait pas uniquement le droit de nommer le titulaire de la cure.

Si celle-ci était incorporée à la mense abbatiale, le monastère percevait toutes les dîmes et autres revenus paroissiaux, à condition de veiller à l'entretien des bâtiments du culte et de fournir une *portion congrue* au *vicaire perpétuel*. Même si les abbés avaient simplement le *patronat* et non le *personat* des églises, encore avaient-ils généralement par là une part plus ou moins grande dans les revenus des curés. Il est vrai qu'à mainte reprise ceux-ci se prévalaient de cette situation pour faire appel à la générosité des prélats.

\* \* \*

Vers la fin de l'ancien régime, en 1778, l'abbé et les moines de Saint-Trond furent informés par le chanoine De Latte que plusieurs abbés et supérieurs ecclésiastiques étaient disposés à laisser au concours diocésain la collation des églises qui leur appartenaient ; en échange, ils désiraient s'en réserver quelques-unes pour les conférer aux religieux de leurs monastères. En réponse à cette lettre, l'abbé Joseph Van Herck, d'accord avec ses moines, constitua le 30 décembre Remi Mottaer et Beda Cruysbergh, S. Th. Lector, pour aller traiter cette affaire à Liège (2). Nous ignorons quels

(1) Voir à ce sujet une charte d'Innocent IV du 28 avril 1249 dans Pior, *op. cit.*, t. I, p. 235.

(2) Archives de l'Etat, à Hasselt, reg. n° 6718, fol. 391.

furent les résultats de ces négociations, d'autant plus que les nominations de la dernière moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont plus été enregistrées.

## II.

### AELST.

[ALOST, ALSTE (1107), ALESTA (vers 1130), ALST (1139), AELST (1367)].

Les origines de la paroisse d'Aelst nous sont inconnues. Mais le diplôme de Pascal II nous apprend que déjà en 1107 l'église d'Aelst, ainsi que l'église voisine de Mielen-sur-Aelst, étaient des églises paroissiales (1).

Dédiée à sainte Gertrude, cette église ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

En 1701 la paroisse comptait vingt-trois familles et cent sept communiant (V., n<sup>o</sup> 18, fol. 73 v<sup>o</sup>).

### CURÉS.

Le premier curé que mentionnent nos annales est sans doute ce prêtre dont le grenier fut pillé par les hommes d'Otton de Duras, pendant la prélature de l'abbé Rodolphe (1108-1138). Celui-ci, dans une lettre à l'évêque Etienne de Metz, raconte les avanies que ce curé, dont nous ignorons le nom, eut à subir de la part des ennemis de l'abbaye (2).

En 1160, Alexandre, prévôt et archidiaque de Liège, approuve l'acte par lequel l'abbé Wiric avait, sous certaines conditions, accordé l'investiture de l'église d'Aelst à son clerc OTTON. Celui-ci jouirait du tiers de toutes les dîmes, mais devait supporter toutes les charges

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 30.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 273.



pastorales comme celles du *concilium*, du *synodum* et de l'*obsonium* (1).

HENRICUS et CLEMENS sont indiqués par l'abbé Guillaume de Ryckel (2), comme curés de 1254 à 1273.

En 1294, l'abbé Guillaume de Malines députa un certain JEAN, curé d'Aelst, avec Renier, curé de Mielen, auprès de l'official de Liège pour lui exhiber les privilèges que les papes avaient accordés au monastère. En vertu de ces privilèges, l'interdit jeté sur le pays de Looz ne frappait pas les possessions de l'abbaye et la célébration du culte pouvait se continuer dans les villages qui lui appartenaient (3).

ROBINUS DE HEER, curé d'Aelst, figure, à la date du 16 mars 1493, comme juge dans une cour censale des *erwerdigen heren van der tafelen van Ludic*, sise dans le dit village (4).

Le 15 juin 1536, ROBINUS MAES devient curé d'Aelst à la suite d'une permutation avec Robinus de Heer (*R. N.*, 6708, fol. 358). Quoique cette nomination ait été barrée par le copiste et notée du mot *vacat*, elle a eu cependant son effet, au moins quelques temps après. En effet, ce même Robinus Maes, curé d'Aelst, étudiait la théologie à l'Université de Louvain en 1544 (*I.*, n° 21, fol. 1). Il était porté comme absent en 1548 (*I.*, n° 23, fol. 1). Antoine de Buscho et Lambert Nepotis le remplacèrent en 1543 et 1544 (*I.*, n° 20, fol. 13 v° et n° 21, fol. 13 v°).

REMIGIUS APHERONIMI, clerc du diocèse de Liège, docteur en médecine, familier d'Alexandre Farnèse, cardinal-diacre du titre de Saint-Laurent in Damaso,

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 94. Pour l'intelligence des mots *concilium*, *synodum* et *obsonium*, cf. *Analectes*, t. I, p. 240 et HABETS, *Geschiedenis van het bisdom Roermond*, t. I, p. 292.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72. En 1252, sont cités « *Renerus et Christianus fratres investiti de Alste.* » *Cartulaire A* (Hasselt, n° 6678<sup>5</sup>), fol. 238.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 396.

(4) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 6678<sup>8</sup>), fol. 263.



fut nommé à la cure d'Aelst en 1549 ou à la fin de 1548, en vertu d'une réserve pontificale : « *Virtute specialis reservae sub annulo piscatoris expedita, de uno, duobus, tribus seu pluribus beneficiis ecclesiasticis vacantibus seu vacaturis in Leodiensi et Cameracensi civitatibus et diocesibus consistentibus ad collationem, provisionem, presentationem, electionem seu quamvis aliam dispositionem leodiensis et cameracensis episcoporum, capitulorum et canonicorum ac quorumcumque aliorum collatorum et collatricum in eisdem civitatibus et diocesibus consistentibus sibi gratiose concessae.* » Il ne resta pas longtemps en fonctions et permuta le 16 avril 1549. A cet effet, il avait constitué comme procureurs Denis de Dolhain, chanoine de Saint-Pierre à Liège, et Martin Constantini, chanoine de Namur, qui eux se firent remplacer par Charles Villici (*R. N.*, 6708, fol. 349).

Le 16 avril 1549, fut nommé JEAN WYNANTS, auparavant recteur de l'autel de la Confraternité de Notre-Dame dans l'église paroissiale de Vottem. Arnoul Puelinx et Lambert Nepotis l'assistèrent dans ses fonctions pastorales en 1556 et 1557. Il mourut en 1558 (*I.*, n° 31, fol. 16 ; n° 32, fol. 16 et n° 33, fol. 119).

JEAN D'ECHE (Echtanus) lui succéda et mourut en 1583 (*I.*, n° 57, fol. 119).

JEAN KYMPS, nommé en 1583 en remplacement du précédent, était encore en fonctions en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 1).

GUILLAUME BYENS, de Looz, devint curé le 25 septembre 1597 (1). Il mourut en 1610.

ARNOUL DULLARTS succéda le 29 avril 1610 au précédent et administra la paroisse jusqu'à sa mort en février 1628 (*I.*, n° 73, fol. 1). Le *R. N.*, 6709, fol. 75,

(1) Il étudiait la théologie à Louvain et était sous-régent au Collège du Porc. Il fut admis à cette date par les examinateurs synodaux contre Jean de Vivario, qui postulait également la place (Concours diocésains, (*D.*, n° 1, fol. 14).

lui donne le titre de *magister Artium*. Il est cité comme curé dans la visite archidiaconale de 1624 (*V*, n° 2, fol. 109).

En 1628, le 9 février, l'abbé nomma JEAN BANCX, maître es-arts (*R. N.*, 6709, fol. 75). Celui-ci démissionna à la fin de l'année 1646 et le 4 janvier suivant les examinateurs diocésains admirent comme curé, HENRI VANDER BOENTEN. Celui-ci mourut en août de l'année 1675 (1).

Le 19 août 1675, l'abbé Michel Vander Smissen, nomma curé LAMBERT MILESEN (*R. N.*, 6713, fol. 425), qui reçut ses lettres d'institution de l'archidiacre Lambert de Liverlo le 24 août suivant (*Ibid.*, fol. 427).

En 1681, GUILLAUME MILESEN reçut sa nomination de Rome, *provisus via romana, anno 1681* (*V.*, n° 18, fol. 72). Il était encore en fonctions en 1701.

#### BÉNÉFICES.

Il y avait dans l'église d'Aelst deux autels, l'un à droite du chœur sous l'invocation de la Sainte Vierge, l'autre à gauche sous l'invocation des saintes Agathe et Barbe ; l'un et l'autre étaient à la collation du curé (*V.*, n° 9, fol. 2).

Pour ces autels nous avons trouvé les recteurs suivants :

#### AUTEL NOTRE-DAME (2).

HENRI DOMMANS, étudiant à Louvain, se fait remplacer par Henri Weers, prêtre séculier, en 1477 et en 1478 (*I.*, n° 1, fol. 1 et n° 2, fol. 3).

PAUL MANS, de 1499 à 1505 (*I.*, n° 5, fol. 1 ; n° 6, fol. 1 et n° 8, fol. 1).

Pendant cette dernière année, Godefroid de Blisia, prêtre religieux, dessert l'autel (*I.*, n° 8, fol. 26).

(1) Henri Vander Boenten écrivit le registre n° 6769 (archives de Hasselt). *Register der thienden van Aelst*, 1656.

(2) Le recteur était tenu à dire une messe chaque semaine.

LAMBERT NEPOTIS, étudiant à Louvain en 1532 et 1541 (*I.*, n° 16, fol. 1 et n° 19, fol. 1).

En 1559, il cède la place à FRANÇOIS HUVENERS (*I.*, n° 34, fol. 128).

En 1573, François Huveners, recteur de l'autel, demande à se faire remplacer par un prêtre séculier (*I.*, n° 47, fol. 27).

En 1576, JEAN ZURINX lui succède (*I.*, n° 48, fol. 114) et est remplacé à son tour en 1577 par GUILLAUME DE BREEZIP (*I.*, n° 50, fol. 115). Celui-ci est encore en fonctions en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 1).

JEAN LINTERMANS, en 1613 (*V.*, n° 1, fol. 202), dessert l'autel encore en 1626 (*I.*, n° 79, fol. 1). La visite archidiaconale de 1624 lui donne le titre de chanoine de Saint-Jean à Liège (*V.*, n° 2, fol. 109).

En 1655, le doyen de Sainte-Croix à Liège est possesseur du bénéfice (*V.*, n° 9, fol. 12 v°).

Les visites archidiaconales citent encore NICOLAS ALLARD en 1680, D. PACQUOT, chanoine de Saint-Martin en 1701 et N. CREHIER, « *provisus via romana* » en 1712 (*V.*, n° 15, fol. 16; n° 18, fol. 73 et n° 25, fol. 26).

JEAN MORREN était prêtre et chapelain à Aelst en 1778 (1).

#### AUTEL DES SAINTES AGATHE ET BARBE (2).

JOSSE HALPONT, absent, remplacé par le curé en 1478 (*I.*, n° 2, fol. 3).

JEAN PYLL, de 1501 à 1505. Godefroid de Blisia, religieux, le remplace en 1505 (*I.*, n° 6, fol. 1 et n° 8, fol. 1).

JACQUES DE BRA (ou de Graaz), de 1521 à 1526 (*I.*, n° 9, fol. 1 et n° 14, fol. 1).

(1) *Registre des suppliques*, n° 6707 (Archives de Hasselt), fol. 251.

(2) Le recteur était tenu à une messe mensuelle.

ROBIN MAES, de 1532 à 1535 (*I.*, n° 16, fol. 1 et n° 17, fol. 1).

ROBIN PUELINX, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond et curé de Schuehoven, meurt en 1543 et est remplacé le 9 août par ARNOUL SCHELLENS, appelé aussi ARNOUL DE STAPEL (*R. N.*, 6708, fol. 400 et *I.*, n° 20, fol. 128).

En 1552, ce dernier cède la place à JEAN GIBELS, qui résigne, la même année, en faveur de MARTIN GIBELS (*I.*, n° 27, f°s 121 et 128).

Celui-ci démissionne en 1558 et est remplacé par GRÉGOIRE DE QUERCU, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond (*I.*, n° 33, fol. 117).

En 1573 (1), JACQUES GOSWIN GOESSENS, « *Ech-tensis clericus Trajectensis*, » lui succède (*I.*, n° 47, fol. 109).

PIERRE DE LYNTRIS fait place en 1586 à JEAN KYMPS qui, la même année, résigne en faveur de JEAN DE LANTREMEER (*I.*, n° 60, fol. 116 et 126).

Le registre de l'archidiacre contient en 1587 l'institution d'ANTOINE DE CHERATTE à la place du précédent, puis en 1588 l'institution de GILLES, « *filis de Jacques de Rocourt*, » comme successeur de HUBERT WYNROX qui avait permuté avec Antoine de Cheratte (*I.*, n° 61, fol. 120 et n° 62, fol. 117).

En 1607, HUBERT POLLAERS était recteur (*I.*, n° 71, fol. 142); il possède encore le bénéfice en 1655 (*V.*, n° 9, fol. 12 v°) (2).

Les visites archidiaconales de 1686 et 1702 nomment comme recteur MICHAEL ROSSIUS, « *habitans Leodii ultra Mosam* » (*V.*, n° 15, fol. 16 et n° 18, fol. 75 v°).

(1) Le *R. A.* de 1577 contient la même institution.

(2) Cependant la *V. A.* de 1613 porte : « *Rector est quidam Leo-diensis nomine Rocourt* » et la *V. A.* de 1624 nomme comme recteur un certain PIERRE PETERS (*V.*, n° 1, fol. 202 et n° 2, fol. 111).



III.

BERBROECK

[BERBRUC (1308), BEERBROECK (1542), BEERBROCH (1558),  
BAERBROECK (1622), BERBROUCQ (1657),  
BEEREBROECK (vers 1700), BERBROUCK (1733)].

L'église de Berbroeck, placée sous le vocable de la Sainte Vierge, est une église filiale de Donck. Elle faisait partie de l'archidiaconé du Brabant et du concile de Léau.

En 1559, lors du démembrement du diocèse de Liège, Berbroeck fut provisoirement réuni au concile de Hozémont, jusqu'à ce que le 16 décembre 1654 on érigea le concile de Hougaerde (*I.*, n° 185, fol. 11).

Berbroeck comptait cent communians en 1679 et cent cinquante en 1685 (*V.*, n° 41, fol. 86 v° et 124).

La paroisse de Berbroeck fut démembrée de celle de Donck le 22 novembre 1308. A cette date, Adam, curé de Donck, pria l'évêque de Liège, Thibaut de Bar, et l'archidiacre Gunchon de Spaenhem, de ratifier le démembrement qu'il avait effectué avec le consentement de l'abbé de Saint-Trond, Adam d'Ordange. Le curé de l'église mère s'était réservé la grande et la petite dîme ainsi que les anniversaires; en outre, les mambours de l'église de Berbroeck devaient payer annuellement 30 sous tournois noirs au curé de Donck et 10 sous au sacristain de Donck. Quant au nouveau curé, les paroissiens lui créeraient un revenu de 15 livres tournois noirs par an; il jouirait de toutes les offrandes, sauf de quelques-unes, appelées *apoert*, qui reviendraient à la fabrique d'église. Le droit de collation appartiendrait toujours à l'abbé de Saint-Trond (1).

Cet acte fut confirmé par l'évêque Thibaut le 6 mai

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 429.

1309 (1) et par l'archidiacre G. de Spaenhem le 11 octobre suivant (2).

### CURÉS.

1513. ARNOUL DE CASTRO (3). Il est probable que ce curé est resté en fonctions jusque vers 1542. A cette époque l'église de Berbroeck était vacante « *per mortem* » *seu liberam resignationem quondam domini Arnoldi.* » Le curé de Donck, Jacques Dubuisson, qui était en même temps chanoine et écolâtre de Saint-Lambert, voulut à cette occasion s'arroger le droit de nommer le curé de Berbroeck. Déjà deux candidats, l'un présenté par le curé de Donck, l'autre par l'abbé de Saint-Trond se trouvaient en présence. L'affaire fut portée devant l'archidiacre du Brabant. Ayant pris connaissance de la charte d'érection de la paroisse de Berbroeck, le curé de Donck reconnut qu'il avait tort et qu'au seul abbé de Saint-Trond revenait le patronat de la dite église. En conséquence, il fit la paix avec l'abbé, le 16 septembre 1542 (4).

1562. ARNOUL TSROYEN (5). Il est encore cité en 1578 (*I.*, n° 175, fol. 38).

A cette dernière date l'église était desservie provisoirement par JEAN HOLLANDERS qui devint curé et qui mourut en 1579. Le 16 novembre de cette année l'archidiacre délivra les lettres d'institution pour MICHEL BOESMANS (*I.*, n° 178, fol. 59).

En avril 1610, les examinateurs synodaux admirent

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 434.

(2) *Cartulaire D* (Bibliothèque de l'Université de Liège, n° 266 (ancien 27), fol. 65 v°).

(3) *Registre des archidiacres*, 1513, aux archives de l'archevêché de Malines. Il est encore mentionné en 1514 dans un *Registrum computum decanaliū Lovaniensis, Leeuwensis et Geldoniensis*, pro annis 1514, 1556 et 1558 (archives de l'archevêché de Malines).

(4) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 574.

(5) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572 (archives de l'archevêché de Malines).

à la cure de Berbroeck JACQUES HERBOTS (1), qui mourut le 21 avril 1622. Son successeur DENIS PALUDANUS, vicaire à Peer depuis une année, fut nommé le 27 avril suivant (2) (*R. N.*, 6709, fol. 64 et *I.*, n° 180, fol. 69).

Le 5 février 1636, l'abbé conféra la cure à HENRI BELLEN, en remplacement de GEORGES GHEENS (3) décédé (*R. N.*, 6711, fol. 60).

Henri Bellen mourut vers 1640. Le 6 janvier 1643, les paroissiens se réunirent à l'église et là, en présence des échevins de Stevoort (4), ils se déclaraient très satisfaits de la conduite de François Cornelius, qui depuis quatre ans avait administré la paroisse ; aussi seraient-ils heureux de l'avoir comme curé. L'archidiacre de Brabant leur fit savoir, le 23 janvier suivant, que quoique la cure fût vacante depuis plus de deux ans, il n'userait pas de son droit et qu'il permettrait à l'abbé de Saint-Trond de faire une présentation (*R. N.*, 6713, fol. 151 et 152).

L'abbé se rendit au désir des paroissiens et nomma FRANÇOIS CORNELIUS, le 25 novembre 1643 (*R. N.*, 6711, fol. 148).

Celui-ci résigna ses fonctions en 1657 et fut remplacé le 27 avril par LOUIS MEIR (*R. N.*, 6712, fol. 170 et *I.*, n° 185, fol. 47 v°). Ce curé reçut deux fois la visite de l'archidiacre, le 3 juin 1661 et le 20 juin 1663 (*V.*, n° 40, fol. 5 et 40).

A la mort de Louis Meir l'abbé nomma, le 18 avril 1670, MICHEL EXELMANS (*R. N.*, 6713, fol. 117 et *I.*, n° 186, fol. 36 v°). Le nouveau curé fut installé le 20 avril par C. Loyens, curé de Halle et doyen du concile de Hougaerde, assisté de H. Wendelen, curé de Donck et

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1, fol. 132).

(2) Il fut admis au concours le 19 mars (*Ibidem*, fol. 234).

(3) Georges Gheens avait été curé depuis le 13 août 1631 (*Ibidem*, fol. 295).

(4) Les échevins de Stevoort étaient en même temps échevins à Berbroeck.



de Pierre Vackens, écoutête de Berbroeck, comme témoins (*R. N.*, 6713, fol. 238).

Michel Exelmans renonça à la cure de Berbroeck le 5 juin 1673, pour aller occuper celle de Neerpelt; il fut remplacé le 15 juin par LÉONARD THOURS, installé le 18 juin (*R. N.*, 6713, fol. 244 et *I.*, n° 186, fol. 56 v°).

Celui-ci mourut en 1676 et l'abbé, par acte daté de Liège le 14 octobre, nomma à sa place JEAN STAPPAERTS (*R. N.*, 6713, fol. 452 et *I.*, n° 186, fol. 86 v°).

Le 9 octobre 1679 et le 18 août 1685, l'église fut visitée par l'archidiacre du Brabant (*V.*, n° 41, fol. 86 v° et 124).

Jean Stappaerts permuta le 8 décembre 1695 avec CHRÉTIEN GHYSENS, recteur de l'autel Notre-Dame, première fondation, dans l'église de Stevoort. La permutation faite en présence d'Erasmus Vanden Broeck, curé de Kermpt, fut ratifiée par l'abbé le 12 décembre (*R. N.*, 6714, fol. 190).

L'année suivante, Chrétien Ghysens résigna ses fonctions et fut remplacé par JEAN KIMPS le 5 juin 1696 (*R. N.*, 6714, fol. 194 et *I.*, n° 186, fol. 199 v°).

A la mort de celui-ci, l'abbé nomma, le 14 décembre 1733, THOMAS JADOULLE. Les lettres d'institution délivrées par Lambert de Stockem, archidiacre du Brabant, sont datées du 16 décembre suivant (*R. N.*, 6715, fol. 337).

Enfin par acte daté de Vlierbeek le 1<sup>er</sup> février 1762, l'abbé conféra la cure, vacante par la mort de Thomas Jadoulle, à LAMBERT L'ABBEYE, prêtre du diocèse de Liège (*R. N.*, 6715, feuille détachée et *I.*, n° 188, fol. 57) (1).

Celui-ci mourut le 19 avril 1777 et le 2 mai l'archidiacre confia la paroisse à ARNOLD-PIERRE GROVEN, bachelier en théologie (*I.*, n° 189, fol. 18).

(1) Cette feuille détachée renseigne la nomination comme copiée d'un autre registre, fol. 114. C'est probablement la perte de ce volume qui nous condamne à ignorer en grande partie les collations du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## AUTELS.

Il y avait au XVI<sup>e</sup> siècle deux autels dans l'église de Berbroeck, l'un dédié à saint Josse et sainte Catherine, l'autre à sainte Catherine et saint Sébastien.

a) Autel de saint Josse. LOUIS VRANC était recteur de ce bénéfice en 1514, JÉRÔME GROVEN en 1562 (1) et GEORGES CROELS en 1575 (*I.*, n° 175, fol. 5). Le 12 mai 1601 l'archidiacre conféra le bénéfice, *jure devoluto*, à PIERRE MASSIN, fils de Louis Massin, échevin de Liège (*I.*, n° 177, fol. 47).

b) Autel de sainte Catherine. JEAN-ANTOINE HELBRECHTS est cité comme recteur en 1562 (2) et GILLES QUINTINI en 1575 (*I.*, n° 175, fol. 5). Celui-ci démissionna en 1576 et fut remplacé le 22 avril par MATHIEU VRANCKEN encore en fonctions en 1579 (*I.*, n° 175, fol. 23 v° et 52).

Le 6 mars 1615 ces deux bénéfices furent unis à la charge pastorale (*I.*, n° 178, fol. 105).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le rapport de l'archidiacre mentionne encore les deux autels : l'un du côté de l'Evangile, en l'honneur de la Sainte Vierge où l'on disait une messe chaque samedi ; l'autre du côté de l'Epître, dédié à sainte Anne ; on n'y disait la messe qu'une fois par an. Ces autels n'étaient pas dotés (*V.*, n° 40, fol. 5 et *V.*, n° 41, fol. 86 v°).

## IV.

### BEVINGEN

[BEVINGES (1108), BEVINCHGIS (1208), BEVINGEN (1254), BEVINGHEN (1518), BEVYNGHEN (1558)].

L'église de Bevingen, consacrée en l'honneur de saint Lambert, dépendait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

La chronique de l'abbaye (3) rapporte que l'abbé

(1) *Computus decanales*, 1514 et 1562, archevêché de Malines.

(2) *Ibidem*, 1562.

(3) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

Adélarde II (1055-1082) construisit ou restaura l'église de Bevingen. Cependant elle n'est plus mentionnée dans les documents pontificaux du XII<sup>e</sup> siècle (1). C'est qu'elle n'était pas église paroissiale, mais dépendait alors de Notre-Dame de Saint-Trond (2).

Au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1208, deux hommes de l'endroit, Arnoul et Salutaris, vinrent trouver l'abbé Chrétien et lui demandèrent la permission d'avoir un prêtre qui assurât le service religieux dans leur église « *in qua etiam hactenus minus plene* » *celebrabatur.* » L'abbé accéda volontiers à leur désir et leur permit pour vingt-neuf ans de désigner définitivement ou d'année en année un prêtre pour l'entretien duquel ils soigneraient (3). C'est vraisemblablement là l'origine de la paroisse.

En 1701, il y avait à Bevingen, quatre-vingts communians. Il y avait eu une diminution assez notable, car, en 1650, la visite archidiaconale indiquait cent vingt communians (V., n<sup>o</sup> 8, fol. 8 et n<sup>o</sup> 18, fol. 10 v<sup>o</sup>).

#### CURÉS.

Les premiers curés nous sont renseignés par l'abbé Guillaume de Ryckel, dans son *Manuale* (4); ce sont : REYNERUS, JOHANNES (en fonctions en 1264 (5), FRANCO, REYNERUS et JOHANNES.

Ces prêtres ont administré la paroisse de 1253 à 1271 (6).

(1) Nous nous sommes demandés si *Bevinges* de la chronique de Rodolphe n'était pas une mauvaise lecture pour *Bovinges* = *Buvingen*. Cependant le chroniqueur Foullon († 1679) qui a eu entre les mains les plus anciens documents a lu aussi *Bevinghes* et il indique qu'il reproduit exactement le texte de Rodolphe.

(2) Voir ci-dessus, p. 6.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 161.

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(5) *Ibidem*, p. 55.

(6) Tout le manuscrit de Guillaume fut composé entre les années 1253 et 1271 (PIRENNE, *op. cit.*, Introduction, p. xxxi).

En 1477, HENRI WEERS, recteur de l'église paroissiale de Bevingen, demande à desservir pendant cette année les autels de Notre-Dame à Bevingen, de Notre-Dame à Brusthem et de Saint-Georges à Meveren (*I.*, n° 1, fol. 14).

En 1499, le même curé demande un coadjuteur (*I.*, n° 5, fol. 22). De fait, le 5 novembre 1505, l'archidiacre permet à Gautier Flessers, prêtre religieux, de desservir l'église de Bevingen (*I.*, n° 8, fol. 25).

GUILLAUME SMEETS, curé de Bevingen, résigna ses fonctions en 1539 et fut remplacé par GUILLAUME WYNNEN (*I.*, n° 18, fol. 114). Celui-ci demanda en 1554 à pouvoir se faire assister par Guillaume Wynnén, junior (*I.*, n° 29, fol. 27).

Il eut comme successeur en 1557 GILLES DE FOSSIS (*I.*, n° 32, fol. 112),

Celui-ci étant mort en 1561 fut remplacé par ARNOUL VRIESEN (*I.*, n° 36, fol. 120).

En 1582, JEAN ROESEN recueillit la succession du précédent (*I.*, n° 55, fol. 112).

A la fin du siècle, en 1592, l'église se trouvait de nouveau sans recteur ; elle fut administrée temporairement par Christophe Schuven (*I.*, n° 64, fol. 69).

PIERRE VAN DER MAESEN était curé en 1593 (*I.*, n° 66, fol. 3). Il résigna ses fonctions le 23 avril 1604 et fut remplacé en 1604 par GAUTIER PEETERS de Saint-Trond (1). L'acte de nomination fut délivré à Nieuwenhoven en présence de Guillaume de Gorcum, pléban et chanoine de Notre-Dame et de Jean Putseys, écoutête à Saint-Trond (*R. N.*, 6709, fol. 26). Le même curé est mentionné dans la visite archidiaconale de 1624 (*V.*, n° 2, fol. 69).

Le 1<sup>er</sup> août 1626, à la mort de Gautier Peeters, l'abbé nomma ENGELBERT ANDREAE (*R. N.*, 6709, fol. 69).

(1) Gautier Peeters fut admis au concours diocésain le 14 mai 1604, *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 98.



Celui-ci mourut le 12 mai 1656. C'était un mois pontifical ; mais l'abbé espérant que personne ne s'adresserait à Rome pour obtenir une cure de peu de revenus, la conféra à LAMBERT LOOSEN, maître ès arts (*R. N.*, 6712, fol. 154).

A la mort de celui-ci, l'abbé nomma, le 6 février 1666, JOSSE HAUGEN ; l'archidiacre Bertrand de la Haxhe délivra les lettres d'institution le 25 février suivant (*R. N.*, 6712, fol. 378).

Josse Haugen mourut l'année suivante. Il eut comme successeur DENIS CARTUYVELS, nommé le 29 décembre 1667 (*R. N.*, 6713, fol. 53).

Ce curé s'occupa de l'enseignement de la jeunesse. L'abbé Michel Vander Smissen, par acte daté de Liège le 10 février 1677, lui permit d'ouvrir une école (*R. N.*, 6713, fol. 469). Déjà auparavant, le 29 novembre 1675, il avait déclaré que Denis Cartuyvels, fils de Georges et de Catherine Schepers, méritait par la probité de sa vie et par ses capacités d'être promu à un poste plus élevé (*R. N.*, 6713, fol. 435). Le curé de Bevingen dut cependant attendre ; ce n'est que le 11 novembre 1682 qu'il put échanger sa cure de Bevingen contre celle de Mielen-sur-Aelst. Son successeur GUILLAUME BORMANS fut nommé le 9 mai 1683 (*R. N.*, 6714, fol. 87).

Celui-ci obtint vers 1688 du baron de Looz, chanoine de Saint-Lambert, la cure de Velm ; mais il eut comme compétiteur un certain Daemen, qui prétendait être nommé par l'université de Louvain. Pendant deux ans, il fut molesté « *met allerlei Lovensche brieven.* » Enfin Daemen mourut ; Guillaume Bormans résigna sa cure le 19 juin 1690 et devint curé de Velm ; il eut comme successeur à Bevingen CORNEILLE CREMERS, qui reçut ses lettres de nomination le 18 novembre 1690 (*R. N.*, 6714, fol. 146 et *I.*, n° 118, fol. 75).

Trois ans après, Corneille Cremers démissionna et céda la place à FRANÇOIS MANNAERS, clerc du diocèse de Malines (*R. N.*, 6714, fol. 157).



Celui-ci résigna également en 1696. L'abbé nomma JEAN VAN DEN INDE qui ne prit pas même possession de sa cure ; le 23 août suivant, la paroisse fut confiée à BARTHÉLEMI CONINX (*R. N.*, 6714, fol. 196).

Au commencement du siècle suivant, l'abbé négligea de faire une nouvelle nomination et CONRAD SNEEUWAERTS qui gouvernait la paroisse en 1712 fut institué par l'archidiacre, *jure devoluto* (*V.*, n° 25, fol. 5).

J.-K. VAN KIELDONCK était curé en 1794 (*I.*, n° 120, fol. 172).

#### AUTEL.

A droite du chœur se trouvait un autel consacré à la Sainte Vierge ; le recteur était tenu à y dire une messe tous les quinze jours.

Dans ces fonctions THOMAS VAN SCHOER eut comme successeur, le 14 avril 1518, JACQUES DE BYEST, maître ès arts, prêtre du diocèse de Tournai (*R. N.*, 6708, fol. 224).

Celui-ci céda en 1526 la place à MATHIEU FIRELYNS, *alias* THIRION, recteur de l'autel Notre-Dame en l'église d'Esschene (*I.*, n° 14, fol. 134).

GUILLAUME COELMONT succéda à ce dernier en 1572 (*I.*, n° 46, fol. 307), puis JEAN COELMONT en 1577 (*I.*, n° 50, fol. 122) et LÉONARD COELMONT en 1578 (*I.*, n° 51, fol. 121).

A la mort de Léonard Coelmont, l'abbé nomma, le 23 février 1622, GÉRARD CILLIS, chanoine de Notre-Dame et qui devint en 1624 recteur du séminaire de Saint-Trond (*R. N.*, 6709, fol. 64).

Une visite archidiaconale de 1624 l'appelle Gérard Cillens (*V.*, n° 2, fol. 69 v°).

Gérard Cillis résigna en 1637 en faveur de HENRI ROELANTS, clerc et instituteur au séminaire (*R. N.*, 6711, fol. 79).

Devenu prêtre, Henri Roelants démissionna ; il fut

remplacé le 9 juin 1642 par JEAN LIBLAN (*R. N.*, 6711, fol. 126).

A la mort de ce dernier le bénéfice fut conféré le 15 décembre 1646 à JEAN BINCUM (*R. N.*, 6711, fol. 191), puis le 8 octobre 1647 à ETIENNE SARESTA, qui résigna le 17 novembre 1648 (*R. N.*, 6711, fol. 203 et 230).

Celui-ci fut probablement remplacé par HUBERT GOVAERTS, clerc du diocèse de Liège et « *juris utriusque* » *licentiatus*. » A celui-ci succède le 18 février 1651 JEAN VAN DEN CREEFT, « *clericus Leodiensis et philosophiae alumnus* » (*R. N.*, 6712, fol. 16).

Ce dernier, devenu J. U. L., résigna le 31 décembre 1662 et eut comme successeur CORNEILLE BLOMMEN. Les lettres d'institution datées du 22 juin 1663, furent délivrées par le chapitre de Saint-Lambert, comme administrateur de l'archidiaconé de Hesbaye (*R. N.*, 6712, fol. 275).

ETIENNE NEUTINX, mort en 1669, fut remplacé le 10 décembre par HUBERT NICOLAI (*R. N.*, 6713, fol. 98).

A celui-ci succéda le 10 novembre 1673 HENRI MARTENS, installé le 29 décembre, « *per tactum quatuor cornuum altaris et ostensionem ornamentorum* » par le curé Denis Cartuyvels (*R. N.*, 6713, fol. 252).

Henri Martens, devenu aussi curé de Schurhoven, mourut en 1699. L'abbé nomma le 19 avril DANIEL VANDER HEYDEN (*R. N.*, 6714, fol. 224). Celui-ci était encore en fonctions en 1701 (*V.*, n° 18, fol. 11).

En 1712 l'autel n'était plus desservi (*V.*, n° 25, fol. 5).

\* \* \*

En 1645 les habitants de Bevingen et de Straeten demandèrent à construire une chapelle en l'honneur de Notre-Dame. A l'occasion de la procession du Saint Sacrement, le prêtre s'y arrêterait pendant le chant de l'oraison de la Sainte Vierge et de la bénédiction. L'abbé

Hubert accueillit leur demande en se réservant la collation de tous les bénéfices qu'on pourrait fonder dans cette chapelle (1).

## V.

### BORLOO

[BURLOU (1065), BURLO (1107), BURLOS (1108-1138),  
BORLO (1230), BORLOE (1558)].

L'église de Borloo était consacrée à saint Pierre. Elle relevait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond et avait rang d' « *ecclesia media*. »

La paroisse comptait cent cinquante communians en 1624 (V., n° 2, fol. 130), deux cents communians en 1650 (V., n° 8, fol. 33) et quatre-vingts communians ou vingt familles en 1701 (V., n° 18, fol. 65). Avant 1580 il n'y avait qu'un curé pour Borloo et Buvingen.

Depuis 1107 cette église est citée parmi les possessions de l'abbaye (2). A cette même époque elle était déjà église paroissiale.

### CURÉS.

Un des plus anciens curés de Borloo, dont nous connaissons le nom, est HERBORDIUS. Nous ignorons à quelle époque il a vécu ; il laissa à l'abbaye quinze verges de terre ; à partir de 1361 au moins, les moines de Saint-Trond rappelaient son souvenir chaque année au 18 octobre (3).

Viennent ensuite les curés qui administrèrent la paroisse de 1253 à 1271, et qui sont renseignés dans le *Manuale* de Guillaume de Ryckel (4).

Remarquons que l'abbé cite deux fois l'église de

(1) *Registre des suppliques*, n° 6710, fol. 201.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 29.

(3) Obituaire de l'abbaye (Bibliothèque de l'Université de Liège, n° 326 (ancien), fol. 99. « *XV kal. nov. Et dominus Herbordius presbiter (investiti de Borlo) p. q. h. 15 virgatas terre magnas.* »

(4) PIRENNE, *op. cit.*, pp. 71 et 72.

Borloo, au fol. 22 v<sup>o</sup> comme incorporée et au fol. 23 r<sup>o</sup> comme non incorporée à l'abbaye. Mais la ligne du fol. 22 v<sup>o</sup> a été ajoutée postérieurement. La liste des curés doit être arrêtée comme suit : HENRICUS COLONIENSIS (fol. 23 r<sup>o</sup>), puis THEODERICUS, HENRICUS et HERMANNUS.

Le premier était en même temps chanoine de Saint-Séverin à Cologne. Le 1<sup>er</sup> février 1249-1250, il donna en bail pour six ans à l'abbé toute la dîme et tous les droits attachés à la cure de Borloo (1). En échange,

(1) *Cartulaire A* (Hasselt, n<sup>o</sup> 6678<sup>5</sup>), fol. 242. Voici cette charte que Pior a négligé de publier :

« Wilhelmus, dei gracia, abbas Sancti Trudonis. Omnibus presentes  
» litteras visuris, cognoscere veritatem. Notum facimus universis quod  
» nos nomine nostro et ecclesie nostre recepimus ad firmam sive ad  
» pactum a dilecto et fideli nostro domino henrico canonico Sancti Seve-  
» rini in colonia, investito de borlo, omnem decimam, terram, redditus  
» et quicquid juris habet vel habere potest dictus h. ratione dicte ecclesie  
» de borlo, ad sex annos, tali conditione quos nos dicto h. mense sep-  
» tembri in festo beati lamberti X marcas colonienses et inter natale et  
» carnoprivium XXII capones nostris laboris et expensis apud coloniam  
» annis singulis persolvemus. Si vero ex defectu nostre solutionis expen-  
» sas ipsum facere contingeret, nos easdem ei refundere teneremur. Pre-  
» terea ipsum de una marca quam ratione ecclesie de borlo ecclesie  
» nostre in sancto trudone quolibet anno tenetur persolvere absolvemus.  
» Sacerdotem vero ydoneum per nostram voluntatem in dicta ecclesia  
» instituemus et ei pro sustentatione sua portionem congruam tenebimur  
» assignare. Procuracionem autem archidiaconi tempore synodali et obso-  
» nia congruo tempore persolvemus. Si vero dominus Papa vel aposto-  
» licae sedis legatus sive dominus leodiensis electus seu archidiaconus  
» vel quicumque alius quintam sive decimam seu procuracionem aut  
» quocumque nomine appellaretur cujuscumque generis exactionem a  
» nobis ratione dicte ecclesie extorqueret, predictus H. illam solvere  
» tenetur et nos de sua pecunia sive de decem marcis sibi debitis suo  
» nomine solveremus. Si vero transactis tribus annis nos eidem H. con-  
» ditiones predictas minus bene servaremus, quod absit, ipse extunc de  
» fructibus ecclesie sue se intromitteret et de ipsis secundum beneplaci-  
» tum suum ordinaret; si autem conditiones premissas eidem servare-  
» mus, ut speramus, ipse de dicta ecclesia infra sex annos non poterit  
» aliter ordinare. Preterea terram ad dictam ecclesiam pertinentem de  
» consensu ipsius ad sex annos dabimus ad colendum, ita quod illi qui  
» eam recipient ipsam tam diu remotis omnibus pacifice observabunt.  
» Super omnibus autem conditionibus istis observandis, dedimus ei



l'abbé devait lui payer chaque année 10 marcs et 22 chapons; de plus l'abbé devait établir et entretenir à Borloo un prêtre capable et payer les droits ordinaires du synode et de l'*obsonium*. Les contributions extraordinaires que le pape ou l'évêque pourraient réclamer restaient à la charge de Henri de Cologne.

A la suite de cet arrangement l'abbé de Saint-Trond confia successivement la paroisse de Borloo aux trois prêtres THEODERICUS, HENRICUS et HERMANNUS, dont il a écrit les noms au fol. 22 v°. Il fit aussi mesurer les terres appartenant à la cure; ce mesurage eut lieu en novembre 1532 et l'on trouva que le curé de Borloo possédait à cette époque vingt et un bonniers et sept verges, soit un revenu annuel de 42 1/2 muids de seigle (1).

Les habitants de Borloo y ajoutèrent quatre bonniers afin d'avoir chez eux, à Borloo, le baptême et un prêtre particulier (*ut habeant baptismum et proprium sacerdotem*). Peut-être l'église de Buvingen avait-elle jusque-là conservé seule les fonts baptismaux (2).

Henri de Cologne laissa encore à l'abbaye 10 sous de Louvain et six setiers de seigle; aussi son nom fut-il inscrit dans l'obituaire au 15 mars (3).

En 1477 la paroisse de Borloo avait comme curé HENRI VALGAET, remplacé dans ses fonctions par Jean Snyder (*I.*, n° 1, fol. 1 v°).

En 1478 l'église se trouvait vacante par suite de la mort du curé (*I.*, n° 2, fol. 4).

» fidejussores : Robinum dictum divitem, Robinum dictum probum,  
» Wilhelmum dictum camerarium, Lambertum dictum Scofel, cives  
» Sancti Trudonis. Acta sunt haec apud Sanctum Trudonem, testibus  
» G. priore, Gerardo, Wilhelmo, Jacobo, Henrico, Johanne monachis  
» Sancti Trudonis et coram predictis civibus. In cujus rei testimonium  
» presentes litteris nostro et predicti H. sigillis fecimus roborari. Datum  
» anno domini M. CC° XL° IX°. In vigilia purificationis beate Marie. »

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 280.

(2) *Ibidem*, p. 296.

(3) « *Idus Marcii : Et Henricus de Colonia quondam investitus de*  
» *Borlo, p. q. h. 10 sol. lov. et 6 vasa siliginis,* » fol. 26.

De 1499 à 1505 les livres archidiaconaux mentionnent JEAN MELIS (*I.*, n° 5, fol. 2 et n° 8, fol. 2), puis GÉRARD DE DORNE de 1521 à 1523 (*I.*, n° 9, fol. 2 et n° 11, fol. 2).

En 1524 RENIER WALTERI, recteur des églises de Borloo et de Buvingen, demande à desservir en outre un autel dans chacune de ces localités (*I.*, n° 11, fol. 20).

MARTIN OFFERMANS, chanoine et écolâtre de Liège, est cité comme curé depuis 1532 ; il se fait remplacer dans ses fonctions pastorales par Josse Piels, qui porte le titre de « *deservitor ecclesiae* » (*I.*, n° 16, fol. 19).

Le 17 janvier 1569 (*stilo leodiensi*), THÉODORE SPROELANTS, chanoine et chantre de Tongres, et recteur de l'autel de Sainte-Anne dans l'église de Flémalle, lui succéda par voie de permutation canonique. La présentation était faite par le prieur et le couvent de Saint-Trond, en remplacement de l'abbé que les soldats de Guillaume d'Orange avaient emmené captif en Hollande (*R. N.*, 6709, fol. 270).

Théodore Sproelants résigna en 1570 en faveur de MARTIN SPROELANTS, maître ès arts (*I.*, n° 45, fol. 122).

A la mort de ce dernier, en 1579, la paroisse de Buvingen fut séparée de celle de Borloo.

La cure de Borloo fut conférée à TILMAN BOESMANS, maître ès arts (*I.*, n° 52, fol. 118), puis en 1595 à FRÉDÉRIC SASSEN (*I.*, n° 66, fol. 213) (1).

Ce curé était doyen du concile de Saint-Trond et c'est en cette qualité qu'il fit en 1624 la visite archidiaconale des églises du concile ; il écrivit de sa main tout le registre relatant cette visite qui dura depuis le 22 juillet jusqu'au 22 septembre (2).

(1) Frédéric Sassen écrivit avec le curé de Buvingen le *Registrum decimarum de Borloo et Buvingen sub Huberto Germeyns*, a° 1618 (Hasselt, n° 6671). Ce même curé avait été élu doyen du concile de Saint-Trond. Comme tel il fut délégué par l'archidiacre pour faire la visite des églises en 1613 et en 1624.

(2) Voici l'itinéraire que suivit le curé dans cette visite : 22 juillet,

Il fut remplacé le 24 mai 1636 par GÉRARD CILLIS, maître ès arts, bachelier en théologie, chanoine de Notre-Dame et recteur du séminaire de Saint-Trond (1) (*R. N.*, 6711, fol. 69).

Gérard Cillis résigna sa cure le 3 avril 1642. L'abbé nomma à sa place RENIER ULENS (2). Toutefois l'archidiacre de Hesbaye, ayant taxé d'invalidité la nomination précédente, à cause de l'incompatibilité de la cure de Borloo avec un canonicat à Notre-Dame, avait nommé, *jure devoluto*, Léonard Hennin (3); celui-ci finit cependant par renoncer à son droit et c'est ainsi que Renier Ulens obtint ses lettres d'institution le 19 juin 1642 (*R. N.*, 6711, fol. 133, 137 et 138 et *I.*, n° 98, fol. 26).

PIERRE VAN LANGENACKER lui succéda le 29 mai 1670 (*R. N.*, 6713, fol. 120 et *I.*, n° 112, fol. 45 v°).

Celui-ci mourut au mois de janvier 1706 et eut comme successeur JEAN SCHEPERS (*R. N.*, 6715, fol. 28) (4).

Quand ce curé résigna ses fonctions, JOSEPH JAC-

Gingelom; 23, Niel; 25, Velm; 26, Kerkom; 28, Muysen, Buvingen; 30, Mielen-sur-Aelst, Bouchout; 1<sup>er</sup> août, Rosoux; 4, Montenaeken, Goyer, Hasselbrouck; 7, Fresin, Crenwick, Corthys; 9, Wezeren, Wals-Beets (le curé était absent), Houtain-l'Evêque; 10, Oleye, Lantremagne, Warremme; 12, Latinne, Braives, Tourinnes-la-Chaussée, Waleffes, Darion; 13, Geer, Blehen, Trognée; 14, Grandaxhe, Wals-Beets; 18, Staden, Halmael, Sainte-Catherine; 19, Bevingen, Zerckingen, Nieuwenhuizen, Saint-Gangulphe, Schurhoven; 20, Saint-Jean, Govelingen; 21, Melveren, Saint-Sépulchre; 26, Cosen, Wyer; 27, Ryckel, Zepperen, Ordingen; 28, Gorssum, Béguinage à Saint-Trond; 29, Brusthem et Notre-Dame à Saint-Trond (mais il ne fut pas reçu); 1<sup>er</sup> septembre, Aelst, Marlinne; 2, Roelenge, Bettencourt, Corswarem, Berloz; 17, Boëhle et Villeraux.

(1) La présentation était datée de Helchteren « *in arce nostra*. » Cillis fut admis au concours diocésain le 13 janvier 1637. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 359.

(2) Renier Ulens écrivit également un *Registrum decimarum* en 1653 (Hasselt, n° 6772).

(3) Léonard Hennin avait déjà été admis au concours le 17 avril 1642. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 392 v°.

(4) Jean Schepers prêta serment le 20 janvier (reg. n° 6715, fol. 1).



QUEMIN s'adressa à Rome et obtint la place. A la mort de ce dernier, en février 1735, l'abbé de Saint-Trond exerça de nouveau son droit de collation et conféra le 21 mai la cure à HENRI VANDEN BROUCK (*R. N.*, 6715, fol. 352).

Un nommé GERMEYS était curé de Borloo en 1794 (*I.*, n° 120, fol. 172).

#### AUTELS.

Il y avait anciennement dans l'église de Borloo deux autels. L'autel de la Sainte Vierge se trouvait en 1624 au milieu de la nef devant la balustrade du chœur. Quelques années plus tard, il fut déplacé et la visite archidiaconale de 1650 le renseigne comme situé à gauche du chœur. L'autre, érigé dans la nef latérale du côté de l'Evangile, était dédié à sainte Anne : à celui-ci était fondée une messe hebdomadaire ; primitivement le recteur de l'autel de la Sainte Vierge était également tenu à pareille charge ; mais en 1712 il ne disait plus qu'une messe toutes les quinzaines (*V.*, n° 2, fol. 133 v° ; n° 8, fol. 33 et n° 25, fol. 24).

Comme recteurs de l'autel Notre-Dame nous avons trouvé en 1477 ADAM LAMBRECHTS se faisant remplacer par Jean de Mera (*I.*, n° 1, fol. 1 v°), puis à partir de 1544 JEAN DE LOON *alias* GODEGAFF (*I.*, n° 21, fol. 24). A la mort de celui-ci, en 1558, fut nommé RENIER ULENS (*I.*, n° 33, fol. 106), encore cité en 1592. Cependant depuis longtemps l'autel n'était plus desservi (*I.*, n° 64, fol. 68). LAMBERT CHARLEY fut nommé le 1<sup>er</sup> mai 1597 (*I.*, n° 65, fol. 23).

Les registres archidiaconaux mentionnent en 1597 JEAN fils de PIERRE DE CHAINE (*I.*, n° 68, fol. 93) et en 1606 PIERRE CHAINE (*I.*, n° 71, fol. 2), encore en fonctions en 1624 (*V.*, n° 2, fol. 133 v°).

En 1650 l'autel était desservi par ADAM POELMANS, curé de Goyer (*V.*, n° 8, fol. 34 v°). Celui-ci démissionna le 24 mai 1672 en faveur de GUILLAUME



POELMANS (*I.*, n° 113, fol. 44); enfin en 1712 le curé se chargeait d'exonérer la fondation (*V.*, n° 25, fol. 24).

L'autel de sainte Anne avait comme desservants en 1544 également JEAN DE LOON (*I.*, n° 21, fol. 24), et en 1558 RENIER ULENS (*I.*, n° 33, fol. 106).

La visite archidiaconale de 1624, faite du reste par le curé même de Borloo, nous apprend que la messe hebdomadaire qu'on disait à cet autel n'était pas un bénéfice, mais simplement un office à charge du curé de l'endroit. C'est dans ce sens que les visites archidiaconales de 1686 et 1701 renseignent l'autel comme incorporé au pastoralat (*V.*, n° 2, fol. 133 v°; n° 8, fol. 33 et n° 25, fol. 24).

## VI.

### BUVINGEN

[BOVINGEN (927 à 964), BOVINGES (1108-1138),  
BUVINGIS (1139), BOUVINGHEN (1550), BUEVINGHEN (1558),  
BUVINGHEN (1606)].

Buvingen était une « *ecclesia media* » dédiée à saint Trudon. Comme Borloo, dont elle fut séparée en 1579, elle ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

La paroisse comptait nonante communicants en 1650. Ce chiffre avait diminué au commencement du siècle suivant. Les visites archidiaconales ne renseignent plus que quarante-cinq communicants avec huit ou neuf familles en 1701 et treize familles en 1712 (*V.*, n° 8, fol. 32; n° 18, fol. 63 et n° 25, fol. 23).

### CURÉS.

Comme recteurs de la chapelle de saint Trudon avant la séparation de 1579, nous avons trouvé en 1532 JEAN BEX ou BEGGHEN, desservant de l'église de Kerkom (*I.*, n° 16, fol. 19), en 1544 WALTERUS ZETTEA

(*I.*, n° 21, fol. 34) et en 1554 DENIS BOESHAERT. Celui-ci figure comme tel jusqu'en 1575 (*I.*, n° 29, fol. 27). Cependant en 1572 PIERRE ULENS desservait l'autel de saint Trudon (*I.*, n° 46, fol. 26).

A la mort de Martin Sproelants, curé de Borloo et de Buvingen, en 1579, les deux villages furent séparés l'un de l'autre.

Malgré ce démembrement, l'église de Buvingen ne fut jamais considérée comme une église filiale de Borloo ; c'est que l'une était aussi ancienne que l'autre. Toutes deux sont citées en effet dans un diplôme de 1139 (1) ; bien plus, le premier continuateur de la chronique de Rodolphe (1108-1138) ne mentionne que l'église de Buvingen : « *ecclesia de Bovinges et villa de » Burlos* (2). » Rien n'empêche de croire qu'elles ont été indépendantes l'une de l'autre avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Si elles étaient réunies du temps de Guillaume de Ryckel, il y avait cependant un prêtre EGIDIUS attaché spécialement à l'église de Buvingen (3) et un texte de l'abbé Guillaume permettrait même de croire que Buvingen seule avait à cette époque des fonts baptismaux (4). Les pouillés de 1477 (5) et de 1558 (6) portent : « *Buvingen et Borlo, ecclesia.* »

Il n'y avait donc pas de raison pour attribuer à l'une une supériorité quelconque sur l'autre.

Le premier curé de Buvingen, après le démembrement, fut EGIDE WATTEY, bachelier en théologie. Il ne resta qu'une année en fonctions et céda la place en 1580 à EUSTACHE LIBENS (*I.*, n° 52, fol. 119). Ce curé ayant été cité devant la cour féodale de l'abbé, obtint une *inhibition* de l'official, lui défendant de se pré-

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 49. L'auteur s'est trompé en identifiant *Buvingis* avec Bevingen.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 237.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(4) *Ibidem*, p. 296.

(5) *I.*, n° 1, fol. 1 v°.

(6) *Analectes*, etc., t. II, p. 447.

senter devant le tribunal. Mais l'abbé, armé du privilège que l'empereur Charles IV avait octroyé à l'abbaye le 16 août 1349 (1), somma le 23 janvier 1606 le curé de retirer cette inhibition (2).

Eustache Libens mourut en décembre 1611. L'abbé Remi Watzon nomma alors son chapelain GUILLAUME PRINCEN (*R. N.*, 6709, fol. 40).

Celui-ci permuta le 8 février 1620 avec LIBERT DIONISII, curé de Meveren (*R. N.*, 6709, fol. 58 et *V.*, n° 2, fol. 14).

Ce fut encore par voie de permutation canonique que LAMBERT VRISSEN, « *matricularius* » de l'église paroissiale de Houtain-l'Evêque, obtint la cure de Buvingen le 24 novembre 1637 (*R. N.*, 6711, fol. 80).

A la mort de Lambert Vrisen, l'abbé nomma, le 8 avril 1641, PIERRE TUTELERS, maître ès arts et bachelier en théologie (3) (*R. N.*, 6711, fol. 117).

Celui-ci mourut en octobre 1650 et fut remplacé le 23 mars 1651 par LÉONARD HENNIN, bachelier en théologie, jadis chanoine de Notre-Dame et curé de Saint-Nicolas à Zerckingen (*R. N.*, 6712, fol. 19).

La cure devint de nouveau vacante en juin 1675 par la mort de Léonard Hennin. Elle fut alors confiée le 9 juillet à HUBERT VAN DER BORCHT, maître ès arts et bachelier en théologie. L'archidiacre Lambert de Liverlo donna les lettres d'institution le 15 juillet et l'installation du nouveau curé fut faite le 16 juillet par J. Van der Borcht, pléban de Saint-Trond, assisté comme témoins de Pierre Cartuyvels, curé de Saint-Martin, Henri Aerts, prêtre, et Nicolas de Hennin (*R. N.*, 6713, fol. 371-375 et *I.*, n° 114, fol. 51).

A la mort de Hubert Van der Borcht, au mois de mars 1709, l'abbé présenta pour la cure de Buvingen,

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 507.

(2) Reg. n° 6709, fol. 200 (archives de Hasselt).

(3) Il fut admis au concours diocésain le 9 avril, *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 390.

LAMBERT-HENRI JAUPEN, diacre du diocèse de Liège, à condition que celui-ci obtînt du Saint-Siège la dispense pour le défaut d'âge. Or Rome refusa d'abord de dispenser ; le 1<sup>er</sup> août Henri Jaupen renonça à sa cure et fut nommé le lendemain recteur d'un autel dans l'église de Neerpelt. L'abbé nomma alors à la cure de Buvingen Jean Coelmont, puis deux jours après, le 4 août, Jean Baten. Mais le 10 août Henri Jaupen reçut la dispense désirée, et parvint ainsi à la place qu'il ambitionnait (*R. N.*, fol. 66, 73, 75, 76 et 79).

Lambert-Henri Jaupen mourut en 1723. Son successeur JEAN BORMANS fut nommé le 30 avril (*R. N.*, 6715, fol. 221) (1).

Celui-ci resta en fonctions jusqu'en 1738. Alors le 18 juillet l'abbé présenta GISBERT SNEEVAERTS. Cette présentation était adressée d'abord à l'archidiacre, puis remplacée par une autre au Souverain Pontife ; celle-ci fut encore modifiée par l'agent de l'abbaye à Rome, puis adressée en même temps au pape et à l'archidiacre (*R. N.*, 6715, fol. 375-380).

Un nommé DERWA était curé de Buvingen en 1794 (*I.*, n° 120, fol. 172).

#### AUTEL.

Il y avait à Buvingen un autel dédié à la Sainte Vierge ; déjà en 1554 il était desservi par le recteur de la chapelle même (*I.*, n° 29, fol. 27). En 1578 le curé avait conféré le bénéfice à LÉONARD COLMONT (*I.*, n° 65, fol. 88). La visite archidiaconale de 1613 remarque que ce bénéfice n'est qu'une simple fondation (*mera fundatio*) et en 1680 l'archidiacre constate qu'il est incorporé au pastorat (*V.*, n° 1, fol. 211 et n° 15, fol. 17 v°). Cependant en 1653 GÉRARD CILLENS est encore cité comme recteur (*I.*, n° 110, fol. 1 v°).

(1) Il prêta serment le 3 mai (reg. n° 6715, fol. 1).



VII.

DONCK.

[DUNGO (741), DUNGUS (741), DUNC (1107),  
DUNCH (avant 1108), DUONC (1223), DONCK (1244),  
DUNG et DUNGH (XIV<sup>e</sup> siècle)].

Il y a certes, dans tout le pays de Liège, peu d'églises rurales qui aient une histoire à la fois si ancienne et si bien connue que l'église de Donck.

C'est probablement le premier temple de cette localité que celui qui fut élevé un peu avant 741 par les soins de Robert, comte en Hesbaye. Cette église fut construite en l'honneur de la Sainte Vierge, de saint Pierre, saint Jean, saint Servais et de saint Lambert. Le comte Robert lui assigna comme dot les villages de Haelen, Schaffen, Velpen et Meerhout; puis la donna à l'église abbatiale de Saint-Trond (1).

Remarquons en passant qu'un demi-siècle ne s'était pas encore écoulé depuis la bienheureuse mort de saint Trudon et le glorieux martyre de saint Lambert et déjà l'église de Donck était là pour attester comment les contemporains, témoins de miracles innombrables, unissaient dans leur vénération les saints patrons de la Hesbaye et du diocèse de Liège.

L'église de Donck fut reconstruite par l'abbé Adé-lard II, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle (2).

Cette église s'élevait dans un endroit isolé, entourée de toutes parts d'une eau profonde; il n'était laissé qu'un seul accès et encore le travail de l'homme avait-il dû le disputer à la nature.

L'abbé Rodolphe construisit dans cette île, à côté de l'église, une demeure et un grenier et tout ce qui était nécessaire à une communauté religieuse; deux

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 1.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

moines y furent laissés pour vaquer au service divin et au culte de la Sainte Vierge (1).

A partir de ce moment, Donck fut comme un prieuré et un lieu de refuge pour l'abbaye de Saint-Trond. Lors des premières révolutions communales, l'abbé Guillaume s'y retira avec ses religieux à la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1256 (2). Quand en 1303 l'interdit pesait sur la ville de Saint-Trond, tous les prêtres et recteurs des églises paroissiales s'y réunirent (3) et vers 1323 tous les moines de l'abbaye y séjournèrent pendant près de quatorze mois (4).

Les diplômes de Pascal II (1107) et de Victor IV (1161) mentionnent parmi les possessions du monastère l'église de Donck dans les termes suivants : « *ecclesiam* » *Sancte Mariae in insula Dunc in cellam vobis vestrisque successoribus libere possidendam concedimus,* » *relata parochia ad locum ubi antiquitus fuisse manifestum est, ne in servorum Dei recessibus, popularibus occasio prebeatur ulla conventibus* (5). »

Il est évident que cette appellation « *ecclesia Sancte Mariae sita in insula Dunc in cella,* » ne désigne pas Kloosterdonck en Hollande, comme le pensait M. Piot (6), mais bien Donck. Comme nous venons de le voir, l'église était située dans une île (7) et à côté d'elle se trouvait une *cella* ou un prieuré (8). Le pape exige

(1) C'est peut-être là l'origine du culte spécial dont la Sainte Vierge fut honorée dans l'église de Donck, au point que sa statue y fut réputée miraculeuse (Stephanus SCHOUTENS, *Maria's Limburg*, p. 27).

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 204.

(3) *Ibidem*, p. 236.

(4) *Ibidem*, p. 254.

(5) PIOT, *op. cit.*, pp. 29 et 97.

(6) *Ibidem*, p. 31, n° 19.

(7) Dans un acte du 3 décembre 1608 le curé de Donck, Renier Waltheri, est encore appelé : « *pastor ecclesiae Beatae Mariae Virginis in insula de Doinck* » (reg. n° 6967, fol. 132 v°).

(8) Dans tous les diplômes du temps *cella* désigne un prieuré. Voir DUCANGE, *Glossarium*, in voce *cella*.

donc que l'on transfère la paroisse à l'endroit où anciennement elle s'était trouvée, et cela pour que le silence du cloître ne fût point troublé par le bruit des réunions populaires (1).

Nous ignorons si on a tenu compte du désir exprimé par le pontife ; il est vrai qu'à partir du siècle suivant, le prieuré, en tant que séjour régulier de quelques moines, a cessé d'exister ; vraisemblablement c'est ainsi que la difficulté aura été résolue et que l'église de l'ancien prieuré sera restée église paroissiale.

A la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, l'église, à moitié détruite, avait été profanée et servait de repaire aux brigands (2). L'abbé Léonard Betten (1586-1607) la fit reconstruire et la rétablit dans son état antérieur ; puis il la fit réconcilier et consacrer par l'évêque auxiliaire de Liège. Il restaura également la maison adossée à la tour où quelques religieux pouvaient demeurer en cas de nécessité, et qui de longue date s'appelait *clusa*, ermitage, *kluis*. En 1608 on accusa le curé de Donck d'avoir méconnu ces mérites de l'abbé de Saint-Trond ; il aurait même laissé entendre que le prélat avait fait enlever à son profit les pierres de l'ancien édifice. Assisté de Gilles Passarts, S. T. L., curé de Herck-la-Ville, le curé vint le 3 décembre à l'abbaye pour se disculper et pour affirmer les détails mentionnés ci-dessus (3).

Une visite archidiaconale de 1661 appelle l'église de Donck « *Ecclesia de Donck in aquis sub invocatione*  
» *beatae Mariae Virginis in qua ob inundationem*  
» *non fit officium nisi a festo Pentecostes usque ad ini-*  
» *tium hyemis.* » Aussi avait-on construit un « *sacellum*

(1) C'était une règle générale de ne pas admettre comme églises paroissiales les églises des monastères et des prieurés.

(2) Le registre de l'archidiacre en 1600 attribue la ruine de l'église aux inondations : « *Ecclesia corruit magna ex parte propter inundationes fere continuas* » (I., n° 177, fol. 36 v°).

(3) Reg. n° 6967, fol. 132 v°.



» *novum* (1) *dedicatum beatae Mariae Virgini et*  
» *sancto Trudoni* » (V., n° 40, fol. 5).

Une nouvelle église fut construite à la place de la chapelle vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (2).

L'église de Donck était principalement dédiée à la Sainte Vierge (3). Comme patrons secondaires on y vénérât saint Pierre, saint Lambert et saint Trudon (V., n° 40, fol. 51).

Elle ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye ; jusqu'en 1559 elle faisait partie du concile de Léau ; elle fut ensuite rattachée à celui de Hozémont. Depuis 1654, elle fit partie du nouveau concile de Hougaerde.

La paroisse comptait cent septante-sept communicants en 1670 (V., n° 40, fol. 51), cent en 1679 (V., n° 41, fol. 89) et cent cinquante-deux en 1685 (V., n° 41, fol. 124 v°).

#### CURÉS.

Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons comme curés JEAN, puis BRUNON. Lors de l'érection du prieuré, l'abbé Rodolphe prit soin de fixer leurs droits. Il laissa au curé Jean le tiers de toutes les dîmes, la dotation entière de l'église, trois bonniers de terre à Rothem près de Haelen, autant de prairies à Donck et la troisième partie de toutes les offrandes. Les donations que l'on ferait à l'église à partir de 1119, reviendraient à l'abbé, à moins que les donateurs n'en eussent disposé autrement. Si quelque personnage noble ou étranger était enterré à Donck, le curé chanterait la première messe et aurait toute l'offrande ; la messe

(1) La V. A. ajoute : « *In hieme Venerabile cum sacro oleo servantur ibi ; est locus nimis angustus pro parochianis.* »

(2) Une foule de suppliques adressées à l'abbé de Saint-Trond vers 1756 et 1760 mentionnent la « *nieuwe kerk* » Cf. G. SIMENON, *Suppliques adressées aux abbés de Saint-Trond*, pp. 246 et 247.

(3) Quand elle fut reconstruite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut consacrée uniquement à la Sainte Vierge (reg. n° 6967, fol. 132).



principale serait chantée par l'abbé ou par un moine et toute l'offrande leur reviendrait. Au curé incombait la charge ordinaire du *concilium*, *synodum* et *obsonium* (1).

Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse était administrée par WALTERUS DE VALEBEKE. D'après certaines indications, nous devrions lui assigner un pastoral de près de cinquante ans. En effet l'église de Donck fut incorporée à l'abbaye vers 1223 (2) par Conrad, évêque de Porto et légat du Saint-Siège. Cet acte fut confirmé le 25 décembre 1249 par Conrad, archevêque de Cologne (3), et le 27 décembre suivant par Henri III, élu de Liège (4). Toutefois cette décision ne devait être réalisée que lorsque l'église de Donck deviendrait vacante. Or en 1254 Guillaume de Ryckel inscrit encore cette église parmi celles qui ne sont pas incorporées et cette situation ne semble pas s'être modifiée pendant toute sa prélature (5). Walterus de Valebeke aurait donc été curé de Donck avant 1223 et ne serait mort qu'après 1272.

En 1308 ADAM était curé de Donck. Ayant à cœur

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 161 et PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 39.

(2) Au folio 74 du *Cartulaire A* (n° 6678<sup>5</sup>, Archives de l'Etat, à Hasselt) se trouve une copie de cette chartre que M. Piot n'a pas publiée.

« C. miseratione divina Portuensis et Sancte Rufine episcopus, apostolice sedis legatus, dilecto in Christo ... abbati Sancti Trudonis salutem in Christo Jesu. Cum ecclesia Sancte Marie de Duonc ad donationem abbatis Sancti Trudonis pertineat, nos de consensu venerabilis in Christo ... Leodiensis de ipsa taliter duximus ordinandum. Statuimus enim ut abbas Sancti Trudonis qui pro tempore fuerit vicarium in ipsa instituat, provisione competenti illi de fructibus ipsius ecclesie assignata et omnes alii fructus dicte ecclesie in usus monasterii Sancti Trudonis fideliter convertantur. Et ne de provisione nostra et statuto presenti possit in posterum dubitari, presentem cartam sigillo nostro fecimus sigillari. Datum Bunne, XII kalendas junii. »

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 245.

(4) *Ibidem*, p. 248.

(5) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72. Pour Donck il n'y a qu'un seul nom de curé, alors que pour les autres églises les scribes ont complété les listes au fur et à mesure des nouvelles nominations.

le salut de ses ouailles, « *mee anime salutem et animarum michi commissarum utilitatem considerans*, » il procéda le 22 novembre de cette année au démembrement de sa paroisse et érigea la chapelle de Berbroeck en église paroissiale (1).

En 1489 JEAN SILKE, recteur de l'église de Donck, demanda à l'archidiacre la permission de tester pour Arnoul Baustmeker, qui desservait son église (2). En 1502 nous trouvons comme desservant (*presbiter officians in divinis*) Henri Jacobi *alias* Scolmans (3) et en 1512 Guillaume Custodis (4).

De 1514 à 1538 les registres archidiaconaux signalent comme curé ou investi JEAN IFIEL (5). Mais un acte du 3 mai 1534, nous dit qu'à cette date l'écolâtre de Liège, en sa qualité de curé de Donck, percevait le tiers de la dîme (6). En tout cas, de 1514 à 1519, la paroisse était desservie par Pierre Jans (7).

En 1542 JACQUES DUBUISSON, écolâtre de Liège, occupait la cure de Donck. Il voulut exercer un droit de collation pour la cure de Berbroeck, mais reconnut plus tard sa prétention non fondée (8).

A la mort de Jacques Dubuisson en 1543, l'abbé Georges Sarens nomma le 13 septembre son frère « *fratrem nostrum carissimum* » GUILLAUME SARENS (*R. N.*, 6708, fol. 369). Celui-ci se fit remplacer dans

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 429.

(2) *Registrum compositionum*, pro anno 1489, fol. 30 (archives de l'archevêché de Malines).

(3) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, pro anno 1502, fol. 26 (Malines).

(4) *Jura archidiaconalia*, pro anno 1512 (Malines).

(5) *Ibidem* et *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii, fragmenta*, 1473 et suiv., fol. 172 (Malines).

(6) Reg. n° 6724, fol. 130.

(7) *Computus decanales*, 1514, 1556 et 1558 et *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502 et suiv., fol. 227 (Malines).

(8) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 574.

ses fonctions pastorales en 1550 par Adrien de Moerbeke (1) et depuis 1558 par Jean Kympts (2).

Guillaume Sarens démissionna en 1576. JEAN KIMPS, son remplaçant depuis bien des années, recueillit sa succession le 8 juin (*R. N.*, 6709, fol. 277 et *I.*, n° 175, fol. 12 v°).

Jean Wolfs (*Lupi*) et Jean Heerck l'assistèrent comme coadjuteurs en 1578 (*I.*, n° 175, fol. 38 v°) et 1595 (*I.*, n° 176, fol. 158). Devenu chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond, le curé résida dans cette dernière ville. Les Frères-Mineurs de Diest s'étaient chargés de la célébration des offices divins dans l'église de Donck et de l'instruction des fidèles, tandis que les coadjuteurs, Jean Rothem en 1598, Henri Bleesers en 1599 et Renier Wouters depuis 1600, leur administraient les sacrements (*I.*, n° 177, fol. 4, 20, 36 v°, 52 et 67).

Le curé mourut le 25 décembre 1604, et laissa la place à RENIER WOUTERS qui fut nommé le 28 décembre suivant (3) (*R. N.*, 6709, fol. 28).

PIERRE RENAERS, licencié en théologie, curé de Donck depuis 1611 (4), mourut en décembre 1656 ; il eut comme successeur HERMAN WENDELEN, bachelier en théologie, nommé le 9 janvier 1657 (*R. N.*, 6712, fol. 163 et *I.*, n° 185, fol. 46 v°).

Celui-ci mourut en 1692. Le 24 novembre de cette année, l'archidiacre délivra des lettres d'institution à JEAN VAN HENGEL (*I.*, n° 186, fol. 177). Une contestation s'éleva dans la suite au sujet du bénéfice pastoral (5) qui fut conféré à EUSTACHE TIMMERMANS. Celui-ci mourut en 1704.

(1) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1550 et suiv., fol. 11 (Malines).

(2) *Ibidem*, ad annum 1558.

(3) Il fut admis au concours le 28 janvier 1605. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1, fol. 103).

(4) Il fut admis au concours en mai 1611 (*Ibidem*, fol. 138).

(5) Les registres archidiaconaux renseignent alors l'église comme *litigiosa*.

Le 15 avril 1704 la cure de Donck fut conférée à CORNEILLE CREMERS, bachelier en théologie (*R. N.*, 6715, fol. 9), qui administra la paroisse pendant dix-huit années (1).

Il fut remplacé à sa mort par JEAN-RENIER VOSKENS, nommé le 10 décembre 1722 (2) (*R. N.*, 6715, fol. 217).

Celui-ci laissa sa succession à son frère GODEFROID-RENIER VOSKENS, qui prit sa place le 23 janvier 1744 (*R. N.*, 6715, fol. 433). Ce curé fonda le vicariat en laissant au futur vicaire un capital de 1,600 florins, avec charge d'une messe hebdomadaire pour le repos de son âme. Si le vicariat n'était pas créé, la somme devait être attribuée à l'église de Hasselt. En conséquence, les habitants de Donck, désirant vivement avoir un vicaire tant pour l'instruction des enfants que pour l'assistance du curé, voulurent lui construire une maison et demandèrent à l'abbé une partie de la bruyère (3).

A la mort de Thomas Voskens, la cure fut conférée le 15 janvier 1761 à LÉONARD-FRANÇOIS STAHLMANS (*I.*, n° 188, fol. 51). Celui-ci mourut en 1798 et l'abbé, par acte daté de Duysbourg le 2 novembre, présenta JEAN-FRANÇOIS VAN HAM, qui reçut ses lettres d'institution le 18 mars 1800 (*I.*, n° 190, fol. 226).

#### AUTELS.

Il y avait anciennement cinq autels dans l'église de Donck, à savoir : de la Sainte Vierge, de sainte Catherine, de saint Nicolas, de la sainte Croix et de sainte Marie-Madeleine. Le bénéfice de saint Nicolas fut uni à celui de la Sainte Vierge en 1597 (4).

(1) Il prêta serment le 15 avril (reg. n° 6715, fol. 1).

(2) Il prêta serment le 11 décembre (*Ibidem*).

(3) *Registrum supplicarum*, n° 6705, fol. 190 et 325.

(4) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwnensis et Geldonienses*, 1514 et suiv. (Malines), *Analectes*, t. II, p. 138 et *I.*, n° 176, fol. 194.



Quand en 1658 le curé renonça en faveur du curé de Berbroeck à la dîme qu'il percevait dans cette localité, l'archidiacre lui permit d'unir le bénéfice de la sainte Vierge à la charge pastorale (*I.*, n° 184, fol. 4 et *V.*, n° 40, fol. 39 v°).

En 1661 l'autel de la Sainte Vierge se trouvait du côté de l'Evangile; c'est là que l'on vénérail la statue miraculeuse. A côté de l'épître on avait l'autel de saint Nicolas et de sainte Catherine; au milieu de l'église, entre le chœur et la nef, s'élevait l'autel de sainte Marie-Madeleine (*V.*, n° 40, fol. 5).

En 1658 l'archidiacre avait permis de démolir les autels de sainte Catherine et de la sainte Croix; le premier bénéfice serait transféré à l'autel de saint Nicolas, le second à celui de sainte Marie-Madeleine (*I.*, n° 184, fol. 7). Plus tard, en 1663, l'autel de sainte Marie-Madeleine fut également démoli et le bénéfice transféré à l'autel de la Sainte Vierge (*I.*, n° 184, fol. 25 v°). Ces autels étaient à la collation du curé.

#### RECTEURS.

AUTEL DE LA SAINTE VIERGE. — Comme bénéficiers de cet autel, nous avons trouvé GUILLAUME CUSTODIS en 1514 et JEAN ANXT en 1558 (1). Celui-ci mourut en 1580 et fut remplacé le 21 juin par JÉRÔME KYMPS (*I.*, n° 175, fol. 61).

En 1597 celui-ci résigna en faveur de PIERRE KYMPS (*I.*, n° 176, fol. 194). Le curé Jean Kymps obtint en 1600 la permission de desservir l'autel afin de pouvoir employer ces revenus à la réparation de son église (*I.*, n° 177, fol. 36 v°).

Le bénéfice fut occupé dans la suite par OLIVIER SAIVE, doyen de Notre-Dame à Maestricht, qui mourut en 1640 (*I.*, n° 180, fol. 4 v°). JEAN RENARTS lui

(1) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwnensis et Geldonienses*, ad annos 1514 et 1558 (Malines).

succéda le 22 juin et fut le dernier recteur (*I.*, n° 179, fol. 56).

AUTEL DE SAINTE CATHERINE. — En 1512 HENRI DANIELS, recteur de cet autel, fut remplacé par JACQUES BRONTS (1). En 1550 l'autel était desservi par RUMOLD VANDERHEYDEN (*a merica*) (2). Celui-ci était encore en fonctions en 1562 (3).

JEAN WOLFS (*Lupi*), déjà cité en 1575 (*I.*, n° 175, fol. 5 v°), résigna le 16 juin 1578 en faveur de JEAN HALBEECK (4) (*I.*, n° 175, fol. 126 v°), qui resta en fonctions jusqu'en 1603 (*I.*, n° 177, fol. 84). Les registres archidiaconaux renseignent ensuite comme recteurs GUILLAUME BODESSON en 1613 (*I.*, n° 178, fol. 71) et MATHIAS LONCIN en 1631 (*I.*, n° 179, fol. 15). A la mort de ce dernier en 1636, le bénéfice fut conféré à LOUIS STAES, puis le 28 mars 1637 à TOUSSAINT LHOST (*I.*, n° 179, fol. 41 et 45).

JEAN CAVERENNE cité depuis 1660 (*I.*, n° 185, fol. 106) fut remplacé le 3 février 1670 par FLORENT WENDELEN, puis le 14 septembre 1681 par JÉRÔME WENDELEN (*I.*, n° 186, fol. 36 et 117).

Le 19 août 1769 DAVID KEMPS, recteur de l'autel, résigna en faveur de JEAN JACOPS (*I.*, n° 188, fol. 162).

AUTEL DE SAINT NICOLAS. — LOUIS VRANC, recteur de cet autel, résigna en 1512; il eut comme successeur GAUTIER DE WESTENHOVEN, maître ès arts (5). De 1558 à 1572 nous avons trouvé GUILLAUME STRUYVENS (6).

(1) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502 et suiv., fol. 118 (Malines).

(2) *Ibidem*, 1550 et suiv., fol. 11 (Malines).

(3) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572.

(4) Le registre *I.*, n° 177, fol. 20, ajoute : « *filius Egidii Halbeeck » Antwerpiae habitantis, generalis monetariorum omnium Regis catholici, qui est frater uterinus Johannis Kympts pastoris.* »

(5) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502 et suiv., fol. 118.

(6) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514 et suiv., ad annum 1558 et *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562 à 1572 (Malines).

En 1575 HENRI GOYENHUYSEN (*de bona domo*) était recteur. A sa mort, il fut remplacé le 2 juin 1579 par JÉRÔME KYMPS, qui en 1597 unit ce bénéfice à celui de la Sainte Vierge (*I.*, n° 175, fol. 5 et 49 v°). En 1658 l'autel de saint Nicolas fut uni à celui de sainte Catherine.

AUTEL DE LA SAINTE CROIX. — Le 26 août 1538, le curé de Donck nomma comme recteur de cet autel JEAN DE CURVINGHEN à la place de JEAN PUTINGHEN, décédé (1).

JÉRÔME GRIETEN, déjà cité en 1575 (*I.*, n° 175, fol. 5 v°), résigna en 1595 en faveur de JEAN HAENGREEFS (*I.*, n° 176, fol. 154 v°), qui resta en fonctions jusqu'en 1603 (*I.*, n° 177, fol. 84). Les registres archidiaconaux nous renseignent comme recteurs en 1613 JACQUES SERVATII, curé de Schuelen, et de 1617 à 1619 THOMAS VAN LANGENACKER (*a longo prato*) (*I.*, n° 178, fol. 71 et 115 v° et n° 180, fol. 5). Celui-ci mourut en 1623 et fut remplacé le 21 novembre par JEAN RENART, puis le 29 avril 1625 par JEAN TAELEMANS (*I.*, n° 180, fol. 97 et 142 v°). Quand ce dernier entra en 1629 chez les Carmes déchaussés, il céda la place à GAUTIER TAELEMANS (*I.*, n° 179, fol. 5).

La visite archidiaconale de 1670 le qualifie d'oratorien (*ordinis oratorii*) à Montaigu (*V.*, n° 40, fol. 51). Il occupait encore le poste en 1672 (*I.*, n° 186, fol. 52), mais en 1679 et 1685 la visite archidiaconale renseigne comme recteur D. RUSSON, demeurant à Herck (*V.*, n° 41, fol. 89 et 124 v°).

AUTEL DE SAINTE MARIE-MADELEINE. — Un registre archidiaconal de 1514 renseigne à ce poste GUILLAUME STRUYVENS (2), puis en 1558 et 1562 MICHEL NAVEAU (3). Celui-ci mourut en 1575 et fut remplacé

(1) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii, fragmenta*, 1473 et suiv. fol. 179.

(2) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514 et suiv.

(3) *Ibidem*.

par JEAN TIELENS encore en fonctions en 1603 (*I.*, n° 175, fol. 11 et n° 177, fol. 84). CHRÉTIEN STYNEN, chanoine de Saint-Trond et curé d'Ordange, était recteur à partir de 1606 (*I.*, n° 178, fol. 3 v°). A sa mort en 1623 le bénéfice fut conféré le 10 novembre à LIBERT DIONYSII, curé de Bevingen (*I.*, n° 180, fol. 111), encore cité en 1631 (*I.*, n° 179, fol. 15). PIERRE SIPPE, recteur depuis 1655 (*I.*, n° 185, fol. 14 v°), démissionna en 1667 en faveur d'ADAM RENERCK, qui lui-même résigna en 1682 son bénéfice au profit de MICHEL DUYMENS de Curange (*I.*, n° 186, fol. 15 v° et 115). FERNAND CRABEELS fut nommé le 9 octobre 1690 (*I.*, n° 186, fol. 166).

Le curé de Donck était encore collateur des chapelles de Velpen et de Renroede (*V.*, n° 41, fol. 124 v°).

### VIII.

#### ENGELMANSHOVEN

[ENGILMUNDESHOVEN (X<sup>e</sup> siècle), ENGELMANSHOVE (1107), ENGELMUNTHOVE (1108-1138), ENGHELMUNSHOVEN (1180), ENGELMONSHOVEN (1253), ENGHELMANSHOVEN (1306), ENGELMANSHOVEN (XIV<sup>e</sup> siècle)].

L'église d'Engelmanshoven, consacrée à saint Jean-Baptiste, ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Tongres. Déjà en 1107 elle est mentionnée comme église paroissiale appartenant à l'abbaye de Saint-Trond (1). Celle-ci, en vertu de son droit de collation, avait les deux tiers de la grande et de la petite dîme d'Engelmanshoven, ce qui lui valait, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, cinquante muids de seigle et d'orge (2).

C'est aussi en vertu de son droit de patronage que

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 321.



l'abbé Léonard Betten fit reconstruire l'église en 1587. A cet effet, il paya à Pierre Winckels, maçon, la somme de 175 florins du Brabant (1). Aussi les visites archidiaconales renseignent-elles l'église comme belle et bien construite.

En 1710 et 1712 il y avait à Engelmanshoven quatorze maisons, dont huit à Vrijheers et une sous Gelingen : en tout il y avait quarante-deux communians (V., n° 17, fol. 61 et n° 22, fol. 10 v°).

En 1766 la visite archidiaconale renseigne vingt-deux familles et environ nonante-cinq communians (V., n° 30, fol. 9).

### CURÉS.

Le premier curé qui nous soit connu est GODEFRIDUS en 1252. Il céda en cette année tous ses revenus pastoraux à l'abbé Guillaume de Ryckel pour la somme de 8 marcs liégeois. De son côté l'abbé devait payer certains droits à l'évêque et à l'archidiacre et fournir la prébende du vicaire. De fait, Godefroid ne résidait pas en sa paroisse et de ce chef l'abbé dut payer à l'archidiacre 5 sous liégeois en 1253. Ce vicaire qui ainsi remplaçait le curé absent est peut-être ce Jean Goslar, qui reçut de l'abbé sept muids de seigle en 1253 (2). Godefroid mourut probablement le 25 avril 1253 ou 1254 (3).

Godefroid eut comme successeur vers 1254, JOHANNES (4). Nous ne savons pas s'il faut identifier ce personnage avec celui du même nom, qui fut inséré

(1) *Reg.* n° 6965, fol. 15 v°.

(2) *PIRENNE, op. cit.*, pp. 78 et 79.

(3) Son nom est inscrit à l'obituaire à ce jour : VII kal. maii : « *Et Godefridus presbiter [investiti (sic) de Engelmanshoven] qui legavit nobis decretum et decretales.* » D'autre part, dans la liste dressée par l'abbé Guillaume en 1254 (*PIRENNE, op. cit.*, p. 72), figure déjà son successeur Johannes. Il nous paraît peu probable que ce Johannes soit simplement le vicaire ou remplaçant de Godefridus.

(4) *PIRENNE, op. cit.*, p. 72.

au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle dans l'obituaire de l'abbaye (1). Il est tout aussi possible que pendant les <sup>xiii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècles, il y ait eu un autre Jean, curé d'Engelmanshoven.

HENRI KIRCHHOVEN occupa le poste de 1521 à 1532. Ne résidant pas dans sa paroisse, il se fit remplacer en 1524 par Georges Vuyst, en 1527 par Laurent Poelmans et en 1532 par Jean Geten (*I.*, n° 9, fol. 33 ; n° 12, fol. 33 ; n° 15, fol. 42 et n° 16, fol. 37).

Il eut comme successeur LAMBERT GYLKENS depuis 1535. Comme son prédécesseur, ce curé figure continuellement sur la liste des absents. En 1544 il étudiait à Cologne. Il garda toutefois sa cure jusqu'en 1579. Pendant ce temps la paroisse était desservie par Laurent Poelmans en 1534 et 1541, par Pierre Buckarts en 1544, enfin par Guillaume Vuyst de 1550 à 1579 (*I.*, n° 17, fol. 43 ; n° 18, fol. 45 ; n° 19, fol. 22 ; n° 21, fol. 39 ; n° 25, fol. 46 et n° 52, fol. 41).

Le registre archidiaconal de 1580 mentionne l'église d'Engelmanshoven comme vacante.

En 1581 GILLES SCAPKEN, chapelain de Tongres, est cité comme curé, et reste en fonctions jusqu'après 1605. En 1592, toutefois, le curé se faisait remplacer par Jean Goessens (*I.*, n° 54, fol. 22 ; n° 64, fol. 98 et n° 70, fol. 175).

De 1626 à 1632 les registres archidiaconaux nous renseignent comme curé HENRI SCHATSEN (2).

Après lui vient JEAN-BAPTISTE VOSSIUS, nommé le 31 mai 1640, après la démission de Henri Schatsen (3), qui mourut en 1683 (4). L'abbé lui donna le 14 juin

(1) Obituaire de l'abbaye : XIII kal. decembris (18 novembre) : « *Et dominus Johannes investitus de Enghelmanshoven, p. q. h. 4 vasa siliginis.* »

(2) Il avait été chapelain de l'évêque auxiliaire de Liège et fut admis au concours le 27 avril 1623 (*Concours diocésains*, évêché de Liège, D. 1, fol. 249).

(3) *Concours diocésains*, fol. 387.

(4) Ce curé fonda le 22 février 1674 six bourses en faveur de ses plus proches parents (DARIS, *Notices*, t. I, p. 48).

comme successeur FRANÇOIS EVERAERS (*R. N.*, 6714, fol. 83).

A la mort de François Everaers, l'abbé, par acte daté de Maestricht le 24 mars 1693, conféra la cure à JEAN PENNINX. Celui-ci eut cependant quelque peine à entrer en possession de son bénéfice. Ce n'est que le 25 juin 1694 qu'il obtint une bulle du pape Innocent XII, ratifiant la nomination faite par l'abbé. A cette occasion le Souverain Pontife rappela la bulle de Nicolas V qui s'était réservé la collation de toutes les cures vacantes, autrement que par résignation, pendant les mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. Le nouveau curé d'Engelmanshoven fut installé le 23 novembre 1694 par Otton-Chrétien Gormeys, curé de Gelinden (*R. N.*, 6714, fol. 173, 175, 177 et 180). Il était encore en fonction en 1712 (*V.*, n° 22, fol. 9 v°).

En 1763 N. MICHIELS est cité comme curé (*V.*, n° 30, fol. 7 v°).

#### AUTEL.

Du côté de l'Evangile se trouvait un autel dédié à la Sainte Vierge et à saint Jean-Baptiste.

Comme recteur de cet autel, nous avons trouvé GODEFROID GYLKENS de 1559 à 1572 (*I.*, n° 34, fol. 47 et n° 46, fol. 39), GILLES VANDERVELDE (*a campo*) depuis 1589 à 1605 (*I.*, n° 63, fol. 30 v° et n° 70, fol. 102), PIERRE DOM de 1606 à 1625 (*I.*, n° 71, fol. 42 et n° 82, fol. 52) et LAMBERT DEL PAYE de 1626 à 1656 (*I.*, n° 83, fol. 42 et n° 110, fol. 20 v°).

HERMAN PUTZEYS desservait l'autel en 1655 (*V.*, n° 9, fol. 34 v°). GUILLAUME VOSSIUS était recteur en 1700 (*V.*, n° 17, fol. 60 v°) et 1712 (*V.*, n° 22, fol. 10). Vers 1756 le bénéfice fut conféré à N. DELTOUR (*V.*, n° 30, fol. 8).



IX.

EXEL

[OCHINSALA (VIII<sup>e</sup> siècle), EKINSALA (XI<sup>e</sup> siècle), ESCELE (1161), ESCLA (1178), EXELE (vers 1180), HECHSELA, HECHSELE, HEGSELE, HECGSELE (dans le livre de Guillaume de Ryckel vers 1254), EXEL (1386), EXTTEL (XV<sup>e</sup> siècle), EXHEL (1558)].

Le village d'Exel fut donné à l'abbaye de Saint-Trond par Pepin de Herstal tout au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. « *Tradidit quidquid habere visus est in villa quae cognominatur Ochinsala et in altera villa quae dicitur Ham* (1). »

Il est fort probable que dans la suite les moines de Saint-Trond y construisirent une église : mais nous croyons que celle-ci resta filiale de Peer dont elle fut démembreée au XII<sup>e</sup> siècle. Elle ne figure pas en effet dans le diplôme de Pascal II de 1107, mais bien dans celui d'Alexandre III de 1179 (2).

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle la dîme du village fut donnée en bail par l'abbé de Saint-Trond pour un revenu annuel de dix muids de seigle (3).

M. Piot croit qu'en 1161 la dîme d'Exel fut donnée en bail à l'abbaye de Floreffe pour une somme annuelle de 10 sous (4). L'acte de Henri II, évêque de Liège, porte : « *decima quaedam magna et parva ville cujusdam deserte, Escele nomine*; » tandis que la chronique parlant du même fait, dit : « *decimam mi-noris Exele* (5). » Les moines du XVII<sup>e</sup> siècle (6) pen-saient, — et nous croyons qu'ils ne se trompaient pas,

(1) *Donatus* (VIII<sup>e</sup> siècle), *Vita Sancti Trudonis*, dans *Acta Sanctorum Belgii*, t. V, p. 43.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 136.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, pp. 323 et 352.

(4) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 103.

(5) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 45.

(6) Chronique de Foullon (Hasselt, 66785), ad annum 1161.



— qu'il s'agissait ici non pas d'Exel, mais bien du village voisin de Hechtel. Tout porte à croire que ces deux localités n'avaient formé dans le temps qu'une seule circonscription dont la dîme revenait à l'abbaye de Saint-Trond en vertu de la première donation. Mais quand le 26 décembre 1153 l'empereur Frédéric Barberousse donna des censes à *Hettescle* (Hechtel) aux moines de Floreffe (1), ceux-ci ont tout naturellement voulu devenir les décimateurs de l'endroit. De là le conflit avec l'abbaye de Saint-Trond. Comment du reste comprendre cette phrase que l'abbé Guillaume de Ryckel a écrite au fol. 76 v<sup>o</sup> de son *Manuale* (2) : « *Item monachi de Hegsele occupant injuste decimam apud Hegsele de novalibus, que etiam ipsi non colunt, sed mansionarii, que valet 20 mod. siliginis annuatim.* » Ce sont les moines de Hechtel qui occupent injustement la dîme des terres nouvelles de Hechtel, et ces moines de Hechtel ne sont autres que les religieux de Floreffe. Si en effet la dîme de Hechtel leur avait été accordée en 1161, il n'en résultait pas, d'après le droit commun, que la dîme des terres nouvelles devait leur appartenir ; ils l'accaparaient donc injustement (3).

\* \* \*

L'église d'Exel, consacrée à saint Trudon comme l'église mère de Peer, avait rang de *quarta capella* ; elle faisait partie de l'archidiaconé de Campine et du concile de Beeringen.

(1) BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, p. 47. Il n'a pas identifié *Hettescle*.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 208.

(3) C'est du reste ainsi que le chroniqueur Foullon, au xvii<sup>e</sup> siècle, comprend cette même phrase de Guillaume de Ryckel. Il est encore à remarquer que partout, sauf chez Guillaume de Ryckel, il n'y a pas de H. dans les différentes formes d'Exel.

## CURÉS.

Le premier curé connu est ADAM « *filius Ludowici* » *de Ponte*, » cité par l'abbé Guillaume de Ryckel en 1254 (1).

Un second, nommé RENERUS, nous est renseigné par un acte postérieur à 1271 (2).

De 1418 à 1460 les registres archidiaconaux mentionnent comme curé MATHIAS DE ESSCHE ou COEX. Il se faisait remplacer dans ses fonctions pastorales par Gérard de Thoren en 1418 et 1421 (*I.*, n° 123, fol. 49 et n° 125, fol. 56 v°), par Etienne Becker en 1419 (*I.*, n° 124, fol. 55 v°), par Sulpice de Ponderaen en 1427 (*I.*, n° 126, fol. 57 v°), par Jean Marien en 1436, 1438, 1441, 1443 et 1445 (*I.*, n° 127, fol. 51 v°; n° 128, fol. 49 v°; n° 129, fol. 54 v°; n° 131, fol. 50 v° et n° 132, fol. 54 v°), par Henri Schätter en 1442 (*I.*, n° 130, fol. 54 v°) et par Thierry Simons en 1459 et 1460 (*I.*, n° 134, fol. 51 v° et n° 135, fol. 54 v°).

ALBERT LONIS est cité depuis 1463 (*I.*, n° 137, fol. 54). Le 24 janvier 1464 il reçut les lettres de quittance des annates qu'il avait payées au Saint-Siège (3). En 1463 et 1464 il se faisait remplacer par Thierry Simons (*I.*, n° 137, fol. 54 et n° 138, fol. 40 v°).

JEAN LONIS est mentionné de 1470 à 1487. En son absence la paroisse est desservie par Thierry Simons en 1470 et 1472 (*I.*, n° 40, fol. 49 v° et n° 141, fol. 40 v°), par Henri Aleyten en 1477 et 1479 (*I.*, n° 145, fol. 50 v° et n° 148, fol. 69 v°) et par Jean Scyfis en 1483 et 1487 (*I.*, n° 149, fol. 61 v° et n° 150, fol. 50 v°).

Au siècle suivant MATHIEU OFFERMANS, chanoine de Liège, était curé en 1556 (*I.*, n° 159, fol. 43 v°).

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 73.

(2) Un vidimus sans date d'une charte de 1271 est délivré en présence de *Re.* investi de *Hechxele* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1876, p. 186).

(3) BERLIÈRE, *Diversa Cameralia*, p. 131.

Le 10 mars 1572 les lettres d'institution furent délivrées à JEAN HESSELERS *alias* VLASMER (1).

En 1609 la paroisse était administrée par PIERRE SLEGGERS, de Lommel (*I.*, n° 161, fol. 7), et à partir de 1610 par ADRIEN VAN HOVE, de Diest (2). Celui-ci fut déposé par le Saint-Siège « *ob facinerosam et scandalosam conversationem* » et le 21 janvier 1618, le pape nomma à sa place ANTOINE GIJSKENS. L'abbé de Saint-Trond avait nommé depuis le 5 juillet 1617 Henri Heuskens. Comme celui-ci n'avait pas encore pris possession de la cure, l'abbé accepta la nomination faite par le Souverain Pontife, par acte daté de Helchteren le 18 septembre 1618 (*R. N.*, 6709, fol. 46 et 419).

Antoine Gijskens mourut en 1666. Le 26 mars de cette année l'abbé lui donna comme successeur JACQUES VAN VINCKENROYE (*R. N.*, 6712, fol. 382).

Celui-ci résigna en 1675 sa cure entre les mains du Souverain Pontife et reçut du Saint-Siège la paroisse de Saint-Hubert à Offelken près de Tongres. En même temps le Pape nomma à la cure d'Exel GÉRARD MASIUS, maître ès arts. L'official de Liège délivra les lettres d'institution le 8 juin et l'installation du nouveau curé eut lieu le 12 juin par Arnoul Govaerts, notaire apostolique, en présence de l'ancien curé Van Vinckenroye, président du Collège de Tongres. Du reste celui-ci recevait encore de son successeur une pension annuelle de 24 ducats d'or (*R. N.*, 6713, fol. 376, 382 et 384).

Jacques Van Vinckenroye intervint encore plus tard dans son ancienne paroisse. Depuis 1684, en effet, il y eut entre l'abbé Benoît Mannaerts et la communauté d'Exel un différend au sujet de l'église et de la grande cloche; il en était résulté un procès devant Ar-

(1) D'après un registre de la cure de Peer, cité par M. Ceyssens, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire*, t. IX, p. 184.

(2) Il s'était présenté au concours de Liège le 16 février 1610. *Concours diocésains* (archives de l'évêché, D. 1.), fol. 131.



noul-Philippe de Selys, prévôt de Maeseyck et chanoine de Saint-Lambert. Paschasius Grotars, S. U. L., avocat de la curie liégeoise, fut chargé de négocier au nom de l'abbé (*R. N.*, 6714, fol. 109). Cependant en 1691 toutes les difficultés ne se trouvaient pas encore aplanies ; peut-être en avait-on suscité de nouvelles. En conséquence l'abbé Maur Van der Heyden constitua le 12 août Jacques Van Vinckenroye pour intervenir au nom de l'abbaye auprès de ses anciens paroissiens (*R. N.*, 6716, fol. 181).

Gérard Masius mourut à la fin de 1677. L'abbé, par acte daté de Liège, « *in aedibus claustralibus Do-* » *mini Guil. Theod. Motmans, can. et vice-decani* » *ecclesiae colleg. Sancti Dionisii,* » le 24 janvier 1678, nomma à la cure d'Exel THÉODORE THIELENS, bachelier en théologie. Comme à cette époque le décanat rural de Beeringen était vacant, les lettres d'institution furent délivrées par l'archidiacre Jean Arnoul, baron de Leerodt, le 5 février 1678 (*R. N.*, 6713, fol. 500 et *I.*, n° 169, fol. 39) (1).

Théodore Thielens était encore curé en 1699. (*V.*, n° 36, fol. 17 v°), mais déjà en 1711 la paroisse d'Exel (2) était administrée par PIERRE THIELENS (*V.*, n° 37, fol. 80 v°). Celui-ci fit le 4 février 1721 un accord avec l'abbé de Saint-Trond au sujet des revenus pastoraux. Le curé recevait outre le tiers aussi la sixième partie de la grande dîme, mais il aurait à intervenir pour un sixième dans les charges incombant au grand décimateur. Quant aux dîmes des terres nouvelles, elles seraient partagées à parts égales; le curé percevrait cependant pour lui seul toute la petite dîme de certains champs situés près de l'église d'Exel. Cet arrangement fut approuvé par les religieux de Saint-Trond le

(1) En marge de cette nomination, le copiste a écrit : « *Extractum e* » *registro archidiaconi Campiniae, incipiente 13<sup>a</sup> feb. 1676 et finiente* » *8<sup>a</sup> maii 1683, in quo fol. 38 v° habetur ut sequitur.* »

(2) La paroisse comptait six cents communiant en 1699.



19 avril et par l'archidiacre de Campine, Ferdinand, comte de Berlo de Brus, évêque de Namur, chanoine de Liège et prévôt de Saint-Paul, le 28 août (*R. N.*, 6715, fol. 257-260).

Le 28 mars 1724, Pierre Thielens prit part en l'église de Beeringen, à l'élection du doyen du concile.

En 1760 le curé GILLES LYNENS assista de même à l'élection décanale de Paul Tielens, curé de Petit-Brogel (1).

#### AUTELS.

Au xvi<sup>e</sup> siècle il y avait dans l'église d'Exel trois autels dédiés à la Sainte Vierge, à la sainte Croix et à sainte Balbine (2).

Ces trois autels, tous à la collation du curé, sont encore mentionnés dans une visite archidiaconale de 1646. L'autel de sainte Balbine est renseigné comme étant consacré à sainte Balbine, sainte Lucie et sainte Catherine et celui de la sainte Croix, qui n'était pas doté, avait également comme patron saint Sébastien (*V.*, n<sup>o</sup> 34, fol. 7 v<sup>o</sup>).

Comme recteurs de l'autel Notre-Dame qu'on appelle *altare B. M. V. novum* en 1438, nous avons trouvé pour cette année THOMAS SIMONS (*I.*, n<sup>o</sup> 128, fol. 49 v<sup>o</sup>) ; puis JEAN GRAMMAERS en 1477 et 1487 (*I.*,

(1) Voici, d'après le procès-verbal de l'élection, les curés qui assistèrent à cette élection : le 17 juin 1760, Philippe-Jacques Bungenerts, curé d'Achel, Jean-Henri Vandenbroug de Beeringen, Gaspar Putzeis de Beverloo, François Lenaerts de Grand-Brogel, Paul-Léonard Tielens de Petit-Brogel, Josse Gentis de Coursel, Gilles Lynens d'Exel, Gillis de Luyckxgestel, Jean Van Straeten de Hamont, Boterdael de Hechtel, François Gruyters de Heusden, Derny de Lille-Saint-Hubert, Gilbert Gysens de Houthalen, Mathias Preys de Tessenderloo, André-Martin Vlecken de Lummen, Pierre Moons de Meldert, Côme Van Housner de Pael, Marc Vanvelhoven de Peer, Herman-Joseph Byllen d'Overpelt, Antoine Gijbels de Neerpelt, Paul Vyffeicken de Quaetmechelen, Renier Leenarts de Zeelhem et Jean-Arnoul Mariens de Wychmael. L'élection se faisait dans l'église paroissiale de Beeringen, sous la présidence de l'archidiacre de la Campine (archives du Grand-Séminaire).

(2) *Analectes*, t. I, p. 285.

n° 145, fol. 56 et n° 150, fol. 50 v°), HENRI BLAESMEER en 1556 (*I.*, n° 159, fol. 43 v°), ARNOULD MOSSIS et MATHIAS BELEN après 1609 (*I.*, n° 161, fol. 7) et ANTOINE GHYSENS en 1620 (*I.*, n° 162, fol. 3 v°).

LIBERT VAN HAMÉL était recteur en 1646 (*V.*, n° 34, fol. 7). Il fut remplacé le 6 juin 1677 par THÉODORE JAMMAER, qui lui-même eut comme successeur GODEFROID BROUX, nommé le 8 mai 1688 (*I.*, n° 169, fol. 26 et 117).

En 1699 l'autel était desservi par MICHEL FEYTMANS qui remplissait encore les fonctions de vicaire en 1726 (*V.*, n° 37, fol. 8 v° et n° 38, fol. 38).

Le second autel dédié à sainte Balbine avait comme recteur JEAN CREMERS en 1609 (*I.*, n° 161, fol. 7) et en 1646 (*V.*, n° 34, fol. 7), puis RUTGER GYBELS en 1699 et 1711 (*V.*, n° 36, fol. 17 v° et n° 37, fol. 8 v°).

L'autel de la sainte Croix se trouvait devant le chœur. Comme il empêchait la vue du maître-autel, l'archidiacre ordonna en 1711 d'en transférer le bénéfice à l'autel de sainte Balbine (*V.*, n° 37, fol. 8 v°). A cette même occasion l'archidiacre renseigne dans sa visite la chapelle de saint Bernard *op de locht* et celle de la Sainte Vierge et de saint Antoine à Hoxent.

## X.

### GRAND-BROGEL

[BROGELA (1222), BROGELE (1254), BROEGHEL (1558), BRUGHEL (1606), BREUGHEL (1635), BROGEL (1658), BREUGEL (1688)].

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Grand-Brogel était une dépendance de Peer ainsi que Wychmael et Erpecum. Il est cependant probable qu'à cette époque il y avait là une chapelle et même un prêtre qui y exerçait les fonctions pastorales (1). En tout cas la dîme de Brogel

(1) En effet, à Wychmael il y avait eu une église dès le XI<sup>e</sup> siècle et en 1254 Guillaume de Ryckel mentionne un « *Walterus sacerdos de Wigmale.* »

et d'Erpecum appartenait déjà alors à l'abbaye de Saint-Trond ; en 1253 elle lui valait treize muids de seigle (1).

\* \* \*

L'église, démembrée au XIV<sup>e</sup> siècle de celle de Peer, avait, de même que l'église mère saint Trudon comme patron. Elle ressortissait, comme *ecclesia media*, de l'archidiaconé de la Campine et du concile de Woensel : après 1559 elle faisait partie du concile de Beeringen. En 1726 il y avait deux églises : l'une à Grand-Brogel, l'autre au hameau d'Erpecum ; mais le curé ignorait si l'une était mère et l'autre filiale (V., n° 38, fol. 29 v°).

Si les renseignements fournis par l'archidiacre sont exacts, la paroisse comptait quatre cent cinquante communicants en 1699 et trois cents en 1711 (V., n° 36, fol. 21 et n° 37, fol. 6 v°).

#### CURÉS.

Comme premiers curés, nous citerons de 1254 à 1272 ARNOULD et GUILLAUME, que Guillaume de Ryckel nous renseigne dans son *Manuale* (2). Sous leur administration Peer, Wychmael, Grand-Brogel et Erpecum ne formaient encore qu'une seule paroisse.

THOMAS DE PAPENDONCK était curé en 1400 et 1405, mais se faisait remplacer par Lambert Pleesken et Gérard de Dulken (I., n° 121, fol. 32 et n° 122, fol. 17 v°).

De 1418 à 1421 les registres archidiaconaux mentionnent comme curé LÉONARD DE STADEN et comme desservant Arnoul Fullonis (I., n° 123, fol. 32 et n° 125, fol. 31 v°).

JEAN DE VORDA, étudiant à Louvain, est renseigné en 1445 ; la paroisse était administrée alors par Michel de Ciméterio (I., n° 132, fol. 34).

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 323.

(2) *Ibidem*, p. 72.



De 1459 à 1478 la cure était occupée par JEAN SCILLINX ; Maurice Vanderheyden et Guillaume Coppens *alias* Spapen, sont mentionnés comme desservants en 1459 et 1464 (*I.*, n° 134, fol. 32 v° ; n° 138, fol. 21 v° et n° 147, fol. 41 v°).

Au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, en 1550, l'église est qualifiée de *litigiosa*. Jean Leetwech administrait alors la paroisse (*I.*, n° 151, fol. 37). JEAN GOOS était curé en 1553 et 1566 (*I.*, n° 156, fol. 25 et n° 159, fol. 43 v°).

En 1606 la cure devint vacante par la retraite de JEAN PEETERS qui l'occupait et la résignation de N. STASS qui en était le titulaire « *per dicessum Johannis Petri ejusdem detentoris et N. Stass illius ultimi possessoris pacifici.* » L'abbé Léonard Betten nomma alors LAURENT CLOOTZ qui lui avait été recommandé par la communauté et le commandeur provincial de l'Ordre teutonique qui desservaient l'église de Petit-Brogel (1) (*R. N.*, 6709, fol. 34).

Laurent Clootz permuta le 11 juillet 1635 avec ARNOÛL BAECKEN, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Hamont (2). Cette permutation fut approuvée par l'abbé le 14 juillet et par l'archidiacre le 17 juillet (*R. N.*, 6711, fol. 55 et *I.*, n° 161, fol. 17 v°).

Peu de temps après le baron de Guël, seigneur temporel de la localité, voulut s'arroger le droit de collation des bénéfices ecclésiastiques qui y existaient ; à cette fin il avait déjà adressé deux lettres à l'archidiacre de Rosen dans lesquelles il prétendait que le duc de Juliers, dont il était le successeur, avait jadis joui de ce droit. L'archidiacre fit des recherches et dans le rapport d'une visite archidiaconale faite en 1560, il trouva que la collation de la cure revenait aux abbés de Saint-Trond et que les autres bénéficiers étaient nommés par

(1) « Commendatus per communitatem et per commendatorem provincialem, qui deserviit ecclesiae in parvo Brughel. »

(2) Arnoul Baecken fut admis par les examinateurs synodaux le 16 juillet. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 324.



les curés. Il s'adressa ensuite à l'abbé Hubert de Suten-dael pour lui demander des preuves à fournir au baron de Guël. L'abbé répondit le 28 août 1647 que tous les vieux catalogues mentionnaient la cure de Grand-Brogel parmi celles qui dépendaient de l'abbaye, que ses prédécesseurs avaient nommé en 1606 Laurent Clootz, en 1635 Arnoul Baecken, et qu'ainsi le droit du monastère ne pouvait être révoqué en doute (1).

Le 17 juin 1658 Arnoul Baecken résigna sa cure pour aller occuper celle d'Achel. Quatre jours après l'abbé lui donna comme successeur UDALRIC BORRE-MANS qui reçut ses lettres d'institution le jour suivant (*R. N.*, 6712, fol. 184 et *I.*, n° 137, fol. 7).

Celui-ci fut remplacé le 17 avril 1664 par PIERRE BRUYNS (*R. N.*, 6712, fol. 338).

Quand celui-ci démissionna le 1<sup>er</sup> octobre 1679, la cure fut confiée le 25 octobre suivant à ARNOUL SMITS (*R. N.*, 6714, fol. 27 et *I.*, n° 169, fol. 64).

A la mort de ce dernier l'abbé nomma le 15 juillet 1688 ARNOUL DRIESSEN (*R. N.*, 6714, fol. 139).

Ce prêtre administra la paroisse pendant vingt-sept années. Le 15 juin 1715 il eut comme successeur JEAN BAETEN qu'on avait déjà présenté auparavant pour la cure de Buvingen (*R. N.*, 6715, fol. 126 et *I.*, n° 170, fol. 56).

Au mois de février 1730 JEAN HOLLANDERS, vicaire de Genck, s'adressa à l'abbé pour obtenir la cure de Grand-Brogel, vacante par la mort de Jean Baeten (2). Elle lui fut accordée le 20 du même mois (*R. N.*, 6715, fol. 303 et *I.*, n° 170, fol. 312). FRANÇOIS LENARTS qui lui succéda le 20 novembre 1749 (*I.*, n° 171, fol. 255) était encore curé en 1791 (3).

(1) *Miscellanea*, t. XII (Hasselt, n° 6731), fol. 61.

(2) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6715), fol. 302.

(3) A cette date il prit part à l'élection du curé de Courcel comme doyen du concile.

AUTELS.

Il y avait dans l'église de Grand-Brogel deux autels, l'un dédié à la Sainte Vierge, l'autre au Saint Esprit et à saint Nicolas.

Le premier avait comme recteur en 1400 ARNOULD DE GOERLE, encore cité en 1405 (*I.*, n° 121, fol. 32 et n° 122, fol. 17 v°). Les registres archidiaconaux mentionnent ensuite GODEFROID COMAN de 1418 à 1421 (*I.*, n° 123, fol. 32 et n° 125, fol. 31 v°), GOSWIN KEMPE de 1427 à 1473 (*I.*, n° 126, fol. 33 v° et n° 142, fol. 37 v°) JEAN INCHIJ, étudiant en médecine à Louvain, en 1483 et 1487 (*I.*, n° 189, fol. 39 v° et n° 150, fol. 32 v°) JEAN SIMPERNELS, en 1500 (*I.*, n° 151, fol. 37) NICOLAS HULST, en 1510 (*I.*, n° 153, fol. 45 v°) et JEAN WERPEN en 1554 (*I.*, n° 157, fol. 36 v°).

Ce dernier démissionna en 1556 et fut remplacé le 19 juin par GÉRARD GHYSEN (*I.*, n° 158, fol. 39), qui à son tour céda la place le 22 juin 1557 à CHARLES VILICI (*I.*, n° 159, fol. 42).

JEAN CHRISTIANI, dans la suite curé d'Achel, obtint le bénéfice avant 1609 (*I.*, n° 161, fol. 18).

Le 28 juin 1653 le bénéfice de Notre-Dame fut uni à celui du Saint Esprit et de saint Nicolas, au profit du prêtre qui dirait la messe matinale le dimanche; mais cette union fut révoquée le 7 juillet 1661 (*I.*, n° 166, fol. 148 v° et n° 167, fol. 85). ANDRÉ VAN DER STRAETEN, curé de Caulille, devint alors recteur.

Le 26 septembre 1677 DENIS BEELEN prit la place de MATHIAS BRUYNS (*I.*, n° 169, fol. 30 v°). A partir de ce moment les deux bénéfices restèrent unis. Denis Beelen remplissait encore les fonctions de vicaire en 1726 (*V.*, n° 38, fol. 29).

D. BOLLEN qui lui succéda fut remplacé le 11 avril 1766 par ANTOINE REYNERS. Celui-ci, nommé curé à Rosmeer, eut comme successeur SERVAIS JANS, nommé le 1<sup>er</sup> juin 1787 (*I.*, n° 172, fol. 136 et n° 173, fol. 118).

Le 7 septembre 1790 GUILLAUME TIELENS fut nommé à la place de HUBERT SCHAKEN (*I.*, n° 173, fol. 232).

L'autel du Saint Esprit et de saint Nicolas, déjà cité en 1500, avait alors comme recteur JEAN LOE-BROECK (*I.*, n° 151, fol. 31). Celui-ci mourut en 1557 et fut remplacé par GUILLAUME VAN DEN EERTWECH (*I.*, n° 159, fol. 41 v°).

Dans la suite les registres archidiaconaux mentionnent JEAN SNYERS (*Sartoris*) en 1609, PIERRE DE DIEST en 1620 et THÉODORE HOVIUS en 1625 (*I.*, n° 161, fol. 18; n° 162, fol. 9 v° et n° 163, fol. 6 v°). Il est probable que ce dernier est le même personnage que Théodore Van Leendt, curé de Mall, cité en 1653 (*I.*, n° 166, fol. 148).

THEODORE OP DEN HOEFF fut nommé le 7 juillet 1661 (*I.*, n° 167, fol. 85). Celui-ci résigna l'année suivante et fut remplacé par JEAN WITTEBOLS, puis peu de temps après, en 1667, par JEAN NEEVEN (*I.*, n° 167, fol. 136 v°), qui eut comme successeur PIERRE BRUYNs et ensuite DENIS BEELEN (*I.*, n° 169, fol. 30 v°).

## XI.

### HALLE

[HALLE (1107), HALLES (vers 1130), HALLEH (1178)].

Déjà vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle l'abbé Adélard II (1055-1082) construisit ou restaura une église dans le hameau de Meer, dépendance de Halle (1). La situation de ce hameau, près de la vieille voie romaine, explique facilement la présence d'une agglomération notable en cet endroit.

Cette église de Meer n'est pas mentionnée dans les diplômes de Pascal II et d'Alexandre III, parce qu'elle

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.



n'était pas église paroissiale. Au contraire, déjà en 1107 l'église de Halle est citée comme église paroissiale relevant de l'abbaye de Saint-Trond (1); le premier continuateur de Rodolphe (1128-1138) l'énumère également parmi ces églises dont les revenus servaient à l'entretien des religieux (2).

L'église de Meer, d'autre part, ne devint jamais église paroissiale. Elle fut cependant reconstruite encore vers 1539 et consacrée en cette année par Gédéon Vander Gracht, « *episcopus Castoriensis* » et évêque auxiliaire de Corneille de Berghes (3).

En 1550 l'abbé de Saint-Trond fit un accord avec François Keldermans, curé de Boyenhoven, pour assurer le service religieux dans la chapelle de Meer. Le dit curé devait célébrer une messe hebdomadaire et chanter ou faire chanter une grand'messe le jour de la kermesse, c'est-à-dire le dimanche après Pâques. Il recevrait des décimateurs de Meer trois muids de seigle et quatre setiers d'avoine pour son servant (*I.*, n° 175, fol. 8).

\* \* \*

L'église de Halle était placée sous le vocable de saint Barthélemi. Elle ressortissait de l'archidiaconé de Brabant et du concile de Léau; à partir de 1559 elle fut rattachée au concile de Hozémont, puis entra le 16 décembre 1654 dans le nouveau concile de Hougaerde (*I.*, n° 185, fol. 13).

Les visites archidiaconales renseignent cent soixante communiantes en 1633 (*V.*, n° 43, fol. 28), cent en 1666 (*V.*, n° 41, fol. 80 et 134), seulement cinquante en 1699 (*V.*, n° 42, fol. 60), puis cent cinquante et cinquante familles en 1742 (*V.*, n° 44, fol. 278).

(1) Piot, *op. cit.*, t. I, p. 32.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 237.

(3) *Chronique du XVI<sup>e</sup> siècle* (Hasselt, n° 6678<sup>2</sup>), fol 157.



## CURÉS.

Les premiers curés de Halle nous sont connus par le livre de Guillaume de Ryckel (1). Ce sont : HENRICUS, chanoine de Malines, puis JOANNES et HENRICUS. Ces prêtres administrèrent la paroisse de 1254 jusqu'après 1272.

En 1432, étudiait à Louvain PETRUS DE MERA, « *curatus de Halle, leod. dioc.* » (2).

En 1502 les registres archidiaconaux mentionnent comme curé GASPAR DE RUELINGEN, étudiant en théologie à Louvain (3). Celui-ci occupait encore le poste en 1514, mais se faisait remplacer par Jean Craenen (4).

Il doit avoir eu comme successeur HENRI DE HOOCHWATER, licencié en théologie et maître ès arts, qui mourut en 1518. L'abbé, par acte daté de Nieuwenhoven le 22 août, lui donna comme successeur JEAN STEPHANI, de Nivelles (*R. N.*, 6708, fol. 228).

Ce curé résigna bientôt ses fonctions et le 4 juin 1519, par acte daté de Louvain, l'abbé conféra la cure à MATHIEU DE MORSELE (*R. N.*, 6708, fol. 236) (5).

Deux ans après Mathieu de Morsele résigna en faveur de RASO, fils de NICOLAS DE GRAVIO, maître ès arts et sous-diacre du diocèse de Liège. L'abbé séjournant à Louvain, « *in loco habitationis nostrae consueto*, » donna son assentiment le 12 juin 1521 (*R. N.*, 6708, fol. 261).

Le nouveau curé ne résida point dans sa paroisse. En 1550 il étudiait à Louvain (6). Les fonctions pasto-

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(2) REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. I, p. 207.

(3) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502, fol. 7 (Malines).

(4) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514, 1556 et 1558 (Malines).

(5) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502, fol. 212 v° (Malines).

(6) *Ibidem*, 1550, fol. 11 v° (Malines).

rales étaient exercées alors par Jean Cranen en 1538 (1) et par Jean Moels, de 1562 à 1672 (2).

En 1576 JÉRÔME MEYS était curé. Jean Moels et Corneille de Diest l'assistèrent comme coadjuteurs (*I.*, n° 175, fol. 8 et 30). A sa mort, il fut remplacé le 13 décembre 1578 par JEAN CHAPPEA (*I.*, n° 175, fol. 46). Celui-ci résigna en 1584 et eut comme successeur JEAN ANDREAE, chanoine de Bruxelles. Guillaume Van Dyck desservait alors la paroisse (*I.*, n° 175, fol. 97 et n° 176, fol. 160). Comme tel il est mentionné dans un acte du 12 janvier 1596 (3).

En 1692 Jean Andreae céda la place à JACQUES MATHIAS A VIRGAS (4), qui mourut en 1609 et qui fut remplacé par JEAN DE RYCKEL.

Celui-ci mourut en novembre 1650. L'abbé nomma le 17 janvier 1651 Henri Velaers, mais cette nomination fut annulée, l'Université de Louvain ayant désigné CORNEILLE LOYENS pour la cure de Halle, en vertu du privilège que lui avait accordé Nicolas V (*R. N.*, 6712, fol. 14).

Ce Corneille Loyens est renseigné comme élève du collège liégeois en 1640; il était procureur du même collège, lors de sa nomination à la cure de Halle (5). Il mourut en 1671.

Son successeur CHARLES DE SAINT-JEAN était élève du même collège en 1652 (6). Il obtint le grade de bachelier en théologie, et fut nommé en 1653 à la cure de Halmael. Il fut promu à celle de Halle le 12 février 1672. L'archidiacre Jean de Stockhem procéda à son

(1) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii fragmenta*, 1473 et suiv., fol. 172 v° (Malines).

(2) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572 (Malines).

(3) Registre, n° 6679, fol. 35 v°.

(4) Il assiste le 21 avril 1606 à la location de la dîme de Halle (Registre, n° 6967, fol. 73).

(5) DARIS, *Notices sur les églises*, t. I, p. 119.

(6) *Ibidem*.

installation le 18 février suivant (*R. N.*, 6713, fol. 193 et *I.*, n° 186, fol. 46).

La faculté des arts de Louvain lui donna comme successeur en 1693 ANTOINE NICOLAI (*I.*, n° 186, fol. 183) qui à sa mort fut remplacé le 14 mai 1729 par MAUR RENAERDTS (*R. N.*, 6715, fol. 290).

Ce dernier mourut en 1766 et la cure fut conférée par provision apostolique à GÉRARD GOOSSENS qui, pendant plus d'un demi-siècle (il mourut en 1822), se dévoua comme pasteur de la paroisse (*I.*, n° 188, fol. 114).

#### AUTELS.

Outre la chapelle de Meer (1), il y avait au XVI<sup>e</sup> siècle deux autels dans l'église paroissiale de Halle, l'un du côté de l'Evangile dédié à la Sainte Vierge et l'autre du côté de l'Epître consacré à saint Barthélemy.

Comme recteurs de l'autel de la Sainte Vierge, nous avons trouvé en 1502 GÉRARD PUTCHEYS, étudiant à Louvain, qui en 1512 fut remplacé par JEAN NICOLAI (2). De 1558 à 1572 ce poste est occupé par CORNEILLE BRIERS (*Braxatoris*) (3).

LAURENT MEYS déjà cité en 1575, fut remplacé le 3 mars 1579 par GEORGES ACHTÉRIUS (*I.*, n° 175, fol. 8 et 47). Celui-ci démissionna en 1593 en faveur de LIBERT VANDEN SANDE (*I.*, n° 176, fol. 138). Ce dernier est encore cité en 1603, mais en 1614 le bénéfice était occupé par JACQUES HERBOTS, curé de Berbroeck, et

(1) Un registre archidiaconal, *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514 et suiv. (Malines) porte : « *Capella* » *B. Mariae de Meer incorporata abbatiae Trudonensi, deservitur per* » *Johannem Craenen, cum una missa. Ista missa celebratur in ecclesia* » *de Halle et debet celebrari in capella.* » La chapelle de Meer possédait au XVI<sup>e</sup> siècle près de trois bonniers de terre, indiqués en détail au fol. 267 du manuscrit 280 (ancien) de l'Université de Liège.

(2) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1502, fol. 7 et 118 (Malines).

(3) *Computus decanales Lovanienses*, etc., 1514 et même registre pour 1562-1572.

en 1623 par RENIER BELLEFROID (*I.*, n° 178, fol. 89 v° et n° 180, fol. 115).

Celui-ci fut remplacé le 27 février 1624 par HENRI DORMAEL, chanoine de Saint-Pierre à Liège (*I.*, n° 180, fol. 129).

EMERITIUS VANDENBERGH, curé de Neerdormael, est renseigné comme recteur en 1631 (*I.*, n° 179, fol. 16). Le 14 décembre 1655 il résigna en faveur de GUILLAUME CLAES (*I.*, n° 185, fol. 16). Celui-ci eut comme successeur SERVAIS VANDER MAESEN en 1658 (*I.*, n° 185, fol. 77 v°) et GUILLAUME COMANS, curé de Walz-Betz en 1671 (*I.*, n° 186, fol. 46 et *V.*, n° 41, fol. 81).

Celui-ci est encore cité en 1699 (*V.*, n° 42, fol. 59).

En 1726 et 1741 les registres archidiaconaux mentionnent JEAN VAN DER SMISSEN (*V.*, n° 42, fol. 145 et n° 44, fol. 277).

En 1789, le 6 novembre, à la mort de GÉRARD LEKEUX, le bénéfice fut conféré à JEAN GOOSSENS (*I.*, n° 190, fol. 96).

L'autel de saint Barthélemy était desservi en 1514 par MICHEL DE ERWTENBROUCK (1). En 1558 nous avons trouvé HENRI DUBBOERS (2). De 1562 à 1572 HENRI VANDE VOORT est recteur, mais se fait remplacer par Jean Moels (3).

En 1575 le registre archidiaconal renseigne ADAM QUACKELZIEL (*I.*, n° 175, fol. 8).

Le 1<sup>er</sup> février 1590 JEAN CHAPPEA fut remplacé par MARTIN HASDAEL (*I.*, n° 176, fol. 59).

FRANÇOIS DULLAERTS est cité en 1602 et 1604 (*I.*, n° 177, fol. 80 et n° 178, fol. 6), puis BARTHÉLEMI ROBYNS en 1614 (*I.*, n° 178, fol. 89). Celui-ci fut remplacé le 13 avril 1645 par GUILLAUME RENAERTS (*I.*,

(1) *Computus decanales*, 1514.

(2) Même registre.

(3) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572.



n° 183, fol. 7). A la mort de ce dernier FRANÇOIS PIZART fut nommé le 17 mars 1663 (*I.*, n° 185, fol. 132 v°).

Le 4 juin 1680 (1) SÉBASTIEN FABRI, chanoine de Saint-Trond, reçut le bénéfice (*I.*, n° 186, fol. 104 v°). Il mourut le 13 novembre 1692 et eut comme successeur PIERRE SANNEN (*I.*, n° 186, fol. 178).

Pierre Sannen est encore cité en 1726 (*V.*, n° 42, fol. 145). En 1732 il était remplacé par PIERRE ROBIJNS (*V.*, n° 49, fol. 114) et en 1744 par PIERRE BOLLIS (*V.*, n° 44, fol. 277).

Le 18 octobre 1785 le bénéfice fut conféré par provision apostolique à GUILLAUME-FRANÇOIS STEYNEN, succédant à Martin-Pierre Bollis (*I.*, n° 190, fol. 130 v°).

Le registre archidiaconal de 1599 mentionne encore l'autel de la confraternité de sainte Anne dont les membres payaient chaque année 2 1/2 sous du Brabant, et celui des archers, dédié à saint Sébastien. Ces autels toutefois n'avaient pas de recteur (*I.*, n° 177, fol. 23).

## XII.

### HALMAEL

[HALEMALE et HALMALE (1063), HALMALA (1095), HALMALIA (1139), HALMALIUM (1147-1155), HAULTEMALE (1412), HALMAEL (1558)].

L'église de Halmael, dédiée à saint Pierre, faisait partie de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

Quoique l'abbaye de Saint-Trond ait possédé depuis le XI<sup>e</sup> siècle au moins des biens assez étendus situés à Halmael, cependant la seigneurie temporelle de l'endroit et le patronat de l'église appartenaient à l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras.

Ce n'est qu'au début de l'année 1603 que le monas-

(1) Cependant la visite de 1685 mentionne encore François Pizart (*V.*, n° 41, fol. 133 v°).

tère de Saint-Trond a cédé à celui d'Arras le domaine de Provins (Seine-et-Marne) et a reçu en échange le village de Halmael. L'autorisation préalable fut accordée par le pape Clément VIII le 4 décembre 1602 et par les archiducs Albert et Isabelle le 1<sup>er</sup> mars 1603. Les moines de Saint-Trond donnèrent leur adhésion le 25 mars et ceux de Saint-Vaast le 23 avril. Les domaines de Halmael et de Provins étaient évalués l'un et l'autre à 7,000 florins, soit 2,100 ducats ou à un revenu de 200 florins ; mais l'abbé de Saint-Trond devait en outre recevoir 1,600 florins pour la restauration de l'église de Halmael qui était tombée en ruines. Cet échange fut ratifié le 6 juin par Antoine Moullart, chantre et Thomas Cox Rithovius, official d'Arras, juges délégués à cet effet par le Souverain Pontife (1).

Le 13 septembre 1603, l'abbé Léonard Betten donna à l'abbé de Saint-Vaast quittance des 1,600 florins promis (2).

En 1643 la paroisse de Halmael comptait quarante communians et en 1701 trente-cinq communians et dix familles (V., n° 6, fol. 23 et n° 18, fol. 40).

#### CURÉS.

Le premier curé de Halmael que nous connaissons est ARNOUL, qui le 30 juillet 1302 assista comme témoin à une charte des échevins de Saint-Trond (3).

En 1477 un registre archidiaconal mentionne comme curé GODEFROID JACOBS (I., n° 1, fol. 18). Il était encore en fonctions en 1486 (I., n° 3, fol. 24). ARNOUL PLATYNMECKER est mentionné en 1499 (I., n° 5, fol. 22).

Après ce dernier, MARCELIUS DE PONTE, cité déjà en 1501, échangea en 1504 sa cure avec HERMAN DE HORION, chanoine de Liège, recteur de l'autel des

(1) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 150 v°.

(2) *Registrum stipale C* (Hasselt, n° 6679), fol. 295.

(3) STRAVEN, *Inventaire des archives de Saint-Trond*, t. I, p. 13.

saints Pierre et Paul et de sainte Marie-Madeleine dans l'église de Saint-Servais à Liège (*I.*, n° 7, fol. 108).

L'année suivante, l'abbé Jacques de Saint-Vaast nomma, à la suite d'une permutation canonique, JEAN DE GHEMERT, recteur de l'autel de la Sainte Vierge, de saint Jean l'Évangéliste et des saintes Catherine et Barbe dans l'église de Saint-Servais de Liège, à la cure de Halmael (*I.*, n° 8, fol. 114).

En 1521 PIERRE ASSET, clerc du diocèse d'Arras, était curé. Comme il ne résidait pas (en 1523 il étudiait à Louvain), il se faisait remplacer en 1522 par Jean Schoffiels, et de 1523 à 1525 par Jean Buntén (*I.*, n° 9, fol. 6 v° et n° 14, fol. 7).

Pierre Asset résigna sa cure en 1526 et l'abbé Martin de Saint-Vaast la conféra à SIMON GALLET *alias* ASSET (*I.*, n° 14, fol. 135). Le nouveau curé étudiait le droit à Louvain et se faisait remplacer comme son prédécesseur par Jean Buntén (*I.*, n° 15, fol. 7).

En 1530 MICHEL ZEVENANTS, recteur de l'autel de saint Nicolas dans l'église de Saint-Gangulphe à Saint-Trond, succéda à Simon Asset par voie de permutation canonique (*R. N.*, 6798, fol. 327). En 1532 et 1535 il demanda à se faire assister par Jean Buntén (*I.*, n° 16, fol. 18 et n° 17, fol. 23). Il résigna en 1551 et eut comme successeur LAMBERT DE QUERCU (*I.*, n° 26, fol. 111), qui à sa mort en 1573 laissa la cure à HENRI POLLARTS (*I.*, n° 47, fol. 110).

La cure devint de nouveau vacante en 1612. Au concours diocésain se présentèrent Henri Lismont, diacre, François Pirsul de Cheratte, bachelier en théologie, prêtre depuis deux ans et boursier au collège du Pape et GILLES WELLENS de Tessenderloo, séminariste, prêtre depuis quelques mois (1). Ce dernier fut nommé le 16 février 1612 (*I.*, n° 73, fol. 186).

Gilles Wellens mourut au mois de mai 1653. L'abbé

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 140.



nomma CHARLES DE SAINT-JEAN, natif de Saint-Trond, ancien élève du collège liégeois à Louvain (1) et bachelier en théologie (*R. N.*, 6712, fol. 64). S'étant présenté à l'examen à Liège le 31 mai (2), il reçut le 28 juin du prince-évêque un certificat « *de idoneitate ad obtinendum dum pastorum de Halmael* » (*R. N.*, 6712, fol. 71) et comme la cure de Halmael était devenue vacante dans le mois de mai, mois pontifical, il s'adressa à Rome pour l'obtenir. Le pape Innocent X accéda à sa demande le 7 juillet (*R. N.*, 6712, fol. 73).

Le 9 septembre 1661 l'abbé Hubert de Sutendael accorda à ce même curé des lettres testimoniales. L'abbé déclarait que Charles de Saint-Jean avait fait ses études au séminaire de Saint-Trond et qu'il avait étudié la philosophie et la théologie à Louvain; Hubert de Sutendael recommandait son protégé à Alexandre VII qui, encore nonce à Cologne, lui avait fait quelques promesses « *quid simile pollicitus fuit* » (3). Cette recommandation toutefois n'eut guère de résultat. Ce n'est qu'en 1672 que Charles de Saint-Jean fut promu à la cure de Halle. L'abbé conféra alors celle de Halmael à GAUTIER HYGAERTS qui, nommé le 6 juin, fut installé deux jours après par l'archidiacre Lambert de Liverlo (*R. N.*, 6713, fol. 201).

L'année suivante Gautier Hygaerts résigna sa cure pour aller exercer les fonctions pastorales à Kerkom. A sa place fut nommé le 5 octobre 1673 ADRIEN REMEN qui mourut au mois de janvier suivant, avant d'avoir obtenu ses lettres d'institution (*R. N.*, 6713, fol. 267). En conséquence l'abbé conféra la cure le 24 janvier 1674 à GUILLAUME HECHTERMANS. Les lettres d'institution furent délivrées le 4 février et lues « *in ambone cathedralis Leodiensis* » le 27 mars. Gau-

(1) DARIS, *Notices*, t. I, p. 119.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 484 et V., n° 2, fol. 66.

(3) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6702), fol. 84.



tier Hygaerts vint ensuite installer son successeur (*R. N.*, 6713, fol. 268 et 271).

Guillaume Hechtermans était encore en fonctions le 20 octobre 1680 (*V.*, n° 15, fol. 11). Il eut comme successeur avant 1680 HENRI-MARTIN HECHTERMANS (1), nommé desservant le 4 juillet 1691 (*I.*, n° 118, fol. 155). Celui-ci fit un échange de bénéfices avec MATHIAS RUBENS, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Gors-op-Leeuw. La permutation canonique faite le 22 janvier 1705 dans la maison pastorale de N. de Hinnisdael, curé de Gors-op-Leeuw, fut ratifiée par l'abbé le 24 janvier suivant; toutefois le nouveau curé ne reçut ses lettres d'institution que le 28 octobre (*R. N.*, 6715, fol. 21 et suiv.).

MATHIAS RUBENS administrait encore la paroisse en 1712 (*V.*, n° 24, fol. 16).

Un nommé GHYSENS était curé de Halmael en 1794 (*I.*, n° 129, fol. 172).

#### AUTEL.

Dans l'église de Halmael il y avait du côté de l'Evangile, en dehors du chœur, un autel consacré à la Sainte Vierge.

Comme recteurs de cet autel, nous avons trouvé en 1477 et 1478 JEAN DE HOYNGUE, « *collector fructuum* » *D<sup>ni</sup> archidiaconi de Famenne* » (*I.*, n° 1, fol. 4 v° et n° 2, fol. 10).

En 1505, BERNARD MARCHS, recteur du même autel, résigna en faveur de JEAN DE MONTE (*I.*, n° 7, fol. 117).

Les registres archidiaconaux de 1532 à 1541, citent comme occupant les mêmes fonctions, GÉRARD DE HOUTHEM, étudiant à Louvain. Celui-ci mourut en

(1) Martin-Henri Hechtermans de Saint-Trond, était élève au collège liégeois en 1689. Il devint dans la suite curé d'Alken et doyen rural et mourut en 1724. DARIS, *Notices*, t. I, p. 127.

1541 et fut remplacé par GUILLAUME WYNNEN (*I.*, n° 16, fol. 4 et n° 19, fol. 49).

Guillaume Wynnén résigna le 3 juin 1545 en faveur d'ARNOUL HOEBANX (*I.*, n° 21, fol. 100). A la mort de celui-ci en 1555, ANTOINE DE QUERCU lui succéda le 11 mars 1556 (*I.*, n° 30, fol. 118).

Ce dernier mourut en 1579 et fut remplacé le 19 février par JEAN POLLAERTS (*I.*, n° 51, fol. 110) qui résigna le 7 avril 1587 en faveur de CORNEILLE LEGIACUS, chanoine de Saint-Pierre à Liège (*I.*, n° 60, fol. 121). Celui-ci est mentionné jusqu'en 1599 (*I.*, n° 68, fol. 103).

LÉONARD DE GRACE, cité en 1606 (*I.*, n° 71, fol. 16), fut remplacé en 1609 par GUILLAUME EGGENS (*I.*, n° 72, fol. 104 v°).

Le 31 octobre 1616 celui-ci permuta avec THÉODAT ROUAR (*I.*, n° 75, fol. 157) qui, peu de temps après, céda la place à JEAN NATALIS, déjà cité en 1618 (*I.*, n° 175, fol. 158). En 1624 le bénéfice fut conféré à PIERRE LE HAULT, chapelain de Saint-Paul à Liège (*I.*, n° 82, fol. 67 et *V.*, n° 2, fol. 66 v°).

Le 12 avril 1629 Pierre Le Hault fut remplacé par GUILLAUME EGGENS (*I.*, n° 85, fol. 32) qui, en 1636, est mentionné comme chanoine de Saint-Martin à Liège (*I.*, n° 93, fol. 5). JEAN CORNELII lui succéda comme recteur le 24 décembre 1639 (*I.*, n° 94, fol. 31); le 16 mars 1645, il céda lui-même la place à PIERRE RENARTS (*I.*, n° 101, fol. 15).

Le 9 mars 1672, LÉONARD LASSENS résigna en faveur de LAMBERT LASSENS encore en possession du bénéfice en 1680 (*I.*, n° 113, fol. 41 et *V.*, n° 15, fol. 11).

Enfin la visite archidiaconale de 1712 renseigne comme recteur de cet autel GUILLAUME RUET. Toutefois la messe hebdomadaire, à laquelle les bénéficiers étaient tenus, était dite par le curé (*V.*, n° 21, fol. 16).

### XIII.

#### HELCHTEREN

[HALETRA (1107), HALETRE (avant 1108), HALECHTRA (1178), HALECGTRA (1254), HALEGTHRA (1256), HALEGTRA (1261), HALEGHTRE (1281), HALEGTEREN (1282), HALECHTRE (1293), HALCHTRE (XIV<sup>e</sup> siècle), HALGTEREN (1349), HALCHTEREN (1354), HALCTEREN (1356), HELCHTEREN (1367).]

L'église de Helchteren était dédiée à saint Trudon. Elle ressortissait de l'archidiaconé de Campine et du concile de Beeringen.

La paroisse de Helchteren a été érigée probablement par démembrement de Peer, entre 1107 et 1178. En effet, le diplôme de Pascal II de 1107 se contente de mentionner parmi les possessions de l'abbaye l'église de Peer, tandis que le diplôme d'Alexandre III (1178) ajoute l'église de Helchteren (1).

La visite archidiaconale de 1654 faite en l'absence du curé, renseigne seulement cinquante-huit communiants (V., n° 34, fol. 36), tandis qu'en 1699 ceux-ci étaient au nombre de trois cents et en 1711 au nombre de deux cent cinquante (V., n° 36, fol. 16 et n° 37, fol. 15).

#### CURÉS.

Le *Manuale* de Guillaume de Ryckel donne une liste de quatre prêtres, qui successivement ont administré la paroisse de Helchteren au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (1254-1272). Ce furent JORDANUS, TISSE, JORDANUS et TH. (peut-être Theodericus) (2).

AMELIUS DE DIRMEN était curé en 1400 (I., n° 121, fol. 52). De 1438 à 1445 les registres mentionnent JEAN HOEFSTADEN, qui en 1445 se faisait remplacer par Pierre Kemps (I., n° 128, fol. 48; n° 129, fol. 55 et n° 132, fol. 55).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 134.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

GILLES DE FALLYZ, étudiant à Louvain, est cité comme curé de 1459 à 1464 ; il avait comme coadjuteur Jacques Custodis ou Custers (*I.*, n° 134, fol. 52 et n° 138, fol. 41).

En 1477 la paroisse était administrée par NICOLAS DE BRANDEBORGH (*I.*, n° 148, fol. 45).

Le 9 février 1513 CHRÉTIEN CILLENI résigna la cure de Helchteren en faveur de MICHEL WINDELEN (*R. N.*, 6709, fol. 42). Celui-ci demanda en 1519 à l'archidiacre la permission de tester (1).

CHARLES VILLICI est mentionné comme curé en 1555 et 1556 (*I.*, n° 158, fol. 44 v°).

GILLES JANS, admis à la cure le 28 juin 1606 (2), démissionna le 19 juin 1624 et fut remplacé par GUILLAUME ANDRIES (*R. N.*, 6709, fol. 66).

Le 22 janvier 1647 l'abbé, à la place d'ARNOUL ANDRIES, nomma ARNOUL STRAUVEN (*R. N.*, 6711, fol. 192).

A la mort de celui-ci la cure fut conférée le 28 janvier 1648 à LAURENT MOERS, diacre, natif de Tongres (*R. N.*, 6711, fol. 217). Le curé nommé se présenta à l'examen diocésain le 19 février 1648 (3).

Laurent Moers résigna ses fonctions le 2 juin 1656 et devint curé à Beverloo. Le même jour l'abbé nomma à sa place ARNOUL EVERAERTS, prêtre, élève au collège liégeois à Louvain (4). Le président de ce collège, Simon Servatii, avait recommandé son protégé à la bienveillance du prélat de Saint-Trond. Le 5 juillet il obtint la permission de retourner pour six mois à Louvain afin de conquérir le grade de bachelier en théologie ; le prêtre Jean Noelmans devait le remplacer dans l'inter-

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 406.

(2) *Ibidem*, fol. 112.

(3) *Ibidem*, fol. 406.

(4) Il ne figure pas dans la liste imprimée dans DARIS, *Notices*, t. I, pp. 114 et suiv.



valle (1). Les lettres d'institution du nouveau curé furent délivrées le 13 juin par Jean Christiani, curé d'Achel et døyen du concile de Beeringen (*R. N.*, 6712, fol. 149 et 152). Ce curé assista le 9 septembre 1660 en l'église de Beeringen à l'élection de Jean Servatii, curé de Heusden, comme doyen du concile (2).

A la mort d'Arnoul Everaerts, l'abbé nomma le 13 novembre 1685 JÉRÔME MENNEKENS, qui reçut le 5 décembre ses lettres d'institution d'Adrien Weustenraedt, curé de Beeringen et doyen du même concile (*R. N.*, 6714, fol. 111 et 112).

Ce même doyen délivra encore le 23 janvier 1690 des lettres d'institution au successeur de Jérôme Mennekens, à GAUTIER NÉVEN, nommé le 2 septembre 1689 (*R. N.*, 6714, fol. 135 et 138).

Gautier Néven mourut le 16 juillet 1730. Le 28 juillet suivant la cure fut conférée à ANTOINE VAN FROYENHOVEN ou Froenhoven.

L'acte de nomination débutait par ces mots : « *Summo Pontifici jam forsan, suadente Sancto Spiritu, electo seu proxime eligendo, humillima pedum oscula, aliisque superioribus ad quos spectat reverentiam et honorem* (3). » Ce curé construisit une nou-

(1) *I.*, n° 66, fol. 196 v°.

(2) A cette élection prirent part les curés suivants : Arnoul Backen d'Achel, Adrien de Woestenraedt de Beeringen, Laurent Moers de Beverloo, frère Guillaume Neevius de Coursel, Antoine Ghisens d'Exel, frère Jérôme Van den Ancker de Luyx-Gestel, frère Corneille Lauwers, curé d'Ostham, André Van Outgarden de Hamont, frère Henri Tummers de Hechtel, Arnould Everardi de Helchteren, Jean Servatii de Heusden, frère Nicolas Van der Veuken de Houthalen, Jacques Verlinden de Lille-Saint-Hubert, frère Milo Hextermans de Tessenderloo, Pierre Neevius de Lummen, Udalric Bormans de Grand-Brogel, Gilles Thielens de Meldert, Jean Loyens de Petit-Brogel, frère Cleophas Kegel d'Overpelt, Arnoul Cremers de Neerpelt, Willebrord Schurmans de Quaetmechelen, Corneille Van Roye de Zeelhem, frère Laurent Jansen de Zolder, Pierre Beckers de Viversel et Godefroid Andries de Wychmael (archives du Grand-Séminaire).

(3) Il s'agissait de l'élection de Clément XII.

velle maison pastorale en 1737; il avait reçu 700 florins des habitants et l'abbé de Saint-Trond lui accorda vingt mille briques (1).

SÉBASTIEN WALEWIJNS, curé de Helchteren, prit part le 27 septembre 1791 à l'élection du doyen du concile.

#### AUTELS.

Il y avait dans l'église de Helchteren, au moins à partir de 1558 (2), trois autels.

a) L'autel de la Sainte Vierge est déjà mentionné en 1400. En cette année GAUTIER BACK était recteur, mais il se faisait remplacer par Jean Paige (*I.*, n° 121, fol. 52).

De 1419 à 1427 NICOLAS DE FINE possédait le bénéfice (*I.*, n° 124, fol. 56 et n° 126, fol. 58).

JEAN DE SWIJNLO est cité en 1436 et 1438 (*I.*, n° 127, fol. 32 et n° 118, fol. 48).

Les registres archidiaconaux nous renseignent encore MATHIAS BOSMAN en 1441 (*I.*, 129, fol. 55) et BARTHÉLEMY DE HERCKENRODE, régent à Heydelberg depuis 1442 jusqu'en 1471 (*I.*, n° 130, fol. 55 et n° 141, fol. 41).

Un étudiant de Louvain, ADAM DE JUNCIS, lui succéda peu de temps après (1478) et est encore mentionné en 1487 (*I.*, n° 187, fol. 66 v° et n° 150, fol. 51 v°).

NICOLAS MOLDERS était recteur en 1563 (*I.*, n° 156, fol. 36) et MATHIAS SMETS *alias* POELMANS en 1620 (*I.*, n° 162, fol. 6 v°).

Le 17 décembre 1646 le bénéfice fut conféré à JEAN DE FURNY (*I.*, n° 166, fol. 45 v°) et le 3 décembre 1676 FRÉDÉRIC PAEP succéda à HENRI VAN DEN EYNDE qui avait démissionné (*I.*, n° 169, fol. 16).

b) L'autel de saint Georges et de sainte Lucie est

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6704, fol. 74.

(2) *Analectes*, t. I, p. 286.

mentionné dès 1536. A cette époque JEAN CLERCS était recteur (*I.*, n° 159, fol. 44). Les registres renseignent ensuite HUBERT JANS en 1609 (*I.*, n° 161, fol. 12) et JEAN TIMMERMANS en 1620 (*I.*, n° 162, fol. 6 v°).

Avant 1646 les revenus de cet autel furent attribués au prêtre qui disait la première messe les dimanches et les fêtes (*V.*, n° 34, fol. 19). Ce prêtre était JACQUES COENEN en 1699 (*V.*, n° 36, fol. 16 v°).

c) L'autel de sainte Anne était desservi en 1620 par FRANÇOIS PAMRAEL (*I.*, n° 162, fol. 6 v°), et en 1656 par JACQUES-ENGELBERT BACHUSIUS (*I.*, n° 166, fol. 190), qui démissionna le 7 mars 1661 en faveur de CHARLES HILLEGAERTS (*I.*, n° 167, fol. 70). La visite archidiaconale de 1671 mentionne encore le même recteur (*V.*, n° 35, fol. 16).

Une visite archidiaconale de 1726 mentionne seulement les deux premiers autels et fait remarquer que celui de la Sainte Vierge n'est pas desservi (*V.*, n° 39, fol. 60).

\*  
\* \*

Il y avait en outre au château de Ter-Doolen, résidence d'été des abbés de Saint-Trond, une chapelle castrale. Elle fut consacrée le 16 juin 1649 en l'honneur de Notre-Dame et de saint Trudon, par « *Richard* » *Pauli Stravius, episcopus Dyonisiensis*, » évêque auxiliaire de Liège. On plaça dans l'autel des reliques de saint Paul martyr et de saint Trudon et l'anniversaire de la dédicace fut fixé au quatrième dimanche après la Pentecôte (1).

(1) *Miscellanea*, t. XIV (Hasselt, n° 6732), fol. 164.

## XIV.

### KERKOM

[KIRCHEIM (d'après Piot), KYRCHEIM (d'après les *Gesta*) et KERHEYM (d'après le cart. A) (1065), KYRCHEIM (1107), KIRCHEYM (1108), KERCHEYM et KERHEYM (1139), KIRCHEHIM (1153), KERKEIM (1161), KYRKEIM (1176), CHIRKEIM (1178), KYRKEYM (1215), KIRCHEM (1260), KERKEHEM (1282), KERKEM (1295), KERCHEM (1309), KERKUM (1355), KERKIM (1361), KERCKEEM (1367), KERCKEM (1558)].

Kerkom était, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, une dépendance de Velm. La chapelle, dédiée comme l'église-mère à saint Martin, n'est pas encore mentionnée comme église paroissiale dans le diplôme de Pascal II (1107) (1), mais déjà à cette même époque le chapitre cathédral de Liège, collateur de l'église paroissiale de Velm, partageait, avec les abbés de Saint-Trond, son droit de collation de l'église de Kerkom (2).

En 1178 le diplôme d'Alexandre III la range parmi les églises paroissiales (3). C'est donc entre 1107 et 1178 que Kerkom a été démembrée de Velm et érigée en paroisse indépendante.

D'autre part de Kerkom fut séparée, avant 1612, la paroisse de Muysen, qui resta à la collation du curé de Kerkom (V., n° 8, fol. 32) (4).

Kerkom ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

Il y avait cent et vingt communiant en 1643 (V., n° 6, fol. 13) et en 1701 vingt-neuf familles et nonante communiant (V., n° 18, fol. 47).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 29.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 237. « *In Kircheym dimidium ecclesiae et quae in villa habemus.* »

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 135.

(4) Le pouillé de 1558 (*Analectes*, t. I, p. 450) donne à Muysen le rang de *capella*. Mais en 1612 il y eut déjà un concours diocésain pour la collation de la cure. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 140).



CURÉS.

Un des premiers curés est ce BALDERIC que Rodolphe qualifie de doyen et qui, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, fut molesté par les ennemis de l'abbaye (1).

Guillaume de Ryckel (2) cite comme curé, au moins de 1254 à 1272, GÉRARD DE HOSEMONT, chantre de Saint-Martin à Liège, et peut-être chanoine de Saint-Lambert (3). L'abbé de Saint-Trond se plaint de ce que le curé ne respecte pas les dîmes revenant à l'abbaye (4).

En 1282 la cure devint vacante par la mort de JEAN. L'abbé de Saint-Trond voulut la conférer à Gilles de Rehaye, chanoine de Saint-Denis, mais le chapitre de la cathédrale protesta. Pour terminer ce désaccord à l'amiable Guillaume, abbé de Saint-Trond, et Jean de Cambiis, doyen de Saint-Lambert, choisirent le 30 juillet comme arbitres Arnoul, doyen de Saint-Barthélemy et Gérard d'Alost, chanoine de Saint-Paul (5).

Ceux-ci déclarèrent le 5 août que le patronat de l'église de Kerkom appartenait à tour de rôle à l'abbé de Saint-Trond et au chapitre cathédral; à ce dernier revenait la première présentation (6). En conséquence l'archidiacre Otton de Juliers nomma à cette même date GUILLAUME DE WERDENE, avocat de la curie liégeoise, curé de Kerkom et chargea Guillaume, doyen du concile de Saint-Trond, et Jean, curé de Gorssum, de l'installer (7). Le même jour Guillaume de Werdene fut aussi nommé par Gérard d'Alost, au nom de l'abbé de Saint-Trond (8).

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 273.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(3) Gérard de Osemont, chanoine de Saint-Lambert (*Ibidem*, p. 353), est probablement le même personnage.

(4) *Ibidem*, p. 210.

(5) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 358.

(6) *Ibidem*, p. 359.

(7) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 91 v°.

(8) *Ibidem*, fol. 92.

Cette sentence arbitrale fut approuvée le 7 août suivant par Jean, archidiacre de Liège et doyen de Saint-Lambert (1) et par l'archidiacre Otton de Juliers (2).

Guillaume, abbé de Saint-Trond, s'était également adressé au Saint-Siège pour obtenir la confirmation de l'arrangement conclu. Le pape Boniface, par acte daté du 22 juin 1295, ratifia la nomination des arbitres (3) et chargea le doyen de Saint-Denis à Liège d'examiner les bases de l'accord et de l'approuver s'il y avait lieu (4). Les deux partis furent cités le 27 septembre et se présentèrent le 17 octobre devant le délégué du Pape, qui confirma toutes les décisions prises (5).

Guillaume de Werdene mourut vers 1309. A cette occasion Jean dit *Sapiens*, doyen de Saint-Lambert et Adam, abbé de Saint-Trond, firent le 9 août 1309 un nouvel arrangement. Cette fois-ci ils feraient une présentation en nom commun ; puis ils exerceraient leur droit à tour de rôle ; l'abbé aurait pour lui la première nomination (6). En vertu de cet acte, ils présentèrent le 13 août JEAN DE LOUVAIN dit COLNE. L'archidiacre Perchevallus de Carreta agréa cette présentation le 2 septembre et chargea le curé de Halmael d'installer son confrère de Kerkom (7).

Jean de Louvain fit son testament le 26 mai 1316. Il laissa entre autres une rente annuelle de quatre muids de seigle à la pitance du monastère (8), à l'église de Kerkom, à la mense des pauvres de la paroisse et à l'église de Looz.

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 361.

(2) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 90.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 399.

(4) *Registrum stipale B*, fol. 92.

(5) *Ibidem*.

(6) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 437.

(7) *Registrum stipale B*, fol. 94.

(8) Voilà pourquoi son nom fut inséré dans l'obituaire de l'abbaye, fol. 21 : « *Kal Marcii. Ob. dominus Johannes [investitus] de Kerkem » et parentes sui, p. q. h., 1 mod. silig.* »

Ces quatre muids étaient hypothéqués sur une maison que la cure possédait à Kerkom. Diverses communautés religieuses furent encore favorisées dans ce testament. Comme exécuteurs testamentaires le curé désigna Jean de Louvain, chanoine régulier de Sainte-Gertrude à Louvain, Guillaume de Louvain, pléban de Saint-Quentin hors-les-murs de Louvain, Jean de Léau, recteur de l'église de Neerlinter, et Renier de Brusthem, recteur de l'autel de la Sainte Vierge à Aelst. A ce testament assistèrent comme témoins Renier de Ruchis, recteur de Muysen, Jean de Waremmes, recteur de Scaffen, Gautier de Tirlemont, chapelain de Notre-Dame à Saint-Trond, Guillaume d'Esemael, chapelain de l'autel Notre-Dame à Kerkom et Arnoul de Looz, clerc-sacristain de la même église. Enfin le testament fut scellé des sceaux d'Adam, abbé de Saint-Trond, et de Jean, curé de Gorsum (1).

Le 20 février 1319 le curé de Kerkom fit encore à son testament une ajoute importante ; il fonda entre autres dans l'église de Kerkom un autel dédié à saint Michel, saint Jean-Baptiste et saints Pierre et Paul (2).

Il mourut le 1<sup>er</sup> mars 1321, et eut comme successeur HENRI D'ORDANGE. Celui-ci occupa la maison de son prédécesseur, mais négligea d'en exonérer les obligations. Le 26 juin 1337 il avoua devant l'abbé de Saint-Trond et le prieur Godefroid de Meldert, qu'entre autres il n'avait pas payé le muid de seigle laissé à l'abbaye, parce qu'il n'avait reçu d'aucune cour censale l'investiture de la maison qu'il occupait cependant depuis seize ans (3). Aussi fut-il condamné le 4 septembre 1338, par le doyen de Saint-Paul à Liège, à s'acquitter de ses dettes envers le monastère (4).

C'est probablement ici qu'il faut placer cette note

(1) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 238 v°.

(2) *Ibidem*, fol. 239.

(3) *Ibidem*, fol. 239 v°.

(4) *Ibidem*, fol. 205.



du *Cartulaire D* (1) : « *Cum vacaret ecclesia de K(er-  
» kom) post mortem domini Arnoldi, magister Hen-  
» ricus Goethals decanus Leodiensis eam contulit ma-  
» gistro Johanni de Heythuli, ratione vicissitudinis.* »  
Il nous a été impossible d'identifier ces personnages.

En 1477 et 1478 nous trouvons comme curé ALARD DE BUEREN, étudiant à Cologne; l'église était alors desservie par frère Hugo de Lutzenborgh, prêtre religieux (*I.*, n° 1, fol. 5 et n° 2, fol. 12).

PIERRE DE BUEREN est cité en 1486 (*I.*, n° 3, fol. 24 v°).

De 1499 à 1505 le curé était PAUL MANS « *capellanus domini sigilliferi Leodiensis* » (*R. A.*, 1499, fol. 8 et 1505, fol. 10).

Le 3 avril 1520 l'abbé conféra à JEAN DE BRUXKEN la cure de Kerkom vacante par la mort de maître DE CORTENBACH (2) (*R. N.*, 6708, fol. 234). Toutefois, en tête de cet acte, se trouvait : « *Collatio ecclesiae  
» de Kerkem pro magistro Egidio Van der Blocke-  
» rien sigillifero Leodiensi.* » De fait la paroisse fut administrée en 1521 par Henri Borman (*I.*, n° 9, fol. 20), en 1523 et 1524 par Henri Neven (*I.*, n° 12, fol. 20) et en 1525 et 1526 par Jean Bex ou Begghen (*I.*, n° 13, fol. 23 et n° 14, fol. 24). Pendant cette même époque les registres archidiaconaux qualifient l'église de Kerkom de *litigiosa*.

Le registre de 1527 indique cependant comme curé GILLES VAN DER BLOCQUERIEN, « *sigillifer Leodien-  
» sis* » (*I.*, n° 15, fol. 10). Jusqu'en 1532 Jean Bex continue à desservir l'église (*I.*, n° 16, fol. 5 v°).

En 1535, par autorisation de l'évêque, MARTIN OFFERMANS, curé de Borlo, obtint également la cure de Kerkom (*I.*, n° 17, fol. 5 v°). Il se fit remplacer en 1535

(1) Bibliothèque de l'Université de Liège, n° 27 (ancien), fol. 100.

(2) C'est probablement Pierre de Cortenbach, vicaire-général de Jean de Hornes, mort le 2 avril 1520 (DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 639).



et 1536 par Pierre Briers (*I.*, n° 17, fol. 24 et n° 18, fol. 11) et en 1541 par Libert Bollen (*I.*, n° 19, fol. 6 v°).

Cependant en 1543 le curé se décida à résigner son bénéfice pastoral de Kerkom, en faveur de celui que l'archidiacre de Hesbaye Gilles Van der Blocquerien voudrait nommer. L'abbé Georges Sarens donna le 5 juin 1543 commission à l'abbé de Villers et aux doyens des conciles de Louvain et de Tongres pour accepter cette résignation et pour faire ensuite la présentation requise (*R. N.*, 6708, fol. 385).

C'est ainsi que GILLES VAN DER BLOCQUERIEN, *junior*, fut nommé par provision apostolique le 23 juin 1544 (*I.*, n° 20, fol. 35). Les registres archidiaconaux, jusqu'en 1570, le renseignent comme curé, en lui donnant le titre de secrétaire du prince-évêque en 1548 (*I.*, n° 23, fol. 11), de chanoine de Tongres et étudiant à Louvain en 1550 et 1551 (*I.*, n° 25, fol. 13 et n° 26, fol. 11), de chanoine et official de Liège en 1562 (*I.*, n° 37, fol. 7). Comme desservant de l'église les mêmes registres citent alors Libert Bollen.

En 1572 la cure est occupée par DENIS SCRONX, chanoine de Tongres et doyen du concile de Tongres (*I.*, n° 46, fol. 11). Il est encore en fonctions en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 9). A partir de sa mort les deux tiers de la grande dîme de Kerkom serviraient de dotation au petit séminaire de Saint-Trond érigé le 19 avril 1589 (1).

Denis Scronx eut comme successeur DENIS DE MUYSSEN déjà en fonctions en 1591 (*I.*, n° 64, fol. 9). Celui-ci mourut en juillet 1606 et fut remplacé par GUILLAUME STRAVIUS, maître ès arts (2).

En 1611 Guillaume Stravius résigna sa cure en faveur de PIERRE ULENS qui fut institué le 10 mai (*I.*, n° 73, fol. 73). En 1624 le curé était assisté d'un desservant appelé Godefroid N., qui jadis avait habité avec le doyen du chapitre de Tirlemont. Toutefois

(1) DARIS, *Notices*, t. I, p. 62.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 106.

comme celui-ci n'avait pas été examiné, il n'intervenait pas dans l'administration des Sacrements (*V.*, n° 2, fol. 10).

Pierre Ulens mourut vers 1640. Jean d'Elderen, doyen de Saint-Lambert, nomma alors CHRÉTIEN NEVEN, qui fut admis à la cure le 24 septembre 1640 (1) (*R. N.*, 6711, fol. 140).

Chrétien Neven devint doyen du concile de Saint-Trond et mourut en 1666 (2). L'abbé lui donna comme successeur JEAN COPIS (*R. N.*, 6713, fol. 7) institué le 10 février 1667 (*I.*, n° 112, fol. 2 v°).

A la mort de celui-ci, en 1673, GAUTIER HYGAERTS, curé de Halmael, résigna sa cure pour aller occuper celle de Kerkom (*I.*, n° 113, fol. 288). Il mourut en avril 1679 et eut comme successeur JEAN-ANTOINE MAURITII, prêtre du diocèse de Gand, nommé le 9 juin. Après avoir résigné son canonicat de Notre-Dame à Saint-Trond, il reçut ses lettres d'institution le 15 juin suivant (*R. N.*, 6714, fol. 10 et 14 et *I.*, n° 116, fol. 83).

Jean Mauritii mourut en novembre 1681. Le 15 février 1682, le doyen de la faculté des arts de Louvain nomma à sa place JACQUES DU TRIEU, prêtre du diocèse de Cambrai et bachelier en théologie (*I.*, n° 117, fol. 95). Celui-ci occupa encore ce poste en 1701 et devint doyen du concile (*V.*, n° 18, fol. 45).

En 1705 le doyen de Saint-Lambert conféra la cure à DENIS VAN SCHOER (*V.*, n° 25, fol. 16).

FRANÇOIS VAN CEULEN, devenu curé de Kerkom en 1739, demanda en 1742 à placer une dalle funéraire sur le tombeau de son frère Arnoul, jadis chanoine de Notre-Dame et enterré dans le chœur de cette église (3).

En 1754, JEAN-HUBERT VAN HERCK, frère de l'abbé

(1) *Ibidem*, fol. 389.

(2) « *D. Neven pastor et decanus concilii legavit 30 reales annuos » pro Sacro Venerabilis Sacramenti singulis diebus Jovis »* (*V.*, n° 15, fol. 17).

(3) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6704), fol. 336.

Joseph Van Herck (1), remplaça François Van Ceulen. Il mourut le 8 avril 1770 et eut comme successeur GAUTIER BEÛAERTS. A la mort de ce dernier, le 28 septembre 1790, le doyen de la cathédrale nomma le 20 décembre PIERRE PURNAL de Gingelom, qui fut institué le 24 décembre (*I.*, n° 120, fol. 11 v°).

Ce curé fut condamné à la déportation par le Directoire exécutif le 30 juin 1798. Cependant il ne quitta point sa paroisse et y mourut le 29 janvier 1805 (2).

#### AUTELS.

En 1316, il y avait dans l'église de Kerkom un autel dédié à la Sainte Vierge, dont GUILLAUME D'ESEMAEL était recteur. Cette même année le curé Jean de Louvain fonda et dota un nouvel autel en l'honneur de saint Michel, saint Jean-l'Evangéliste et saints Pierre et Paul (3).

Toutefois, à la fin du xve siècle, cet autel n'existait pas. Un pouillé de 1477 (*I.*, n° 1, fol. 5) renseigne deux autels ; celui de la Sainte Vierge et celui de saint Nicolas. Le premier se trouvait dans la nef du côté droit, le second du côté gauche ; l'un et l'autre étaient à la collation du curé (*V.*, n° 8, fol. 30).

Comme recteurs de l'autel Notre-Dame nous avons trouvé :

En 1477 et 1478 JOANNES SWEERTVEGHER, étudiant à Louvain (*I.*, n° 1, fol. 5 et n° 2, fol. 12).

En 1499, NICOLAS CUSTODIS, étudiant à Louvain (*I.*, n° 5, fol. 9).

De 1501 à 1526, ARNOUL MANS DE DOERNE (*I.*,

(1) Dans le registre des défunts ce curé a inscrit au 15 juin 1571 la note suivante : « Anno 1751, 15<sup>a</sup> junii obiit Trudonopoli mater mea » Margarita Morren, vidua Gulielmi Van Herck, sepulta in ecclesia » abbatiale Sancti Trudonis ante altare sancti Benedicti. »

(2) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 76.

(3) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 238 v° et 239 v°.



n° 6, fol. 9 et n° 14, fol. 138). En cette dernière année, il résigna et fut remplacé par NICOLAS PUTSEYS.

En 1550, PAUL NACX a comme successeur LAMBERT DE QUERCU (*I.*, n° 24, fol. 118).

En 1589, JOACHIM SCHOERBROETS, chanoine de Sainte-Croix à Liège, occupe le poste jusqu'en 1633. A sa mort il fut remplacé le 7 décembre 1633 par EDMOND BOMMERSHOVEN (*I.*, n° 63, fol. 8 et n° 90, fol. 18).

En 1650 et 1680, les visites archidiaconales renseignent comme recteur du même autel ARNOUL COLLEN, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond (*I.*, n° 106, fol. 3 v° et *V.*, n° 15, fol. 17 v°).

Pour l'autel de saint Nicolas les registres archidiaconaux mentionnent comme recteurs: LIBERT PROVE-NEERS, étudiant à Louvain en 1478 (*I.*, n° 2, fol. 12).

PIERRE VAN DER NEDERMOELEN en 1532 (*I.*, n° 16, fol. 5 v°).

En 1562, PIERRE DE QUERCU *alias* HERST, résigna en faveur de GUILLAUME ROBYNS (*I.*, n° 37, fol. 118).

GUILLAUME STASS mourut en 1587 et eut comme successeur GUILLAUME NEUTINX (*I.*, n° 61, fol. 125).

En 1589, JEAN NEUTINX était recteur (*I.*, n° 63, fol. 8).

La visite archidiaconale de 1613 et de 1624, cite au même poste JACQUES GERMEYS (*V.*, n° 1, fol. 210 et n° 2, fol. 12).

En 1625, nous y trouvons MATHIEU ROBYNS (*I.*, n° 82, fol. 8) et en 1650 REMI BEX (*I.*, n° 106, fol. 3 v°).

LÉONARD LASSENS, possesseur du bénéfice, y renonça en 1683 en faveur de QUENTIN BARTHOLEYNS, qui fut institué le 18 juin (*I.*, n° 117, fol. 144).

Les visites archidiaconales de 1701 et 1712 ne font aucune mention des autels.



XV.

LAER

[LARE (1065), LAERE (1472), LAER (1475)].

L'église de Laer, consacrée à saint Trudon, est déjà citée comme église paroissiale, relevant de l'abbaye de Saint-Trond en 1107 (1).

Elle ressortissait de l'archidiaconé de Brabant et du concile de Léau. A partir de 1559 elle fit partie, pendant tout l'ancien régime, de l'archidiocèse de Malines.

CURÉS.

Guillaume de Ryckel (2) mentionne comme curé de 1254 à 1272 : ARNOLDUS GOLOY, « *canonicus Sancti Bartholomei*. » D'autre part, ARNOLDUS *dictus* CRUCBOUT, « *investitus de Lare*, » figure dans un acte de 1265 (3); et un autre ARNOLDUS « *investitus de Lare* » est témoin d'un acte en 1274 (4). Nous nous demandons donc s'il n'y a pas eu deux Arnoul qui se succédèrent : Arnoldus Crucbout, puis Arnoldus Goloy, qui vivait encore en 1274.

Le 19 janvier 1278 HENRI DE DURAS, curé de Laer, figure avec Jean de Diest, curé de Gorsum, et Gérard de Diest, chanoine de Sainte-Croix à Liège, comme exécuteur testamentaire d'un legs fait à l'abbaye de Saint-Trond (5).

Lors des guerres civiles causées dans le pays de

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 312.

(4) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 139 v°.

(5) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 134 v°. Ce Henri, curé de Laer, figure dans l'obituaire de l'abbaye au 10 février : « *Ma-gister Henricus [investitus de Lare] sac. et monachus hujus loci.* » Il y aurait donc fini sa vie comme religieux.

Liège par les Lamarck (1), les habitants de Laer s'en rendirent complices ; la paroisse fut frappée d'interdit. Pour obtenir la levée de la censure ecclésiastique, Libert Merdens, desservant de l'église, paya un certain droit à l'archidiacre en 1490 (2).

De 1512 à 1516, nous trouvons comme curé SIMON LOTH (3), puis en 1516 DENIS DE ABIETE, étudiant en droit canon à Louvain (4).

Celui-ci résigna sa cure en 1542 et fut remplacé le 24 octobre par HERMAN DE STEENBERGE, maître ès arts et curé de Neerhespen (*R. N.*, 6708, fol. 389).

Herman de Steenberge était encore en fonctions en 1562 (5).

En 1575, HENRI BERBENS mourut et eut comme successeur le 10 septembre HENRI PARENS (*R. N.*, 6709, fol. 277).

PETRUS VRYELS était curé en 1588 (6).

Son successeur, GELDOLFUS A SCHAGEN, déjà en fonctions en 1600 (7), mourut en 1634. L'abbé nomma alors le 29 septembre LAMBERT PROVENEERS, prêtre à l'Université de Louvain, puis le 4 octobre il conféra la même cure à CHARLES CARSMaker, licencié en théologie (*R. N.*, 6711, fol. 34 et 35). D'autre part la faculté des arts de l'Université nomma le 26 octobre PIERRE LOYENS. Le différend résultant de cette triple nomination fut cependant aplani à l'amiable. Pierre Loyens garderait la cure, mais il céderait à Lambert Prove-

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XV<sup>e</sup> siècle*, pp. 579 et suiv.

(2) *Registrum compositionum*, pro anno 1489, fol. 47 v<sup>o</sup> (Malines).

(3) *Registra archidiaconalia*, 1512-1516 (Malines).

(4) *Registrum archidiaconale*, 1516 (Malines).

(5) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1550 et suiv., fol. 11 v<sup>o</sup>. (Malines). Même registre pour 1562 et suiv.

(6) *Pastores decanatus Leeuensis S<sup>ti</sup> Leonardi* (Malines).

(7) Le 14 mars 1600 l'abbé donna commission au curé Gendolf van Schagen, pour comparaître au nom de l'abbaye devant les tribunaux du Brabant (*Reg.*, n<sup>o</sup> 6965, fol. 109 v<sup>o</sup>).

neers son bénéfice de l'autel Notre-Dame en l'église d'Oirbeek près de Tirlemont (*R. N.*, 6711, fol. 45).

Pierre Loyens résigna en 1666 et mourut à Laer en 1671. LÉONARD LOYENS, vicaire de Tirlemont et recteur de l'autel Notre-Dame à Laer, lui succéda à la condition de lui payer 300 florins par an.

Jean de Villers, doyen du concile de Léau, fut délégué, en présence d'Adam Van Vlierden, prêtre, et de Lambert Muls, curé de Neerwinden, afin d'obtenir de l'archevêque l'approbation de ce contrat (*R. N.*, 6713, fol. 350).

Ce même Léonard Loyens eut dans la suite un procès contre l'abbé de Saint-Trond et fut condamné par le Conseil du Brabant le 9 avril 1672 (*R. N.*, 6713, fol. 200).

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la paroisse était administrée par DENIS PREUVENEERS, qui résigna ses fonctions en 1694 et fut remplacé le 10 mai par CORNEILLE VAN DER HEYDEN (*R. N.*, 6714, fol. 171).

Celui-ci mourut le 12 mars 1730 et eut comme successeurs HENRI DU BOIS, mort le 2 décembre 1756, NICOLAS-JOSEPH LORIER, mort le 20 mars 1794, puis REMI VAN DER HAEGEN (1).

#### AUTELS.

Il y avait au XVI<sup>e</sup> siècle, trois autels en l'église de Laer, consacrés à la Sainte Vierge, à saint Nicolas et à saint Georges (2).

En 1514 les recteurs de ces autels étaient respectivement JEAN SPRINGEL, remplacé par Laurent de Dinant, GODEFROID GOYMANS et JEAN ROBYNS.

En 1558 les recteurs étaient JOSSE DE LAER, JEAN GOEVAERTS et ANTOINE WALTERI (3).

(1) *Pastores decanatus Leeuwnensis S<sup>ti</sup> Leonardi* (Malines).

(2) *Analectes*, t. II, p. 141. Toutefois l'autel de sainte Catherine n'est pas mentionné dans les registres que nous avons vus.

(3) *Computus decanatus Lovanienses, Leeuwnenses et Geldonienses*, pro annis 1514, 1556 et 1558 (Malines).

XVI.

LINCKHOUT

[LENCHOLT (1108), LINCKHOLT (1139), LINCHOLT (1178), LINKOUT (XIV<sup>e</sup> siècle), LINCKHOUT (1524), LYNCHOULT (1558)].

L'église de Linckhout, dédiée à saint Trudon, est déjà mentionnée en 1139 comme devant payer l'obole banale à l'abbaye de Saint-Trond (1). Cependant elle n'est citée comme église paroissiale qu'en 1178 dans le diplôme d'Alexandre III, qui en attribue la collation aux abbés de Saint-Trond (2). Nous croyons qu'au cours du XII<sup>e</sup> siècle elle a été démembrée de Lummen ; avec cette localité, en effet, Linckhout s'est trouvé réuni au point de vue temporel pendant tout l'ancien régime.

Aussi le seigneur de Lummen partageait-il le droit de collation avec les prélats de Saint-Trond. Le 1<sup>er</sup> septembre 1455 Jean de Heinsberg, évêque de Liège, ayant acquis la seigneurie de Lummen et Henri de Coninxheim, abbé de Saint-Trond, déclarèrent qu'à l'avenir ils désigneraient à tour de rôle le candidat à la cure, mais qu'ils feraient la présentation par un seul acte « *conjuncta manu et unica littera* (3). » Cette règle fut observée dans la suite.

Jusqu'en 1559 Linckhout ressortissait de l'archidiaconé de Brabant et du concile de Léau. A partir de cette date jusqu'à la fin de l'ancien régime, la paroisse a fait partie de l'archidiocèse de Malines et du doyenné de Diest.

Cependant comme elle était une *quarta capella* de Lummen, nous l'avons trouvée mentionnée deux fois en 1676 et 1677, comme appartenant au diocèse de Liège et au concile de Beeringen (I., n<sup>o</sup> 169, fol. 4 et 24).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 51.

(2) *Ibidem*, p. 135.

(3) *Ibidem*, t. II, p. 317.



CURÉS.

Le premier curé connu est OLIVERUS, cité par Guillaume de Ryckel, entre 1254 et 1272 (1).

Au milieu du x<sup>v</sup>e siècle, la paroisse était administrée par GOSWIN SMONINX, qui fut remplacé en 1455 par JEAN MYNBIERS (2). Comme Linckhout n'était qu'une *quarta capella*, les lettres d'institution furent délivrées le 14 janvier 1456 par Nicolas de Baest, chanoine de Liège et doyen du concile de Léau (3).

Le 27 octobre 1524, l'abbé nomma à la place de JEAN DE RONCKERT « *alias communiter dicti de Eg-  
» germont* » décédé, PIERRE DE DOERNE (*R. N.*, 6708, fol. 283).

Comme la cure était vacante en 1566 par la démission de MATHIEU TRAPPE, l'abbé la conféra le 12 juin à HENRI GODEFRIDI (*R. N.*, 6709, fol. 265).

Celui-ci mourut en 1578 (4) et fut remplacé le 25 avril par JEAN WOLFS (*R. N.*, 6709, fol. 280).

Au milieu du siècle suivant, la cure était occupée par JEAN LOYENS, maître ès arts. Celui-ci mourut en 1666 et l'abbé Michel Van der Smissen déclara le 18 avril que, quoique la présentation à la cure dût se faire collectivement, la désignation du candidat appartenait cette fois-ci au seigneur de Lummen, représenté par son drossard Guillaume Quoitbach. Aussi la nomination de MARTIN EGIDII, le 21 avril, fut-elle signée par l'abbé Michel et par « *Franciscus Egon, episcop.  
» et princeps Argentoratensis et Ferdinandus Carolus  
» Comes de Leuvenstein, Wertheim, Rochefort et Mon-  
» tagu, tanquam tutores a S. Majest. Imper. dati*

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 317.

(3) *Ibidem*, p. 323.

(4) Cependant le 23 juin 1577, d'après un registre archidiaconal de Liège (*I.*, n° 175, fol. 26), en l'absence du doyen de Léau, l'archidiacre conféra la *quarta capella* de Linckhout à Servais Tsogen, en remplacement de Henri, qui avait résigné ses fonctions.

» *Joanni Frederico Comiti a Marcka, Schleiden, Kerpen et Saffenbourg, Baroni in Lumpnis, Seranii-Castri, etc.* » (R. N., 6713, fol. 89 et 90).

A la mort de MARTIN EGIDII, son successeur PIERRE JANS fut nommé le 9 mars 1681 par l'abbé Benoît Mannaerts et le 20 mars par « *Maria Catharina Charlotta vidua comitissa a Marcka et Schleiden, nata comitissa de Wallenrod, baronissa de Lummay et de Castro Seranii, etc.* » (R. N., 6714, fol. 57).

Pierre Jans ou Janssen mourut en 1708. Déjà avant cette date l'église était desservie par ANTOINE VAN ELSTRACK, qui fut nommé curé le 15 juillet 1708 par l'abbé de Saint-Trond et par « *Nicolaus de Libouton, dominus temporalis pagi de Stevort Minoris, ammodiator terrae et baroniae de Lumpnis, nomine Ludovici Petri comitis de Marcka, baronis Lummenensis et Serenensis* » (R. N., 6715, fol. 61).

Les mêmes nommèrent à la mort d'Antoine Van Elstrack, le 13 juillet 1711, PIERRE TRIMPENEERS (R. N., 6715, fol. 88).

Enfin à la mort de Pierre Trimpeneers en 1726, LÉONARD VAN DEN DWYE fut nommé le 11 octobre par Louis-Pierre, comte de la Marck et Schleiden, et baron de Lummen et de Seraing et le 2 décembre par l'abbé Maur Van der Heyden.

\*  
\* \* \*

Il y avait dans l'église de Linckhout un autel dédié à la Sainte Vierge (1). Le 24 janvier 1676, devant Jacques Anceau, notaire à Diest, Martin Egidii, curé de Linckhout, résigna en faveur de GUILLAUME BOOGAERTS le bénéfice de Notre-Dame qui valait annuellement 80 florins. L'archidiacre donna l'institution le 27 fé-

(1) *Analectes*, t. II, p. 141.

vrier suivant (*I.*, n° 169, fol. 4). Le 7 avril 1677, Guillaume Boogaerts résigna son bénéfice en faveur de FERDINAND JOORIS (*I.*, n° 169, fol. 24).

## XVII.

### MELVEREN

[MERWELES (1107), MERGUELES, MERGUELIS, MUREGUELGES (1108), MERVELE (1135), MERVELES (1161), MERVLE, MERVLES (1178), MERWELE (1249), MERWELLE (1317), MERWEL, MERWILE (XIV<sup>e</sup> siècle), MERVELT (1617), MELVEREN (1656)].

L'église de Molveren, près de Saint-Trond, anciennement dédiée à la Sainte Trinité, maintenant au Saint Sauveur (1), est une église paroissiale très ancienne. Rien n'empêche de rapprocher son érection de l'épiscopat d'Etienne qui, au commencement du x<sup>e</sup> siècle, introduisit la fête de la Sainte Trinité au diocèse de Liège. Toujours est-il qu'on ne peut la faire postérieure à Notre-Dame de Saint-Trond qui remonte au moins au XI<sup>e</sup> siècle. Sinon l'église de Molveren aurait été une église filiale de l'église Notre-Dame et les abbés de Saint-Trond en auraient eu non seulement le *patronat*, mais encore le *personat* et la perception de toute la dîme.

L'église de Molveren est déjà citée comme relevant de l'abbaye de Saint-Trond dans le diplôme de Pascal II en 1107 (2).

Le 24 septembre 1249, Conrad, archevêque de Cologne et légat du Saint-Siège, à la demande de l'abbé Guillaume, incorpora l'église de Molveren à l'abbaye de Saint-Trond. Cet acte fut approuvé le 27 décembre suivant par Henri, élu de Liège (3).

(1) Un acte de nomination de 1542 lui donne comme titre : la Sainte Trinité, mais les visites archidiaconales, à partir de 1624, placent l'église sous le vocable du Saint Sauveur.

(2) Piot, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(3) *Ibidem*, pp. 245 et 248.



Cette incorporation ne devait avoir d'effet qu'à la mort du curé Libert de Comes, alors en fonctions. Mais le 30 juin 1252 l'abbé Guillaume de Ryckel reçut du curé la dîme et toutes les terres de la cure de Melveren, moyennant une pension annuelle de 17 marcs liégeois. Le curé devrait pourvoir l'église d'un prêtre capable, auquel l'abbé paierait quatre muids de seigle et quatre muids d'orge (1).

(1) Voici cet acte que Piot a négligé de publier :

« Universis presentes litteras visuris, Wilhelmus, Dei gratia abbas,  
» totusque conventus Sancti Trudonis. salutem et orationes in domino.  
» Notum facimus universis quod nos omnem decimam, terram et prata  
» et omnia jura quae dilectus noster Libertus de Comes, investitus eccle-  
» siae parochialis de Merwele, ratione investiturae ipsius ecclesiae habet  
» vel habere debet, ad firmam sive ad annuam pensionem recepimus pro  
» xvii marcis leodiensibus, xx solidis pro qualibet marca computatis. De  
» quibus medietatem in festo Natalis domini, aliam medietatem in media  
» mayo scilicet in festo beati Servatii eidem quam diu vixerit et eccle-  
» siam tenuerit persolvemus. Quidquid et investitus domino papae sive  
» legatis, domino episcopo sive archidiacono solvere tenetur, nos pro  
» ipso propter dictam summam pecuniae persolvemus, habita vero con-  
» sideratione ad tempestates et casus fortuitos. Consuetudinem ecclesia-  
» rum leodiensium debemus invicem observare. Praeterea dictus inves-  
» titus de honesto sacerdote ipsi ecclesiae de nostro consilio providebit.  
» Et si negligens vel culpabilis in aliquo inveniretur, ipsum, cum a nobis  
» fuerit requisitum, amovebit et de alio secundum nostrum consilium  
» providebit. Habebit autem dictus sacerdos pro sua prebenda oblationes  
» altaris et 4 modios siliginis et 4 modios hordei, quos nos persolvemus  
» eidem vel de tribus bonariis quae ad ipsius ecclesiae dotem pertinere  
» noscuntur omnes proventus cum decimatione ejusdem terrae libere  
» relinquimus. Si vero sacerdoti aliquid defuerit de beneficio competenti,  
» investitus de suo tenebitur hoc supplere. Predictus autem investitus  
» promisit haec omnia inviolabiliter observare. Testes : nos W. abbas  
» predictus, Joannes monachus et capellanus noster, dominus Robertus  
» decanus, magister R. canonicus Tungrensis, R. sacerdos de Merwele,  
» Godefridus de Lobenheim, canonicus lossensis, Wilhelmus de Comes,  
» pater praedicti investiti, Lambertus de Beche miles, Gerardus de Gel-  
» minio, et quamplures alii. In quorum omnium testimonium et muni-  
» men sigillis nostri et decani et magistri R. praedictorum, presentes  
» litteras fecimus sigillare. Acta sunt haec apud Tungris in domo magis-  
» tri R., praedicti, anno domini m.cc.l.ii, in crastino beatorum Petri et  
» Pauli apostolorum. » *Cartulaire A* (Hasselt, 6678<sup>5</sup>), fol. 153, analysé  
par J. PAQUAY. *Regesta de Renier, écolâtre de Tongres*, fol. 26. La charte  
a été barrée par Guillaume de Ryckel après la mort de Libert de Comes.



\*  
\* \* \*

La paroisse de Molveren, dont l'église avait rang d'*ecclesia integra*, ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

En 1643 et 1650 elle comptait trois cents communicants et quatre-vingt-dix familles (*V.*, n° 6, fol. 7 et n° 8, fol. 19). Cette population s'était maintenue au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une visite archidiaconale de 1712 porte : « *Familiae sunt 85, communicantes* » 300 *comprehensis illis in Mervelen, in Roie, Cortenbosch, Casselaer, Nieuwenhoven, Bornedries, Kelsbeek, Metseren, etc.* » (*V.*, n° 25, fol. 9). En 1701 cependant on ne renseigne que deux cents communicants et septante familles (*V.*, n° 18, fol. 21 v°).

#### CURÉS.

Citons le nom de HEZELO, curé intrus, qui au début du XII<sup>e</sup> siècle usurpa l'église de Molveren, chassa les curés nommés par les abbés et s'attribua toute la dîme, sous prétexte que les prélats lui avaient accordé l'église à perpétuité pour une rente de 5 sous (1).

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle Guillaume de Ryckel nous a laissé les noms de plusieurs curés (2).

LIBERT DE COMES est le nom de l'investi qui, en 1252, céda les revenus pastoraux à l'abbé. PETRUS a probablement administré la paroisse depuis 1252 jusqu'à la mort de Libert de Comes (3). Puis quand l'acte d'incorporation fut réalisé, l'abbé fit desservir la paroisse par des vicaires qui furent successivement REYNERUS (4), FRANCO et JOHANNES. Ce dernier était en fonctions en 1272.

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 145.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, pp. 71 et 72.

(3) Un personnage nommé Petrus, avec le titre d'*investitus de Merwele*, figure dans l'obituaire de l'abbaye au 24 mai.

(4) Un R., sacerdos de Merwele, assiste comme témoin à l'acte de 1252 cité ci-dessus.

Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle la paroisse de Melveren avait comme curé JEAN, chanoine-coste de Saint-Pierre à Cortessem. Ce curé laissa le 1<sup>er</sup> septembre 1349 à l'abbaye dix-sept verges de terre et une rente annuelle d'un muid de seigle et de 15 vieux gros. Ce legs fut approuvé par l'official de Liège le 17 janvier 1350. Plus tard, le 24 mars 1394, le pitancier Jean de Léau fit encore lire ce testament devant les chanoines de Cortessem et leur doyen Guillaume dit Brauwer (1).

En 1477 un registre archidiaconal indique comme curé GÉRARD DE HELMONT se faisant remplacer par Henri Tsoers (2) (*I.*, n° 1, fol. 6 v°).

Le 12 décembre 1499, le prévôt de Saint-Trond, Arnould de Domo, délégué de l'abbé, conféra la cure de Melveren à GAUTIER ADRIANI, en remplacement de PIERRE DE HORN qui avait démissionné. Le nouveau curé ne resta pas longtemps en fonctions : déjà le 10 mars suivant il résigna en faveur de SERVAIS DE PRATO (*I.*, n° 5, fol. 109).

Vers cette époque on construisit la tour de l'église. Un acte du 1<sup>er</sup> octobre 1512 nous apprend, en effet, que l'abbé de Saint-Trond avait avancé à Jean de Mettecoven certaines sommes « *aen den bouwe van den » toren van Melwere* (3). »

En 1521 JEAN DE STOCKHEM était curé (*I.*, n° 9, fol. 9). A la mort de celui-ci l'abbé nomma, par acte daté de Louvain le 15 juin 1528, CHRISTOPHE DE WAILLY, prêtre du diocèse de Tournai (*R. N.*, 6708, fol. 297), qui résigna quatre années après et fut remplacé le 12 avril 1532 par NICOLAS PYLS (4) (*R. N.*, 6708, fol. 343).

(1) *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787), fol. 244 v° et 245.

(2) Ce Henri Tsoers figure comme « *desservitor ecclesiae de Merwele* » dans un acte du 2 mars 1475 (Piot, *op. cit.*, t. II, p. 372).

(3) *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787), fol. 103 v°.

(4) Nicolas Pyls avait été auparavant curé de Saint-Nicolas à Saint-Trond.

Ce dernier fit le 1<sup>er</sup> avril 1542 une permutation canonique avec HERMAN DE METTECOVEN, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Meveren (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

Tous ces curés depuis 1499 avaient été absents. Pendant ce temps, c'est-à-dire pendant plus d'un demi-siècle (1499-1550), la paroisse fut administrée par Lambert Neven (*I.*, n° 5, fol. 28 et n° 25, fol. 32).

A la mort de Herman de Mettecoven, qui fut doyen du concile, la cure fut conférée le 29 décembre 1560 à CHRÉTIEN DE SCHOER (*I.*, n° 34, fol. 123).

Celui-ci résigna le 10 juin 1566 en faveur de MICHEL RETHY (*R. N.*, 6709, fol. 265 et *I.*, n° 40, fol. 110). Ce curés'appelait aussi MICHEL FULLONIUS ou TWOLDERS.

Lors de la visite archidiaconale du 21 août 1624, le curé Guillaume Princen produisit un acte du 18 décembre 1576, par lequel le curé Michel Twolders de Rhety donnait en bail à un habitant de Meveren, Renier Crops, la maison pastorale et toutes les terres appartenant à la cure (*V.*, n° 2, fol. 84).

Michel Rethy mourut en 1577; le 10 janvier 1579 la paroisse fut confiée à JEAN STASSYNS, sous-diacre (*I.*, n° 50, fol. 124). Celui-ci, devenu chanoine de Saint-Pierre à Liège, démissionna en 1586 en faveur d'ARNOUL HUSTIN, nommé le 16 juin de cette année (*I.*, n° 59, fol. 65).

Après avoir desservi l'église pendant trente-deux années, Arnoul Hustin permuta le 1<sup>er</sup> avril 1617 avec HUBERT DIONISII, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Houtain-l'Evêque (*R. N.*, 6709, fol. 46 et *I.*, n° 75, fol. 159).

Celui-ci permuta à son tour le 8 février 1620 avec GUILLAUME PRINCEN, curé de Buvingen (*R. N.*, 6709, fol. 57 et *I.*, n° 76, fol. 164), qui se présenta à l'examen diocésain et fut admis le 11 février (1).

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 207.

Le 21 avril 1624 ce curé se plaignit à l'archidiacre de ce qu'une certaine demoiselle Van Oost (*domicella de Oost*) avait, de sa propre autorité, fait placer une balustrade au milieu de l'église afin d'avoir une place séparée. Les fidèles devaient rester en arrière et monter à l'étage sous la tour pour voir le prêtre à l'autel. Un autre banc particulier avait été placé au chœur et fixé solidement sur la pierre, au point qu'il était difficile au prêtre d'arriver au tabernacle du Saint Sacrement (*V.*, n° 2, fol. 86).

En 1625 la cure devint vacante par la résignation de Guillaume Princen (*I.*, n° 81, fol. 36). GODEFROID GOEMANS se présenta seul au concours diocésain et fut admis le 27 mai (1). A sa mort l'abbé nomma le 29 août 1656 JEAN MAESBROECQ (2), licencié en théologie (*R. N.*, 6712, fol. 155).

Ce dernier eut probablement comme successeur GISBERT VAN ENTBROUCK, nommé par provision apostolique le 14 juin 1568 (*I.*, n° 112, fol. 29) et qui mourut le 17 septembre 1693. A sa place l'abbé, par acte daté de Helchteren le 21 septembre, nomma JEAN VAN HENGEL (*R. N.*, 6714, fol. 165).

Déjà en 1712 celui-ci était remplacé par PIERRE MENTEN, « *provisus via Romana per permutationem* » (*V.*, n° 25, fol. 9).

En 1738 LAMBERT CEULEERS, curé de Melveren, demanda à conserver les vieilles planches quand l'abbé ferait renouveler le plafond de la nef de l'église (3).

Au milieu du même siècle la paroisse de Melveren était administrée par GISBERT SNIEVAERS, bachelier en

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 268. Ce curé assiste comme témoin à un acte du 9 septembre 1653 (STRAVEN, *Inventaire des archives de Saint-Trond*, t. IV, p. 78).

(2) Il figure dans l'obituaire de l'abbaye au 14 avril. « *Johannes Van Maesburgh, S. T. L., pastor in Mervelen qui plures libros nobis donavit.* »

(3) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6704, fol. 146).



théologie de l'Université de Louvain, ancien lecteur de théologie à l'abbaye et doyen du concile de Saint-Trond. En 1755, le 11 août, lors de la translation des reliques des saints Trudon et Eucher, il prêcha dans l'église abbatiale, « *magna cum facundia et energia.* »

Il eut encore le même honneur en 1757, lors du onzième centenaire de la dédicace du temple de saint Trudon (1).

C'est vers cette époque que l'on commença la construction de la nouvelle église paroissiale, comme le montrent les armoiries de l'abbé Joseph Van Herck (1751-1780) que l'on voit au-dessus de la porte d'entrée.

L'église fut consacrée en l'honneur du Saint Sauveur le 5 mai 1770 par Charles-Alexandre, comte impérial d'Arberg-Vallengin, évêque d'Amyzon, suffragant du prince-évêque Charles d'Oultremont (2).

En 1769 et 1770, il adresse encore une série de suppliques à l'abbé, pour empêcher le magistrat de Saint-Trond de mettre en location le pâturage public d'Engelbamt, dont les habitants de Meveren avaient joui de tout temps (3).

TILMAN VAN DEN HOVE était curé en 1794 (I.,

(1) *Actes capitulaires, etc.* (Hasselt, n° 6699, fol. 263 et 273).

(2) Quand en 1907 cette église fut agrandie par les soins du curé actuel M. S. Bouveroux, on trouva dans le maître-autel un parchemin faisant foi de cette consécration : « 1770 die quinta mensis maii Ego Carolus » Alexander S. R. I. comes ab Arberg et Vallengin, episcopus Amyzonensis, et suffraganeus Leodiensis, consecravi ecclesiam et altare hoc » in honorem Sancti Salvatoris et reliquias sanctorum martyrum Illuminati et Laurenti in eo inclusi et singulis Christi fidelibus hodie unum » annum, et in die anniversario consecrationis hujusmodi ipsam visitantibus quadraginta dies de vera indulgentia in forma ecclesiae consueta » concessi. » Le nouveau maître-autel fut consacré le 7 août 1907 par M<sup>sr</sup> Rutten, évêque de Liège, et dédié au Sauveur. Ainsi l'église de Meveren, après avoir été placée indûment vers 1840 sous le patronage de saint Alphonse, a retrouvé, sinon son titre primitif, du moins le vocable qu'elle avait vénéré pendant près de trois siècles.

(3) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6706, fol. 1 et suiv.).

n° 120, fol. 172); il fut condamné à la déportation par le Directoire exécutif le 4 novembre 1798 (1).

#### AUTELS.

En 1477 il y avait dans l'église de Melveren trois autels dont deux étaient dédiés à la Sainte Vierge et le troisième à saint Georges.

Dans la suite, mais avant 1558 (2), fut fondé un nouvel autel en l'honneur de la Sainte Vierge, appelé *Altare Mariae minoris*. Celui-ci porta dans la suite le nom d'*Altare Ter Kelen*, parce que la famille de ce nom en était le collateur. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les registres archidiaconaux confondent ces différents autels entre eux. Longtemps on mentionne un autel de saint Sébastien, qu'en fin de compte on déclare ne pas exister (*I.*, n° 110, fol. 4). L'autel de la Sainte Vierge est appelé autel de sainte Anne, la première fondation est confondue avec la chapelle d'Elsbroeck, et l'*Altare B. M. V. minoris*, porte le nom d'*Altare B. M. V. majoris* (*I.*, n° 118, fol. 123). Il en résulte que les attributions des recteurs ne peuvent pas être déterminées avec une entière certitude.

L'autel de la Sainte Vierge, avec sa double fondation, était situé près du maître-autel du côté de l'Épître (*V.*, n° 8, fol. 19 et n° 18, fol. 21).

Comme recteurs de cet autel (3), nous avons trouvé :

I. Première fondation. JEAN PRINSSE en 1504 (*I.*, n° 7, fol. 11).

GAUTIER COENEN résignant le 11 avril 1523 en faveur d'ARNOUL PRINCEN (*I.*, n° 10, fol. 96).

HERMAN DE METTECOVEN, échangeant en 1542 son

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1725-1852, t. IV, p. 157.

(2) *Analectes*, t. I, p. 450.

(3) Ces recteurs, tenus à une messe par quinzaine pour la première fondation et à une messe hebdomadaire pour la seconde, étaient nommés par les curés.

bénéfice contre la cure de Molveren, occupée par NICOLAS PYLS (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

Celui-ci, devenu doyen de Notre-Dame, démissionna le 8 juin 1551 en faveur de son neveu NICOLAS PYLS (*I.*, n° 25, fol. 113).

SERVAIS SERVATII succéda le 16 juin 1569 à Nicolas Pyls et résigna le même jour en faveur de HENRI DE MOLENDINO (*I.*, n° 43, fol. 117).

Celui-ci eut comme successeur en 1606 JEAN DE MOLENDINO (*I.*, n° 71, fol. 15), peut-être le même que JEAN GHERINX qui, le 15 novembre 1609, céda le bénéfice à JEAN CATHAGEN (*I.*, n° 72, fol. 43).

Le 23 août 1624 ce dernier démissionna en faveur d'ANDRÉ DE CORSWAREM, curé de Looz (*I.*, n° 81, fol. 26), qui à sa mort fut remplacé le 12 décembre 1625 par CHRÉTIEN VANNES (*I.*, n° 82, fol. 26).

En 1634, le 1<sup>er</sup> février, des lettres d'institution furent délivrées à ANTOINE VANNES (*I.*, n° 91, fol. 17), qui était encore en fonctions en 1656 (*V.*, n° 8, fol. 19). Peu de temps après le bénéfice fut incorporé à la cure (*V.*, n° 15, fol. 9 v°).

II. Deuxième fondation. Les registres archidiaconaux mentionnent comme recteurs de cet autel en 1606 GUILLAUME GROETHEN (*I.*, n° 17, fol. 15) qui, le 6 décembre 1623, fut remplacé par HENRI DORMAEL, chanoine de Saint-Pierre à Liège, puis HUBERT DORMAEL en 1650 et GILLES FRAIKIN, nommé par provision apostolique le 21 décembre 1669 (*I.*, n° 107, fol. 4 et n° 112, fol. 41). Celui-ci eut comme successeur MARTIN REYNAERTS, nommé par l'abbé le 15 février 1695 (*R. N.*, 6714, fol. 186), qui était encore en possession en 1701 (*V.*, n° 18, fol. 21 v°).

Du côté de l'Evangile s'élevait l'autre autel consacré à la Sainte Vierge. Il était à la collation de la famille Ter Kelen en 1624 (*V.*, n° 2, fol. 84), et du seigneur de Rummen en 1650 (*V.*, n° 8, fol. 19). La visite archi-

diaconale de 1680 nous apprend que les bénéficiers étaient jadis nommés par le baron de Chevetogne, mais à cette époque le droit de collation revenait au comte d'Aspremont-Lynden de Crèvecœur (*V.*, n° 15, fol. 9). Le recteur était tenu à une messe par quinzaine.

Comme bénéficiers nous avons trouvé NICOLAS PYLS en 1550 (*I.*, n° 25, fol. 32), puis LAMBERT NEVEN avant 1557. A la mort de celui-ci, il y eut deux nominations sans effet en faveur d'Alexandre Symons (*I.*, n° 31, fol. 117) et de Michel Costermans (*I.*, n° 44, fol. 121).

Le 4 mars 1574 PIERRE DE HORN résigna en faveur de HENRI DE HORN (*I.*, n° 47, fol. 114), qui le 30 avril 1677 céda le bénéfice à MICHEL DE DORMAEL (*I.*, n° 49, fol. 116). A ce dernier succéda LAURENT DE DORMAEL le 27 février 1588 (*I.*, n° 61, fol. 125).

JEAN DE HEERS est cité en 1611 (*I.*, n° 73, fol. 125). Le 4 juin 1614 il fut remplacé par BERNARD HUSTIN (*I.*, n° 74, fol. 147), encore mentionné en 1643 (*I.*, n° 100, fol. 6). FERDINAND NICOLAI lui succéda avant 1649 (*I.*, n° 104, fol. 5). ARNOULD LYCOPS, cité en 1680 (*V.*, n° 15, fol. 9), fut remplacé le 24 février 1691 par DENIS CARTUYVELS, chapelain en l'église Notre-Dame à Saint-Trond (*I.*, n° 118, fol. 123). Dans la suite, les visites archidiaconales renseignent encore JEAN CROULS en 1701 et N. BAETEN en 1712 (*V.*, n° 18, fol. 21 et n° 25, fol. 9).

Enfin un troisième autel consacré à saint Georges et saint Christophe se trouvait à droite dans la nef de l'église. En 1609 il était à la collation d'Adrien de Rhede, seigneur de Hasvelt; en 1650 le recteur était nommé par le seigneur de Heurne (*V. A.*, 1650), en 1701 par Catherine de Rhede, baronne de Tavieres (*V. A.*, 1701). Le bénéfice obligeait à deux messes par semaine.

EUSTACHE LADUYNs était recteur en 1478 (*I.*, n° 2, fol. 13).



Le 12 décembre 1524 ARNOUL SCHELLENS succéda à GUILLAUME HILVERSUM *alias* MACHS (*I.*, n° 12, fol. 93). A la mort d'Arnoul Schellens, en 1552, le bénéfice fut conféré à JEAN DE DURAS, qui eut comme successeur en 1577 JEAN STASSYNS, S. U. L., chanoine de Saint-Jean à Liège (*I.*, n° 27, fol. 122 et n° 50 fol. 119).

Celui-ci fut remplacé en 1585 par ARNOUL DE SANCTO STEPHANO (*I.*, n° 58, fol. 131). De 1592 à 1609 nous avons trouvé comme recteur GÉRARD DE RHEDE, qui le 21 juin 1610 résigna en faveur d'ADRIEN BRUNS (*I.*, n° 64, fol. 10 et n° 72, fol. 106).

Quand celui-ci mourut en 1616 le bénéfice fut conféré le 14 mars à DANIEL BRUNS (*I.*, n° 75, fol. 76 v°), qui le 11 février 1620 résigna en faveur d'ARNOUL TAGEN (*I.*, n° 77, fol. 421).

Ce dernier fut remplacé le 14 janvier 1658 par CONSTANT STILLERS, chanoine de Saint-Barthélemi à Liège, qui possédait encore le bénéfice en 1701 (*I.*, n° 112, fol. 32 et *V.*, n° 18, fol. 21).

## XVIII.

### MIELN-SUR-AELST

[MILE (1107), MILEN (1139), MILES (1161), MYELES (1163), MIELES (1178), MYLEN (1213), MIELEN SUPRA AELST (1529)].

L'église paroissiale de Mielen-sur-Aelst, dédiée à saint Saturnin, évêque-martyr, est déjà citée comme appartenant à l'abbaye de Saint-Trond en 1107 (1).

Alexandre, prévôt et archidiacre de Liège, à la demande de l'abbé Wiric, incorpora en 1161 cette église à l'abbaye. L'abbé devait y placer un prêtre capable pour desservir l'église et payer les droits ordinaires à l'évêque et à l'archidiacre (2).

Cet acte fut confirmé en 1163 par Henri, évêque de

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(2) *Ibidem*, p. 104.

Liège (1) et en 1171 par son successeur Raoul de Zaehringen (2).

Le chœur actuel de l'église, en style gothique, fut achevé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le 8 juin 1540, l'abbé de Saint-Trond s'engagea à terminer et à voûter le chœur « *naert vervolgen des oudt fondaments dat daer nouw* » *en over langhe staende is, nae dat uytwysen ende* » *ordinantie des patroons daertoe germaeckt synde.* » Il devait payer les pierres de Sichen et les briques ainsi que les fenêtres vitrées. Les mambours de l'église intervinrent dans ce travail pour une somme de 400 florins *karolus* (3).

L'église ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond. En 1613 elle est mentionnée comme *ecclesia integra* (V., n° 1, fol. 201). En 1624, 1650 et 1702 on l'appelle *ecclesia media* (V., n° 2, fol. 16; n° 8, fol. 55 et n° 25, fol. 25), tandis que les actes de nomination de 1729 et 1735 la qualifient simplement de *quarta capella* (R. N., 6715, fol. 291 et 350).

La paroisse comptait en 1650 deux cents communicants (V., n° 8, fol. 55). En 1701 il y avait trente-neuf familles et en outre trois familles au village voisin de Bouckhout avec cent quarante-cinq communicants « *non* » *comprehensis illis in Bouckhout qui de licentia pas-* » *toris ibidem communicaverunt* » (V., n° 18, fol. 70).

#### CURÉS.

Pour les années comprises entre 1254 et 1272, l'abbé Guillaume de Ryckel donne quatre noms de curés ou

(1) Piot, *op. cit.*, t. I, p. 105.

(2) *Ibidem*, p. 118. Un vidimus de ces chartes fut délivré à l'abbé Guillaume de Bruxelles par Jean Salmon, prévôt de Notre-Dame à Dinant, le 3 septembre 1517 : « *Datum Lovanii, Leod. dioc. in domo habitationis* » *R. D. Gulielmi de Bruxella, sita supra Biest, in camera convivii* » *ibidem.* » *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787, fol. 128 v°).

(3) Reg. n° 6964, fol. 14.

vicaires perpétuels : RITSARDUS, REYNERUS, ROTARDUS et NICOLAUS (1).

En 1294 RENIER, curé de Mielen, fut envoyé avec son confrère d'Aelst auprès de l'official de Liège, afin que, conformément aux lettres de plusieurs Souverains Pontifes, l'interdit lancé sur le comté de Looz ne pesât point sur les villages appartenant à l'abbaye de Saint-Trond (2).

JEAN DE HAMME, curé de Mielen, reçut, le 30 août 1412, ordre de l'archidiacre de proclamer que le moine pitancier, Gérard de Bautershoven, voulait donner en emphythéose perpétuelle une ferme située à Mielen (3).

Le 6 novembre 1477, alors que la cure était devenue vacante par la mort de PHILIPPE DE HEZE, l'abbé Arnould de Beeringen présenta au même poste MICHEL DE ROTTERDAM (*I.*, n° 1, fol. 63).

En 1499 GÉRARD DE SCALCHOVEN est mentionné comme curé (*I.*, n° 5, fol. 2). Celui-ci obtint en 1504 (4) la permission de desservir en même temps l'église de Gelinden (*I.*, n° 7, fol. 23).

LAMBERT BOLLIS, curé en 1527, demanda à prendre Gilles Straven comme coadjuteur (*I.*, n° 15, fol. 25). Il résigna en 1528 et fut remplacé le 2 janvier 1529 par JEAN ARNOLDI (*R. N.*, 6708, fol. 317). Déjà en 1541 Jean Arnoldi avait comme successeur JEAN DE THENIS *alias* WALCOURT, étudiant en théologie à Louvain ; Lambert Smets (*Fabri*) remplissait alors les fonctions pastorales (*I.*, n° 19, fol. 8 et 63).

Le 7 juillet 1547 Jean de Thenis, maître ès arts, démissionna ; l'abbé lui donna comme successeur JEAN HOETS ou HUTZ (*R. N.*, 6708, fol. 417). A la mort de

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(2) PIOT, *op. cit.*, p. 396.

(3) *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787), fol. 250.

(4) La même année il reçoit sept muids de seigle et sept muids d'orge des décimateurs de Mielen (reg. n° 6963, fol. 77).



celui-ci, en 1577, la cure fut conférée à GILLES EPISCOPI *alias* TIMMERMANS (*I.*, n° 34, fol. 123).

Gilles Timmermans résigna en 1577 et le 22 octobre l'abbé nomma à sa place SIMON DE HORNE, curé de Marlinne (*R. N.*, 6709, fol. 279 et *I.*, n° 50, fol. 114).

Le nouveau curé démissionna l'année suivante. ARNOUL DE VIVARIO lui succéda le 9 juin et gouverna la paroisse jusqu'en 1596 (*R. N.*, 6709, fol. 280 et *I.*, n° 50, fol. 121). Cette année il résigna sa cure en faveur de JACQUES GERMEYS (*I.*, n° 65, fol. 18).

Celui-ci permuta le 9 juin 1608 avec ARNOUL WIERTZ ou SWEERTS, recteur de l'autel de Saint-Nicolas dans l'église de Kerkom (*R. N.*, 6709, fol. 35), qui se présenta à l'examen diocésain et fut admis le 12 juin (1).

A la mort d'Arnoul Sweerts la cure fut conférée, le 11 août 1625, à ROBIN PUELINX (*I.*, n° 82, fol. 23). Celui-ci mourut en 1626 et fut remplacé le 26 septembre par PIERRE PÉTRI ou PÉTERS (*R. N.*, 6709, fol. 69 et *I.*, n° 83, fol. 24). Celui-ci administrait encore la paroisse en 1650 (*V.*, n° 8, fol. 55).

La cure était vacante vers 1682. Un certain JEAN WAUTERS l'avait obtenue par lettres apostoliques, mais n'en avait pas encore pris possession. L'abbé Benoît Mannaerts supplia alors le pape Innocent XI de bien vouloir l'accorder à DENIS CARTUYVELS, curé de Bevingen; la prière de l'abbé fut exaucée (*R. N.*, 6714, fol. 73).

Denis Cartuyvels résigna en 1703. L'abbé nomma, par acte daté de Liège le 24 avril, MARTIN VAN DER ENGELLEN, religieux de l'abbaye de Saint-Trond. Une pension de 50 impériaux devait être payée à l'ancien curé. Martin Van der Engelen s'engagea sous serment à porter toujours l'habit religieux, à rendre régulièrement ses comptes avant le jeudi saint, à résigner

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 122.



sa cure chaque année, sauf contre-ordre de l'abbé, à recevoir la communion pascalle des mains du prélat et à rentrer à l'abbaye dès qu'il serait rappelé (*R. N.*, 6714, fol. 240 à 243).

Martin Van der Engelen mourut le 29 juillet 1729. L'abbé lui donna le 1<sup>er</sup> septembre comme successeur GILLES WANTEN (*R. N.*, 6715, fol. 291).

A la mort de celui-ci, le 6 mars 1735, la cure fut conférée le 6 mai suivant à JACQUES COLLINET (*R. N.*, 6715, fol. 350).

JEAN BECKERS de Borlo était curé depuis 1793 (*I.*, n° 120, fol. 172). Il fut arrêté par ordre du Directoire exécutif le 5 janvier 1799 et mis sous surveillance le 12 mars suivant (1).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE.

Comme recteurs de cet autel (2) nous avons trouvé : en 1477 JEAN SCHUTT, se faisant remplacer par André Houterloos (*I.*, n° 1, fol. 7 v°) ; en 1499 JACQUES ZEBOTS, receveur de l'archidiaconie de Campine (*I.*, n° 5, fol. 11). GILLES STRAVEN, cité déjà en 1532 (*I.*, n° 16, fol. 7), mourut en 1550 et fut remplacé par SERVAIS COENENS (*I.*, n° 25, fol. 106). Celui-ci laissa à sa mort, en 1557, la place à ARNOUL BAUWENS (*I.*, n° 32, fol. 114).

A la mort d'Arnoul Bauwens, en 1578, le bénéfice fut conféré à JEAN DE VIVARIO, qui le garda au moins jusqu'en 1623 (*I.*, n° 51, fol. 112 et n° 80, fol. 9).

Une visite archidiaconale de 1613 indique comme recteur « *filius Bassi Sancti Johannis* » (*V.*, n° 1, fol. 201). En 1624 JEAN CAUWENBERCH, curé de Heers, était recteur de l'autel (*V.*, n° 2, fol. 16).

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 150.

(2) Les recteurs de cet autel étaient nommés par le curé.

Avant 1639 l'autel se trouvait incorporé à la cure (I., n° 96, fol. 4).

En 1624 il y avait un second autel en l'honneur de saint Saturnin, où l'on disait une messe hebdomadaire. C'était non un bénéfice, mais un office dont le curé était chargé. De plus, le prédécesseur du curé Denis Cartuyvels avait fondé, pour les dimanches et fêtes, une messe du Saint Sacrement avec les litanies de la Sainte Vierge (V., n° 2, fol. 16 et n° 15, fol. 15).

## XIX.

### NEERPELT

[PELTA(1107), PELTE, PALTE, PELTAE(1108), PEILTE (XIV<sup>e</sup> siècle), NEDERPEELT (1364). PEELT INFERIOR (1558)].

Il y avait, déjà au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, à Pelt une église (1); elle relevait de l'abbaye de Saint-Trond (2). Cependant il est probable qu'elle n'était pas encore à cette époque église paroissiale; elle ne figure pas, en effet, parmi les églises paroissiales énumérées dans le diplôme de Pascal II de 1107 (3). S'il est vrai, comme nous le pensons, que les diplômes pontificaux de 1107 et 1178 ne mentionnent que des églises paroissiales, il faudra même conclure que Neerpelt n'est devenu paroisse qu'au XIII<sup>e</sup> siècle (4).

En 1711 le curé Michel Exelmans considérait l'église de Woensel (5), quoique distante de cinq lieues, comme église mère de Neerpelt, mais son successeur en 1726

(1) Il est probable qu'à cette époque il n'y avait pas encore d'église à Overpelt; en effet, la bulle d'Adrien IV, confirmant les possessions de l'abbaye de Floreffe, n'attribue à celle-ci en 1155 que l'*alleu* et la *cense* d'Overpelt (Cf. BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, p. 48).

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 236.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(4) Guillaume de Ryckel (PIRENNE, *op. cit.*, p. 72) mentionne en 1254 l'église de Pelte (= Nederpelt) parmi celles qui ont un *investitus*.

(5) Cette église cependant avait saint Pierre comme titulaire.

déclarait ne rien savoir à ce sujet (V., n° 37, fol. 26 et n° 38, fol. 89).

La cure fut incorporée au petit séminaire de Saint-Trond le 19 avril 1589 (1).

L'église avait comme patron saint Nicolas. Elle appartenait à l'archidiaconé de Campine et releva du concile de Woensel jusqu'en 1559, puis du concile de Beeringen.

Les visites archidiaconales renseignent six cents communians en 1654 et sept cents en 1711 (V., n° 34, fol. 40 et n° 37, fol. 26).

### CURÉS.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (au moins de 1254 à 1272), la paroisse était administrée par WALTERUS (2).

Après celui-ci, mais avant le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, vient HENRI EUWERKENCH, dont le nom figure dans l'obituaire de l'abbaye (3).

Au XV<sup>e</sup> siècle les registres archidiaconaux mentionnent comme curés, en 1405 NICOLAS DE VOREUX, chanoine de Saint-Denis à Liège (I., n° 122, fol. 18), en 1421 et 1427 WALIANUS DE RYCKEL, qui se faisait remplacer par Godefroid Fosse (I., n° 125, fol. 32 v° et n° 126, fol. 34 v°), en 1436 et en 1438 JORDAN DE GELDROP (I., n° 127, fol. 33 et n° 128, fol. 28), puis JORDAN DE BAEST de 1441 à 1469 (I., n° 129, fol. 34 et n° 139, fol. 31 v°). JEAN DE MERBAYS, chanoine de Liège, est cité en 1477 (I., n° 146, fol. 48 v°) et ANTOINE DE BERGHE en 1500 (I., n° 151, fol. 39). Celui-ci laissa la cure à son parent MAXIMILIEN DE BERGHE, déjà cité en 1553 (I., n° 156, fol. 27), qui devint évêque de Cambrai et qui mourut en 1570 (4).

(1) DARIS, *Notices sur les églises*, t. I, p. 59.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(3) 24 juin : « Ob. Henricus [Euwerkenth], investitus de Peilte, pro quo habemus 30 vasa siliginis. »

(4) Cf. *Gallia Christiana*, t. III, col. 55.

A sa place l'abbé Christophe de Blocquerie présenta le 9 septembre 1570, puis une seconde fois le 25 avril 1572, un parent, ERASME DE BLOCQUERIE (*R. N.*, 6709, fol. 303 (1)).

Celui-ci mourut en avril 1575. A sa place fut nommé le 4 juin GODEFROID DE BOCHOLT, chanoine de Saint-Jean à Liège. Cette présentation fut faite dans la maison de Corneille Hoeydts, desservant ou vicaire perpétuel de Neerpelt (*R. N.*, 6709, fol. 306) (2).

JEAN CHRISTIANI fut probablement son successeur (3) ; il était curé de Neerpelt lors de l'incorporation de l'église au séminaire de Saint-Trond en 1589 (4).

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons trouvé comme curé GUILLAUME PASSERCULI, qui fut remplacé le 4 août 1605 par JACQUES BALDUINI (*Baudewijns*) de Boxtel. Le présentation fut faite par l'abbé Léonard Betten, Erasme Andries, doyen de Notre-Dame, Hubert Germeys, prieur de l'abbaye et Jean Willems, pléban de Notre-Dame, comme proviseurs du séminaire. Les lettres d'institution furent délivrées par Georges Spirinx *alias* Huncters, curé de Beeringen et doyen du concile (*R. N.*, 6709, fol. 291).

Jacques Baudewijns démissionna le 27 décembre 1622 ; l'abbé Hubert Germeys lui donna le 29 décembre comme successeur ARNOUL CREMERS, maître ès arts (*R. N.*, 6709, fol. 309) (5).

Celui-ci mourut en 1673. Il fut remplacé par MICHEL EXELMANS, ancien curé de Berbroeck, qui fut

(1) En marge se trouvait : « *extractum e registro decanatus Beringensis*, » fol. 66.

(2) *Idem* : « *extractum e registro decanatus Beringensis*, » fol. 76 v<sup>o</sup>.

(3) Il était chanoine et chantre de Saint-Martin à Liège. D'après un manuscrit des Archives de l'Etat à Liège (n<sup>o</sup> 1396, fol. 98), Jean Christiani fut nommé curé en 1578 par lettres impériales de Maximilien II. Selon cette note, il était le successeur direct de Maximilien de Berghe.

(4) DARIS, *Notices*, t. I, p. 66.

(5) En marge se trouvait : « *Copia ex archiviis decanatus Beringensis*. »



installé le 13 juin par André Van Outgaerden, curé de Hamont et doyen du concile de Beeringen (*R. N.*, 6713, fol. 240).

Il fut élu doyen du concile le 20 mai 1699. Le synode se tint à cette occasion dans l'église de Peer. Le curé de Lummen, assisté du curé de Beeringen comme diacre et du curé de Zeelhem comme sous-diacre, chanta la messe, tandis que le curé de Helchteren prononça le sermon (*V.*, n° 36, fol. 40).

A la mort de Michel d'Exelmans en 1720 (1), l'abbé par acte daté de Nieuwenhoven le 18 octobre, nomma HENRI KNUYSEN (*R. N.*, 6715, fol. 195).

Celui-ci est encore cité dans les visites archidiaconales du 10 octobre 1726. Le 24 septembre 1744 il fut élu doyen du concile de Beeringen (2).

(1) Comme doyen du concile Michel Exelmans fut remplacé par Michel-Joseph Vlecken, curé de Beeringen. Son élection eut lieu à Beeringen le 28 mars 1724; y prirent part : Gautier Neven, curé de Helchteren, Michel-Frédéric de Borman, curé de Meldert, Gisbert Michiels de Lille-Saint-Hubert, Jean Langens de Quaetmechelen, Pierre Tielens d'Exel, Guillaume Van Dommelen de Wychmael, François Mannaers de Zeelhem, Jean Notelaers de Pael, Aurelius Van Pelt de Coursel, Vincent Paelmans de Tessengerloo, Gérard Gelsen de Petit-Brogel, Mathieu Willems de Zolder, Jean Baten de Grand-Brogel, Jean-Dominique Theunissen d'Achel, Jean Van Weddingen de Viversel, Philippe-Laurent Boels de Peer, Emmanuel de Rodier d'Overpelt, Henri Knuysen de Neerpelt, Henri Henrotay de Houthalen, Michel-Joseph Vlecken de Beeringen, Martin Conraets d'Oostham, Antoine Loeff de Luycksgestel, Jean Ghoos de Heusden, Henri Honné de Beverloo, François Coemans de Hechtel. Seul le curé de Hamont était absent. Les vicaires de Beeringen, Arnoul de Melbeek et Jordan-Michel Loyens, assistèrent comme témoins (Archives du Grand-Séminaire de Liège).

(2) L'élection eut lieu dans l'église de Peer; y prirent part : Nival, curé d'Achel, Vangestel de Hamont, Demy de Lille-Saint-Hubert, Gelsen de Petit-Brogel, Hollanders de Grand-Brogel, Lansmans de Peer, Mariens de Wychmael, Coemans de Hechtel, Froyenhoven de Helchteren, De Ramires de Houthaalen, Vandendwye de Zolder, Goos de Heusden, Wilsens de Viversel, Vlecken de Lummen, Leenaers de Zeelhem, Janssen de Meldert, Mathey de Tessengerloo, Conrard d'Oostham, Convents de Beverloo, Van Hautvent de Pael, Vandebrouck de Beeringen, Gentis de Coursel, Lijnen d'Exel, Derodyer d'Overpelt, Gilles de Luycksgestel, Knuysen de Neerpelt (Archives du Grand-Séminaire de Liège).

ANTOINE GYBELS était curé depuis 1760. Il fut condamné à la déportation par le Directoire exécutif le 14 novembre 1791 (1).

#### AUTELS.

En 1558 il y avait dans l'église de Neerpelt six bénéfices : la vicairie, l'autel de la Sainte Vierge, les chapelles de saint Willibrord et de saint Léonard, l'autel des saints Nicolas et Sébastien et la *matricularia* ou office de sacristain (2).

La visite archidiaconale de 1646 mentionne trois autels. Celui de la sainte Croix et de sainte Lucie, situé devant le chœur et incorporé à la cure ; celui de saint Nicolas et de saint Sébastien et le troisième sous l'invocation de la Sainte Vierge, uni au bénéfice de saint Willibrord dans la chapelle de Herent (*V.*, n° 34, fol. 15).

a) L'autel de la Sainte Vierge, déjà cité en 1408, avait comme recteur en 1427 JEAN DE HEERS et en 1436 GILLES DE LYMBORCH. Le premier se faisait remplacer par Godefroid Fissen, le second par Godefroid de Beylair (*I.*, n° 126, fol. 34 v° et n° 127, fol. 33).

Depuis 1441 l'autel est appelé autel de Notre-Dame et de saint Willibrord ; HENRI DE GELDORP en est recteur en 1441 et 1443 (*I.*, n° 129, fol. 34 et n° 130, fol. 34), puis MATHIAS DE BAEST de 1443 à 1479 (*I.*, n° 131, fol. 30 et n° 148, fol. 46 v°).

THÉODORE COESTERS est cité en 1500 (*I.*, n° 101, fol. 39), JEAN HUGEN en 1510 (*I.*, n° 153, fol. 46) et JEAN WERPEN en 1553 (*I.*, n° 156, fol. 25).

Le registre de 1609 mentionne JEAN CREMERS, qui en 1606 avait repris les fonctions de sacristain de Pierre Hassurdi (*R. N.*, 6709, fol. 34 et *I.*, n° 161, fol. 22).

Jean Cremers mourut en 1647 et fut remplacé

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, t. IV, p. 122.

(2) *Analectes*, t. I, p. 278.

comme recteur et comme sacristain par ARNOUL JACOBS (*R. N.*, 6711, fol. 199) (1).

Cet Arnoul Jacobs est probablement le même personnage qu'Arnoul Govaerts qui, le 7 septembre 1670, résigna sa double fonction et fut remplacé le 31 octobre par JACQUES CUYPERS (*R. N.*, 6713, fol. 130).

Jacques Cuypers, devenu aussi curé de Wychmael (2), mourut en 1709. L'autel de la Sainte Vierge fut alors conféré à LAMBERT JAUPEN, qui venait d'être présenté à la cure de Buvingen (*R. N.*, 6715, fol. 75).

A la mort de Lambert Jaupen, l'abbé nomma le 30 avril 1723 JEAN SCHEFFERS, déjà curé de Saint-Gangulphe à Saint-Trond (*R. N.*, 6715, fol. 223 et *I.*, v<sup>o</sup> 170, fol. 101), puis le 20 juillet 1724 JEAN-LIBERT HOLLANDERS (*R. N.*, 6715, fol. 240). Celui-ci est peut-être le *theologus Leodiensis* que la visite archidiaconale de 1726 renseigne comme recteur. A cette époque, la messe hebdomadaire, à laquelle le recteur était tenu, était dite alternativement dans l'église paroissiale et à Herent par Jean Smeets, prêtre du diocèse (*V.*, n<sup>o</sup> 38, fol. 39).

b) La vicairie fut érigée en 1436 et dotée par le curé. Le premier vicaire fut PIERRE DE CATERBEKE (*I.*, n<sup>o</sup> 127, fol. 33), qui se fit remplacer en 1438 et 1441 par Godefroid Beylaer (*I.*, n<sup>o</sup> 128, fol. 28 et n<sup>o</sup> 129, fol. 34). GISBERT ACHEL est mentionné en 1500 et 1554. Cette dernière année Jean Hertoghen remplaçait le vicaire absent (*I.*, n<sup>o</sup> 151, fol. 37 et n<sup>o</sup> 157, fol. 38). En 1556 on se disputait le bénéfice qui en 1563 était possédé par CORNEILLE SOETS (*I.*, n<sup>o</sup> 159, fol. 38 et n<sup>o</sup> 160, fol. 92).

(1) Une seconde présentation analogue fut faite le 13 décembre. Ce même Arnoul Jacobs fut nommé aussi recteur de l'autel des saints Nicolas et Sébastien (*R. N.*, 6713, fol. 131).

(2) L'autel était desservi depuis 1671 par Arnoul Tilens (*V.*, n<sup>o</sup> 36, fol. 25).



Depuis l'incorporation de l'église au séminaire de Saint-Trond, les vicaires étaient réellement les curés de la paroisse.

c) L'autel des saints Nicolas et Sébastien fut fondé le 12 avril 1469 (*I.*, n° 168, fol. 111). Le premier recteur que nous connaissions est JEAN LOUBROUCK, cité en 1553 (*I.*, n° 156, fol. 25). En 1609 JEAN-ARNOUL CREMERS était recteur (*I.*, n° 161, fol. 23) et en 1660 LÉONARD VAN GELICK (*I.*, n° 167, fol. 37). ALBERT VAN DORN est cité la même année (*V.*, n° 34, fol. 28). En 1672 il démissionne en faveur de SIMON AERTSEN (*I.*, n° 168, fol. 108), qui fut remplacé avant 1699 par PIERRE BYVOETS (*V.*, n° 36, fol. 23).

En 1709 les fonctions de sacristain furent réunies à ce bénéfice. Depuis ce moment la collation en revint aux abbés. C'est ainsi qu'ils nommèrent « *ad matriculam seu altare sub invocatione S. S. Nicolai et Sebastiani*, » le 4 avril 1709 RUTGER GYBELS (1) en remplacement de JACQUES CUYPERS, décédé. Les lettres d'institution furent délivrées par Michel Exelmans, doyen du concile et curé de Neerpelt, qui fit lui-même l'installation du nouveau recteur en présence de Pierre Beyvoets (2), vicaire à Neerpelt et de Jacques Mattie, prêtre (*R. N.*, 6715, fol. 68-71).

A la mort de Rutger Gybels, l'abbé nomma le 22 décembre 1734 PIERRE KNUYSEN. Michel-Joseph Vlecken, curé de Beeringen et doyen du concile, délivra les lettres d'institution le lendemain et Henri Knuysen, curé de Neerpelt, procéda à l'installation le 15 janvier 1733 (*R. N.*, 6715, fol. 346-350).

Ce même curé put encore installer dans ces fonctions ANTOINE GYBELS, étudiant en physique à l'Uni-

(1) Rutger Gybels prêta serment le 6 avril 1709 (reg. n° 6715, fol. 5).

(2) Cependant Pierre Byvoets, qui en même temps se vouait à l'enseignement de la jeunesse, est encore renseigné comme recteur dans la visite archidiaconale de 1711 (*V.*, n° 37, fol. 26).



versité de Louvain, nommé le 24 avril 1747 (*R. N.*, 6715, fol. 446).

d) L'autel de la sainte Croix et de sainte Lucie est cité en 1609 (*I.*, n° 161, fol. 23). Déjà en 1620 il était incorporé à la cure (*I.*, n° 162, fol. 12).

## XX.

### PEER

[PIRE (1107), PIRGES (1108), PYRA (1161), PERE (1254),  
PEER (1370)].

La *Chronique de Saint-Trond* (1) rapporte que, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'abbé Adélarde II (1055-1082) construisit ou restaura l'église de Peer.

Dès 1107 les diplômes pontificaux (2) la mentionnent comme église paroissiale appartenant à l'abbaye de Saint-Trond. Aussi nous croyons que Peer fut une paroisse primitive, dont furent démembrées successivement les paroisses de Helchteren, Exel, Grand-Brogel et Wychmael.

Helchteren et Exel sont devenues indépendantes entre 1107 et 1178 (3). Grand-Brogel avec Erpecom s'est séparée de Peer après 1272 et avant le XV<sup>e</sup> siècle (4). Wychmael n'a été érigée en paroisse que le 19 octobre 1608 (5).

Toutes ces églises ont comme patron saint Trudon (6)

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(2) Pascal II en 1107 (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 31), Victor IV en 1161 (*Ibidem*, p. 99), et Alexandre III en 1178 (*Ibidem*, p. 133).

(3) Elles ne sont pas citées dans le diplôme de 1107, mais figurent parmi les églises paroissiales en 1178.

(4) Sous Guillaume de Ryckel, Peer, Wychmael, Grand-Brogel et Erpecom formaient une seule paroisse (PIRENNE, *op. cit.*, p. 72). En 1400 les pouillés mentionnent déjà l'église paroissiale de Grand-Brogel (*I.*, n° 121, fol. 32).

(5) Voyez l'article Wychmael.

(6) C'est par erreur qu'une visite de 1646 indique saint Pierre comme titulaire de l'église de Peer (*V.*, n° 34, fol. 13 v°).

et toutes étaient à la collation des abbés de Saint-Trond.

La paroisse de Peer ressortissait de l'archidiaconé de Campine et jusqu'en 1559 du concile de Woensel; après cette date elle a fait partie du concile de Beringen.

Les visites archidiaconales renseignent mille cinquante communians en 1699 et mille en 1711 (*V.*, n° 36, fol. 19 et n° 37, fol. 23). Une visite du 25 juin 1654, nous apprend également que la ville avait été brûlée en grande partie par les troupes françaises. De l'église il ne restait plus qu'une partie de la voûte devant le chœur et dans les nefs latérales où les colonnes étaient restées debout. Le curé se trouvait ainsi obligé à célébrer les offices dans le couvent des religieuses qui avait été épargné (*V.*, n° 34, fol. 39).

La visite de 1699 mentionne, parmi les objets précieux de l'église, une coupe en argent dans laquelle on servait du vin aux fidèles après la Communion (*V.*, n° 36, fol. 19 v°).

#### CURÉS.

Les premiers curés que nous connaissions sont ceux cités par Guillaume de Ryckel (1) : ARNOLDUS et WILHELMUS; le premier était en fonctions en 1254, le second en 1272.

Dans la suite les registres archidiaconaux citent RICHARD DE DORIENS en 1400 (*I.*, n° 121, fol. 32 v°), HENRI SCORMS, chanoine de Liège en 1405 et 1427 (*I.*, n° 122, fol. 18 et n° 126, fol. 34 v°) et ADRIEN DE BEESDE en 1436 et 1445 (*I.*, n° 127, fol. 32 v° et n° 132, fol. 35). Ces deux derniers curés se faisaient remplacer dans leurs fonctions pastorales par Jean Scots.

GODEFROID DE WAYA, chanoine de Liège, est men-

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

tionné en 1459 et 1464 (*I.*, n° 134, fol. 33 et n° 138, fol. 22 v°).

Quelque temps après, le 31 mars 1478, des lettres « *de fructibus* » furent accordées à DOMINIQUE DE LOVATIS, sous-diacre, recteur de l'église paroissiale de Peer. Le même personnage était chanoine de Côme, protonotaire apostolique et « *cubicularius* » du Pape. Un acte du 7 avril 1475 le désigne comme marguillier ou coûtre de Sainte-Croix-les-Bruges, alors que l'année précédente, le 10 mai, il reçoit le titre d'archidiacre de Hainaut (1).

Cependant l'année suivante la cure se trouvait conférée à HENRI KNOEPS, cité encore en 1487 et se faisant remplacer par Jean Tilmans et Arnould Gillis (*I.*, n° 148, fol. 46 v° et n° 150, fol. 33 v°).

Vers 1500 GAUTIER COENEN était curé et se faisait assister par Hubert Coenen et Gautier Wauters (*I.*, n° 151, fol. 33 et n° 152, fol. 28 v°).

A la mort de ce curé en 1543 (2), l'abbé nomma le 11 octobre GÉRARD MORINGUS (3), licencié en théologie (*R. N.*, 6708, fol. 369). Moringus mourut le 9 octobre 1556, mais déjà le 6 novembre 1544 il avait été nommé à la cure de Seny (*R. N.*, 6708, fol. 402).

Il eut comme successeur PIERRE BOELS, chanoine de Liège, mentionné à partir de 1554 (*I.*, n° 157, fol. 37 v°).

JOACHIM CALLEN était curé au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut remplacé le 14 novembre 1608 par PIERRE CORTEN, qui s'était présenté la veille au concours diocésain (4). Ce ne fut cependant pas sans diffi-

(1) U. BERLIÈRE, *Diversa Cameralia*, pp. 148, 150 et 158.

(2) L'acte de nomination de Moringus porte : « *per mortem... domini*  
» *Walteri N...* »

(3) Voir une notice biographique dans DE FELLER, *Dictionnaire historique*, t. XII, p. 113. La bibliothèque du petit Séminaire de Saint-Trond conserve son manuscrit de la vie des saints Trudon et Eucher.

(4) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 124.

culté qu'il entra en possession de son bénéfice; le comte de Peer disputait en effet à l'abbé de Saint-Trond le droit de collation. Dans ces circonstances l'archidiacre vint faire la visite de l'église. Pierre Corten se présenta vêtu du surplis et de l'étole; mais l'archidiacre protesta qu'il ne voulait aucunement le reconnaître comme curé: il chargea même le curé de Tessenderloo de faire l'exposition du Saint Sacrement et d'accomplir toutes les fonctions liturgiques que comporte une visite d'église. Dans la suite l'abbé de Saint-Trond eut gain de cause et son protégé fut maintenu en possession de la cure de Peer (*V.*, n° 35, fol. 23).

Pierre Corten devint doyen du concile avant 1620 (*I.*, n° 162, fol. 10 v°); il résigna ses fonctions en 1646. Le 8 avril l'abbé lui donna comme successeur PHILIPPE NEVEN (*R. N.*, 6711, fol. 184).

Celui-ci démissionna en octobre 1660 et fut remplacé par GASPAR VAN LIER, nommé par provision apostolique (*I.*, n° 167, fol. 74 v°).

A la mort de celui-ci, le doyen de la faculté des arts de Louvain (1) nomma le 23 novembre 1666 PAUL TESTELMANS, bachelier en théologie (*I.*, n° 168, fol. 4). Ce dernier résigna en 1672 en faveur de JEAN TESTELMANS, bachelier en théologie, installé le 25 mars 1673 (*I.*, n° 168, fol. 127), encore en fonctions en 1711 (*V.*, n° 37, fol. 23 v°).

PHILIPPE-LAURENT BOELS fut nommé curé de Peer peu de temps après (1). Il mourut en 1743 et fut remplacé le 25 février par GUILLAUME-FRANÇOIS LANSMANS, bachelier en théologie (*R. N.*, 6715, fol. 418 et *I.*, n° 171, fol. 340).

MARC VAN VELTHOVEN était curé en 1760; il mourut en janvier 1767. Libert Derwa obtint des lettres

(1) *Leodium*, janvier 1907, p. 14.

(2) Une visite archidiaconale de 1726 dit qu'à cette date Boels était curé depuis environ dix années (*V.*, n° 38, fol. 80).



pontificales et fut institué par l'archidiacre le 4 mai 1768; mais ces lettres furent déclarées subreptices et GUILLAUME-MICHEL LOWETTE obtint la cure par provision apostolique au mois d'août 1768 (*I.*, n° 172, fol. 207 et 495).

Il en résulta un procès devant le tribunal de la Rote et Libert Derwa fut cité à Rome. L'abbé de Saint-Trond prit fait et cause pour lui et donna le 1<sup>er</sup> mars et le 26 mai 1771 commission à Maximilien Roli, agent de la Congrégation de Bursfeld à Rome, pour soutenir le procès de l'abbaye contre Lowette (1). L'abbé demanda aussi à quelques jurisconsultes du pays (2) une déclaration d'après laquelle la citation faite par Lowette était nulle comme contraire au privilège « *de non evocando* » accordé par les Souverains Pontifes au pays de Liège (3).

Cependant Lowette resta curé. Comme tel il prend part le 27 septembre 1791 à l'élection du concile. Cette élection eut lieu dans l'église de Peer (4). Le 4 novembre 1798 Lowette fut condamné à la déportation par le Directoire exécutif. Il mourut en 1831 (5).

(1) *Commissions d'offices temporels* (Hasselt, n° 6718), fol. 328 et 332.

(2) C'étaient : P.-E. Jamar de Montfort, Arnoul de Saren, échevin de Liège, P. de Bellefroid et L. Van den Berch.

(3) Hasselt, carton 66799.

(4) A cette élection prirent part les curés suivants : Clément Beyer de Hechtel, Henri-Barthélemi Bungeners d'Achel, Michel-Gautier Beyens de Petit-Brogel, Gilbert Gevers d'Overpelt, Arnould-Joseph Mottard de Lille-Saint-Hubert, Louis Van Meyssen de Meldert, Guillaume Claes d'Oostham, Pierre Joris de Beverloo, Eustache Momers de Zolder, Mathias-Hubert Hollanders de Wychmael, Jean-Evangéliste Verelst de Coursel, Pierre-Henri Schoefs de Beeringen, Guillaume-Michel Lowette de Peer, Gilles-François Corthaels de Viversel, Sébastien Walewijns de Helchteren, Gilbert Gijsens de Houthalen, Paul Vijtfeycken de Quaetmehelen, Antoine Gybels de Neerpelt et François Leenaers de Grand-Brogel. La réunion était présidée par Philippe-Antoine-Joseph de Fabri-Beckers, archidiacre de Campine. Le curé de Coursel fut élu doyen (*I.*, n° 173, fol. 262).

(5) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1722-1854, t. IV, p. 152.

AUTELS.

Le pouillé de 1400 ne mentionne que deux autels, un dédié à la Sainte Vierge et un nouveau consacré à saint Nicolas (*I.*, n° 121, fol. 32 v°). A partir de 1500, on cite également l'autel de saint Christophe, de sainte Lucie et de saint Sébastien.

I. Autel de la Sainte Vierge. JEAN OEM, chanoine de Saint-Denis à Liège, est cité depuis 1418 (*I.*, n° 123, fol. 32); il se faisait remplacer par Etienne Becker (*I.*, n° 124, fol. 33 v°). Le 31 août 1419 il résigna en faveur de GÉRARD DE PÉTERSHEIM (*I.*, n° 124, fol. 36), encore mentionné en 1427 (*I.*, n° 126, fol. 34 v°). JEAN DE BOEXTEL figure comme recteur en 1436 et 1438 (*I.*, n° 127, fol. 32 v° et n° 128, fol. 27 v°), PAUL DE ROUKENBERGH en 1439 et 1462 (*I.*, n° 134, fol. 33 et n° 136, fol. 33), HENRI BRUYN en 1483 et 1487 (*I.*, n° 149, fol. 40 v° et n° 150, fol. 33 v°), RUTGER SLAWARTS vers 1500 (*I.*, n° 151, fol. 38 v°), PIERRE DE HEZE en 1553 et 1556 (*I.*, n° 156, fol. 26 v° et n° 159, fol. 27), JEAN COENEN, étudiant à Louvain, en 1562 (*I.*, n° 160, fol. 92). Celui-ci résigna le 12 juin 1583 en faveur d'ADOLPHE COENEN (*I.*, n° 160, fol. 96), JEAN BLOCQUERIE, chanoine de Visé, était recteur en 1609 (*I.*, n° 161, fol. 19 v°); il est encore mentionné en 1646 avec le titre de chanoine de Saint-Denis à Liège (*V.*, n° 34, fol. 13). LAURENT VANDER MAESEN est cité en 1699 et 1711 (*V.*, n° 36, fol. 19 v° et n° 37, fol. 23 v°) et D. MULSEN en 1726 (*V.*, n° 38, fol. 80).

Le 23 octobre 1789, à la mort de H. VANDENHOVEN, le bénéfice fut conféré par provision apostolique à LÉONARD BARTHOLEYNS, qui à sa mort, en 1790, fut remplacé par MICHEL NOTTAY (*I.*, n° 173, fol. 186 et 205). Celui-ci mourut en 1861, à l'âge de 95 ans (1).

II. Autel de saint Nicolas et du Saint Esprit. JEAN

(1) DARIS, *op. cit.*, p. 152.

SCOLS, se faisant remplacer par Arnould Fullonis, est nommé en 1418 et 1421 (*I.*, n° 123, fol. 32 v° et n° 125, fol. 32). Dans la suite, les registres archidiaconaux mentionnent ARNOULD VAN DER MEYEN, étudiant à Louvain en 1483 (*I.*, n° 149, fol. 40 v°), CHRÉTIEN VAN DER MEYEN en 1500 (*I.*, n° 151, fol. 38 v°), SÉBASTIEN PAUWELS en 1553 et 1562 (*I.*, n° 156, fol. 26 et n° 160, fol. 92). En 1609 le recteur était NICOLAS KODIN, puis MATHIAS BAILLE, chanoine et écolâtre de Saint-Paul, ensuite GAUTIER MATHON et enfin en 1646 JEAN DE FURNY (*I.*, n° 161, fol. 20). A la mort de ce dernier, le bénéfice fut conféré le 3 avril 1673 à GÉRARD MASIVUS (*I.*, n° 168, fol. 130). PIERRE DE MENTEN est nommé en 1699 (*V.*, n° 36, fol. 19 v°), BORMANS, curé de Buvingen, en 1711 et 1726 (*V.*, n° 37, fol. 23 v° et n° 38, fol. 80).

Le 17 octobre 1748, à la mort de JEAN-BAPTISTE SNYERS, le bénéfice fut conféré à JEAN-PAUL CLUYSENS, puis le 4 mars 1782, par provision apostolique, à MICHEL-GAUTIER DÖYEN (*I.*, n° 171, fol. 210 et n° 172, fol. 733).

III. Autel de saint Christophe, de sainte Lucie et de saint Sébastien. HUBERT DE PEER, chanoine de Huy, était recteur en 1609 et 1620, mais se faisait remplacer par Henri Misheren (*I.*, n° 161, fol. 20 et n° 162, fol. 10 v°). Les visites archidiaconales renseignent ensuite GASPAR VAN LIER en 1646 (*V.*, n° 34, fol. 13) et ANTOINE NICOLAI, curé de Halle, en 1699 et 1711 (*V.*, n° 36, fol. 19 v° et n° 37, fol. 23 v°).

Celui-ci démissionna en 1721 et eut comme successeur GUILLAUME TILENS (*I.*, n° 170, fol. 316 v°). Le 23 septembre 1745 CHRÉTIEN DERKONINGEN résigna en faveur de JEAN-HENRI VUSS (*I.*, n° 171, fol. 86). En 1761 à la mort de JOSEPH PINO, le bénéfice fut conféré à PIERRE-GÉRARD VAN VELTHOVEN (*I.*, n° 171, fol. 642), qui à sa mort fut remplacé, le 22 décembre

1770, par JEAN-JACQUES BULL (*I.*, n° 172, fol. 269). Celui-ci mourut en 1776 et eut comme successeur ARNOULD SMISING, nommé le 12 mars de la même année (*I.*, n° 172, fol. 511).

Il y avait anciennement dans l'église de Peer un autel dédié à la sainte Croix et à sainte Anne, qui avant 1646 était incorporé au vicariat (*V.*, n° 34, fol. 13). Il y avait du reste avant 1711 une fondation en l'honneur de sainte Anne. Chaque mardi on devait chanter une grand'messe, ainsi que le jeudi en l'honneur du Saint Sacrement et le samedi en l'honneur de la Sainte Vierge et l'archidiacre engageait le curé à ne jamais omettre ces offices pour cause d'anniversaires ou d'ob-sèques (*V.*, n° 3, fol. 23).

En 1726, quatre prêtres nommés Caerls, Morren, Dreesen et Alers, résidaient avec le curé à Peer (*V.*, n° 38, fol. 80).

## XXI.

### SCHAFFEN

[SCAFNIS (741), SCHAFE (1108), SCAFNE (1254), SCAFFENE (1290), SCAFFENENE (1454), SCAFFEN (1518), SCAPHNIS, SCAFFINIS (1540), SCAFENNE (1558)].

Schaffen était compris dans la donation faite en 741 par Robert, comte en Hesbaye, à l'abbaye de Saint-Trond (1).

Une église y fut construite ou restaurée par l'abbé Adélarde II (1055-1082), vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle (2).

Toutefois cette église n'était pas une église paroissiale. En 1272 encore, Schaffen était une dépendance de Webbecom (3); elle en a été démembrée avant le XVI<sup>e</sup> siècle (4).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 2.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72. Voir dans ce même ouvrage, p. 208, les limites de l'alleu de Schaffen.

(4) Les actes de nomination de 1518 l'appellent déjà église paroissiale.



D'après les actes de nomination de 1544, l'église de Schaffen était dédiée à la Sainte Vierge (1). C'est peut-être là un signe que, lors de sa première dédicace, elle appartenait encore à Donck, en vertu de la donation du comte Robert.

Elle ressortissait de l'archidiaconé du Brabant et du concile de Léau. En 1559 elle est devenue dépendante de l'archidiocèse de Malines.

### CURÉS.

GÉRARD, chanoine de Namur, JEAN et NICOLAS, que Guillaume de Ryckel mentionne au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle comme curés de Webbecom, ont eu juridiction aussi sur Schaffen qui était alors une dépendance de Webbecom (2).

Le 26 mai 1316 JEAN DE WAREMME, recteur de l'église de Schaffen, assiste comme témoin au testament de Jean, curé de Kerkom (3).

Un de ses successeurs, ARNOUL, assiste en la même qualité le 4 juillet 1332 à une donation faite à l'abbaye par la veuve de Robin Molenschelere (4).

ROBERT DE PALUDE était curé en 1512 (5). En 1514 il se faisait remplacer par Gilles Heymans (6). Quand il résigna ses fonctions, en 1518, l'abbé lui permit de permuer avec SIMON NICOLAI, recteur de l'autel Notre-Dame en l'église de Budel dans le concile de Woensel. La permutation fut approuvée par acte daté de Louvain le 2 juin 1518 (*R. N.*, 6708, fol. 225).

(1) De nos jours l'annuaire ecclésiastique lui attribue saint Hubert comme patron.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(3) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 238 v°.

(4) *Cartulaire D* (Université de Liège, n° 27 ancien), fol. 146 v°.

(5) *Registrum archidiaconale*, pro anno 1512 (archevêché de Malines).

(6) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, pro annis 1514, 1556 et 1558 (archevêché de Malines).

A la mort du curé FRANÇOIS BEKA en 1539, l'abbé présenta la place successivement à Jean de Tirlemont et à Guillaume Bloemaers. Mais l'un et l'autre refusèrent d'agir contre un compétiteur nommé probablement par l'Université de Louvain (1) (*R. N.*, 6708, fol. 363).

Le curé ARNOUL DE GOIDSENHOVEN permuta en 1544, le 7 juin, avec JEAN DE HAMALIA, sacristain de l'église paroissiale de Saint-Gommaire, à Herenthout (*R. N.*, 6708, fol. 409). Celui-ci mourut la même année et fut remplacé par GUILLAUME BLOEMAERTS le 18 août (*R. N.*, 6708, fol. 410).

Guillaume Bloemaerts mourut en 1553. Il eut comme successeur ANTOINE DE MOERBEKE, maître ès arts, nommé le 7 août (*R. N.*, 6708, fol. 476).

LAURENT CLESSSEN est mentionné comme curé en 1558 (2) et 1562 (3).

Son successeur fut probablement HENRI DE TEMERKE (?), qui mourut à la fin de 1566 et qui fut remplacé le 26 janvier 1567 (*stilo Leodiensi*) par LOUIS JUNCKTIS (*R. N.*, 6709, fol. 267).

En 1572 la cure était occupée par JEAN VANDERHEYDEN (3).

#### AUTELS.

En 1514 il y avait dans l'église de Schaffen deux autels, l'un en l'honneur de la Sainte Vierge, l'autre en l'honneur du Saint Esprit et de saint Nicolas. Les recteurs de ces autels étaient respectivement JEAN TZASEN et ARNOUL DE BUEL (3). En 1558 et 1562 ces mêmes

(1) « *Dominus Johannes non potuit contra nominatum agere propter » juramentum Universitati Lovaniensi prestitum. Wilhelmus Bloemaers etiam permisit nominatum uti sua gratia »* (Reg. n° 6708, fol. 363).

(2) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, pro annis 1514, 1556 et 1558 (archevêché de Malines).

(3) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, pro annis 1562-1572 (archevêché de Malines).

autels sont desservis par ADRIEN FIERENS et JEAN TIELENS (1). Ce dernier était encore en fonctions en 1572, tandis qu'à cette date le premier autel avait comme recteur JEAN GISBERTI (2).

## XXII.

### SENY

[SESINIC (1107), SESNINCK (1161), SENNECH, SENMEN (3) (1178), SENNI (1254), SENI (1349), SENEI (XIV<sup>e</sup> siècle)].

A croire le chroniqueur de l'abbaye du XIV<sup>e</sup> siècle, il y avait déjà une église à Seny en 660. Vers cette année, saint Trudon, revenant de Metz, s'arrêta à Seny, y pria dans le temple et guérit le seigneur de l'endroit qui se trouvait atteint de la lèpre. En reconnaissance le seigneur donna au saint son village avec tous les droits allodiaux (4). Certes ce récit ne se retrouve pas dans la vie de saint Trudon écrite par Donatus (VIII<sup>e</sup> siècle) ou par Thierry (XII<sup>e</sup> siècle). Mais si on se rappelle que le premier continuateur de Rodolphe, contemporain de celui-ci, insinue que dans un autre écrit il rapporte l'origine des droits de l'abbaye à Seny (5), on est tout porté à croire que le chroniqueur du XIV<sup>e</sup> siècle s'en est servi et que son récit est plus historique que légendaire.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au commencement du XII<sup>e</sup> siècle l'église de Seny appartenait à l'ab-

(1) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, pro annis 1514, 1556 et 1558 (archevêché de Malines).

(2) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, pro annis 1562-1572 (archevêché de Malines).

(3) Piot a lu ainsi d'après l'original; le *Cartulaire A*, p. 15, porte *Sennin*.

(4) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 94.

(5) *Ibidem*, t. I, p. 147. M. Brassinne a retrouvé cet écrit dans un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle (*Leodium*, 1905, p. 68).

baye (1); toutefois il est probable qu'à cette époque elle n'était pas encore église paroissiale, puisque le diplôme de Pascal II (1107) ne la mentionne pas; par contre, le diplôme d'Alexandre III (1178), la cite parmi les églises paroissiales (2).

Une nouvelle église fut construite en 1647 par l'abbé Hubert de Sutendael et consacrée le 18 octobre 1650 par Richard-Paul Stravius, *episcopus Dionysiensis*, évêque-auxiliaire de Liège (3).

Cette histoire de l'église de Seny se trouve rappelée par l'inscription suivante (4) :

A° DCLV. Dominus hujus loci de Seny cœcus et leprosus Sancto Trudoni transeunti ob recuperatam per ejus merita sanitatem ecclesiam hanc cum dominio et villa donavit.

A° MDCXLVII. Hubertus a Sutendael abbas LIX Sancti Trudonis ejusdem oppidi et hujus pagi dominus temporalis, eandem vetustate prorsus caducam, ab imis fundamentis instaurari curavit.

A° MDCL. Ricardus Pauli Stravius, Episcopus Dionysiensis et suffraganeus Leodiensis in honorem B. M. V. Sanctorum Petri Apostoli et Trudonis, die 18<sup>a</sup> octobris consecravît (5).

L'église de Seny, consacrée à saint Pierre, a relevé, jusqu'à la Révolution française, de l'archidiaconé de

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 237.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I.

(3) Le maître-autel fut consacré à saint Pierre et à saint Trudon. En même temps deux autres autels furent dédiés à la Sainte Vierge et au Saint Sacrement. Dans ces autels on déposa des reliques des saints martyrs de Trèves et des Onze-Mille-Vierges; l'anniversaire de la dédicace où les fidèles pourraient gagner quarante jours d'indulgence, fut fixé au premier dimanche après la fête de saint Remi. La déclaration authentique, délivrée par l'évêque consécrateur, se trouve au tome XII des *Miscellanea* (Hasselt, n° 6731, fol. 71).

(4) Cette pierre se trouvait dans l'ancienne église démolie en 1850; elle a été replacée dans un mur de l'église actuelle.

(5) DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège*, p. 516. Cf. aussi pour tout ce chapitre A. PAQUAY, *Leven van den H. Trudo*, dans *De Banier*, novembre 1901, p. 168.



Condroz et du concile d'Ouffet. Elle avait rang de *quarta capella* (1).

Les visites archidiaconales renseignent quatre-vingt-six communians en 1699 (*V.*, n° 45, fol. 59 v°) et en 1726 (*V.*, n° 46, fol. 42), cent communians et vingt-neuf familles en 1756 (*V.*, n° 47, fol. 7 v°) et cent-dix communians en 1781 (*V.*, n° 49, fol. 56).

### CURÉS.

Les premiers curés de Seny qui nous soient connus sont ceux dont l'abbé Guillaume de Ryckel (2) nous a conservé les noms : JACOBUS et BALDWINUS, *clericus Leodiensis*. Ils vivaient entre 1254 et 1272.

Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en 1544, mourut JEAN DE SENY, curé de cette même localité. L'abbé nomma le 6 novembre, à sa place, GÉRARD MORINGUS (3), qui déjà l'année précédente avait reçu la cure de Peer et qui mourut le 9 octobre 1556 (*R. N.*, 6708, fol. 402).

En 1597 la cure était de nouveau vacante. Au concours se présentèrent cinq candidats : Hubert Warzée, prêtre depuis sept ans, ayant rempli les fonctions de coadjuteur à Ouffet, Warzée et Saint-Christophe à Liège, Nicolas Monnet de Méan, prêtre depuis sept ans, ayant exercé le ministère paroissial à Kemexhe, Henri Lambotte de Marchin, ayant assisté pendant un an et demi le curé de son village natal, Pierre Nicolaï qui avait rempli les fonctions sacerdotales à Bastogne et à Saint-Servais à Liège, enfin Jean Méan, prêtre depuis quelques mois, et coadjuteur à Warzée. Comme NICOLAS MONNET était présenté par le patron ecclésiastique, Guillaume de Eckenvort, seigneur de Seny (4),

(1) Le volume n° 6926 (Hasselt) contient exclusivement des pièces concernant Seny pour les années 1503 à 1695.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 73.

(3) Voy. notice biographique dans DE FELLER, *Dictionnaire historique*, t. XII, p. 113.

(4) Nous ignorons quand les abbés de Saint-Trond avaient cédé leurs

la cure de Seny lui fut conférée le 4 septembre 1597 (1).

Nicolas Monnet mourut le 13 août 1636. Le 16 août suivant, l'abbé lui donna comme successeur MICHEL PESCHEREAU, maître ès arts (*R. N.*, 6711, fol. 67) (2).

Celui-ci administra la paroisse pendant près de soixante années. Il résigna ses fonctions en 1695. REMI GILSON fut nommé à sa place le 8 août (3) (*R. N.*, 6714, fol. 189).

A la mort de ce dernier, la cure fut conférée à JEAN MOSSOUX le 4 juillet 1724 (*R. N.*, 6715, fol. 238). Ce curé était encore en fonctions en 1757. Le 6 septembre de cette année, il s'adressa à l'abbé pour obtenir la permission de vendre un vieux chemin allant vers Terwagne. Le produit de la vente devait servir à la réparation de la tour de l'église. Cette permission lui fut accordée (4).

Le 27 septembre 1762 L. VAN BERWAER, curé de Seny, assistait en l'église d'Ouffet à l'élection du doyen du concile. Le 7 février 1768 il déclarait qu'il avait prié l'abbé de Saint-Trond de contribuer par moitié à la réparation de la tour faite en l'an 1766 et que le prélat avait gracieusement acquiescé à sa demande (5).

PIERRE DEREMAGNE, curé de Seny, nommé vers 1770, prit part le 29 octobre 1782, en l'église d'Ouffet, à l'élection du doyen du concile, ainsi que le 21 avril 1784 (*V.*, n° 49, fol. 55).

NICOLAS HENNEIN, curé de Seny, fut condamné

droits à ce seigneur. Toujours est-il que le successeur de Nicolas Monnet fut présenté par l'abbé.

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 13.

(2) Michel Peschereau fut admis le même mois par les examinateurs synodaux (*Concours diocésains*, fol. 347).

(3) Remi Gilson s'était adressé au Saint-Siège pour obtenir la cure de Seny; il dut déclarer qu'il n'avait nullement voulu porter préjudice aux droits de l'abbé.

(4) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6707, fol. 360).

(5) *Reg.* n° 6735 (feuille détachée).

à la déportation par le Directoire exécutif le 4 novembre 1798 (1).

#### AUTEL.

Du côté de l'Epître il y avait un autel consacré au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge, dont le recteur était tenu à deux messes par semaine. PAUL MIGNON-FALISE était recteur en 1699 (*V.*, n° 45, fol. 59 v°), JEAN MIGNON-FALISE en 1726 (*V.*, n° 46, fol. 41 v°), HENRI FABRY en 1755 (*V.*, n° 47, fol. 6 v°) et LELARGE en 1781 (*V.*, n° 49, fol. 55 v°).

#### XXIII.

### STADEN

[STADEM (1065), STADINI (1107), STADES (1108), STADEN (1139), STAYEN (1549), STAYNE (1596)].

L'église paroissiale de Staden, dédiée à saint Remi, est très ancienne et pour le moins antérieure au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. En effet, elle fut construite ou restaurée par l'abbé Adélarde II (1055-1082) (2) et si elle n'avait pas été paroissiale à cette époque, elle aurait été filiale de Notre-Dame construite par le même abbé et les prélats du monastère en auraient été les curés primitifs comme pour les autres églises de la ville.

Du reste l'église de Staden est déjà mentionnée comme église paroissiale dépendante de l'abbaye, en 1107, dans le diplôme de Pascal II (3).

La paroisse ne doit jamais avoir été fort étendue. Mais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle elle se trouvait réduite au point de ne compter qu'une seule famille. Aussi quand le séminaire de Saint-Trond fut érigé en 1589, la cure de Staden fut unie au rectorat du séminaire (4).

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. III, appendice, p. xxii.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 32.

(4) DARIS, *Notices sur les églises*, t. I, p. 59.

En 1643 la paroisse comptait quatorze communians (V., n° 6, fol. 17) et en 1701 deux familles et dix communians (V., n° 18, fol. 38).

L'église de Staden avait rang d'*ecclesia integra*; elle ressortissait de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une chapelle abandonnée, appartenant à l'église Notre-Dame (1).

#### CURÉS.

L'abbé Guillaume de Ryckel, dans son *Manuale* (2), nous fait connaître les noms de deux curés du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

GUILLAUME qui avait obtenu la cure, sans s'adresser aux abbés (3), fut enterré le 9 avril 1257 (4). Il eut comme successeur LIBERT qui vécut jusqu'après 1272.

Un de leurs successeurs MICHEL, assista comme témoin à des actes du 12 décembre 1363 et du 3 septembre 1364 (5). Dans un acte du 4 juin de cette année, il est appelé MICHEL DE PARIIS, *investitus de Staden* (6).

En 1490 la cure était occupée par JEAN CAFSMeyer, étudiant à Louvain, se faisant remplacer par Louis de Hergraeht (I., n° 4, fol. 15). Le même figure encore neuf ans plus tard avec le titre de *capellanus domini prepositi Leodiensis*. (I., n° 5, fol. 16). Il mourut en 1500 et fut remplacé le 11 mars de cette année par PIERRE DE HORN (I., n° 5, fol. 109).

En 1521 les registres archidiaconaux renseignent

(1) Cette chapelle, comme l'indique une pierre au-dessus de la porte d'entrée, fut construite ou restaurée en 1728 sous l'évêque Louis de Berghes.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(3) *Ibidem*, p. 221.

(4) *Ibidem*, p. 370.

(5) STRAVEN, *Inventaire analytique*, etc., t. I, p. 47 et PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 584.

(6) *Cartulaire D* (Université de Liège, n° 27 ancien), fol. 43.



comme curé ADRIEN ANTHONII DE MIDDELBURGE (*I.*, n° 9, fol. 14). Ne résidant pas, il fait exercer ses fonctions pastorales par Servais Servatii en 1522, par Jean Bruyninx de 1523 à 1539 et par Henri Ketelrinx en 1541 (*I.*, n° 10, fol. 14; n° 11, fol. 14 et n° 19, fol. 11 v°).

Adrien de Middelburge résigna ses fonctions en 1549. Le 1<sup>er</sup> avril l'abbé lui donna comme successeur BERNARD REYNAERTS (*R. N.*, 6708, fol. 419 et *I.*, n° 23, fol. 101).

Celui-ci mourut en 1562 et fut remplacé le 19 mars par MATHIAS TULEMANS (*I.*, n° 36, fol. 115).

ERASME ANDRIES succéda à ce dernier le 1<sup>er</sup> juin 1573 (*R. N.*, 6709, fol. 275 et *I.*, n° 46, fol. 111).

Erasme Andries, doyen de Notre-Dame, devint régent du séminaire en 1599. A partir de ce moment, jusqu'à la fin de l'ancien régime, les fonctions de curé de Staden furent exercées par les régents du séminaire (1).

Quand le moine Servais Foullon fut régent en 1659, l'abbé nomma comme desservant de Staden LÉONARD LASSENS, avec un revenu de dix muids de seigle. Celui-ci administra la paroisse jusqu'après 1668 (*R. N.*, 6712, fol. 212 et *Miscellanea*, n° 6731, fol. 73).

En 1701 la paroisse était administrée par SERVAIS MAES (*V.*, n° 18, fol. 38).

Quand, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines de l'abbaye furent, par ordre de l'évêque, obligés de quitter le séminaire, ils emportèrent de l'église de Staden tous les ornements qu'ils y avaient amenés et n'y laissèrent que ce qui était strictement nécessaire pour dire la Sainte Messe (*V.*, n° 25, fol. 14).

CLAUDE DUBOIS, nommé régent du séminaire en 1754, se fit remplacer dans ses fonctions de curé de

(1) Voy. la liste des régents dans DARIS, *Notices*, t. I, p. 46.

Staden par JEAN MARTENS, professeur de syntaxe, qui devint lui-même régent en 1764 (1).

#### AUTEL.

Il y avait dans l'église de Staden un autel dédié à la Sainte Vierge, dont voici quelques recteurs :

En 1477 GAUTIER KEMPENEERS, étudiant à Louvain, se faisant remplacer par Henri Weers (*I.*, n° 1, fol. 15).

En 1499 et 1504 HENRI VAN DEN ERTWECH, chapelain de l'archidiacre de Hesbaye (*I.*, n° 5, fol. 16 et n° 7, fol. 18).

Le 13 juin 1550 PAUL NAEX résigna en faveur de LAMBERT DE QUERCU, qui, deux années après, le 11 juin 1552, céda le bénéfice à MICHEL ZEVENANTS (*I.*, n° 24, fol. 119 et n° 26, fol. 111).

Celui-ci mourut en 1555 et fut remplacé par GODEFROID RENAERTS (*I.*, n° 30, fol. 110), encore nommé en 1573 (*I.*, n° 47, fol. 20).

JOANNES ANDRIES, de Bruxelles, était recteur en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 14). Il occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1621.

Il eut alors comme successeur CHARLES VOCHT, chanoine de Notre-Dame, nommé par l'abbé le 11 septembre (*R. N.*, 6709, fol. 63).

Charles Vocht mourut en 1628 et fut remplacé le 13 octobre par OTTON GERMEYS (*R. N.*, 6709, fol. 73 et *I.*, n° 85, fol. 28).

Celui-ci, qui devint dans la suite chanoine de Notre-Dame, garda le bénéfice jusqu'à sa mort en 1677. L'abbé, par acte daté de Liège le 10 novembre, nomma alors FRANÇOIS PIZART (*R. N.*, 6713, fol. 481 et *I.*, n° 116, fol. 33 v°).

(1) DARIS, *Notices*, t. I, p. 54. Il y a une vingtaine d'années les professeurs et élèves du collège communal (l'ancien séminaire) allèrent encore célébrer les prières de quarante heures dans la chapelle de Staden.

Une visite archidiaconale de 1701 renseigne comme recteur JOSEPH VAN MILST (V., n° 18, fol. 37 v°).

En 1712 l'autel de la Sainte Vierge était desservi par JEAN UTEN, qui en même temps remplaçait le régent du séminaire dans l'exercice des fonctions pastorales (V., n° 25, fol. 14).

## XXIV.

### SAINT-TROND

#### COLLÉGIALE NOTRE-DAME

[SARCHINIUM (741), SARCINIUM (837), SARCHINNIA (1023), OPPIDUM SARCHINIUM (1108), OPPIDUM SANCTI TRUDONIS (1107), SANCTI TRUDONIS OPPIDUM POPULOSUM VALDE (1133)] (1).

L'église Notre-Dame à Saint-Trond fut érigée en collégiale le 17 mai 1399 par Jean de Bavière, évêque de Liège (2). L'acte d'érection portait qu'il y aurait, outre la prébende du pléban, douze prébendes canonicales. Toutes étaient à la collation des abbés (3).

Le doyen était élu par les chanoines en présence de l'abbé; celui-ci demandait à l'évêque de confirmer la nomination.

La chantrerie (*cantoria*) fut fondée en 1451 par Renier de Hamel, qui en fut le premier titulaire. Comme tous les autres bénéficiers, les chantres étaient nommés par les abbés (4).

(1) Le nom de Sarchinium (Zerkingen) fut conservé dans la suite pour la paroisse de Saint-Nicolas, au sud de la ville.

(2) Piot, *op. cit.*, t. II, p. 141.

(3) Le même acte d'érection a été publié par KEMPENEERS, dans le *Bulletin de la Société historique dans le duché de Limbourg*, t. V (1868), p. 97, d'après un manuscrit intitulé *Liber statutorum* (Bibliothèque du petit séminaire de Saint-Trond).

(4) *Regalia abbatae Sancti Trudonis*, fol. 795 (Bibliothèque du petit séminaire de Saint-Trond); DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 343.

DOYENS (1).

1399. Lors de l'érection de la collégiale Notre-Dame, l'évêque Jean de Bavière et l'abbé Adam d'Ordange nommèrent aux fonctions de doyen GILLES SMEERSNYDER (2), qui mourut le 13 août 1400 (3).

1400. JACQUES DE STEENBERGE fit recevoir son chapitre dans la confraternité des églises secondaires de Liège (4). Il mourut le 27 mars 1419 (3).

1419. GÉRARD DE HALMAEL (5) résigna l'année même de son élection (3).

1420. GUILLAUME VAN SCHOER mourut le 13 août 1433 (3).

1433. THOMAS VAN WAEELHOVEN mourut le 17 octobre 1450 (3).

1450. ROBERT GILSEN résigna ses fonctions (3).

1456. DANIEL DE BEVERLOE est cité comme doyen le 4 août de cette année (6).

Après 1456. JEAN DE GIMALE mourut le 3 mars 1464 (7).

1464. GOMMAIRE VAN NYSSEM résigna ses fonctions (3).

1474. GÉRARD DE LAER (8) démissionna (3).

1484. HÉRIBERT DE HAMAL fut doyen jusqu'après 1507.

Avant 1512. GUILLAUME SURINX mourut le 8 février 1521 (9).

(1) Le manuscrit *Regalia* donne une liste assez exacte des doyens, chantres et plébans, pp. 793-797.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 142.

(3) *Regalia abbatae Sancti Trudonis*, fol. 795.

(4) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 153.

(5) *Liber statutorum*, fol. 9.

(6) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 325.

(7) C'est par erreur que le manuscrit *Regalia* fixe en 1452 les débuts du décanat de Jean de Gimale.

(8) Gérard intervient dans un acte du 2 mars 1475 (PIOT, *op. cit.*, p. 373).

(9) Le ms. *Regalia* porte que Guillaume Surinx résigna en 1498 et fut remplacé par Héribert de Hamal, qui résigna en 1521. Mais il est



1521. JEAN ZEBOUTS, nommé le 22 février 1521 (*R. N.*, 6708, fol. 248). Il mourut la même année le 29 novembre (1).

1522. NICOLAS PYLS, élu le 9 janvier (*R. N.*, 6708, fol. 267), mort en 1552 (1).

1552. GUILLAUME DE CAMPO, nommé le 24 mai (*R. N.*, 6708, fol. 474), décédé le 18 janvier 1560 (1).

1560. GUILLAUME ZEBOUTS démissionna (1).

1563. GÉRARD DE CAMPO mourut le 18 janvier 1565 (1).

1565. LÉONARD ZEBOUTS, élu le 15 mars (*R. N.*, 6709, fol. 258), résigna ses fonctions (1).

1581. ERASME ANDRIES, décédé le 28 décembre 1605 (1).

1606. JACQUES GERMEYS, élu le 23 janvier (*R. N.*, 6709, fol. 32), décédé le 4 août 1624 (1).

1624. CHRISTOPHORE DAMEN mourut le 4 juillet 1646 (1).

1646. JEAN BANX, bachelier en théologie, élu le 17 juillet, présenté à l'évêque le 25 juillet, et confirmé le 28 juillet (*R. N.*, 6711, fol. 175-183). Il mourut le 11 juin 1674 (1).

1674. HENRI VAN VUCHT fut élu le 15 juin, en présence de l'abbé qu'on avait mandé de Nieuwenhoven ; l'élection fut confirmée par l'évêque le 30 juin et le nouveau doyen fut installé le 1<sup>er</sup> juillet. Le 4 juillet il reçut également le bénéfice de Saint-Eloi, perpétuellement uni au décanat (*R. N.*, 6713, fol. 279-291). Il mourut le 17 septembre 1693.

1693. ARNOUL COLEN fut élu le 28 septembre en présence du prieur Euchet Reynaerts, délégué par l'abbé retenu à Helchteren (*R. N.*, 6714, fol. 166-170). Il démissionna en 1697.

certain que Guillaume Surinx était en fonctions en 1512 (*Liber statutorum*, fol. 20) et qu'il fut remplacé directement par Jean Zebouts (*R. N.*, 6708, fol. 248). D'autre part, Héribert de Hamal figure dans des actes de 1507 (STRAVEN, t. II, pp. 261 et 266).

(1) *Regalia abbatae Sancti Trudonis*, fol. 795.

1697. RENIER VAN ACKEN, élu le 3 novembre. Deux fois le scrutin s'était porté à parité de voix sur deux candidats. A la demande des chanoines, l'abbé trancha la difficulté en nommant Renier Van Acken (*R. N.*, 6714, fol. 204 et suiv.). Celui-ci mourut en 1741.

1741. JEAN COELMONT, doyen du concile de Hasselt, élu le 21 août 1741 (*R. N.*, 6715, fol. 398-705).

1798. JEAN-LAMBERT BAERTS fut condamné à la déportation le 4 novembre de cette année (1).

#### CHANTRES.

1451. RENIER DE HAMEL mourut en 1483. A cause de la maladie contagieuse, le poste resta vacant pendant six années (2).

1489. JEAN HANNAERTS, décédé le 13 juillet 1519 (2).

1519. PIERRE 'T SARRAERS mourut en 1540 (3) et fut appelé « *cantor cantorum* » (4).

1541. CHARLES VILLICI, doyen de Léau (4).

1571. JÉRÔME MEYS, décédé le 23 juillet 1578 (4).

1578. LAURENT MEYS fut nommé le 12 août et mourut le 2 janvier 1579 (4).

1579. JEAN KYMPS, nommé le 4 juin, mourut le 25 octobre 1605 (4).

1605. JACQUES GERMEYS, nommé le 28 décembre (*R. N.*, 6709, fol. 30), élu doyen en 1606 (4).

1606. GODEFROID VAN DEN LOYE, nommé le 18 mai (*R. N.*, 6709, fol. 30), mourut le 22 août 1624 (4).

1624. GUILLAUME PRINCEN mourut de la peste le 11 mai 1625 (4).

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 155.

(2) *Regalia abbatis Sancti Trudonis*, fol. 797.

(3) Cependant JEAN DE HEELLEN, chantre et chanoine de Notre-Dame, assiste comme témoin à un acte du 7 juin 1536 (PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 537). Il intervient également dans un acte du 13 mars 1514 (STRAVEN, *op. cit.*, t. II, p. 290) et est peut-être le même que JEAN HANNAERTS.

(4) *Regalia abbatis Sancti Trudonis*, fol. 797.

1625. PIERRE VAN DER MAESEN (*Mosa*) (1).

1635. OTTON GERMEYS démissionna en 1640 (1).

1640. PAUL VAN VERLE, nommé le 13 juin (*R. N.*, 6711, fol. 108), décédé en 1656.

1656. ARNOUL TAYEN (*Thadei*), nommé le 14 septembre (*R. N.*, 6712, fol. 158), curé de Saint-Gangulphe, mort en 1669.

1669. HENRI VAN VUCHT, nommé le 27 mars (*R. N.*, 6713, fol. 66), élu doyen en 1674.

1674. JACQUES-GODEFROID NESSEL, nommé le 19 août (*R. N.*, 6713, fol. 424).

(?) RENIER VAN ACKEN, élu doyen en 1698.

1698. HENRI DE PERY, nommé le 6 avril, n'entra pas en fonctions (*R. N.*, 6714, fol. 209).

1700. CORNEILLE CREMERS, déjà chanoine et pléban, fut nommé le 10 juin 1700 (*R. N.*, 6714, fol. 231); il démissionna en 1718.

1718. GILLES DES, chanoine, nommé le 24 juin (*R. N.*, 6715, fol. 161).

1741. TRUDON-AMAND A SPECULO, chanoine-chantre et secrétaire (2).

#### CHANOINES.

1399. Les premiers chanoines furent GILLES SMEER-SNYDERE, pléban et doyen, puis les douze recteurs des autels de la Sainte Vierge, de saint Nicolas, des saints Philippe et Jacques, des saintes Catherine et Barbe, et des saints Jean-Baptiste et Jean-Evangéliste (3), à savoir : JORDANUS, JOHANNES, EGIDIUS, JOHANNES,

(1) *Regalia abbatae Sancti Trudonis*, fol. 797.

(2) *Daghet in het oosten*, Hasselt, 1902, p. 183.

(3) Déjà au mois de mai 1265, l'abbé Guillaume de Ryckel avait érigé, spécialement pour ces recteurs, la confrérie de Notre-Dame et de tous les saints (PIOT, t. I, p. 317). Cette confrérie, qui reçut alors ses statuts, modifiés ensuite en 1285, fut la première origine du chapitre. *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 130.

GERARDUS, ALBERTUS, JOHANNES, WILHELMUS, JACOBUS, ARNOLDUS, JOHANNES et GERARDUS (1).

1400. JORDANUS BUDIF et LIBERTUS DE KELSBEKE se présentent le 20 novembre devant les chapitres des églises secondaires de Liège, pour faire agréer leur chapitre dans la confraternité des chapitres secondaires (2).

1403, 20 septembre. JEAN PATERNOSTER (3).

Avant 1419. ARNOUL SCAT DE GRAVIA, avait augmenté la fondation de la *missa panis*, fondée par Henri Judoci (4).

1417, 1<sup>er</sup> février. HENRI VAN DER HEREN paie pour ses annates au Saint-Siège 4 florins rhénans (5).

1422, 15 février. JEAN DEGHEM, familier et commensal du pape, reçoit, en raison des services rendus, la remise des annates qu'il devait pour son canonicat à Saint-Trond (6).

1456, 4 août. DANIEL DE BEVERLOE, doyen, DENIS DE KERMPT, HUBERT DE ROELINGEN, pléban et JEAN SYMONIS *alias* BRUYNE, reçoivent les biens abandonnés par les Frères Mineurs (7).

1475, 2 mars. GÉRARD DE LAER, doyen, DANIEL DE BIVELAER, JEAN MOENENS, MATHIAS HAEN, JEAN HANNAERT, DENIS VAN REEPE, HENRI BOGAERTS interviennent dans un arrangement entre l'abbé et le pléban au sujet du cierge pascal. Dans ce même acte est cité DANIEL DE CASTRO (VAN DER BORCHT) (8).

1478, 26 juin. Daniel de Beverloe, Daniel Van der Borch, Denis Van Reepe et FRANÇOIS PYCKAERTS

(1) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 141.

(2) *Ibidem*, p. 153.

(3) STRAVEN, *Inventaire des archives*, t. I, p. 124.

(4) *Liber statutorum*, fol. 15 v<sup>o</sup>.

(5) U. BERLIÈRE. *Diversa Cameralia*, p. 11.

(6) *Ibidem*, p. 29.

(7) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 325.

(8) *Ibidem*, p. 373.



sont délégués du chapitre pour terminer une contestation avec le magistrat de la ville (1).

1507, 22 septembre. HÉRIBERT DE HAMAL, doyen, JEAN DE HELEN et GUILLAUME SURINX, chanoines, conviennent avec les bourgmestres de Saint-Trond de nommer des arbitres (2).

1514, 13 mars. Guillaume Surinx, doyen, Jean Van Heelen, chantre, PHILIPPE VAN REECKBOSSCHE et PIERRE VAN NEDERMOELEN, chanoines, acceptent au nom du chapitre des conditions de paix avec le magistrat de la ville (3).

1518, 14 juin. JACQUES DE BYES, prêtre du diocèse de Tournai, est nommé chanoine à la place de JEAN MUET, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 226).

1520, 27 septembre. ANTOINE DE LUXEMBOURG permute sa prébende canoniale avec ROBIN PUELINX, maître ès arts, chapelain de Saint-Jacques, dans l'église Sainte-Aldegonde à Saint-Omer (*R. N.*, 6708, fol. 238).

1521, 9 février. En remplacement de Guillaume Surinx, décédé, l'abbé, par acte daté de Louvain, nomme NICOLAS PYLS, prêtre du diocèse de Liège, jadis curé de Saint-Martin à Oosterinde, « *in Texalia.* »

1521, 22 février. SÉBASTIEN DE MOCHUYS, Jean Van Heelen, chantre, Héribert de Hamal, FRANÇOIS DE CASTRO, Pierre Van der Nedermoelen, PIERRE DE HERCKENRODE et Jacques de Byes, élisent Jean Zebouts comme doyen (*R. N.*, 6708, fol. 248).

1521, 30 décembre. ANTOINE DE CIMETERIO est nommé à la place de Jean Zebouts, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 265).

1522, 9 janvier. Nicolas Pyls est élu doyen par les chanoines cités le 22 février 1521, sauf que Antoine

(1) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 379 et STRAVEN, *op. cit.*, t. II, p. 59.

(2) STRAVEN, *op. cit.*, t. II, p. 261.

(3) *Ibidem*, t. II, p. 290.

de Cimeterio figure à la place de Jacques de Byes (*R. N.*, 6708, fol. 267).

1529, 28 octobre. Par acte daté de Helchteren « *in domo ter Dolen*, » l'abbé accepte la permutation faite par Héribert de Hamal avec FRANÇOIS DE PUTEO (*R. N.*, 6708, fol. 325).

1533, 1<sup>er</sup> et 2 juin. L'abbé approuve les permutations faites par JEAN DE HALMALIA et HENRI DE KERCKHOVEN en faveur de GUILLAUME DE CAMPO et de HERMAN DE METTECOVEN (*R. N.*, 6708, fol. 346 et 358).

1536, 7 juin. Jean de Heelen, chantre, et Guillaume de Campo, chanoine, assistent à une convention entre l'abbé de Saint-Trond et l'abbesse de Terbeek (1).

1541, 7 décembre. L'abbé confère à PIERRE SARENS, clerc du diocèse de Cambrai, « *dilectum consan-guineum nostrum*, » la prébende d'Antoine de Cimeterio, décédé (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

1543, 9 août. WINAND VILLICI succède à Robin Puelinx, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 399).

1543, 10 décembre. JEAN DE THENIS, maître ès arts, reçoit la prébende de Pierre de Nedermoelen, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 373).

1565. Les statuts du chapitre sont approuvés par Léonard Zebouts, doyen, MATHIAS FIERELENS, vicedoyen, RENIER BELLENS, CHARLES VILLICI, chantre, Winand Villici, FRANÇOIS DULLAERTS, GILLES DE METTECOVEN, JEAN GHEERINX, BARTHOLOMÉ DE JAUCHE (*de Jacea*), GRÉGOIRE DE QUERCU et GAUTIER NAEX, pléban (2).

1565, 1<sup>er</sup> février (*stilo Leodiensi*). Guillaume de Campo résigne sa prébende en faveur de MARTIN HUBERTI, curé de l'église Saint-Martin à Mettecoven, moyennant une pension annuelle de 22 1/2 ducats. La moitié de cette pension sera hypothéquée sur l'église

(1) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 535.

(2) *Liber statutorum*, fol. 1.

de Mettecoven, l'autre moitié sera garantie par Chrétien de Schoer, curé de Meveren, sur ses revenus pastoraux (*R. N.*, 6709, fol. 258). Martin Huberti intervient avec ses collègues dans un acte capitulaire du 14 septembre 1565 (1).

1573, 1<sup>er</sup> juin. JÉRÔME MEYS démissionne en faveur de JEAN ANDRIES (*R. N.*, 6709, fol. 275).

1576, 8 juin. JEAN SURINX, *junior*, cède sa prébende à FRANÇOIS HOUVENERS (*R. N.*, 6709, fol. 278).

Vers 1576. L'abbé nomme chanoine JEAN ROCOURTS (*R. N.*, 6709, fol. 278).

1586. GUILLAUME BRESIPS, chanoine de Notre-Dame, s'était rendu coupable de plusieurs excès. Le nonce lui donne le 16 mai 1586 l'absolution des censures encourues, tout en lui enjoignant une pénitence salutaire (2).

1605, 28 décembre. En remplacement de JEAN KIMPS, décédé, l'abbé nomme JACQUES GERMEYS, qui à sa mort laisse sa place à OTTON GERMEYS (*R. N.*, 6709, fol. 29).

1606, 4 février. PIERRE VAN DER MAESEN (*Mosa*) succède à ERASME ANDRIES, décédé (*R. N.*, 6709, fol. 34).

Fin de 1606. Remi, *electus et confirmatus abbas*, approuve la permutation faite par Jean Andries avec LÉONARD NADRIN, écolâtre de l'église Saint-Monon à Nassogne (*R. N.*, 6709, fol. 35).

1610, 10 avril. PIERRE VAN VUCHT résigne en faveur de FRANÇOIS VAN VUCHT, recteur de l'autel de la sainte Croix, en l'église d'Oostham (*R. N.*, 6709, fol. 43).

1612, 18 octobre. LIBERT FRANSEN échange son bénéfice avec HENRI DE HEER, recteur de l'autel de sainte Catherine dans l'église de Wellen et de l'autel

(1) *Liber statutorum*, fol. 33 v<sup>o</sup>.

(2) *Reg.*, 6679, fol. 200 v<sup>o</sup>.



de la Sainte Vierge en l'église de Zeelhem (*R. N.*, 6709, fol. 41).

1616, 11 janvier. JEAN WILLEMS, chanoine et curé de Notre-Dame, intervient dans un acte de ce jour (1).

1616, 1<sup>er</sup> juin. FRANÇOIS VOGELSANCK permute avec JEAN REYNEN, recteur de l'autel de sainte Catherine dans l'église d'Overwinden (*R. N.*, 6709, fol. 45).

1619, 27 août. L'abbé approuve l'échange fait entre OLIVIER DE SAIVE, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond, et PHILIPPE DE BLOCQUERIE, chanoine de Notre-Dame à Maestricht (*R. N.*, 6709, fol. 54). Celui-ci résigne le 15 octobre en faveur de NICOLAS DEL HAYE (*R. N.*, 6709, fol. 57).

1626, 5 octobre. JEAN CORNELII succède à Henri de Heer, démissionnaire (*R. N.*, 6709, fol. 70).

1628, 13 octobre. DENIS WYSHOFF prend la place de CHARLES VAN VUCHT, décédé (*R. N.*, 6709, fol. 72).

1629, 1<sup>er</sup> août. BARTHÉLEMY HAUWEYCKEN prête 200 florins à la ville (2). Il représente le chapitre dans un acte du 26 avril 1647 (3).

1635, 26 février. JEAN BANX, bachelier en théologie, succède à Pierre Van der Maesen, décédé (*R. N.*, 6710, fol. 8).

1638, 21 mai. GÉRARD CILIS, chanoine, intervient dans un acte de ce jour (4).

1643, 4 février. ULRIC FROIDMONT, chanoine, permute avec LAMBERT PROVENEERS, recteur de l'autel des saints Pierre et Eucher en l'église Notre-Dame à Saint-Trond (*R. N.*, 6711, fol. 143).

1644, 17 juin. Christophore Damen, doyen, François Van Vucht, HENRI SCHAEZTEN, Barthélemy Hauweycken, Otton Germeys, HENRI POELMANS, Jean

(1) STRAVEN, *op. cit.*, t. III, p. 291.

(2) *Ibidem*, p. 387.

(3) *Ibidem*, p. 484.

(4) *Ibidem*, p. 449.



Cornelii, PAUL VAN VERLE, chantre, Denis Wyshoff, Gérard Cilis, Jean Banx et Lambert Proveneers, approuvent des statuts du chapitre (1).

1646, 8 juillet. HUBERT GOVAERTS succède à Christophore Damen, décédé le 4 juillet (*R. N.*, 6711, fol. 172).

1651, 11 janvier. LÉONARD HENNIN, bachelier en théologie, curé de Zerkingen, devenant curé de Buvingen, résigne son canonicat le 3 décembre 1650 et a comme successeur ARNOUL COOLEN (*R. N.*, 6712, fol. 13).

1654, 28 février. JEAN-BAPTISTE-LÉONARD VAN DEN CREEFT, maître ès arts, succède à Gérard Cillis, décédé (*R. N.*, 6712, fol. 85).

1654, 26 novembre. PIERRE RYCKOM, recteur de l'autel de sainte Anne en l'église de Rummen, permute avec le précédent, sauf à lui payer une pension annuelle de 160 florins. Germain Van den Bosch, curé de Rummen, donne le 27 décembre les lettres d'institution à Jean Van den Creeft, tandis que l'abbé confère le canonicat à Pierre Ryckom le 26 décembre. La réserve de la pension fut approuvée par le vicaire-général Jean de Chockier le 4 janvier 1655 (*R. N.*, 6712, fol. 110-119).

1655, 28 décembre. Paul van Verle, « *aeger et lecto* » *decumbens* » dans sa maison de la *Clockemstraete*, résigne sa prébende en faveur de SERVAIS JACOBS, recteur de l'autel de sainte Barbe en l'église de Marchin, moyennant une pension annuelle de 160 florins. L'acte est ratifié par l'abbé le 30 décembre et par le vicaire-général Ernest de Surlet le 7 janvier 1656 (*R. N.*, 6712, fol. 134-142).

1657, 7 février. LAMBERT PUTMANS, curé de Saint-Nicolas, succède à Jean Cornelii, décédé (*R. N.*, 6712, fol. 166).

(1) *Liber statutorum*, fol. 39 v°.

1662, 7 juin. CORNEILLE BLOMMEN prend la place de Denis Wyshoff, décédé (*R. N.*, 6712, fol. 259).

1665, 23 avril. Lambert Putmans assiste comme témoin à un acte de ce jour (1).

1668, 20 novembre. JOSSE VAN DER BORCHT, bachelier en théologie, chanoine et pléban, fait partie de la commission nommée pour la construction de la tour (2).

1669, 11 juin. JACQUES-GÉRARD BERNABEI permute avec HENRI VAN WINDE, recteur de l'autel *utriusque Mariae* (deuxième fondation) dans l'église Saint-Gangulphe, mais en se réservant une pension annuelle de 150 florins brabant (*R. N.*, 6713, fol. 85).

1674, 16 juin. THÉODORE-GUILLAUME VAN DER SMISSEN succède à Jean Banx, décédé le 11 juin (*R. N.*, 6713, fol. 275).

1675, 27 avril. Henri Schaetzen, cède, moyennant une pension de 150 florins du Brabant, sa prébende à ARNOUL SCHOENAERTS, recteur de l'autel des saintes Agathe et Gertrude en l'église Notre-Dame (*R. N.*, 6713, fol. 339).

1677, 30 octobre. Par acte daté de Liège, l'abbé confère à GASPARD GROUTARS le canonicat de Otton Germeys, décédé (*R. N.*, 6713, fol. 479).

1678, 28 février. Par bref pontifical de Clément X, JACQUES-GODEFROID NESSEL obtient la prébende de Pierre Ryckom, mort en janvier (*R. N.*, 6713, fol. 484).

1679, 22 juin. Par acte daté de Nieuwenhoven, l'abbé approuve la résignation faite le 10 juin par JEAN-ANTOINE MAURITII, en faveur d'ADAM-PAUL FISEN (*R. N.*, 6714, fol. 15).

1679, 20 octobre. SÉBASTIEN FABRY est nommé à la place de Jacques-Godefroid Nessel, mort en avril. FRANÇOIS PIZART avait été nommé à cette place le

(1) STRAVEN, *op. cit.*, t. IV, p. 185.

(2) *Ibidem*, p. 220.

23 septembre par l'abbé Foullon, « *morte proximum*, » mais il l'avait résignée le 13 octobre, entre les mains de Benoît Mannaerts (*R. N.*, 6714, fol. 19-25).

1680, 5 juin. Adam-Paul Fisen résigna sa prébende en faveur de RENIER VAN ACKEN, recteur de la chapelle des lépreux (*R. N.*, 6714, fol. 45).

1684, 27 mars. Arnoul Schoenaers assiste comme témoin à un acte de ce jour (1).

1693, 28 septembre. Arnoul Colen, Lambert Putmans, Henri Van Winde, HENRI MOTMANS, GÉRARD VAN HERCK, Renier Van Acken, RENIER ROX, élisent Arnoul Colen comme doyen. Arnoul Schoenaers, moribond, était incapable de prendre part au vote (*R. N.*, 6714, fol. 166-170).

1697, 3 novembre. Lambert Putmans, Henri Van Winde, Henri Motmans, Arnoul Schoenaers, Gérard Van Herck, Renier Van Acken et LAURENT BORMANS, choisissent Renier Van Acken comme doyen (*R. N.*, 6714, fol. 204 et suiv.).

1702, 6 juillet. Renier Van Acken, doyen, Henri Van Winde, Henri Motmans, Gérard Van Herck et Laurent Bormans s'engagent au nom du chapitre à payer certains impôts (2).

1704, 25 octobre. A la place de Henri Van Winde, décédé, l'abbé nomme d'abord BALTHASAR VAN HERBERGEN, puis, le 22 juin 1705, ANTOINE-JOSEPH DE VIVEGNIS (*R. N.*, 6715, fol. 18).

1709, 22 juin. Henri Motmans et Laurent Bormans sont délégués par le chapitre pour faire une convention avec le magistrat (3).

1718, 23 février. Par acte daté de Donck, l'abbé confère la prébende d'Arnoul Schoenaers, décédé en

(1) STRAVEN, *op. cit.*, t. IV, p. 366.

(2) *Ibidem*, t. V, p. 73.

(3) *Ibidem*, p. 97.



février, à GILLES DES, recteur de l'autel des saintes Agathe et Barbe (*R. N.*, 6715, fol. 155-156).

1720, 15 janvier. THOMAS-ARNOUL VANDER BORCHT, prête 800 florins à la ville (1).

1720, 4 avril. En remplacement de CHARLES-IVAN STRAUVEN, décédé le 18 février, l'empereur Charles VI nomma « *sub titulo precum primariarum* » HUBERT-MATHIEU HAUZEUR (*R. N.*, 6715, fol. 181-190).

1724, 2 janvier. TRUDON PITTEURS succède à Laurent Bormans, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 231).

1726, 20 décembre. JEAN-CASSIAN HEBRONVAUX reçoit la prébende de Thomas-Arnoul Vanderborcht, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 262).

1738, 4 avril. L'abbé confère le canonikat de MARTIN MARTENS, décédé, à JEAN COELMONT, curé de Gothem et doyen du concile de Hasselt (*R. N.*, 6715, fol. 370).

1739, 24 décembre. JEAN-FRANÇOIS-MAXIMIN DE SCHROOTS, sous-diacre, est nommé à la place de RICHARD-JOSEPH DURIAU, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 391).

1741, 21 août. JEAN VAN HENGEL, LAMBERT CEULEERS, THOMAS LOYENS, pléban, Gilles Des, chantre, ARNOUL VAN CEULEN, Trudon Pitteurs, Joseph-Cassian Hebronvaux, RENIER VAN WINDE, JEAN-LAMBERT RACOURT, Jean Coelmont et JEAN ODEURS, élisent Jean Coelmont comme doyen (*R. N.*, 6715, fol. 398-705).

1741, 23 décembre. TRUDON AMAND A SPECULO reçoit la prébende de Jean Van Hengel, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 407).

1741, 26 décembre. MICHEL-AMAND SIMONS succède à Arnoul Van Ceulen, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 408).

1743, 11 septembre. MARC-ANDRÉ HERTMANNI, diacre de Cologne, obtient « *in sequelam precum imperialium* » la prébende de Trudon Pitteurs, mort le

(1) STRAVEN, *op. cit.*, t. IV, p. 166.



26 août. Le nouveau chanoine prend possession de sa stalle par l'intermédiaire de Jean-Godefroid Soutzen, prêtre de l'Ordre Teutonique et curé d'Ordange (*R. N.*, 6715, fol. 422).

1746, 27 février. MAUR SCHOENAERTS succède à Jean Coelmont, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 445).

1780. Le chapitre était composé comme suit (1) :

JEAN-LAMBERT BAERTS, doyen, nommé en 1749.

JEAN-JACQUES DE RACOURT (2), nommé en 1739.

PAUL CAMUS, protonotaire apostolique, nommé en 1740.

TRUDON-AMAND A SPECULO, chantre et secrétaire, nommé en 1741.

GUILLAUME BERTRAND, nommé en 1745.

GÉRARD STAPPERS, seigneur de Hespen, nommé en 1751.

ANDRÉ-GILLES VAN DEN ABEELE, nommé en 1761.

JEAN ODEURS, nommé en 1762.

NICOLAS VAN CUTSEN, nommé en 1766.

PR. D. CHRISTOPHE WURZER, nommé en 1768.

TRUDON HESBEENS, pléban, nommé en 1774.

1798. LOUIS-GAUTIER SMEETS, Jacques De Racourt, LÉONARD MOTTAER et ROBERT STAPPERS, furent condamnés à la déportation le 4 novembre de cette année (4).

## XXV.

### SAINT-TROND

#### ÉGLISES PAROISSIALES

L'église Notre-Dame, dont l'origine remonte au XI<sup>e</sup> siècle, a été l'église paroissiale primitive pour toute

(1) « *Daghet in het oosten*, » Hasselt, 1902, p. 183.

(2) Dans l'acte d'élection de Jean Coelmont, il figure sous le nom de Jean-Lambert Racourt.

(3) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 156.

la ville. Sa juridiction s'étendait au Nord jusque Melveren, à l'Est jusqu'à Zepperen et Brusthem, au Sud jusqu'à Velm (1) et Kerkom (2) et à l'Ouest jusqu'à Staden et Gorssum.

Elle fut construite par l'abbé Adélarde II (1055-1082) (3) et resta seule église paroissiale jusque vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Aussi le diplôme de Pascal II de 1107 n'énumère-t-il, parmi les églises paroissiales, que « *in ipso oppido Sancti Trudonis altare Sanctae Mariæ cum appendiciis suis* » (4).

Ce n'est qu'en 1133 que l'église Saint-Gangulphe, construite aussi par Adélarde II (5), acquit certains droits paroissiaux, parce que l'église Notre-Dame était devenue trop petite pour contenir la foule des fidèles et que son cimetière était insuffisant pour la sépulture des défunts. Cependant il n'y avait qu'un seul curé pour les deux églises et Notre-Dame seule conservait les fonts baptismaux (6).

Parmi les églises qui, en 1139, devaient payer les oboles banales au monastère, Albéron, évêque de Liège, cite « *in villa Sancti Trudonis ecclesia Sancte Mariæ et alia ecclesia Sancti Gengulfi* » (7).

L'église de Bevingen existait déjà depuis le XI<sup>e</sup> siècle; mais en 1208 le service divin n'y était encore célébré que par intervalles : « *in qua hactenus minus plene celebrabatur*. » Elle obtint pour vingt-neuf ans le droit d'être desservie régulièrement par un prêtre spécial, mais continua à dépendre de Notre-Dame (8).

(1) Velm et Zepperen avaient déjà au VII<sup>e</sup> siècle leurs églises dédiées à saint Martin et sainte Geneviève (DONATUS, *Vita sancti Trudonis*, dans GHESQUIÈRE, *Acta Sanctorum Belgii*, t. V, p. 41).

(2) Kerkom fut une filiale de Velm.

(3) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(4) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(5) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(6) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 44.

(7) *Ibidem*, p. 50.

(8) *Ibidem*, p. 161.

Vers cette même époque furent fondées les autres églises énumérées dans le diplôme d'Innocent III, du 19 février 1215 (1). « *Sancte Catherine, Sancti Sepulcri, Sancti Jacobi, Sancti Petri, Sancti Nicolai in Sarcinio, Sancti Gengulphi, Sancte Marie Magdalene ad infirmos, Sancte Crucis de Govelinchen et Sancti Johannis ecclesias, cum pertinentiis earundem.* »

Nous croyons qu'à cette époque toutes ces églises étaient églises paroissiales ; en tout cas elles l'étaient quelques années plus tard sous Guillaume de Ryckel (2). Mais elles étaient filiales de Notre-Dame et comme celle-ci avait été incorporée à l'abbaye en 1161 (3), l'abbé du monastère se trouvait être curé primitif de toutes les églises de la ville et y nommait des vicaires perpétuels.

A l'encontre de cette opinion, l'on croyait, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Trond, que l'église Saint-Nicolas à Zerkingen était paroisse primitive.

Lors de la visite archidiaconale de 1650, l'archidiacre informa l'abbé de l'état des églises dont celui-ci était collateur et curé primitif. Le curé de Saint-Jean n'avait qu'un revenu de cinq muids de seigle, celui de Guvelingen onze muids et deux setiers ; celui de Sainte-Catherine avait refusé son institution ; celui de Bevingen n'avait que douze muids, celui de Saint-Pierre dix muids.

Cette situation était cause que les curés ne résidaient plus dans leurs paroisses. L'archidiacre engageait donc l'abbé à augmenter les revenus de ces curés et lui rappelait que, comme curé primitif, il était responsable de la situation, d'autant plus qu'il percevait les dîmes de tout le district.

La réponse à ces remarques fut d'abord rédigée par

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 70.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 104.



le lieutenant des fiefs, Adam Van Vorsen ; celui-ci rechercha l'origine des églises et concluait que celle de Saint-Nicolas était antérieure à toutes les autres. L'abbé, cependant, ne partagea pas cette façon de voir et corrigea le projet de réponse : « *ecclesiae de Zerkingen origo ignoratur ; posteriorem tamen esse constat ecclesiis Beatae Mariae et Sancti Gangulphi* (1). »

Mais l'opinion du lieutenant des fiefs fut reprise quelques années plus tard, vers 1660, par l'auteur des *Regalia abbatiae Sancti Trudonis* (2) : « *Adelardus adidit et alterum, media urbe, civium usui templum magnificum opere, quod jussit esse parochiale, ne cives deinceps, sacrorum causa, cogerentur ire extra septa oppidi ad S. Nicolai Sarchinium.* »

Ces auteurs pensaient — et en cela ils ne se trompaient pas — que le village de Zerkingen était antérieur à la ville de Saint-Trond. Ils en déduisaient que l'église Saint-Nicolas de Zerkingen avait été la paroisse primitive et unique jusqu'à la prélature d'Adelard II (1055-1082) (3).

Mais comment alors expliquer que cette église n'ait pas été mentionnée ni par Donat au VIII<sup>e</sup> siècle, ni dans le diplôme de Pascal II de 1107, ni dans la lettre d'Albéron, évêque de Liège, de 1139 ? Puis il faudrait encore trouver la raison de la juridiction que les abbés ont exercée sur cette église comme curés primitifs et comme décimateurs.

Du reste, au lieu de dire que l'abbé Adélarde II, après

(1) Hasselt, carton 66739. L'abbé fit remarquer qu'il n'était pas certain que ses prédécesseurs avaient construit ces églises *cum parochiale onere*, qu'il n'était pas évident non plus qu'il possédait toutes les dîmes en raison de ces églises. Toutefois il entra dans les vues de l'archidiacre et promit de porter remède à la situation.

(2) Bibliothèque du petit séminaire de Saint-Trond, fol. 275.

(3) Cette même opinion a été tenue par Kempeneers, se basant sur le texte des *Regalia abbatiae* (*Publications de la Société historique du duché de Limbourg*, t. V, p. 106).



avoir entouré la ville de murailles, a dû construire l'église Notre-Dame pour ne pas obliger les habitants à sortir de l'enceinte, ne pourrait-on pas prétendre que l'élévation de l'enceinte a eu comme conséquence la construction des églises dans les faubourgs ?

En conséquence, nous pensons avoir le droit de considérer l'église Notre-Dame comme paroisse primitive, et tant les églises de Saint-Gangulphe et du Saint-Sépulcre à l'intérieur des murs, que les autres situées hors de l'enceinte, ont été démembrées de Notre-Dame au XII<sup>e</sup> siècle.

Dans un bail de 1589, par lequel l'abbé donne en location la perception de la dîme des agneaux, abeilles, miel, laine, oies et lin, l'on stipule que le décimateur pourra collecter ces dîmes dans toute la juridiction de Saint-Trond, sauf à Staden et à Molveren. Ces deux églises, en effet, est-il dit dans l'acte, sont des églises paroissiales, alors que toutes les autres sont des filiales de l'église Notre-Dame. « *Uytgenomen Mervel en » Stayden, die welcke twee parochien alleenlijck van » die anderen zijn onderscheiden ende zijn parochiale » kercken als blijkt uijt die alde registeren, dat die » andere kercken zijn alleenlijck capellen onder die » moederkercke van Onsser Liever Vroûwen kercken, » onssen Eerw. Heere Abdt ende Prelaet onderworpen » ende subject als oppersten pastoor (1). »*

#### A. ÉGLISE NOTRE-DAME.

L'église Notre-Dame, construite par Adélard II, fut détruite par un incendie vers 1086, mais restaurée peu de temps après (2).

En 1161 la cure fut incorporée à l'abbaye par Alexandre, prévôt et archidiacre de Liège (3). Henri II,

(1) Reg. n<sup>o</sup> 6965, fol. 43.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, pp. 20, 43 et 55.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 104.

évêque de Liège, confirma cet acte en 1163. L'abbé devait nommer un curé et des coadjuteurs capables et payer à l'évêque et à l'archidiacre tous les droits qu'une *ecclesia dimidia* était tenue de payer (1). Raoul de Zaehringen renouvela cette concession en 1171 (2). Comme collégiale cette église était indépendante vis-à-vis des archidiacres ; aussi ceux-ci ne la mentionnent-ils jamais dans leurs registres.

#### CURÉS OU PLÉBANS.

HENRI fut curé de Notre-Dame depuis les temps de Rodolphe (1108-1138) jusqu'après 1161 ; ce n'est qu'après sa mort que les revenus pastoraux furent unis à la mense abbatiale (3).

L'acte de 1163, par lequel l'évêque de Liège ratifie l'incorporation de l'église Notre-Dame à l'abbaye, attribue à celle-ci le personat « *sicut eum frater Wazo de Leodio et magister Henricus de Sancto Trudone habuerunt* » (4). Nous en concluons que Henri de Saint-Trond venait de mourir. WAZON DE LIÈGE aura été son prédécesseur immédiat, ou bien, ce qui est plus probable, son collègue, en ce sens qu'il y avait deux églises paroissiales à administrer. C'est ainsi que lors de l'érection de Saint-Gangulphe en 1133 deux prêtres, EREMBALD et HENRI, sont intéressés à ce démembrement ; de même MAGISTER LAMBERTUS et PAULUS, « *plebani Sanctae Mariae*, » assistent comme témoins à un acte du 14 août 1249 (5).

A partir de 1254 Guillaume de Ryckel donne une

(1) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 105.

(2) *Ibidem*, p. 118.

(3) *Ibidem*, p. 104.

(4) *Ibidem*, p. 105 ; DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 48. Le chroniqueur fait mourir Henri vers 1660. Cependant l'acte de 1161 le suppose encore en vie. Il assiste comme témoin à un acte de 1146. STRAVEN, *Inventaire*, t. I, p. 3.

(5) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 242.

liste de curés ou *sacerdotes vicarii* qui, jusqu'en 1272, ont gouverné la paroisse (1). Ce sont : ADAM, CLEMENS, MAGISTER ARNOLDUS, FRANCO EGIDIUS. Deux de ceux-ci étaient plébans : CLÉMENT et ARNOUL ; les autres étaient des prêtres auxiliaires.

Lors des premières révolutions communales à Saint-Trond en 1256 (2), Clément, pléban de Notre-Dame, et Adam, un de ses coadjuteurs, furent poursuivis par les rebelles.

A partir de 1263, nous possédons un « *Catalogus* » *plebanorum seu vicariorum Reverendissimi Domini abbatis monasterii Sancti Trudonis, qui curam animarum ecclesiae parochialis Beatae Mariae Virginis in oppido Sancti Trudonis exercuerunt, quorum nomina et anni ex registris venerabilis capituli domorum decani et canonicorum praedictae ecclesiae parochialis et simul collegialis cognosci potuerunt. Anni et nomina sunt ut sequentur* (3). »

1263. ARNOULD CRUBELS. Cet Arnoul Crubels est sans doute le même personnage que *Magister Arnoldus*, cité par Guillaume de Ryckel.

Avant 1277 (4). FRANCON ZILLEKENS assiste comme témoin à un acte du 19 janvier 1278 (5). En avril 1279, il donne 9 marcs à l'abbé Guillaume et reçoit en échange, pour lui et sa sœur Ida, une rente viagère de 20 sous (6). Il assiste encore en qualité de témoin à un

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 204; G. SIMENON, *Une page inédite de Guillaume de Ryckel*, dans *Leodium*, 1902, p. 81.

(3) Hasselt, carton 6674<sup>10</sup>, n° 28. Cette liste fut certifiée exacte le 5 février 1773. par J.-L. Baerts, doyen, et Trudon a Speculo, secrétaire du chapitre. Elle se trouve aussi dans les *Regalia*, fol. 793.

(4) La liste porte : 1287, ce qui est certainement une erreur.

(5) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 6678<sup>8</sup>), fol. 134 v°.

(6) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 6678<sup>7</sup>), fol. 283. A sa mort cette rente fut laissée à la pitance. Aussi le nom de Francon figure-t-il dans l'obituaire au 10 avril. « *Et Franco presbiter, pro quo habemus 20 solidos* » *Lovanienses.* »



acte de mai 1283 (1); il y est appelé FRANCON CRUCBAUT.

Avant 1286 (2). CLÉMENT VAN REPEN était déjà en fonctions le 22 septembre 1286, quand les chapelains de Notre-Dame obtinrent la permission de construire une chapelle (3). Il assiste encore comme témoin au testament de Henri d'Ordange le 6 mai 1293 (4).

1320. JEAN PATERNOSTER.

1345. HENRI DE HERCKENRODE.

1372. JEAN DE AERSCHOT.

1399. GILLES SMEERSNYDER fut nommé doyen du chapitre lors de son érection. Il mourut le 13 août 1400. Après lui, les deux fonctions de doyen et de pléban ont été séparées.

1400. GILLES MEESTERMANS qui mourut le 5 juin 1428.

1428. THOMAS GULDEVOETS (5).

1456. HUBERT DE ROELINGEN (6).

1476. JEAN DE BROETSWEERT (7).

1484. RENIER BECKERS, décédé le 25 juin 1496.

1496. JEAN GADERMANS, mort le 3 janvier 1510.

1510. PHILIPPE VAN REECKBOSSCHE, qui mourut le 20 avril 1517 (8).

1517. PIERRE DE HERCKENRODE, J. U. L. et maître ès arts, fut nommé au poste de pléban, par acte daté du 21 avril 1517, « *in castro prepositurae nostrae Sancti*

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 364.

(2) La liste met, par erreur, la date de 1292.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 377.

(4) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 182 v°.

(5) L'auteur de la liste ajoute ici : « *Interea, hoc mortuo, deservitur* » *ecclesia per religiosos abbatiae usque 1484*, » mais il se sert de cette phrase, et à tort, chaque fois qu'il se trouve devant une lacune.

(6) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 325.

(7) *Ibidem*, p. 373.

(8) Il est inscrit dans l'obituaire au 20 avril : « *p. q. h. sex vasa sili-ginis, tria pro custodia et reliqua pro pytancia et quatuor coclearia* » *argentea pro capsae sancti Trudonis.* »



» *Amandi prope et juxta muros opidi Curtracensis* » (*R. N.*, 6708, fol. 210). Il eut dans la suite des difficultés avec l'abbaye au sujet du cierge pascal dont il revendiquait la propriété (1).

1532. Pierre de Herckenrode permuta, le 25 avril 1532, avec JEAN-MARTINI BALDUINI, recteur de l'autel Notre-Dame à Wasterhoven, « *sub parochia villae* » de Bergeyck, *Leodiensis diocesis* » (*R. N.*, 6708, fol. 344).

1541, 6 août. A la mort de Jean Martini, l'abbé nomma JEAN VAN DEN BLOCKERYE, U. J. D. et prêtre du diocèse (*R. N.*, 6708, fol. 379).

1547, 30 avril. Jean Van den Blockerye résigna en faveur de HENRI VAN DE WYER (*R. N.*, 6708, fol. 416).

Ce Henri Van de Wyer organisa en 1549, avec Nicolas Celis, bourgeois de Saint-Trond, une loterie pour la construction de deux chapelles, l'une en l'honneur de saint Sébastien et de saint Roch, l'autre en l'honneur de saint Job et de saint Quirin. L'autorisation de l'abbé Georges Sarens lui fut accordée le 15 janvier de cette année (*R. N.*, 6708, fol. 435).

1560. GUALTERUS NAX.

1575, 16 juin. Le précédent démissionne en faveur de JACQUES VERMIUS. Celui-ci appelé aussi JACQUES DERUYNEN avait dû s'enfuir de Hollande et par l'intervention d'amis était devenu curé de Notre-Dame. Le 15 février 1577 l'abbé Christophe autorisa les bourgeois à abattre une maison située sur le cimetière de l'église et à y construire un presbytère pour le curé (2) (*R. N.*, 6709, fol. 276). Jacques Vermius mourut le 7 novembre 1578.

1579. GODEFRIDUS BOEDEN mourut le 16 décembre 1579.

(1) Chronique de Foullon, ad annum 1539 (Hasselt, n° 6678<sup>3</sup>).

(2) *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787), fol. 305.

1580. WIRICUS AB HAM, décédé le 26 octobre 1587 (1).

1587. JEAN DUYFKENS mourut le 24 août 1598.

Ce curé était en même temps chanoine de Notre-Dame. A la demande de l'abbé Léonard Betten, le nonce de Cologne réunit à perpétuité cette prébende canoniale à la cure de Notre-Dame. L'acte est daté de Liège le 7 janvier 1587 (2).

1598. 26 novembre. Les examinateurs synodaux admirent à la cure de Saint-Trond, « *magister PONTUS HEUTERUS, Delphius, Hollandie, U. J. Licentia- tus, sacerdos diocesis Ultrajectensis ab annis triginta, quibus egit in diocesibus tribus ultime Brugensi et Mechliniensi, presentatus per dominum abbatem Trudonensem, attentis plurimorum magistrorum et specialiter abbatis prefati testimoniis vitae et doctrine quae tum operibus editis tum aliter conversatione et colloquio nobis sufficienter innotuit, visus est posse admitti, nullo alio concurrente* (3). »

Pontus Heuterus était né à Delft en 1535 et était chanoine de Gorcum en 1572. Il fut jeté en prison par les hérétiques avec les futurs martyrs, mais n'ayant pas leur courage il s'échappa et vint en Belgique. Il a écrit entre autres : *Rerum burgundicarum libri VI* et *Rerum belgicarum libri XV* (4). Il mourut à Saint-Trond le 6 août 1602.

1602, 16 octobre. L'abbé et le doyen du chapitre présentèrent pour la cure de Notre-Dame : « *magister*

(1) Cette date est erronée, car Jean Duyfkens est déjà cité comme curé le 7 janvier 1587.

(2) Registre, n° 6679, fol. 199.

(3) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 31.

(4) DE FELLER, *Journal historique*, t. VIII, p. 460. D'après la liste, Pontus Heuterus mourut le 11 septembre. Cependant au 6 août, dans l'obituaire, figure : « *Pontus Heuterus, pastor Beatæ Mariæ in oppido S. Trudonis qui reliquit nobis medietatem bibliothecæ suæ satis instructæ* [1602]. »

» JOHANNES WILLEMS, *Worcomius, S. T. Licentiatu*s,  
» *sacerdos diocesis Mechliniensis ab annis circiter 30*  
» *quibus partim egit pastor Buscoducis in ecclesia*  
» *S. Petri, partim Aldenaerdae in Flandria in ecclesia*  
» *S. Walburgis* (1). » Jean Willems mourut le 24 novembre 1624. Il avait fait une fondation pour le catéchisme du dimanche (2).

1624. BARTHOLOMEUS AB HAUWEYCKEN résigna ses fonctions en 1666.

1666, 28 novembre. L'abbé nomma à la cure de Notre-Dame JOSSE VAN DER BORCHT, bachelier en théologie, qui mourut le 12 décembre 1680 (*R. N.*, 6713, fol. 3).

1681, 1<sup>er</sup> juin. La cure fut conférée à RENIER ROXHE, curé de Haelen (*R. N.*, 6714, fol. 67).

1697, 23 mai. CORNEILLE CREMERS, curé de Curinge, reçoit de l'abbé une commission provisoire pour desservir l'église Notre-Dame. Le 23 juin il est confirmé dans ses fonctions (*R. N.*, 6714, fol. 201).

1704, 19 juin. Comme la cure était devenue vacante par la démission de Corneille Cremers, l'abbé la confia à JOSEPH GOVAERTS, religieux de l'abbaye (*R. N.*, 6715, fol. 16).

Ce religieux avait jadis enseigné la théologie à Malmedy et était maître des novices depuis 1701. Mais en 1710 éclata un conflit entre l'abbé et le prince-évêque au sujet du petit séminaire. Les moines qui jusque-là y avaient enseigné furent destitués et remplacés par des prêtres séculiers (3). A cette même occasion Joseph Govaerts rentra à l'abbaye.

1710, 4 novembre. L'abbé présenta GUILLAUME VAN ROOST pour la cure de Notre-Dame; mais le même jour il protesta que, par la nomination d'un prêtre séculier, il n'entendait nullement renoncer à ses

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 84.

(2) STRAVEN, *Inventaire*, t. III, p. 410.

(3) DARIS, *Notices sur les églises*, t. I, p. 48.



droits, privilèges et exemptions (*R. N.*, 6715, fol. 84 et 85).

1714, 24 juin. La cure de Notre-Dame, vacante par la démission du précédent, fut conférée à THOMAS LOYENS, maître ès arts (*R. N.*, 6715, fol. 105). Celui-ci résigna ses fonctions le 5 mai 1754 (1).

1754, 27 mai. GUILLAUME FREUNEN (2).

1760, 11 décembre. PIERRE-GAUTIER BECAERS.

1774. TRUDON HESBEENS (3).

#### AUTELS.

L'acte d'érection de la confrérie de Notre-Dame et de tous les saints, en 1265, mentionne les autels de Notre-Dame « *sub cruce*, » de saint Jean-Baptiste, des saints Apôtres et des saints Martin et Nicolas (4).

En 1288, GHEYMARUS DE CALMUNT, était recteur de l'autel de saint Jean-Baptiste et saint Jean-Evangéliste (5).

Un acte du 5 janvier 1290, cite GAUTIER DE BERN-SAM, comme recteur de l'autel de saint Jacques (6).

En 1399, il y avait en l'église Notre-Dame deux fondations de la Sainte Vierge, deux de saint Nicolas, deux des saints Philippe et Jacques, trois des saintes

(1) Hasselt, carton 6673<sup>10</sup>, n° 9.

(2) L'abbé avait nommé Guillaume Freunen, mais les chanoines prétendirent que celui-ci ne pouvait entrer en fonctions qu'après la fête de saint Jean-Baptiste et ils avaient chargé leur collègue Voss de remplir provisoirement les fonctions pastorales. Il en résulta un procès devant le nonce de Cologne. Le 25 juin 1761, l'auditeur de la nonciature condamna les chanoines et donna gain de cause à l'abbé. Une sentence arbitrale trancha définitivement le différend en déclarant que quand la plébanie était vacante par résignation, l'abbé pourrait la conférer immédiatement. Si elle était vacante par décès, les héritiers du pléban défunt devaient s'entendre avec le chapitre pour assurer le service divin jusqu'à la fête de saint Jean (Hasselt, carton 6679).

(3) Ce dernier nom figure dans un *tableau ecclésiastique de 1780. 't Daghet in het oosten*, 1902, p. 184.

(4) ПЛОТ, *op. cit.*, t. I, p. 317.

(5) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 227.

(6) *Ibidem*, fol. 208 v°.



Catherine et Barbe et trois des saints Jean-Baptiste et Jean-Evangéliste; ces douze bénéfices furent alors convertis en prébendes canoniales (1).

Un pouillé de 1558 énumère dix-neuf autels ou fondations (2). Dans la suite, plusieurs de ces bénéfices furent unis soit entre eux, soit au décanat; d'autres périrent faute de revenus; enfin des nouveaux furent fondés. Nous donnerons les noms des recteurs de ces différents autels pour autant que les archives de l'abbaye nous ont fourni des renseignements à leur sujet.

AUTEL DE NOTRE-DAME « SUB CRUCE. »

JEAN VAN ERTRYCK résigna en 1522 et fut remplacé le 16 avril par GEORGES NEPOTIS (*R. N.*, 6708, fol. 276).

PIERRE VANDER MAESEN, chanoine de Notre-Dame, démissionna en 1606 et fut remplacé le 4 février par MATHIAS SWATTENBROECK, curé à Wilderen (*R. N.*, 6709, fol. 34).

Celui-ci permuta le 4 juin 1608 avec JACQUES MATHIAE A VERGUS « *canonicus Oximiensis* » (3) (*R. N.*, 6709, fol. 35).

A la mort de JEAN BINCUM, LAURENT HUBAR reçut le bénéfice le 6 septembre 1647 (*R. N.*, 6711, fol. 200).

Celui-ci céda, le 30 décembre 1653, la place à ARNOUL LYCOPS (*R. N.*, 6712, fol. 82).

A la mort de ce dernier, l'abbé conféra, le 10 avril 1691, l'autel à LÉONARD HINNEMEYERS (*R. N.*, 6714, fol. 147).

Le 10 mai 1693, Léonard Hinnemeyers résigna en faveur de JEAN CEULEMANS (*R. N.*, 6714, fol. 158).

Celui-ci mourut en 1694 et le 12 juin le bénéfice fut accordé à LAURENT CARTUYVELS (*R. N.*, 6714, fol. 174).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 141.

(2) *Analectes*, t. I, p. 451.

(3) En marge se trouvait : « *spectat ad scholasticum Coloniensem.* »

AUTEL DE NOTRE-DAME (TROISIÈME FONDATION) (1).

NICOLAS DE HERCKENRODE résigna le 29 août 1543 en faveur d'ARNOUL HOEBANCK, qui à son tour, le 24 avril 1545, céda la place à GUILLAUME WINCKELEERS *alias* KELSBECK (*R. N.*, 6708, fol. 368 et 406).

AUTEL DE SAINT PIERRE DANS LA SACRISTIE.

A la mort de LAMBERT NEVEN, HENRI VAN DER HOEVEN fut nommé recteur le 18 avril 1524. Il eut lui-même comme successeur JEAN SIMPERNELS, nommé le 31 août 1528 (*R. N.*, 6708, fol. 282 et 300).

JEAN COOPMANS démissionna le 10 mars 1541 en faveur de PIERRE BRIERS (*R. N.*, 6708, fol. 381).

AUTEL DES SAINTS PIERRE ET EUCHER.

A la mort de RENIER VAN MERWEL l'abbé nomma, le 19 juillet 1525, ARNOUL SCHELLENS (*R. N.*, 6708, fol. 289).

AUTEL DES SAINTS PIERRE ET PAUL.

CHRISTOPHE BRANTS mourut en 1603 et fut remplacé le 10 décembre par JEAN SMETS, maître ès arts. CHRISTOPHE COOLEN prit sa place le 17 août 1606 (*R. N.*, 6709, fol. 25).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma le 2 octobre 1617 BARTHÉLEMY BOLLIS (*R. N.*, 6709, fol. 46).

ARNOUL GISBERTI mourut en 1628 et eut comme successeur N. BRUGMANS (*R. N.*, 6709, fol. 74).

Le bénéfice devint vacant en novembre 1663 par la mort de FRANÇOIS VANDEN VELDE. Le 17 mai 1667, l'abbé nomma (2) HUGO LAMBRECHTS (*R. N.*, 6713, fol. 27).

(1) Les deux premières fondations avaient été converties en prébendes canoniales en 1399.

(2) L'acte de nomination portait : « *Altare SS. Petri et Pauli fundatum in choro griseorum sororum in ecclesia B. Mariae Virginis.* »

A la mort de ce dernier, l'autel fut accordé le 16 août 1708 à MATHIAS PUTZEYS (*R. N.*, 6715, fol. 63). Celui-ci, curé d'Uccle près de Bruxelles, résigna son bénéfice le 16 juillet 1741 (1).

AUTEL DES SAINTES AGATHE ET GERTRUDE  
(PREMIÈRE FONDATION).

JEAN MOMBORS résigna le 6 juin 1517 en faveur de JEAN PROFIELS (*R. N.*, 6708, fol. 219). Celui-ci laissa à sa mort le bénéfice à ARNOUL WIESEN, nommé le 12 novembre 1537 (*R. N.*, 6708, fol. 357).

A la mort de JEAN COOPMANS, l'abbé nomma le 14 juin 1541 HENRI DE FONTE (*R. N.*, 6708, fol. 377).

NICOLAS RHODINUS permuta le 14 octobre 1611 avec JEAN BORMANS, recteur de l'autel des saints Pierre et Paul (deuxième fondation) dans l'église Saint-Nicolas Outre-Meuse à Liège (2) (*R. N.*, 6709, fol. 39).

LAURENT BORMANS céda le 12 août 1634 la place à JEAN WIEGEN, curé de Saint-Pierre (3) (*R. N.*, 6711, fol. 28).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma le 13 janvier 1656 JEAN HAGART (*R. N.*, 6712, fol. 130).

Jean Hagart mourut en 1669 et eut comme successeur FRANÇOIS PIZART, maître ès arts, nommé le 15 avril 1669 (*R. N.*, 6713, fol. 73).

Celui-ci permuta, en se réservant une pension de 30 florins brabant, avec HENRI MARTENS, recteur du bénéfice de Saint-Nicolas en l'église Saint-Pierre à Saint-Trond (*R. N.*, 6713, fol. 163).

A la mort de Henri Martens, l'abbé conféra le poste

(1) Hasselt, carton 66739, n° 9. Cependant le 15 novembre 1729, l'abbé conféra le même bénéfice à THOMAS VAN HOVEN, curé de Saint-Martin (*R. N.*, 6715, fol. 295).

(2) En note se trouvait : « *Modo rector est Arnoldus Tayen, Trudo-* » *nensis.* » Il y a une confusion entre la première et la seconde fondation.

(3) La nomination ajoutait : « *quod quibusdam de populo nostro con-* » *tagioso morbo laborantibus fideliter astiteris.* »

à PIERRE LOMBAERTS le 15 janvier 1699 (*R. N.*, 6714, fol. 218).

Celui-ci mourut en 1714 et fut remplacé le 24 avril par GILLES DES (*R. N.*, 6715, fol. 110).

Gilles Des démissionna le 23 février 1718. Le 12 mars l'abbé lui donna comme successeur PHILIPPE VAN HELSFORT (*R. N.*, 6715, fol. 157).

A la mort de ce dernier, le bénéfice fut conféré à GISBERT SNEEVAERTS le 10 février 1737 (*R. N.*, 6715, fol. 360).

RENIER VAN HERCK nommé en 1771 était encore en fonctions en 1780 (1).

BALTHASAR-ARNOUL DE BELLEFROID résigna le 16 août 1788 en faveur d'ADAM-NÉPOMUCÈNE-NICOLAS DE PALMER, chanoine de Tongres (2).

#### AUTEL DES SAINTES GERTRUDE ET AGATHE (DEUXIÈME FONDATION).

Le 28 mai 1521, JEAN HULSTMANS (3) permuta avec HENRI HOCKEN, recteur de l'autel de Notre-Dame dans la chapelle de Binderveld (*R. N.*, 6708, fol. 258).

GODEFROID ROLLIER, clerc du diocèse de Tournai, démissionna le 22 avril 1552 sous réserve d'une pension de 10 florins d'or, en faveur de GRÉGOIRE DE QUERCU (*R. N.*, 6708, fol. 470).

MARTIN HUBERTI résigna le 24 février 1565 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> juin par JEAN DULLARTS, fils d'Ivon (*R. N.*, 6709, fol. 260).

ARNOUL TAYEN (*Thaddei*), curé de Saint-Gangulphe, échangea son autel contre celui d'ARNOUL SCHOONAERTS, recteur de l'autel « *utriusque Mariae* »

(1) *Tableau ecclésiastique de 1780. 't Daghet in het oosten*, 1902, p. 184.

(2) Hasselt, carton 6673<sup>10</sup>, n° 9.

(3) Le 21 octobre 1534, Jean Hulstmans, chapelain de Notre-Dame, fut nommé collecteur de l'obole banale (*R. N.*, 6708, fol. 421).



(deuxième fondation) en l'église de Saint-Gangulphe, le 24 décembre 1668 (*R. N.*, 6713, fol. 70).

HENRI SCHÆTZEN mourut en 1676. Par acte daté de Bergen-op-Zoom le 27 avril, l'abbé conféra le bénéfice à CHRISTOPHE TACKOENS, qui à sa mort laissa le 21 septembre 1693, l'autel à LAURENT WARNOTS (*R. N.*, 6713, fol. 449 et 6714, fol. 162).

#### AUTEL DE SAINTE BARBE.

Le 28 juin 1581, le prince-évêque de Liège Ernest de Bavière unit à la cure de Notre-Dame le bénéfice de sainte Barbe, devenu vacant par la résignation de GAUTIER NAX. Cette union était faite à la demande de l'abbé Léonard Betten, parce que ce bénéfice possédait une maison et un jardin rapprochés de l'église Notre-Dame, alors que le curé n'avait pas de presbytère convenable (1).

#### AUTEL DE SAINT ÉLOI (PREMIÈRE FONDATION).

GUILLAUME SMETS *alias* VAN DEN SCHOUHUYSE résigna en faveur de CHRÉTIEN DE SCHOER. Cette démission fut acceptée le 6 mai 1551, par acte daté, « *in domo abbatiæ Mechliniensi* » (2) (*R. N.*, 6708, fol. 459).

A la mort de JEAN VRANCKEN, l'abbé nomma le 13 avril 1609, JÉRÔME LANDEN, prêtre de Saint-Trond (*R. N.*, 6709, fol. 36).

Le 29 août 1621 CHRISTOPHE SCRYNEN résigna en faveur de LAMBERT GERMEYS, curé de Muysen (*R. N.*, 6709, fol. 63).

Dans la suite le bénéfice fut uni au décanat. C'est

(1) Reg. n° 6799, fol. 199 v°.

(2) En note se trouvait : « *Wilhelmus Smets non vixit dies de jure requisitos; tunc contulit abbas altare domino Leonardo Zeebouts, qui id resignavit in favorem Christiani Van Schoer, mediante pensionem 3 ducatorum* » (*R. N.*, 6708, fol. 464).

ainsi que le 4 juillet 1674, HENRI VAN VUCHT, doyen du chapitre, en obtint la possession (*R. N.*, 6713, fol. 291).

AUTEL DE SAINT ÉLOI (DEUXIÈME FONDATION).

A la mort de HENRI DE MERA l'abbé, par acte daté de Louvain, le 14 mars 1530, nomma recteur RENIER WALTERI (*R. N.*, 6708, fol. 334).

Celui-ci mourut en 1536 et fut remplacé au mois de février de cette année par CHARLES VILLICI (*R. N.*, 6708, fol. 358), qui démissionna le 21 avril 1540, en faveur de WINAND VILLICI (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

Ce dernier, devenu chanoine de Notre-Dame, résigna à son tour et, le 9 août 1543, il céda la place à JEAN CLENAERTS (*R. N.*, 6708, fol. 400).

Jean Clenaerts mourut en 1549 et, le 24 avril, l'abbé lui donna comme successeur LÉONARD ZEEBOUITS (*R. N.*, 6708, fol. 437).

Celui-ci, en se réservant une pension de 3 ducats « *de camera* », céda le 26 avril 1552, son bénéfice à PIERRE COLEN (*R. N.*, 6708, fol. 438).

A la mort d'ALEXANDRE LOYENS (*Ludovici*), l'abbé nomma le 5 janvier 1649, LAMBERT PUTMANS (*R. N.*, 6711, fol. 232).

Celui-ci démissionna le 6 février 1657 en faveur de LÉONARD LASSENS (*R. N.*, 6712, fol. 168).

A son tour Léonard Lassens résigna le 22 août 1683 ; le 20 mai 1684 il fut remplacé par JEAN PRINSEN (*R. N.*, 6714, fol. 99).

Ce dernier mourut la même année. Le 16 décembre sa place fut prise par DENIS CARTUYVELS (*R. N.*, 6714, fol. 108).

A la mort de Denis Cartuyvels, le bénéfice fut conféré le 25 août 1696 à BARTHÉLEMY CONINX (*R. N.*, 6714, fol. 200).

Celui-ci mourut en 1706 et fut remplacé le 31 janvier par FRANÇOIS DELRÉE (*R. N.*, 6715, fol. 29).

Le 2 janvier 1715, François Delrée démissionna en faveur de BAUDUIN MOERS (*R. N.*, 6715, fol. 118).

AUTEL DE SAINT THOMAS  
ET DE SAINTE MARIE-MADELEINE.

A la mort de GUILLAUME MARCHS, l'abbé conféra le 22 novembre 1524, ce bénéfice à NICOLAS BYENS, maître ès arts (1) (*R. N.*, 6708, fol. 284).

Celui-ci résigna le 10 juin 1525 en faveur de JEAN HULTSMANS, curé de Nieuwerkerken (*R. N.*, 6708, fol. 287).

Le 20 avril 1566, PIERRE SQUADEN permuta avec JEAN ROCHOUT (*R. N.*, 6709, fol. 262).

JEAN REGII (*Coninx*) mourut en 1618 et fut remplacé par MATHIEU JAMAR, chanoine de Saint-Barthélemy à Liège (*R. N.*, 6709, fol. 50).

PIERRE LYCOPS, curé de Corswarem, démissionna le 15 juin 1645 en faveur de GILLES BLOMMEN (*R. N.*, 6711, fol. 166).

Celui-ci permuta le 1<sup>er</sup> septembre 1668 avec JEAN BRIERS, sacristain de Halmael (*R. N.*, 6713, fol. 45).

A la mort de PIERRE HELLINX, LAURENT VAN GHENECHTEN fut nommé le 21 septembre 1693 (*R. N.*, 6714, fol. 161).

En 1739 fut nommé JEAN-LÉONARD STAS qui était encore en fonctions en 1780 (2).

(1) En note se trouvait : « *Fuit etiam nominatus per facultatem  
» artium. Iste fuit deservitor familiaris domini Johannis Heetvelt, doc-  
» toris in medicinis Lovanii.* »

(2) *Tableau ecclésiastique de 1780*, dans *'t Daghet in het oosten*, 1902, p. 184.

AUTEL DES SAINTES ANNE ET GENEVIÈVE.

A la mort de GUILLAUME RUTSCARTS, l'abbé nomma le 17 avril 1524 JEAN, chapelain de Guillaume de Coelhem, seigneur de Duras (*R. N.*, 6708, fol. 282).

JEAN VAN DEN BUNTEN résigna le 6 avril 1568 en faveur de GUILLAUME VAN DEN BUNTEN (*R. N.*, 6709, fol. 270).

JEAN BRUYNS mourut en 1605 et fut remplacé le 15 août par FLORENT GREGORII (*R. N.*, 6709, fol. 31).

NICOLAS DELLE HAYE démissionna le 30 août 1619 en faveur de JEAN MORREN (*R. N.*, 6709, fol. 52).

RENIER GELOES permuta (1) le 5 juin 1628 avec CHARLES DE MELDERT, recteur de l'autel de saint Corneille hors-les-Murs de Hasselt (*R. N.*, 6709, fol. 71).

Charles de Meldert, devenu chanoine de Looz, mourut en 1653. Le 5 septembre, l'abbé nomma à sa place LAURENT HUBAR, « *phonascus* » de Notre-Dame (*R. N.*, 6712, fol. 68).

Celui-ci permuta le 9 juillet 1675 (2) avec MATHIAS HUBAR, recteur de l'autel du Sauveur, de saint Michel et de tous les Saints, dans l'église d'Ulbeek (*R. N.*, 6713, fol. 385).

Le 21 octobre 1679, SERVAIS DAENEN prit la place de Mathias Hubar décédé (*R. N.*, 6714, fol. 26).

Il résigna le 27 mai 1682 et fut remplacé le même jour par BARTHÉLEMY BRIERS (*R. N.*, 6714, fol. 70).

A la mort de celui-ci, l'abbé conféra le 26 juillet 1707, le bénéfice à DANIEL NOPPENNEY (*R. N.*, 6715, fol. 53).

Le 11 décembre 1713, Daniel Noppeney démis-

(1) La permutation était faite par Robert Geloës, curé de Looz, au nom de son frère.

(2) La permutation eut lieu « *in aedibus Laurentii Hubar sitis Tru-  
» donopoli in platea dicta de Koystraete, presentibus Henrico Van  
» Vucht decano et Jacobo Godefrido Nessel canonico B. M. V.* »



sionna (1); HENKI SPERTZ prit sa place le 23 décembre 1713 (*R. N.*, 6715, fol. 101).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma, le 30 juin 1738, CORNEILLE-FRANÇOIS VAN MIERT (*R. N.*, 6715, fol. 372).

En 1780, le recteur était WALTHÈRE PORTMANS, nommé en 1775 (2).

#### AUTEL DES SAINTS TRUDON, ANTOINE ET GENEVIÈVE.

FRANÇOIS HUVENERS, recteur de cet autel, permuta le 8 juin 1576 avec JEAN ZURINX « *junior*, » chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6709, fol. 277).

A la mort de FRANÇOIS PRUNEN, l'abbé nomma le 15 novembre 1634 ENGELBERT ANDRIES, maître ès arts (*R. N.*, 6710, fol. 1).

Celui-ci devenu curé de Bevingen, mourut en 1656; le 13 mai on lui donna comme successeur ENGELBERT VANDER MONDEN, curé de Saint-Pierre (*R. N.*, 6712, fol. 147).

A la mort de ce dernier, le bénéfice fut accordé le 1<sup>er</sup> juin 1662 à SIMON CEULEERS, également curé de Saint-Pierre (*R. N.*, 6712, fol. 258).

JEAN TACKOENS, recteur du même autel, mourut en 1676 et fut remplacé le 21 octobre par HENRI PERII (*R. N.*, 6713, fol. 455).

HERMAN SCHEVENELS prit la place de ce dernier le 21 février 1699 (*R. N.*, 6714, fol. 219).

PIERRE OTTEN, nommé en 1753, était encore en fonctions en 1780 (3).

(1) Daniel Noppeney habitait à Cologne dans la paroisse de Saint-Pierre; c'est là qu'il démissionna en présence de Jean-Guillaume Tonnes, vicaire de Saint-Adalbert et de Jean Gérard Konigs, bénéficiaire à Saint-Pierre.

(2) *Tableau ecclésiastique de 1780*, dans *'t Daghet in het oosten*, 1902, p. 184.

(3) *Ibidem*.

COUSTRERIE (MATRICULARIA) (1).

A la mort de JEAN DE WESEREN, l'abbé Antoine de Berghes nomma le 26 juin 1497 MARC WYBERS (*R. N.*, 6708, fol. 300).

SERVAIS SERVATII *alias* BOGAERTS, démissionna le 17 juin 1523 en faveur de HENRI COLEN (*R. N.*, 6708, fol. 280).

Celui-ci résigna à son tour en faveur de JEAN SIMPERNELS, nommé le 22 décembre 1528 (*R. N.*, 6708, fol. 319).

A la mort de ce dernier, la place fut conférée à JEAN SCOEPS le 29 novembre 1539 (*R. N.*, 6708, fol. 366).

Jean Scoeps résigna le 25 février 1547 en faveur de LÉONARD HERMANS (*R. N.*, 6708, fol. 416).

BARTHÉLEMY CARTUYVELS mourut le 17 janvier 1637. Sa place fut accordée le 20 janvier à GILLES BLOMMEN (*R. N.*, 6711, fol. 73).

Celui-ci devint sacristain de Halmael le 1<sup>er</sup> septembre 1668 et céda sa place à BARTHÉLEMY BRIERS (*R. N.*, 1673, fol. 55).

Quand ce dernier mourut en 1707, l'abbé lui donna le 26 juillet CHARLES-LOUIS CONRARDI comme successeur (*R. N.*, 6715, fol. 52).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle furent encore nommés : FRANÇOIS BAERTS, le 10 mai 1723 (*R. N.*, 6717, fol. 274), GAUTIER BECKER le 15 décembre 1767 (*R. N.*, 6718, fol. 306) et GEORGES WENNEN le 17 juin 1770 (*R. N.*, 6718, fol. 325).

\* \* \*

Le 19 février 1720, l'abbé nomma GILLES DES, chanoine, pour dire la messe de 11 heures dans la chapelle de la Sainte Vierge, les dimanches et jours de fête (*R. N.*, 6715, fol. 178).

(1) Les sacristains de Notre-Dame étaient le plus souvent des prêtres.

## B. ÉGLISE SAINT-GANGULPHE

L'église Saint-Gangulphe, construite vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Adélarde II (1055-1082) (1), devint église quasi-paroissiale en 1133 (2); elle l'était complètement au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant elle n'eut jamais des fonts baptismaux.

La paroisse comptait quatre cents communians en 1643 et 1650 (V., n° 6, fol. 34 et n° 8, fol. 2) et trois cents communians avec quatre-vingts familles en 1701 (V., n° 18, fol. 3).

### CURÉS.

Le premier curé connu est OTTON, qui en 1238 assiste comme témoin à une donation faite en faveur de l'abbaye de Terbeek (3).

Après lui viennent les prêtres : JOHANNES, HENRICUS, NICOLAUS et ROTARDUS qui, sous Guillaume de Ryckel (1249-1272), desservirent la paroisse (4).

GUILLAUME DE BRUSTHEM, curé de Saint-Gangulphe, figure comme exécuteur du testament de Henri Laggart, échevin de Saint-Trond, le 2 mai 1299 (5).

Le 28 mai 1314, JEAN dit JUDEUS, curé de la même église, laissa à l'abbaye certains biens et entre autres, après la mort de son frère, un *Liber decretalium* (6).

JEAN DUIVELS (*Dyaboli*), curé de Saint-Gangulphe, intervint le 28 mars 1360 dans l'érection de la chapelle des Bogards (7).

Dans la suite, avant 1474, ARNOUL YWANI, curé, accorda quelques concessions aux Bogards (8).

En 1486, LAMBERT D'HUER (*de Ora gallica*), rec-

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 44.

(3) *Ibidem*, p. 198.

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 70.

(5) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 183 v°.

(6) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 291.

(7) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 564.

(8) *Ibidem*, t. II, p. 367.

teur de l'église, se présenta à recevoir les ordres (*I.*, n° 3, fol. 82).

En 1521, il se faisait remplacer par Nicolas Cremers (*I.*, n° 9, fol. 20). Il mourut en 1522 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> décembre par JEAN GHOBLET, maître ès arts, clerc du diocèse de Cambrai (*R. N.*, 6708, fol. 277 et *I.*, n° 10, fol. 93).

En 1523, pendant l'absence du curé (1), l'église était desservie par Nicolas Cremers (*I.*, n° 11, fol. 20), puis en 1527 par le religieux Pierre Crutschen (*I.*, n° 15, fol. 27).

En 1532 SERVAIS SERVATII, curé, demanda à se faire remplacer par Nicolas Cremers (*I.*, n° 16, fol. 18). En 1539 et 1541 les fonctions pastorales furent exercées par Josse Pyls (*I.*, n° 18, fol. 29 et n° 19, fol. 10).

A la mort de Servais Servatii, en 1541, la cure fut confiée à PIERRE SARENS, parent de l'abbé Georges Sarens (*I.*, n° 19, fol. 49). Le nouveau curé se fit remplacer par Pierre Briers (*Braxatoris*) (*I.*, n° 21 fol. 14).

En 1557, RUMOLD VERHEYDEN *alias* MECHLINIENSIS, remplaça Pierre Sarens, décédé (*I.*, n° 31, fol. 128).

En 1559, Rumold Verheyden démissionna en faveur de PIERRE COLEN (*I.*, n° 34, fol. 127).

Celui-ci mourut en 1564 et eut comme successeur GUILLAUME DE CAMPO, doyen du chapitre de Notre-Dame (*I.*, n° 38, fol. 133).

En 1565 PIERRE SQUADEN, curé, demanda un coadjuteur (*I.*, n° 40, fol. 30). Il mourut en 1572 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> août par JEAN MEUNTINX (*I.*, n° 54, fol. 55); celui-ci eut comme successeur en 1599 (2) FRANÇOIS PREUVEN (*I.*, n° 45, fol. 33).

(1) Cependant le 9 juillet 1523 le curé était à Saint-Trond et assistait comme témoin à un acte dans la Chambre des comptes de l'abbaye (reg. n° 6963, fol. 138).

(2) D'après le *Registre des concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 38, François Preuven fut admis le 23 juin 1599 « *ad ecclesiam* » *jam diu pastore carentem*, » mais il dut se présenter à un second examen.



Ce dernier cité dans la visite archidiaconale de 1624, administra la paroisse pendant trente-cinq ans (1), puis le 26 octobre 1634, permuta avec ARNOUL TAYEN (*Thaddei*), recteur de l'autel de saint Jacques dans l'église de Wilderen (*R. N.*, 6711, fol. 43 et *I.*, n° 91, fol. 17).

Arnoul Tayen mourut en 1668 et eut comme successeur GODEFROID VANDER BORCHT, bachelier en théologie (*R. N.*, 6713, fol. 57), qui fut ordonné le 18 janvier 1669 (*I.*, n° 112, fol. 32 v°). Ce curé reconstruisit en 1705 une partie de l'église; en 1716 il restaura la voûte de la grande nef et la chapelle de la Sainte Vierge. A cette occasion il sollicita l'intervention de l'abbé (2).

Après avoir exercé les fonctions pastorales pendant plus de cinquante ans, Godefroid Vander Borcht mourut et laissa le 1<sup>er</sup> février 1720 la place à JEAN SCHEFFERS (*R. N.*, 6715, fol. 177).

Ce curé demanda, en 1720, 1721 et 1722, la permission de faire le premier dimanche de septembre une procession en l'honneur des Anges gardiens. L'abbé autorisa la procession, mais ne voulut pas qu'elle sortit des limites de la paroisse (3).

Jean Scheffers mourut en 1724. Le 26 juillet l'abbé conféra la cure à NICOLAS-HENRI VASOENS (*R. N.*, 6715, fol. 241).

En 1776 MOLINET, curé de Saint-Gangulphe, demanda à l'abbé d'intervenir dans la réparation du toit de l'église (4). Le 4 novembre 1798 il fut condamné à la déportation par le Directoire exécutif (5).

(1) En 1607 il demanda à l'abbé la permission de taxer les paroissiens pour la restauration de l'église (reg. n° 6709, fol. 188).

(2) *Registrum supplicarum*, n° 6715, fol. 109.

(3) *Ibidem*, fol. 193, 196 et 215.

(4) *Ibidem*, n° 6707, fol. 106.

(5) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 156.

AUTEL DE NOTRE-DAME.

Cet autel était situé du côté de l'Evangile près du tabernacle du Saint Sacrement. Le recteur était tenu à célébrer une messe par semaine (*I.*, n° 8, fol. 2).

JEAN DE BERINGEN était recteur en 1478 (*I.*, n° 2, fol. 18). En 1479 il fut remplacé par PIERRE DE VILTER (*I.*, n° 2, fol. 118).

En 1486 le recteur GUILLAUME GOMPARTS entra en religion et fut remplacé par JEAN PRINSEN (*I.*, n° 13, fol. 93).

Celui-ci résigna le 9 avril 1523 en faveur d'ARNOUL PRINSEN (*R. N.*, 6708, fol. 279).

Le 1<sup>er</sup> avril 1536, GISBERT MELRIERS démissionna (1) en faveur de HENRI DE JAUCHE (*R. N.*, 6708, fol. 360 et *I.*, n° 36, fol. 119).

Henri de Jauche devint chanoine de Saint-Barthélemy à Liège (*I.*, n° 25, fol. 22). Il mourut en 1579 et fut remplacé le 13 juin par BARTHÉLEMY DE JAUCHE (*I.*, n° 51, fol. 119).

Celui-ci mourut la même année et GODEFROID DE LIMBOURG lui succéda le 28 septembre (*I.*, n° 52, fol. 116).

En 1587, ce dernier résigna en faveur de JÉRÔME KYMPS, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 60, fol. 116).

A la mort de Jérôme Kimps en 1597, le bénéfice fut accordé à LÉONARD TEPPERS (*I.*, n° 65, fol. 24).

En 1606, JEAN DE SAINT-GEORGES était recteur ; il démissionna en 1608 en faveur de WERNER ARTSEY (*Aertsen*), chanoine de Saint-Martin à Liège (*I.*, n° 72, fol. 41 v°).

Celui-ci résigna en 1630 et céda le bénéfice à LÉONARD SCHARTS (*I.*, n° 86, fol. 27).

En 1650, l'archidiacre rapporte que le curé de Saint-Gangulphe ignorait le nom du recteur qu'il

(1) La résignation était faite au nom du bénéficiaire par Servais Servatii, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond.

croyait habiter à Rome; les revenus de l'autel était perçus par le chanoine-chantre de Saint-Martin à Liège (V., n° 8, fol. 2).

En 1669, les registres de l'abbaye renseignent trois nominations « *ad altare utriusque Mariae secundae* » *foundationis*. » Nous croyons que ce bénéfice se confondait avec le précédent (1). Ainsi furent nommés : le 3 avril 1669 ARNOUL TAYEN, recteur des saintes Agathe et Gertrude en l'église Notre-Dame, permutant avec ARNOUL SCHOONAERTS (R. N., 6713, fol. 72); le 11 juin JACQUES-GÉRARD BERNABEI, chanoine de Notre-Dame, permutant avec HENRI VAN WINDE, recteur de l'autel, avec réserve d'une pension de 150 florins brabant (R. N., 6713, fol. 80 et I., n° 112, fol. 34) et le 14 septembre HUBERT-GILLES WAUTERS, en remplacement du précédent, démissionnaire (R. N., 6713, fol. 95).

LANDOLIN JORDOIR, « *praeses collegii Montensis* » *Lovanii*, » était recteur en 1701 (V., n° 18, fol. 1 v°).

A sa mort le bénéfice fut accordé à ANTOINE COLLART, nommé le 15 janvier 1708 (R. N., 6715, fol. 57).

#### AUTEL DES SAINTS PIERRE ET PAUL.

Cet autel se trouvait également à droite du maître-autel. Au XVI<sup>e</sup> siècle il est renseigné comme autel de saint Paul. En 1613 le recteur était tenu à une messe par quinzaine; en 1650 la charge était une messe par semaine. En 1701 on avait placé sur cet autel la statue de saint Gangulphe; les revenus du bénéfice étaient alors perdus (V., n° 1, fol. 159; n° 8, fol. 2 et n° 18, fol. 1 v°).

Le 7 décembre 1517, par acte daté du « *castellum de* » *Nova Curia*, » l'abbé approuva la permutation faite par JEAN HENRICI, recteur de cet autel, avec PIERRE

(1) Les visites archidiaconales de 1613, 1686 et 1712 ne mentionnent pas le bénéfice « *utriusque Mariae*. » En revanche, la liste de 1709, cite cet autel et en même temps celui de la Sainte Vierge.

WARNOT, recteur de l'autel de saint Nicolas dans la crypte de l'église Saint-Michel à Liège (*R. N.*, 6708, fol. 222).

Celui-ci résigna le 23 juin 1528 et fut remplacé par PIERRE GUTSHOVEN (*R. N.*, 6708, fol. 222).

Pierre Gutshoven démissionna à son tour le 20 juin 1543 en faveur de JEAN GHERINX (*R. N.*, 6708, fol. 395).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma le 26 mai 1573 PIERRE STRAUVEN (*R. N.*, 6709, fol. 275).

Celui-ci eut comme successeur JEAN BUYENS en 1589 et 1592 (*I.*, n° 63, fol. 12 et n° 64, fol. 14).

En 1606 FLORENT FEXHIUS *alias* GREGORII, était recteur (*I.*, n° 71, fol. 23); il démissionna le 19 décembre 1619 en faveur de THIERRY NOVILIANUS (*R. N.*, 6709, fol. 57).

La visite archidiaconale de 1624 ne mentionne pas le recteur de l'autel (*rector est N.*) (*V.*, n° 2, fol. 74).

En 1650 l'autel était desservi par JEAN CORNELII, chanoine de Notre-Dame (*V.*, n° 8, fol. 2); celui-ci mourut en 1658 et fut remplacé le 22 mai par GUILLAUME VAN ESCHE, maître ès arts (1) (*R. N.*, 6712, fol. 181).

PIERRE DE MARET résigna le bénéfice le 28 décembre 1664. A sa place l'abbé nomma, le 3 janvier 1665, RAOUL GRANDJEAN (*R. N.*, 6712, fol. 357).

Le 27 février 1667, l'archidiacre conféra le bénéfice « *jure devoluto*, » à MAXIMILIEN DE CHARNEUX (*I.*, n° 112, fol. 21 v°), puis, le 7 mars 1668, à PIERRE PETITJEAN (*I.*, n° 112, fol. 27) et, le 14 avril suivant, à JEAN HOUBOTTE (*I.*, n° 112, fol. 27 v°). Celui-ci résigna le 4 mars 1672 en faveur de JEAN BANNEUX (*I.*, n° 113, fol. 41). Le 11 mai 1676, l'archidiacre nomma de nou-

(1) En note se trouvait: « *Beneficium hoc obligatur ad unum sacrum per mensem et valet dumtaxat sex florenis annuis.* »



veau, « *jure devoluto*, » PIERRE KINETTE (*I.*, n° 114, fol. 133).

JEAN JADIN, chapelain de Saint-Servais à Maestricht, résigna le bénéfice le 30 novembre 1691. L'archidiacre nomma à sa place JACQUES ALDENHOF (*I.*, n° 118, fol. 189).

Le 15 janvier 1699, JEAN DUJARDIN démissionna en faveur de HENRI DE HENIS (*R. N.*, 6714, fol. 217), toutefois la visite archidiaconale de 1701 porte encore JEAN JARDIN de Maestricht comme recteur, mais ajoute que l'autel n'était plus desservi, faute de revenus (*V.*, n° 18, fol. 1 v°).

#### AUTEL DE SAINT NICOLAS (PREMIÈRE FONDATION).

L'autel de saint Nicolas était situé du côté gauche et était desservi par une messe hebdomadaire (*V.*, n° 8, fol. 2).

JEAN DE FOLOGNE, recteur de cet autel, fit un testament le 31 octobre 1329 (1). Il laissa entre autres à l'abbaye cinq bonniers de terre avec charge d'un anniversaire perpétuel ; six muids de seigle étaient réservés à la pitance pour les frères qui mangent au réfectoire le mercredi et six muids devaient être distribués annuellement aux pauvres devant la porte du couvent (2).

PIERRE ABBE était recteur en 1477, mais se faisait remplacer par Arnoul Platynmecker (*I.*, n° 1, fol. 9).

En 1501 PIERRE DE HORN était recteur et étudiait le droit ecclésiastique à Louvain (*I.*, n° 6, fol. 15).

A sa mort en 1517, le bénéfice fut accordé le 27 septembre à ERASME VAN GRAVE (*R. N.*, 6708, fol. 221).

(1) Il figure dans l'obituaire au 5 décembre : « *Et Johannes de Follo-  
nia presbiter pro quo habent fratres in refectorio feriis quartis come-  
dentes 6 mod. siliginis, habendos ad quinque bonuaria terre site inter  
Ghovelinghen et Barout. Et reliquos proventus a dicta terra prove-  
nientes assignavit coram porta pauperibus erogandos.* »

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 469.

Celui-ci étudiait également le droit canon à Louvain en 1524 (*I.*, n° 13, fol. 15); il y devint chanoine de Saint-Pierre et résigna le 9 mars 1526 en faveur de FRANÇOIS BARTHOLOMEI (*R. N.*, 6708, fol. 293 et *I.*, n° 13, fol. 127).

Celui-ci démissionna la même année et fut remplacé par MICHEL ZEVENANTS, recteur de l'autel de saint Michel à Grimde (*I.*, n° 14, fol. 132).

Michel Zevenants permuta le 10 février 1530 avec SIMON ASSET, maître ès arts, clerc du diocèse d'Arras (*R. N.*, 6708, fol. 327).

En 1532 JEAN ZEVENANTS était recteur (*I.*, n° 16, fol. 20); il échangea le 10 juin 1540 son bénéfice contre celui de WINAND VILLICI, recteur de l'autel de saint Nicolas à Landen (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

A la mort de ce dernier en 1572, le bénéfice fut accordé à HENRI WATSOENS (*I.*, n° 46, fol. 107).

Le 7 juin 1585, Henri Watsoens céda le bénéfice à LAMBERT PRINSEN (*I.*, n° 58, fol. 134).

En 1588, ce dernier résigna en faveur de FRÉDÉRIC SASSEN (*a Saxonia*) (*I.*, n° 62, fol. 119).

Celui-ci cité encore en 1624, devint curé de Borlo et mourut en 1636. Il fut remplacé le 21 décembre 1636 par OTTON GERMEYS, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6711, fol. 71 et *I.*, n° 93, fol. 134).

A la mort de celui-ci, l'abbé nomma le 30 octobre 1677 HENRI MARTENS (*R. N.*, 6713, fol. 477 et *I.*, n° 116, fol. 31 v°).

Le 24 février 1680, Henri Martens permuta avec JÉRÔME BOLLIS (*Boels*), curé de Schurhoven (*R. N.*, 6714, fol. 37 et *I.*, n° 117, fol. 24). D'après une visite archidiaconale de 1680, celui-ci était devenu curé à Cumptich près de Tirlemont (*V.*, n° 15, fol. 4). Il résigna le 29 août 1694 en faveur d'un homonyme JÉRÔME-ROBERT BOLLIS (*R. N.*, 6714, fol. 182), qui était encore recteur en 1712 (*V.*, n° 25, fol. 1).

AUTEL DE SAINT NICOLAS (DEUXIÈME FONDATION).

EUSTACHE LADUYNS (1), recteur de cet autel en 1477 (*I.*, n° 1, fol. 9 v°), résigna le 22 novembre 1520 en faveur de GÉRARD DE LAER (*R. N.*, 6708, fol. 240). Celui-ci démissionna également en 1521 et fut remplacé le 3 juin par HENRI DE VIVARIO (*R. N.*, 6708, fol. 259).

A la mort de ce dernier en 1560, le bénéfice fut accordé à BARTHÉLEMY DE JAUCHE, qui ne reçut pas l'institution, puis à CHRÉTIEN DE SCHOER (*I.*, n° 35, fol. 119 et 120).

Chrétien de Schoer résigna en 1570 en faveur de GUILLAUME DE COELMONT, qui en 1577 céda la place à JEAN COELMONT (*I.*, n° 44, fol. 127 et n° 50, fol. 123).

HENRI DUER (*ab Ora*) est cité en 1585 et 1592 (*I.*, n° 59, fol. 11 et n° 64, fol. 14). Le 25 juin 1593, JEAN CORSELIJ résigna le bénéfice en faveur de CHRÉTIEN STYNEN (*I.*, n° 65, fol. 1). Celui-ci le céda en 1618 à GISBERT STYNEN (*I.*, n° 76, fol. 66). En 1649 le bénéfice fut réuni à la première fondation (*I.*, n° 104, fol. 8).

AUTEL DES SAINTS JEAN-BAPTISTE  
ET ÉVANGÉLISTE (2).

Cet autel se trouvait devant la nef de l'église. Il fut détruit avant 1701 et la fondation fut reportée à l'autel de la Sainte Vierge. Le recteur était tenu à une messe hebdomadaire jusqu'en 1613; en 1680 l'obligation n'était plus qu'une messe toutes les quinzaines (*V.*, n° 1, fol. 159; n° 8, fol. 2; n° 15, fol. 4 et n° 18, fol. 3).

A la mort de JEAN DE MIELEN en 1531, le bénéfice fut accordé le 23 décembre à RENIER WALTERI (*R. N.*, 6708, fol. 339).

(1) Il se faisait remplacer par Jean Hocken (*I.*, n° 1, fol. 9).

(2) Un pouillé de 1478 renseigne en outre un autel de saint Jean l'Évangéliste et de saint Nicolas (*I.*, n° 2, fol. 18).



Celui-ci résigna en 1536 en faveur de CHARLES VILLICI (*R. N.*, 6708, fol. 358 et *I.*, n° 17, fol. 62).

En 1559 Charles Villici céda le bénéfice à HENRI VRANX (*I.*, n° 34, fol. 128), qui mourut en 1566. L'abbé nomma alors le 15 octobre HENRI GREVEN (*R. N.*, 6709, fol. 266 et *I.*, n° 41, fol. 109).

A la mort de ce dernier, en 1590, le bénéfice fut donné à GODEFROID DE LOYE (*I.*, n° 63, fol. 135), qui desservait encore l'autel en 1623 (*I.*, n° 80, fol. 12).

HENRI DORMAEL était recteur en 1624 (*V.*, n° 2, fol. 74). Il démissionna le 22 juin 1626 en faveur de FRANÇOIS VAN VUCHT (*I.*, n° 82, fol. 33), qui lui-même résigna en 1666. Le bénéfice fut alors conféré par provision apostolique à HENRI VAN VUCHT, chanoine de Notre-Dame à Saint-Trond (*I.*, n° 112, fol. 18 v°). Celui-ci se démit de ses fonctions le 15 septembre 1693 (*R. N.*, 6716, fol. 199).

L'abbé, par acte daté de Helchteren le 21 septembre 1693, nomma GUILLAUME-ERNEST VAN VUCHT (*R. N.*, 6714, fol. 163) encore cité comme recteur en 1701. En 1712 le curé se plaignait que le bénéficiaire ne remplissait ses obligations que très rarement (*V.*, n° 25, fol. 1).

Le 29 octobre 1732, RENIER VOSKENS, curé de Donck, résigna le bénéfice en faveur de GISBERT SNIEVAERS, clerc tonsuré (*R. N.*, 6715, fol. 327).

#### AUTEL DE SAINTE CATHERINE, SAINT BARTHÉLEMY ET SAINT GEORGES.

Cet autel, situé du côté gauche de l'église, valait trente muids avec charge d'une messe par quinzaine. Il fut incorporé à la cure avant 1613 (*V.*, n° 1, fol. 159 et n° 8, fol. 2).

A la mort de HENRI HOCKEN en 1541, le bénéfice fut accordé à ARNOUL VRIESEN (*I.*, n° 19, fol. 50 v°).

Celui-ci mourut en 1555 et fut remplacé le 14 février



1556 par GEORGES COLEBRANTS (*I.*, n° 30, fol. 114), qui en 1560 résigna en faveur de CHARLES VILLICI, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 36, fol. 119).

Charles Villici résigna le 17 juin 1563 en faveur de FRANÇOIS HUVENERS (*I.*, n° 37, fol. 119). Celui-ci permuta le 8 juin 1576 avec JEAN ZURINX, *junior*, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6709, fol. 277 et *I.*, n° 48, fol. 115).

L'année suivante, Jean Zurinx démissionna en faveur de JEAN CLINGERMANS, nommé le 21 octobre (*R. N.*, 6709, fol. 279 et *I.*, n° 50, fol. 114).

A la mort de celui-ci, le bénéfice fut conféré le 20 février 1585 à GÉRARD JACOBS (*I.*, n° 58, fol. 132), qui le possédait encore en 1592 (*I.*, n° 64, fol. 14). Les revenus de l'autel furent incorporés à la charge pastorale le 10 décembre 1607 (*I.*, n° 71, fol. 170).

\*  
\*  
\*

RENIER dit EKELE, recteur d'un autel à Saint-Gangulphe, publia le 5 janvier 1290 le testament de Jutte, femme de Guillaume de Bernsam et fille de Henri d'Ekele (1).

En 1668 on mentionnait un autel de sainte Anne, dont toutefois les revenus étaient perdus. Le 14 décembre de cette année, l'archidiacre nomma « *jure* » *devoluto* » à cet autel DAVID JANS, puis, le 23 juin 1672, ALBERT LE ROND (*I.*, n° 112, fol. 31 et n° 113, fol. 40 v°).

### C. ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE

SOUS L'INVOCATION DE SAINT MARTIN (2).

Cette église construite au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, est mentionnée pour la première fois dans le diplôme

(1) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 208 v°.

(2) Primitivement cette église n'est connue que sous le nom d'église

d'Innocent III en 1215 (1). Elle brûla le 1<sup>er</sup> septembre 1221 (2).

C'est probablement au XIII<sup>e</sup> siècle qu'elle fut démembrée de l'église Notre-Dame, qui conserva du reste les fonts baptismaux jusqu'à la fin de l'ancien régime (V., n° 18, fol. 3).

La paroisse comptait six cents communiant et deux cent cinquante familles en 1643 et 1650 (V., n° 6, fol. 18 et n° 8, fol. 3 v°). En 1701 ce nombre était tombé à quatre cent soixante-cinq communiant avec cent familles (V., n° 18, fol. 5).

#### CURÉS.

Les premiers curés ou vicaires perpétuels nous sont renseignés par Guillaume de Ryckel pour les années 1254 à 1272. Ce sont : HERMANNUS, WALTERUS et ADAM (3).

MICHEL, « *curatus Sancti Sepulchri*, » assista le 20 janvier 1293 comme témoin au testament de Thierry dit Bollart de Vedechoven (4).

En 1477 HENRI VERGEERTRUDEN était curé, mais il se faisait remplacer par Arnoul Platynmecker, curé de Saint-Jean (I., n° 1, fol. 14 et n° 2, fol. 19).

Le 6 mars 1506, CHRÉTIEN DE LUMPNIS résigna la cure en faveur de PIERRE DE NEDERDORMAEL (I., n° 8, fol. 118).

HERMAN DE METTECOVEN demanda un coadjuteur en 1541 (5) (I., n° 19, fol. 15), il permuta le 8 avril

du Saint-Sépulcre. Au XVII<sup>e</sup> siècle seulement on l'appelle : *ecclesia S. Martini ad S. Sepulcrum* ou *ecclesia Sancti Sepulcri sub invocatione B. Martini*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle elle porte le nom d'*ecclesia S. Martini*.

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 185.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(4) *Registrum stipale A* (Hasselt, 66787), fol. 117 v°.

(5) Dans l'obituaire de l'abbaye, au 3 septembre, figure « *dominus » Quirinus vicecuratus ecclesiae Sancti Sepulcri, qui reliquit nobis di- versos libros* » (1541).

1542 avec PIERRE SQUADEN, recteur de la coustrerie dans l'église de Wespelaer (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

A la mort de Pierre Squaden en 1574, JEAN SCHAFFS fut nommé le 13 mars à la cure (*I.*, n° 47, fol. 113); il n'y resta pas longtemps, car déjà en 1576, ALEXANDRE SYMONS résigna cette cure en faveur de JEAN WALSCHARTS (*I.*, n° 48, fol. 112). En 1613 celui-ci était vice-doyen du concile de Saint-Trond (*V.*, n° 1, fol. 159).

Jean Walscharts mourut en 1615. Au concours diocésain pour obtenir la cure se présentèrent PAUL VAN VERLE, professeur au séminaire de Saint-Trond, où il enseignait la syntaxe et la poésie, et curé des lépreux à Zickeren (1), Guillaume Feront de Mel, ancien chapelain à Nandrin, à Chênée et à Embourg, connaissant en partie le flamand, et Florent de Cherneu, bénéficiaire à Saint-Pierre et à Saint-Gilles à Liège, « *callens linguam Coloniensem.* » Paul Van Verle, qui avait été présenté par l'abbé le 21 juin (*R. N.*, 6709, fol. 44), fut admis par les examinateurs (2) et institué le 3 juillet (*I.*, n° 75, fol. 176).

Le 21 août 1624, le curé se plaignit à l'archidiacre qu'à l'heure de la grand'messe en l'église du Saint-Sépulcre on célébrait une messe basse à l'église de l'hôpital (3) et qu'ainsi les fidèles ne fréquentaient plus l'église paroissiale. L'archidiacre donna immédiatement l'ordre de changer l'heure de la messe basse à l'hôpital (*V.*, n° 2, fol. 88).

En 1632 un différend s'éleva entre ce curé et les paroissiens au sujet de la nomination des mambours de la fabrique d'église; ils parvinrent à s'entendre et leur accord fut approuvé par l'abbé (*R. N.*, 6711, fol. 11).

(1) Ce détail est donné par l'acte de nomination.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 157.

(3) Actuellement à l'école moyenne.



Paul Van Verle résigna en 1655 sa cure entre les mains du Souverain Pontife. Le 20 septembre PIERRE RYCOMS, chanoine de Notre-Dame, se présenta au concours diocésain. Il fut admis et la cure lui fut conférée (1).

Pierre Rycoms mourut le 23 janvier 1671. A sa place l'abbé présenta PIERRE CARTUYVELS, qui fut installé le 30 juillet par Herman Bex, chanoine de Saint-Pierre à Liège (*R. N.*, 6713, fol. 137 et 173 et *I.*, n° 113, fol. 4 v°).

En 1675 Pierre Cartuyvels résigna sa cure du Saint-Sépulcre pour aller occuper celle du Béguinage. JEAN TACKOENS lui succéda le 7 août (*R. N.*, 6713, fol. 416 et 418 et *I.*, n° 114, fol. 56).

Le nouveau curé mourut l'année suivante et eut comme successeur JEAN MARTENS, nommé par l'abbé par acte daté de Liège le 28 novembre 1676 (*R. N.*, 6713, fol. 464 et *I.*, n° 118, fol. 52).

A la mort de Jean Martens, la cure fut conférée le 26 mai 1706 à FRANÇOIS VAN DER BORCHT, qui fut installé par Herman Van der Borcht, curé de Saint-Gangulphe et administrateur du décanat du concile (*R. N.*, 6715, fol. 39 et 44). La nomination faite le 6 février en faveur de Léonard Coelmont, n'eut pas d'effet (*R. N.*, 6715, fol. 31).

Il est probable que la procession du 4 juillet en l'honneur de saint Martin, introduite par ce curé et continuée par ses successeurs (2), contribua à faire considérer ce saint comme patron principal de l'église.

François Van der Borcht mourut en 1716 et fut remplacé le 18 avril par HENRI ARIENS (*R. N.*, 6715, fol. 130).

THOMAS VAN HOVEN succéda à ce dernier le 14 mai 1722. Il fut installé le 20 mai par Gilles Des, notaire

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 302.

(2) *Registrum supplicarum*, n° 6703, fol. 439 et 559.



apostolique, en présence de Martin Martens, curé et chanoine, Jean Scheffers, curé de Saint-Gangulphe et Jérôme Bollis, prêtre (*R. N.*, 6715, fol. 203-206).

Ce curé commença en 1728 à célébrer une procession le premier dimanche de chaque mois pour la confrérie des Trépassés (1).

Le 25 avril 1732, Thomas Van Hoven résigna sa cure pour aller occuper celle de Zepperen. Il eut comme successeur HENRI TRIMPENEERS, présenté par l'abbé le 28 avril, nommé par l'archidiacre Michel Clerx le 2 mai et installé par Henri Vasoens, curé de Saint-Gangulphe le 13 mai (*R. N.*, 6715, fol. 322-324).

A la mort de Henri Trimpeneers, la cure fut conférée le 23 novembre 1732 à JACQUES COLLINET (*R. N.*, 6715, fol. 332).

GUILLAUME BOONEN était curé en 1766 (2).

En 1779 le curé L. DE MÉRODE demanda à l'abbé une certaine quantité d'ardoises pour restaurer le toit de l'église (3).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE.

L'autel de la Sainte Vierge était située du côté droit dans un endroit obscur (*V.*, n° 8, fol. 3). Le recteur était tenu à une messe hebdomadaire (4).

HERMAN VAN DEN ERTWECH, chapelain de l'archidiacre de Hesbaye, était recteur de cet autel en 1499 et 1504 (*I.*, n° 5, fol. 15 et n° 7, fol. 17).

Le 23 avril 1511, JEAN PRINCEN démissionna en faveur d'ARNOULD PRINCEN (*I.*, n° 10, fol. 97).

A la mort de JEAN HULSTMAN en 1543, l'abbé, par acte daté d'Anvers, « *in domo inhabitationis venerabilis viri domini et magistri Philippi Corn, ecclesiae*

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6715, fol. 271.

(2) *Ibidem*, n° 6705, fol. 558.

(3) *Ibidem*, n° 6707, fol. 361.

(4) Ainsi renseigné par toutes les visites archidiaconales. sauf par celle de 1650, qui fixe l'obligation à deux messes par semaine.

» *Beatae Mariae Antwerpiensis cantoris et cano-*  
» *nici*, » le 29 septembre nomma GODEFROID ROL-  
LIER (1), clerc du diocèse de Tournai (*R. N.*, 6708,  
fol. 370 et *I.*, n° 20, fol. 130).

Celui-ci résigna le 29 avril 1552 en faveur de  
GEORGES DE PRATO (*R. N.*, 6708, fol. 473).

En 1563 ce dernier eut comme successeur ERASME  
ANDRIES (*Andreae*) (*I.*, n° 38, fol. 122), qui le 17 juin  
1574 démissionna en faveur de HENRI DE HORN, cha-  
noine de Liège (*I.*, n° 47, fol. 117).

Ce dernier résigna son bénéfice en 1581 et fut rem-  
placé le 30 mai par JEAN SCHULEN ou VERSCHULEN  
(*I.*, n° 53, fol. 181), qui à son tour démissionna le  
11 juillet 1588 en faveur de JEAN VAN LUYTEN (*I.*,  
n° 61, fol. 128). Celui-ci est probablement le même per-  
sonnage que Jean Van der Meer, cité en 1588 et 1592  
(*I.*, n° 62, fol. 21 et n° 64, fol. 15).

JEAN MASSIUS, nommé le 14 octobre 1600, résigna  
le 20 juin 1603 en faveur d'ARNOUL DE FOSSE (*I.*,  
n° 65, fol. 38 et 55).

Celui-ci, devenu chanoine de Notre-Dame à Maes-  
tricht, est encore cité dans la visite archidiaconale de  
1624; il démissionna le 30 octobre 1641 et fut rem-  
placé par LAMBERT-ERASME GERMEA (*R. N.*, 6711,  
fol. 123 et *I.*, n° 94, fol. 35).

En 1649 EDMOND FOSSE, étudiant à Louvain, était  
recteur (*I.*, n° 104, fol. 8); en 1680 et 1701 c'était N.  
COX; la fondation était exonérée alors par le curé (*V.*,  
n° 15, fol. 5 et n° 18, fol. 3).

JEAN-CHARLES MEESTER était recteur en 1712 (*V.*,  
n° 25, fol. 1). Le 30 avril 1723 il résigna en faveur  
d'un homonyme JEAN MEESTER (*R. N.*, 6715, fol. 224).

Un bref pontifical du 1<sup>er</sup> octobre 1794 approuva la  
permutation de PIERRE-GUILLAUME-HENRI-HUBERT

(1) En 1548 il est appelé GODEFRIDUS DE PRATO et en 1551 GODEFRIDUS  
ROLLIER DE PRATO.

JACQUEMAER, recteur de cet autel, avec CHARLES-THÉODORE-JOSEPH ABDON, baron DE GEYER, chanoine de Saint-Hadelin à Visé (1).

#### AUTEL DE SAINT NICOLAS.

Le recteur de cet autel était tenu à deux messes par semaine (V., n° 8, fol. 3).

De 1486 à 1504 HENRI KNOEPS était recteur, mais il se faisait remplacer par Guillaume Briers (I., n° 3, fol. 15 et n° 7, fol. 7).

GUILLAUME ZELKARTS résigna le bénéfice en 1529 en faveur de ROBIN PUELINX, chanoine de Notre-Dame, nommé le 8 juin par acte daté de Louvain, « *in* » *domo nostrae habitationis supra Biest* (2) » (R. N., 6708, fol. 321).

A la mort de Robin Puelinx en 1543, le bénéfice fut conféré à PIERRE SARENS (I., n° 20, fol. 128).

Celui-ci laissa à sa mort en 1557 la place à CHARLES VILLICI, qui devint plus tard doyen de Léau et demanda en 1570 à se faire remplacer pour l'exonération de son bénéfice (I., n° 31, fol. 127 et n° 45, fol. 28).

Les registres archidiaconaux mentionnent ensuite ADRIEN VALENT, chanoine de Saint-Pierre à Liège en 1572 et 1577 (I., n° 46, fol. 18 et n° 50, fol. 20), puis en 1585 JEAN LEONIS qui résigna en 1600 en faveur de JACQUES VILTERS (I., n° 59, fol. 11 et n° 65, fol. 37).

Jacques Vilters était encore cité comme recteur le 24 août 1624 (V., n° 2, fol. 88).

JACQUES FRIGUELLE est mentionné en 1643 (I., n° 100, fol. 9), puis JEAN MASSON en 1649 (I., n° 104, fol. 8). Le 20 octobre 1666, à la mort de N. CRASAVERNAS, le bénéfice fut accordé par provision apostolique à GODEFROID NICOLAERS (I., n° 112, fol. 18).

(1) Hasselt, carton n° 6673<sup>10</sup>, n° 9.

(2) Cette nomination fut renouvelée le 29 juin après la mort de Guillaume Zelkarts.



En 1680 GODEFROID NESSEL, chanoine de Notre-Dame, occupait le bénéfice depuis cinq ans et le desservait personnellement (V., n° 15, fol. 5). En 1701 le curé ignorait le nom du bénéficiaire (V., n° 18, fol. 3). Enfin en 1712, le curé de Schurhoven, N. MENTEN, avait obtenu le bénéfice par bref pontifical (V., n° 25, fol. 2).

\*  
\* \* \*

D'après un pouillé de 1478, il y avait dans cette même église deux autels : l'un en l'honneur de saint Martin, l'autre en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de sainte Catherine (I., n° 2, fol. 18).

Ils existaient encore en 1558 (1).

Le 2 mars 1536 le bénéfice de Saint-Jean, vacant par la mort de RENIER WALTERI, fut conféré à CHARLES VILLICI (I., n° 17, fol. 116).

Un registre cite, probablement par erreur, JÉRÔME KYMPS comme recteur de l'autel de saint Trudon dans cette même église (I., n° 63, fol. 13).

L'archidiacre, en 1613, renseigne également deux autels : « *In hoc templo sunt adhuc duo altaria Martini et Anne, quae obligant septimanatim ad duas missas; pro quibus missis legavit domicella Maria Sprouten sex modios siliginis. Deserviuntur per pastorem* » (V., n° 1, fol. 159).

En 1624 il y avait dans cette église une fondation du Saint Sacrement pour le jeudi de chaque semaine, avec un revenu de 19 florins par an. Mais les terres qui servaient d'hypothèque à cette rente avaient dû être saisies devant la justice de Velm et un certain Eustache Ouwerx, soldat du roi, avait proféré des menaces contre ceux qui oseraient prendre ces terres à ferme (V., n° 2, fol. 88).

Le 17 août 1682, Jeanne-Marie de Rethy fonda en

(1) *Analectes*, t. I, p. 452.



l'église quatre anniversaires. Elle laissa également un revenu déterminé pour le prêtre qui dirait la première messe le dimanche et pour celui qui ferait le catéchisme aux enfants (I., n° 117, fol. 125).

\* \* \*

La visite archidiaconale de 1701 nous apprend que le sacristain, qui était alors HERMAN SCHEVENERS, prêtre, était élu par les paroissiens, « *inter quos pastor* » *habet duo vota* » (V., n° 18, fol. 4 v°).

## D. ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

AU FAUBOURG DE NIEUWENHUIZEN.

L'église de Saint-Pierre est mentionnée pour la première fois en 1215 dans le diplôme d'Innocent III (1). Il en résulte à toute évidence que le lieutenant des fiefs Adam de Fresin se trompait quand, en 1650, il prétendait que l'église de Saint-Pierre avait été fondée en 1382, « *et patet verisimilitudo ex patrono qui dictae* » *ecclesiae et Lovaniensi oppido est unus* (2). »

Il est également certain que le faubourg n'a pas reçu son nom de *Novae Domus, Nieuwenhuysen*, des maisons construites en 1382 par les exilés de Louvain, comme le rapporte la chronique (3). En effet, Guillaume de Ryckel cite déjà une « *reclusa de Nuenhusen* » (*Sancto Petro*) » en 1253 (4).

Bien plus, le chroniqueur anonyme qui peu après l'année 1180 écrivit les annales du monastère de 1138 à 1180 connaissait le faubourg de la ville qui s'appelait Nieuwenhuysen, « *in suburbio ville nostre, in loco qui* » *Novae Domus vocatur* (5). »

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) Hasselt, carton n° 66739.

(3) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 338.

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 363.

(5) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 25.

L'église paroissiale, démembrée au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle de celle de Notre-Dame, avait rang d' « *ecclesia integra* » (V., n° 1, fol. 16) et possédait des fonts baptismaux (V., n° 8, fol. 10).

La paroisse comptait deux cent soixante communicants en 1643, deux cent cinquante en 1650 et cent cinquante communicants avec soixante familles en 1701 (V., n° 6, fol. 2; n° 8, fol. 10 et n° 18, fol. 8).

Le 14 janvier 1725 la paroisse de Saint-Pierre fut unie à celle de Saint-Nicolas (1). Dans l'acte d'union l'évêque stipulait : « *Quia primodicta ecclesia Sancti*  
» *Petri de Novis Domibus prae vetustate ruinam in*  
» *dies minatur, volumus ut fontes baptismales aliaque*  
» *sacramenta in ecclesia Sancti Nicolai de Zerkingen*  
» *deynceps asserventur, unica manente pro utroque*  
» *loco ecclesia et fabrica* (2). »

L'église tomba bientôt en ruine et disparut avant la fin du siècle.

#### CURÉS.

L'abbé Guillaume de Ryckel nous a laissé les noms de trois prêtres : EGIDIUS, REYNERUS et JOHANNES, qui de 1254 à 1272 ont desservi la paroisse (3).

HENRI, recteur de l'église de *Novis Domibus*, assista le 16 août 1301 comme témoin au testament de Jacques d'Ordange (4).

JEAN DE GOYER (*Juec*), « *plebanus ecclesiae de*  
» *Novis Domibus* » mourut le 7 septembre 1368 et fut enterré à l'abbaye (5).

En 1477 THIERRY DE VIRIDIVALLE, licencié en droit canon, avocat et étudiant à Louvain, assesseur

(1) G. SIMENON, *Suppliques adressées aux abbés de Saint-Trond*, p. 178.

(2) *Reg.*, n° 6715, fol. 245 à 250.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(4) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 199.

(5) *Manuscrit Van den Berch*, fol. 315.

et conseiller des archidiacres de Campine et de Brabant, était curé (*I.*, n° 1, fol. 7 v°).

ARNOUL VRIESEN était curé en 1535 ; cette année il demanda à se faire remplacer par Jacques Hocken (*I.*, n° 17, fol. 13). En 1537 il assista comme témoin à une convention entre l'abbé de Saint-Trond et l'abbesse de Terbeek au sujet de la dîme de Meveren (1). Le même curé se faisait encore remplacer en 1542 par Robin de Heer, de 1549 à 1551 par Jean Walewyns, de 1552 à 1555 par Lambert Bollen (*I.*, n° 19, fol. 63 ; n° 24, fol. 32 et n° 28, fol. 27).

Il mourut en 1555 et eut comme successeur, le 14 février 1556, GILLES FIERENS, prêtre du diocèse de Tournai (*I.*, n° 30, fol. 116). Celui-ci n'y resta pas longtemps ; car déjà le 16 février 1558, ARNOUL PRUYMEN, curé, permuta avec LAMBERT VOLLEN (*I.*, n° 32, fol. 113). Celui-ci résigna en faveur d'ARNOUL PULINX, nommé le 26 avril 1566 (*R. N.*, 6709, fol. 262 et *I.*, n° 40, fol. 108).

Quand Arnoul Pulinx démissionna en 1586, il y eut deux nominations : la première qui resta sans effet en faveur de Pierre Tilmanni, la seconde, le 12 mai 1587, en faveur de JEAN BLOEMEN (*I.*, n° 59, fol. 63 et n° 60, fol. 123).

Celui-ci mourut en 1600 et eut comme successeur GEORGES BOXI (*I.*, n° 65, fol. 38).

Le 2 mars 1604, Georges Boxi permuta avec JEAN SMETS (*Fabri*), recteur de l'autel des saints Pierre et Paul dans l'église Notre-Dame (*R. N.*, 6709, fol. 27 et *I.*, n° 65, fol. 62). Jean Smets fut admis le 22 juillet par les examinateurs synodaux, « *data promissione* » *quod redibit intra annum ad docendum de majori profectu* (2). »

Jean Smets, cité dans la visite archidiaconale de

(1) ПЛОТ, *op. cit.*, t. II, p. 572.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 99.

1624, mourut en 1630 et fut remplacé le 4 avril par JEAN WIEGHEN (*I.*, n° 86, fol. 23).

Ce curé se distingua par son zèle pendant la maladie contagieuse et, le 11 octobre 1632, les bourgmestres et le conseil de la ville lui accordèrent une récompense de 10 pattacons, pour les services qu'il avait rendus aux pestiférés après le départ du Père Récollet Du-naerts (1).

Jean Wieghen mourut à la fin de 1655 et fut remplacé le 12 janvier 1656 par ENGLEBERT VAN DER MONDEN, maître ès arts (*R. N.*, 6712, fol. 128). Dès l'année suivante, ce curé s'occupa de la restauration de la tour de son église; à cet effet il demanda deux chênes à l'abbé (2).

A la mort d'Englebert Van der Monden en 1662, l'abbé nomma le 15 mars SIMON CEULEERS. Celui-ci demanda et obtint le 31 juillet une seconde nomination de la part d'Innocent VII, probablement parce que son prédécesseur était mort au mois de janvier, mois pontifical (*R. N.*, 6712, fol. 250-265 et *I.*, n° 111, fol. 50 v°).

Simon Ceuleers mourut en 1669 et eut comme successeur JEAN TACKOENS, institué le 28 octobre (*R. N.*, 6713, fol. 97 et *I.*, n° 112, fol. 37 v°).

Celui-ci résigna sa cure pour aller occuper celle de Saint-Martin. Le 14 août 1675, l'abbé nomma à sa place ADAM BORMANS (*R. N.*, 6713, fol. 420 et *I.*, n° 114, fol. 60).

Ce curé mourut l'année suivante et fut remplacé par ROLAND MOENS, nommé par acte daté de Liège le 1<sup>er</sup> décembre 1676 (*R. N.*, 6713, fol. 466 et *I.*, n° 115, fol. 5).

A la mort de Roland Moens, la cure fut conférée le 6 mars 1712 à ROBERT HARDIQUES (*R. N.*, 6715,

(1) STRAVEN, t. III, p. 405.

(2) *Registrum supplicarum*, n° 6712, fol. 27.



fol. 93). Ce curé habitait sa maison paternelle « *in sub-urbio Zickeren nuncupato* » (*V.*, n° 25, fol. 3).

Le 3 juin 1722, Robert Hardiques fut nommé vice-écolâtre avec mission de visiter chaque trimestre toutes les écoles de la ville (1).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE.

Cet autel était situé du côté droit de l'église : le recteur était obligé à dire une messe par semaine (*V.*, n° 8, fol. 10 v°).

ARNOUL MEENSENS, étudiant à Louvain, était recteur en 1477, mais il faisait exonérer la fondation par Jean de Diest en 1477 et par Barthélemy Opemans en 1478 (*I.*, n° 1, fol. 7 v° et n° 2, fol. 15).

PHILIPPE RECHBOSCH, curé de Bevingen en 1499 (*I.*, n° 5, fol. 27), succéda comme recteur de cet autel à BERNARD MARCHS en 1505 (*I.*, n° 8, fol. 121). A sa mort en 1517, l'abbé nomma le 21 avril JEAN BERTRANDI (*R. N.*, 6708, fol. 211).

Celui-ci résigna son bénéfice en faveur de GABRIEL DE MERA, nommé le 14 mars 1519 (*R. N.*, 6708, fol. 232). Ce recteur est renseigné en 1526 comme professeur à la faculté de droit canon à l'Université de Louvain (*I.*, n° 14, fol. 14).

Il mourut en 1530 et fut remplacé le 18 mars par LAMBERT GRENIER, maître ès arts, prêtre du diocèse de Tournai (*R. N.*, 6708, fol. 333).

En 1557 GUILLAUME WINNEN mourut le 22 septembre; il eut comme successeur GEORGES DE PRATO (*I.*, n° 32, fol. 110).

Le 2 juin 1561, Georges de Prato démissionna en faveur de JEAN WATSSSEN (*I.*, n° 30, fol. 121).

Le 5 juin 1567, HENRI WATSSSEN fut nommé à la place de son frère Jean (*R. N.*, 6709, fol. 267 et *I.*, n° 41, fol. 111).

(1) G. SIMENON, *L'instruction populaire à Saint-Trond*, p. 29.

A la mort de Henri Watssen en 1599, le bénéfice fut conféré à PIERRE VAN DER MAESEN (*I.*, n° 65, fol. 33).

Celui-ci, devenu chanoine de Notre-Dame, résigna son bénéfice en faveur de LÉONARD SEVENACKER, nommé le 4 février 1606 (*R. N.*, 6709, fol. 34).

Comme ce recteur négligeait l'accomplissement de sa charge, l'abbé nomma le 5 janvier 1616 JOSSE TOLMEER, administrateur des biens de l'autel (*R. N.*, 6709, fol. 147).

Puis le 20 décembre le bénéfice fut conféré à GUILLAUME PRINCEN (*I.*, n° 75, fol. 157). Celui-ci résigna le 21 juin 1624 en faveur d'ANDRÉ DE CORSWAREM, curé de Looz (*I.*, n° 80, fol. 29). JEAN DE CORSWAREM est mentionné de 1625 à 1629 (*I.*, n° 82, fol. 11 et n° 86, fol. 10).

ARNOUL WIGGERS, recteur du bénéfice, mourut le 16 octobre 1637. Le 26 octobre, l'abbé conféra la place à DAVID SEGERS, clerc du diocèse de Malines (*R. N.*, 6711, fol. 77).

En 1643 et 1650, les visites archidiaconales renseignent comme recteur un étudiant de Louvain; la messe hebdomadaire était alors dite par le curé (*V.*, n° 6, fol. 2 et n° 8, fol. 12 v°).

GILLES NEUTINX fut nommé « *jure devoluto* » le 29 janvier 1669 (*I.*, n° 112, fol. 32). Il mourut au mois de janvier 1680.

Le 17 février Opitius Pallavicinus, archevêque d'Éphèse et nonce à Cologne, conféra le bénéfice à son familier RICHARD CODII, « *presbiter Casselensis seu Ossoriensis*, » qui, par l'intermédiaire de Roland Moens, curé de Saint-Pierre, et de Barthélemy Briers prit possession de son autel le 1<sup>er</sup> mars (*R. N.*, 6714, fol. 31).

En 1680 le curé de Halmael desservait l'autel (*V.*, n° 15, fol. 7). En 1701, celui-ci était tombé en ruines depuis cinq ans; le recteur Richard Codii habitait à

Rome (*V.*, n° 18, fol. 6). En 1712, il y avait un autre bénéficiaire dont le curé ignorait le nom ; la messe hebdomadaire n'était plus dite (*V.*, n° 25, fol. 3).

AUTEL DE LA SAINTE CROIX  
ET DE LA SAINTE VIERGE.

Du côté gauche de la nef se trouvait l'autel de la sainte Croix et de la Sainte Vierge, appelé aussi autel de Notre-Dame sous la Croix. Le recteur nommé par la famille Pallen de Brusthem, était tenu à dire une messe par quinzaine (*V.* n° 8, fol. 10 v°).

JEAN CAPPUYNS, recteur de cet autel en 1521, démissionna en 1523 en faveur de JEAN HUYTS (*I.*, n° 9, fol. 10 et n° 11, fol. 98).

ARNOUL VRIESEN fut nommé le 28 juin 1529 en remplacement de GUILLAUME ZELKARTS, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 323).

En 1535 Arnould Vriesen demandait Jean Sympernels comme remplaçant (*I.*, n° 17, fol. 25).

ARNOUL BAUWENS, recteur du même bénéfice, mourut en 1578 et fut remplacé par BONAVENTURE VAN DER PUTHEN (*I.*, n° 51, fol. 112).

Celui-ci résigna le 9 juin 1592 en faveur de GODEFROID VAN DEN LOYE (*I.*, n° 64, fol. 55), qui était encore en fonctions en 1613 (*V.*, n° 1, fol. 161).

Il eut comme successeur en 1618 (*I.*, n° 75, fol. 256) CHARLES VOECHT, qui mourut en 1628 et laissa le bénéfice à LAMBERT PROVENERS (*I.*, n° 85, fol. 27). A la mort de celui-ci en 1684, Nicolas Pallen conféra le 9 février le bénéfice à HENRI MOTMANS, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 107, fol. 148 v°), encore en fonctions en 1701 (*V.*, n° 18, fol. 7).

N. NÉVEN, habitant Tongres, était recteur en 1712 ; la fondation était alors exonérée par Jean Puteers (*V.*, n° 25, fol. 3).



AUTEL DE SAINT NICOLAS.

Cet autel, à la collation de l'abbé, était appelé aussi autel de sainte Pétronille ; il se trouvait à côté du précédent (*V.*, n° 8, fol. 10 v°).

PIERRE HOUMES, recteur, résigna en 1541 et fut remplacé le 20 septembre par JEAN VANDER BOENTEN (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

Celui-ci céda en 1567 le bénéfice à GUILLAUME VANDER BOENTEN, maître ès arts (*I.*, n° 42, fol. 13).

FRANÇOIS DULLARS, chanoine de Notre-Dame, succéda à ce dernier le 14 mars 1570 (*I.*, n° 44, fol. 123).

JEAN VRANCKEN déjà recteur en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 10), mourut en 1609 et fut remplacé le 2 mai par GAUTIER RENARTS (*R. N.*, 6709, fol. 36 et *I.*, n° 72, fol. 43 v°).

Celui-ci, cité dans la visite archidiaconale de 1624, mourut en 1626 et eut comme successeur le 21 janvier 1627 PIERRE LYCOPS (*I.*, n° 83, fol. 26). Ce dernier permuta la même année avec MATHIEU JAMART, chanoine de Saint-Barthélemy à Liège (*I.*, n° 83, fol. 33).

Le 30 avril 1644, N. BOMMERSOM, chanoine de Saint-Martin à Liège, céda le bénéfice à ROBIN VAN DEN VELDE (*R. N.*, 6711, fol. 157 et *I.*, n° 100, fol. 24).

En 1650 le recteur était un étudiant de Louvain (*V.*, n° 8, fol. 10 v°). Dans la suite, l'autel resta pendant quelque temps sans bénéficié.

L'archidiacre de la Hesbaye, Bertrand de la Haxhe, en profita pour nommer lui-même le recteur et pour réduire la charge à une messe mensuelle. C'est ainsi que le bénéfice fut conféré le 4 novembre 1665 à ETIENNE NEUTINX (*R. N.*, 6712, fol. 373).

Le 26 février 1670, HENRI MARTENS succéda au précédent, décédé (*R. N.*, 6713, fol. 99 et *I.*, n° 112, fol. 42).

Il permuta le 23 juin 1671 avec FRANÇOIS PIZART, recteur de l'autel des saintes Agathe et Gertrude dans



l'église Notre-Dame et s'engagea à payer à ce dernier une pension annuelle de 30 florins brabant (*R. N.*, 6713, fol. 164 et *I.*, n° 113, fol. 29).

François Pizart résigna son bénéfice le 7 juin 1681 en faveur de PIERRE-JACQUES COCQUELET (*R. N.*, 6714, fol. 59 et *I.*, n° 117, fol. 86).

Le nom de ce recteur resta ignoré de l'archidiacre qui, dans sa visite de 1680, renseigne N. Bormans comme bénéficiaire; de fait, le curé desservait l'autel.

Du reste l'archidiacre croyait que l'autel de sainte Pétronille était distinct de celui de saint Nicolas et il s'étonnait de ce que le curé n'avait aucune connaissance du bénéfice qui en 1638 était desservi par un certain Bommersom (*V.*, n° 15, fol. 7).

Pierre-Jacques Cocquelet démissionna le 2 mars 1715 en faveur de FRANÇOIS-GISBERT DE RORIVE (*R. N.*, 6715, fol. 123). Celui-ci mourut à la fin de 1744 et le bénéfice fut conféré le 27 janvier 1745 à JEAN ODEURS, chanoine de Notre-Dame.

#### AUTEL DE SAINT DOMINIQUE.

Cet autel était situé du côté droit de l'église. Le bénéfice qui obligeait à une messe par quinzaine était à la collation de l'abbé.

Le 24 avril 1537, SÉBASTIEN DE MOCHINO résigna le bénéfice en faveur de LAMBERT DE CHAMPS (*R. N.*, 6708, fol. 358). Celui-ci mourut en 1542 et fut remplacé le 16 octobre par WINAND VILLICI (*R. N.*, 6708, fol. 387).

Le 12 juin 1544, Winand Villici céda le bénéfice à GUILLAUME DE PUNDERE (*I.*, n° 20, fol. 135), qui lui-même démissionna le 2 juin 1557 en faveur de BARTHIÉLEMY DE JAUCHE (*I.*, n° 31, fol. 124).

A la mort de ce dernier, GÉRARD JACOBS fut nommé recteur le 9 juin 1580 (*I.*, n° 52, fol. 126). Il le resta au moins jusqu'en 1592, mais le 18 juillet 1605, CHRISTO-

PHORE PETERS, curé d'Ulbeek, obtint l'autel par voie de permutation canonique (*R. N.*, 6709, fol. 26).

A la mort de ce dernier, JEAN WIEGEN, professeur au Séminaire, fut nommé recteur le 25 août 1618 (*R. N.*, 6709, fol. 50). Il garda ce poste jusqu'en 1630; cette année il le céda à GÉRARD CILLIS (*I.*, n° 87, fol. 21).

Gérard Cillis mourut en 1654. Le 25 février l'abbé conféra le bénéfice à ENGELBERT ANDRIES (*R. N.*, 6712, fol. 84 et *I.*, n° 108, fol. 5 v°).

En 1658, le recteur JEAN-BAPTISTE PITTEURS entra comme moine à l'abbaye; il céda le 14 octobre son bénéfice à JEAN-BAPTISTE PITTEURS, curé de Leeuwerghen et Elene dans le diocèse de Malines (*R. N.*, 6712, fol. 190).

A la mort de ce dernier, la place de recteur fut accordée, le 22 janvier 1664, à JACQUES VAN VINCKEN-ROYE, étudiant en théologie (*R. N.*, 6712, fol. 311-319 et *I.*, n° 121, fol. 1).

En 1680 N. VANHAREN, de Tongres, était recteur (*V.*, n° 15, fol. 7).

GAUTIER NÉVEN, curé de Helchteren, obtint le bénéfice dans la suite; il démissionna le 9 mars 1700 en faveur de RENIER NÉVEN (*R. N.*, 6714, fol. 227), qui occupait encore le poste en 1712, mais le faisait desservir par Jean Puteers (*V.*, n° 25, fol. 3).

## E. ÉGLISE SAINT-NICOLAS

### AU FAUBOURG DE ZERCKINGEN.

Comme nous l'avons dit antérieurement, l'église de Saint-Nicolas à Zerckingen ne fut pas la paroisse primitive de la ville de Saint-Trond. Elle est mentionnée pour la première fois dans le diplôme d'Innocent III en 1215 (1); ce n'est que vers cette époque qu'elle a été démembrée de l'église Notre-Dame.

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

La paroisse n'a jamais été fort étendue, resserrée qu'elle était entre la paroisse Saint-Pierre de Nieuwenhuysen et celle de Bevingen. En 1643 elle ne comptait que trente-cinq communians. En 1701 il y avait neuf familles et vingt communians (V., n° 6, fol. 1 et n° 18, fol. 9 v°). Il n'y avait donc pas d'inconvénient à la réunir à celle de Saint-Pierre en 1723.

Toutefois l'église Saint-Nicolas (1) resta l'église paroissiale et celle de Saint-Pierre abandonnée tomba bientôt en ruine. C'est ainsi que l'ancienne église de Zerckingen dont la construction remonte, à en juger d'après l'architecture, au XI<sup>e</sup> siècle, après s'être appelée église de Saint-Nicolas jusqu'en 1723, porta dans la suite le nom d'église des Saints-Pierre et Nicolas et a fini de nos jours par être désignée simplement sous le nom d'église de Saint-Pierre.

Cette église possède encore maintenant une relique insigne de la vraie Croix (2). Lorsqu'en 1467 la ville de Saint-Trond fut assiégée par Charles-le-Téméraire, un chevalier enleva cette relique, mais tourmenté par les remords, il vint la rapporter en 1471 (3). Ajoutons encore que dans cette église se trouve un des plus anciens monuments de la ville de Saint-Trond, la pierre tumulaire qui, en 1180, ferma le tombeau de l'abbé Wiric (4).

#### CURÉS.

Le premier curé connu est ce HENRICUS, « *plebanus Sancti Nicolai* » qui, en septembre 1238, assista comme témoin à la donation faite par Gontram à l'ab-

(1) L'église de Saint-Nicolas avait elle-même des fonts baptismaux ; c'était du reste une nécessité pour les églises situées hors des murs.

(2) Cette relique était probablement l'objet d'un culte régulier le vendredi de chaque semaine. En tout cas, en 1680, les fidèles faisaient ce jour-là des offrandes qui étaient employées à l'entretien de l'église.

(3) DE BORMAN, *op. cit.*, t. II, p. 344. Un tableau conservé de nos jours dans l'église de Saint-Pierre (inscription reproduite dans STRAVEN, *op. cit.*, t. II, p. 22) rappelle le même fait.

(4) Elle se trouve dans le pavé devant le maître-autel.



baye de Terbeek (1). Il faut peut-être l'identifier avec le premier des quatre prêtres mentionnés par Guillaume de Ryckel (2), comme desservant la paroisse de 1254 à 1272 : HENRICUS, JOHANNES, GOSWINUS et HENRICUS.

Peut-être faut-il considérer aussi comme curé de Saint-Nicolas ce MICHEL DE ZERCKINGEN, qui figure parmi les « *rectores parochiarum ecclesiarum* » dans un acte du 16 juin 1361 (3).

GUILLAUME RUTSCARTS, diacre, curé de la paroisse, se présenta le 17 septembre 1500, pour recevoir la prêtrise (*I.*, n° 5, fol. 111). Il mourut en 1524 et fut remplacé le 18 avril par NICOLAS PYLS, doyen du chapitre de Notre-Dame (*R. N.*, 6708, fol. 282 et *I.*, n° 11, fol. 106).

A cette époque les fonctions pastorales étaient exercées en 1532 par Robin Pulinx, en 1539 par Jean Cotreel, en 1541 par Antoine de Cimeterio, en 1543 par Jean Gherinx et en 1544 par Henri Anthonii (*I.*, n° 16, fol. 28; n° 18, fol. 28; n° 19, fol. 14 v°; n° 20, fol. 31 et n° 21, fol. 21).

Le 10 juin 1546, Nicolas Pyls permuta sa cure contre le bénéfice de JEAN GHERINX, recteur de l'autel de saint Etienne dans l'église de Broechem près de Santhoven (Anvers) (*R. N.*, 6708, fol. 415).

A la mort de Jean Gherinx en 1573, RUTGER A VIVARIO fut nommé curé le 28 mai par lettres pontificales (*I.*, n° 46, fol. 112). Le 9 juin 1578, il démissionna en faveur de GODEFROID STRAUVEN (*I.*, n° 50, fol. 121 et *R. N.*, 6709, fol. 280).

Celui-ci mourut en 1579; le 28 septembre on lui donna comme successeur GAUTIER NACX, encore en fonctions en 1592 (*I.*, n° 52, fol. 115 et n° 64, fol. 20).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 197.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 567.



CHRISTOPHORE DAEMEN prit possession de la cure en 1603 (1). Devenu vice-doyen du concile, il fit avec le doyen Pierre de Corswarem, curé de Bettincourt, la visite archidiaconale de 1643, alors qu'il était curé depuis plus de quarante ans (*V.*, n° 6, fol. 1).

Il mourut en 1646 et fut remplacé le 8 juillet par LÉONARD HENNIN, bachelier en théologie (*R. N.*, 6711, fol. 171 et *I.*, n° 103, fol. 13).

Le 5 novembre 1650, Léonard Hennin céda la cure à LAMBERT PUTMANS (*R. N.*, 6712, fol. 12 et *I.*, n° 105, fol. 63).

Celui-ci, devenu chanoine de Notre-Dame, démissionna à son tour le 18 juin 1688. JEAN PLUEGERS, nommé le 1<sup>er</sup> octobre, reçut le 23 octobre 1688 ses lettres d'institution de l'archidiacre Lambert de Liverlo; il prit possession de sa cure le 27 octobre (*R. N.*, 6714, fol. 129).

Jean Pluegers mourut en 1692. Le 22 avril, l'abbé nomma à la cure DENIS CARTUYVELS, qui fut installé le 2 mai par Pierre Cartuyvels, curé du béguinage, en présence de Denis Cartuyvels, curé de Mielen-sur-Aelst et de Benoît Van der Borch, religieux de l'abbaye (*R. N.*, 6714, fol. 150 et 153 et *I.*, n° 118, fol. 250).

A la mort de Denis Cartuyvels en 1696, l'abbé conféra le 30 juillet la cure à RENIER VAN ACKEN, chanoine de Notre-Dame, qui se désista, puis le 23 août à PIERRE VAN DEN PUT (*R. N.*, 6714, fol. 197). Celui-ci était encore en fonctions en 1712 (*V. A.*, 1712). Il mourut vers 1725 et sa mort facilita la réunion des paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre (2).

(1) Quand il fut admis au concours diocésain le 23 mai, il était prêtre depuis deux ans et avait enseigné au séminaire et assisté le curé de Ziekeren. Avec lui se présentèrent Pierre Van der Maesen, ancien curé de Bevingen et Denis Pontanus, ancien chapelain de Tongres. *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 91.

(2) G. SIMENON, *Suppliques adressées aux abbés de Saint-Trond*, p. 178.

ROBERT HARDIQUES, curé de Saint-Pierre, lui succéda ainsi comme curé des deux paroisses.

En 1777 AUGUSTE CROES, curé des Saints-Pierre et Nicolas, demanda à l'abbé d'intervenir dans la réparation de son église (1).

Le 10 janvier 1790, comme la cure était vacante par la résignation de N. DEMALTE, l'archidiacre la conféra à ETIENNE BOONEN (*I.*, n° 120, fol. 17).

Celui-ci fut condamné à la déportation sous le Directoire le 4 novembre 1798 (2).

#### AUTELS.

A droite de l'église se trouvait l'autel de saint Jean-Evangéliste et de saint Jean-Baptiste; à gauche, celui de la Sainte Vierge. Au dire du curé, l'un et l'autre bénéfice avaient été incorporés à la cure, du temps d'Erard de la Marck (1506-1538) (*V.*, n° 8, fol. 9).

Cependant l'autel de saint Jean-Baptiste et saint Jean-Evangéliste n'avait pas été incorporé, car la visite archidiaconale de 1624 mentionne comme recteur PHILIPPE FRANQUINET (*V.*, n° 2, fol. 71).

Celui-ci mourut en 1628 et fut remplacé le 2 janvier 1629 par JACQUES PERYE (*I.*, n° 85, fol. 29), qui lui-même démissionna le 11 août 1643 en faveur de THÉODORE WYNANTS (*I.*, n° 100, fol. 16).

Le 22 novembre 1665, le bénéfice fut accordé « *jure devoluto* » à FRANÇOIS DELLECHEF (*I.*, n° 112, fol. 15 v°) et le 29 janvier 1675 à JEAN-DENIS MOREAU (*I.*, n° 114, fol. 32 v°), encore en possession en 1680 (*V.*, n° 15, fol. 7).

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6707. fol. 124 v°.

(2) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 155.

## F. ÉGLISE SAINT-JACQUES

A SCHURHOVEN (1).

L'église de Saint-Jacques, mentionnée également pour la première fois en 1215 dans le diplôme d'Innocent III (2), est contemporaine des autres églises paroissiales de la ville.

Démembrée de Notre-Dame vers le XII<sup>e</sup> siècle, elle était plus étendue que les autres paroisses. En 1650 (3) elle comptait cent et une familles et trois cent cinquante communicants (V., n° 8, fol. 18). La visite archidiaconale de 1701 constatait une légère diminution (trois cents communicants et soixante-dix familles); mais en 1712 l'archidiacre trouvait une augmentation : « *ab ultima visitatione familiae auctae et communicantes; sub hoc parochia sunt Bernissem, Batshoven, Terbiest et extendit se usque in Zepperen* » (V., n° 18, fol. 14 v° et n° 25, fol. 6).

### CURÉS.

Les premiers curés connus sont ceux cités par Guillaume de Ryckel (1254 à 1272), REYNERUS, JOHANNES, WALTERUS et HENRICUS (4). Le second est probablement ce Johannes « *dictus Panifex, sacerdos de Scurhoven*, » qui le 26 juillet 1257 laissa à l'abbaye un bonnier de terre situé à Aelst, moyennant une rente viagère de deux muids de seigle (5).

Il faut probablement classer aussi parmi les curés de Schurhoven ARNOLDUS DE SCHURHOVEN, qui figure

(1) La lettre de l'abbé Rodolphe (1107-1138) à l'évêque de Metz, mentionne déjà le « *vicus qui dicitur Scurehove* » (DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 153).

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(3) Cependant la visite de 1643 évalue la population seulement à deux cent cinquante communicants (V., n° 6, fol. 8 v°).

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(5) *Cartulaire A* (Hasselt, n° 6678<sup>s</sup>), fol. 235.

comme recteur d'une église paroissiale dans un acte du 16 juin 1361 (1).

HENRI MOENENS, curé de Schurhoven, permuta le 16 octobre 1535 avec LAURENT VAN DER LAEMEN, chanoine de Saint-Servais de Maestricht et recteur de l'autel de saint Nicolas dans la crypte de l'église Saint-Michel à Liège (*R. N.*, 6708, fol. 259 et *I.*, n° 17, fol. 109).

Celui-ci résigna la cure en 1538 et fut remplacé le 22 avril par GUILLAUME DE CAMPO (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

LOUIS BRUNINX, cité en 1556 (*I.*, n° 31, fol. 113), céda en 1559 sa place à JEAN D'AVROY (*I.*, n° 33, fol. 118).

Celui-ci mourut en 1578 ; le 14 février 1579, on lui donna comme successeur PIERRE STRAUVEN (*I.*, n° 51, fol. 110).

Le 11 août 1587, Pierre Strauven résigna sa cure en faveur de HENRI VRANCKEN (*I.*, n° 61, fol. 120).

A la mort de ce dernier, GUILLAUME MARIEN fut nommé curé le 11 mai 1596 : il démissionna en 1601 (*I.*, n° 65, fol. 17 et 43).

CHRISTOPHORE DULLARTS, prêtre depuis quatre années, se présenta au concours diocésain pour obtenir la cure et fut admis le 2 juin 1601 (2).

Ce dernier mourut en 1604. L'abbé nomma le 23 avril à sa place PIERRE VANDER MAESEN (*Mosa*), ancien curé de Bevingen, qui fut admis le 14 mai par les examinateurs synodaux (3) (*R. N.*, 6709, fol. 26).

Le 4 août 1625, ces mêmes examinateurs admirent à la cure de Schurhoven ARNOUL PANSARTS (4), qui reçut ses lettres d'institution le même jour (*I.*, n° 82, fol. 22). Il mourut au mois d'août 1636.

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 567.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 68.

(3) *Ibidem*, fol. 98.

(4) *Ibidem*, fol. 272.



Le 25 août, l'abbé conféra la cure à DENIS WYSHOFF, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6711, fol. 68 et *I.*, n° 93, fol. 27).

A la mort de ce dernier en 1662, la place fut accordée le 21 juin à JÉRÔME-ROBERT BOLLIS, diacre, bachelier en théologie (*R. N.*, 6712, fol. 261 et *I.*, n° 111, fol. 62).

Jérôme Bollis échangea le 6 février 1680 sa cure contre le bénéfice de HENRI MARTENS, recteur de l'autel de saint Nicolas dans l'église Saint-Gangulphe (*R. N.*, 6714, fol. 35 et *I.*, n° 117, fol. 19).

En remplacement de Henri Martens décédé, l'abbé nomma le 26 avril 1699 JEAN SCHEPERS (*R. N.*, 6714, fol. 225).

Celui-ci résigna le 26 mai 1706 en faveur de PIERRE MENTEN, installé au mois de juin par Herman Vander Borch, curé de Saint-Gangulphe (*R. N.*, 6715, fol. 38-42). Pierre Menten était encore en fonctions en 1712 (*V.*, n° 25, fol. 6).

Le 2 janvier 1765, JOSEPH-LAMBERT KINETTE, curé de Schurhoven, fut nommé notaire apostolique (*R. N.*, 6718, fol. 269).

Ce curé mourut au mois de novembre 1790 (1), après avoir résigné sa cure en faveur de son neveu JEAN-JOSEPH CLERINX (2).

J. LEMMENS fut condamné à la déportation le 27 octobre 1797 (3).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE.

L'autel de la Sainte Vierge était situé du côté droit de l'église. Ce bénéfice qui obligeait à deux messes par semaine, était à la collation de l'abbé.

(1) A la mort de Kinette, Gérard Richel fut chargé provisoirement de l'administration de la paroisse (*I.*, n° 120, fol. 15).

(2) Hasselt, carton 6673<sup>10</sup>, n° 9.

(3) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 72.

JEAN PRINCEN était recteur de cet autel en 1505 (*I.*, n° 8, fol. 18).

En 1532 le poste était occupé par ROBIN PUELINX de Heers qui faisait desservir l'autel par Jacques Herbroeck (*I.*, n° 16, fol. 20).

A la mort de Robin Puelinx, l'abbé conféra le 6 août 1543 le bénéfice à GUILLAUME, fils de MICHEL DE PUNDERE (*R. N.*, 6708, fol. 397 et *I.*, n° 26, fol. 128).

Celui-ci résigna le 2 juin 1557 en faveur de BARTHÉLEMY DE JAUCHE (*I.*, n° 31, fol. 123).

Le 16 novembre 1579, JEAN MUISSEN fut nommé en remplacement de Barthélemy de Jauche, décédé (*I.*, n° 52, fol. 117).

Jean Muissen mourut en 1582 et fut remplacé le 2 mai par MARCEL BOGHAERTS (*de Pomerio*), chapelain de Saint-Paul à Liège (*I.*, n° 54, fol. 56).

A la mort de celui-ci, l'abbé nomma le 27 octobre 1618 OLIVIER DE SAIVE, J. U. L., prêtre du diocèse de Liège, lieutenant et familier du prélat du monastère (*R. N.*, 6709, fol. 51).

Ce recteur était encore cité dans la visite archidiaconale de 1624 avec le titre de doyen de Notre-Dame à Maestricht.

Peu de temps après le bénéfice fut accordé à JEAN STEYNEN qui, le 26 février 1629, le céda à GISBERT STEYNEN, J. U. L. (*R. N.*, 6709, fol. 241).

En 1643 et 1650, RENIER GELOES était recteur (*I.*, n° 100, fol. 10 et *V.*, n° 8, fol. 17).

Le 29 janvier 1670, MELCHIOR MOSENS, bénéficiaire de cet autel, permuta avec JEAN GILOT, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Ham-sur-Heure (*R. N.*, 6713, fol. 102 et *I.*, n° 112, fol. 43).

Le curé de Halle détenait le bénéfice en 1686 (*V.*, n° 15, fol. 6).

ALBERT ZAMERANO était recteur en 1701 (*V.*, n° 18, fol. 13). Il résigna le 5 mai 1704 en faveur de GÉRARD ELSEN (*R. N.*, 6715, fol. 10-13).

A la mort de celui-ci, l'abbé nomma le 28 août 1742 ANTOINE FROENHOVEN, curé de Helchteren (*R. N.*, 6715, fol. 414).

#### AUTEL DE SAINT NICOLAS.

L'autel de saint Nicolas était situé à gauche du maître-autel. Ce bénéfice fut uni à la cure le 15 novembre 1590 (1).

HENRI SMETS (*Fabri*) en était recteur en 1477, mais il se faisait remplacer par Englebert de Hamalia (*I.*, n° 1, fol. 11). JEAN PRINCEN figure en 1499 (*I.*, n° 5, fol. 16).

HENRI WITTEN mentionné en 1551 comme chanoine de Tongres, est renseigné comme recteur depuis 1535 (*I.*, n° 17, fol. 18). Il mourut vers 1553 et fut remplacé le 8 février 1554 par GUILLAUME DE CAMPO, doyen du chapitre de Notre-Dame (*I.*, n° 28, fol. 95).

Celui-ci résigna son bénéfice le 10 mars 1568 en faveur d'ALEXANDRE DE CAMPO *alias* SIMONS (*I.*, n° 42, fol. 126).

Alexandre Simons mourut en 1579 et eut comme successeur CHRISTOPHE WENDELEN (*I.*, n° 51, fol. 118).

Ce dernier mourut l'année suivante. Il y eut plusieurs nominations en faveur de Wiric de Ham en 1580 (*I.*, n° 52, fol. 123), Hubert Anthonii en 1581 (*I.*, n° 53, fol. 112), Jérôme Kymps en 1583 (*I.*, n° 55, fol. 108 et n° 58, fol. 134). Celle de HUBERT ANTHONII paraît cependant avoir eu son effet, puisque le 23 juin 1586 il résigna en faveur de JEAN QUAYENS, de Jamine (*I.*, n° 59, fol. 66). Celui-ci est encore mentionné en 1592 (*I.*, n° 64, fol. 16). En 1605 le bénéfice était uni à la charge pastorale (*I.*, n° 70, fol. 162).

(1) Reg. n° 6679, fol. 201.



## G. ÉGLISE SAINTE-CROIX

A GUVELINGEN.

L'église de Sainte-Croix de *Govelinchen* est mentionnée pour la première fois en 1215 dans le diplôme d'Innocent III (1). Nous croyons qu'à cette époque elle était église paroissiale et filiale de l'église Notre-Dame comme les autres églises de Saint-Trond. Les visites archidiaconales de 1613, 1624 et 1650 la considèrent cependant comme filiale de Saint-Jean qui avait rang d'*ecclesia integra*, tandis que Sainte-Croix n'était qu'une *quarta capella*. Mais ces dénominations ne doivent pas être confondues avec celles d'*église mère* et d'*église filiale*. Elles se rapportent uniquement à la taxe des droits archidiaconaux que ces églises devaient payer. Et si au XII<sup>e</sup> siècle les deux églises ont été démembrées de l'église Notre-Dame, rien n'empêche que l'une plus riche ait eu rang d'*ecclesia integra*, tandis que l'autre plus pauvre aura été classée parmi les *quartae capellae*. Ajoutons que le patrimoine de ces églises a pu subir des modifications dans la suite des temps (2).

Du reste si l'église Sainte-Croix avait été une église filiale de celle de Saint-Jean, nous ne comprenons pas pourquoi le diplôme d'Innocent III les citerait toutes deux et pour la première fois et au même titre ; d'autant plus que l'ajoute « *cum pertinentiis earumdem*, » semblait comprendre les annexes, s'il y en avait.

D'après le rapport de l'archidiacre en 1650, elle n'avait pas de fonts baptismaux. Il suffisait, il est vrai, que dans une des trois églises, Sainte-Croix, Saint-Jean et Sainte-Catherine situées hors de l'enceinte et très rapprochées l'une de l'autre, on pût administrer le baptême (3).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) Cf. *Analectes*, t. I, p. 236. En 1558, Guvelingen est citée comme *ecclesia* (*Ibidem*, p. 448).

(3) Les visites archidiaconales ne renseignent pas si les églises de Saint-Jean et de Sainte-Catherine avaient des fonts baptismaux.



La paroisse n'était pas fort étendue. En 1643 elle comptait trente-six communians, en 1650 dix familles et quarante communians, et en 1712, onze familles et quarante-quatre communians (*V.*, n° 6, fol. 9 v°; n° 8, fol. 6 et n° 18, fol. 18).

A partir de 1805 l'église de Guvelingen devint une annexe de l'église de Schurhoven.

#### CURÉS.

Guillaume de Ryckel (1) nous apprend les noms des quatre prêtres qui de son temps administrèrent la paroisse (2). Ce sont : MAGISTER JOHANNES, ADAM, PETRUS et HENRICUS.

Le second, ADAM « *sacerdos de Govelingen*, » assiste comme témoin à un acte du 12 février 1259 (3).

JEAN MARTINI, recteur de l'église de Guvelingen, intervient comme exécuteur testamentaire de Jean Slabbaert dans un acte du 9 mars 1348 (4).

En 1521 et 1527, FRANÇOIS DE CASTRO, curé, demande à pouvoir résider à l'intérieur des murs de la ville (*I.*, n° 9, fol. 20). HENRI DE VIVARIO demande la même faveur en 1535 (*I.*, n° 17, fol. 23). Ce dernier mourut en 1561 et fut remplacé le 2 juin par NICOLAS DE ERTRYC (*I.*, n° 35, fol. 121), qui résigna en 1566.

Le 26 avril, l'abbé nomma à sa place FRANÇOIS HOUVENERS (*R. N.*, 6709, fol. 262 et *I.*, n° 40, fol. 109).

Celui-ci permuta le 8 juin 1576 avec JEAN SURINX, *junior*, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6709, fol. 277 et *I.*, n° 48, fol. 115).

L'année suivante, Jean Surinx résigna sa cure en

(1) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(2) Il est à remarquer que les mêmes noms sont cités en ordre inverse, pour l'église Saint-Jean.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 310.

(4) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 226 v°.

faveur de JEAN CLINGERMAN, nommé le 25 octobre 1577 (*R. N.*, 6709, fol. 279 et *I.*, n° 50, fol. 113).

Celui-ci mourut en 1584; le 11 janvier 1585, on lui donna comme successeur GODEFROID VAN DER LOYE, qui devint chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 58, fol. 131).

A la mort de Godefroid Van der Loye, la cure fut conférée le 13 août 1624 à JEAN JORDENS (*I.*, n° 81, fol. 24), qui s'était présenté au concours le 3 août (1).

Jean Jordens mourut en 1664 et fut remplacé le 12 février par FRANÇOIS COLEN (*R. N.*, 6712, fol. 351 et *I.*, n° 112, fol. 8 v°).

Le 10 avril 1670, CLÉMENT CONINX, sacristain de Saint-Martin, fut nommé curé en remplacement de François Colen, décédé (*R. N.*, 6713, fol. 119 et 140 et *I.*, n° 112, fol. 46).

A la mort de Clément Coninx, la cure fut conférée le 28 mai 1679 à HENRI MARTENS (*R. N.*, 6714, fol. 4 et *I.*, n° 116, fol. 87).

Devenu curé de Schurhoven, celui-ci laissa la place à LIBERT MARTENS, nommé le 31 mai 1680 (*R. N.*, 6714, fol. 40 et *I.*, n° 117, fol. 32).

Libert Martens mourut à la fin de 1727. Le 28 janvier 1728, l'abbé nomma JEAN-GILLES VANDENWYER (*R. N.*, 6715, fol. 270), qui mourut la même année.

La cure fut alors conférée le 24 janvier 1729 à MICHEL SNIEUVAERS (*R. N.*, 6715, fol. 279 et 283).

En 1784, PIERRE CRANINX, curé de Guvelingen, pria l'abbé de lui accorder une chasuble pour les principales fêtes de l'année (2).

Le directoire exécutif le condamna à la déportation le 4 novembre 1798 (3).

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, M. 2), fol. 258.

(2) *Registrum supplicarum*, n° 6707, fol. 414.

(3) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté*, 1724-1852, t. IV, p. 155.

## H. ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mentionnée comme les autres églises de la ville pour la première fois en 1215 dans le diplôme d'Innocent III (1), cette église fut dès cette époque église paroissiale, filiale de Notre-Dame.

Elle était située contre les remparts entre la porte de Saint-Gangulphe et le *Vleminxgracht*. Cela explique que le 18 janvier 1654 le magistrat considérant que l'église constituait un danger sérieux pour la ville dans les circonstances périlleuses où l'on se trouvait, en ordonna la démolition, après avoir obtenu le consentement préalable de l'abbé Hubert de Sutendael (2). Elle fut cependant reconstruite bientôt après ; car le 20 avril la commune accorda 200 florins pour cette reconstruction (3).

En 1805 cette église devint une chapelle auxiliaire de Schurhoven (4) ; puis le 14 mars 1806, il fut décidé qu'on la vendrait et que le culte y desservi le serait dorénavant dans l'église Saint-Martin (5).

En 1643 la paroisse comptait soixante-dix communicants (*V.*, n° 6, fol. 10 v°), soixante en 1650 (*V.*, n° 8, fol. 5) et trente-deux en 1701. A cette époque sept familles habitaient près de l'église et trois au hameau de Melsteren à une demi-heure de distance (*V.*, n° 18, fol. 16).

En 1710 il y avait quarante-cinq communicants ; le curé demeurait alors à côté du moulin de la *Stapel-poort* (*V.*, n° 25, fol. 7).

Depuis 1656 la paroisse de Sainte-Catherine fut unie à celle de Saint-Jean. Le curé Laurent Hubar proposa de dire la messe alternativement dans l'une et

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(2) STRAVEN, *Inventaire analytique*, t. IV, p. 20.

(3) *Ibidem*, p. 104.

(4) *Ibidem*, p. 196.

(5) *Ibidem*, p. 209.



l'autre église; toutefois aux grandes fêtes de l'année, il veillerait à ce que les cérémonies religieuses seraient célébrées dans les deux églises. Sa requête, appuyée par l'abbé, fut accueillie favorablement par l'archidiaque (1).

#### CURÉS.

Les premiers curés que nous connaissions sont ceux dont Guillaume de Ryckel a noté les noms : PETRUS, ADAM et MAGISTER JOHANNES (2). Ils desservaient l'église entre 1254 et 1272.

GODEFROID ROBYNS, curé, mourut en 1501. Le 6 août LAMBERT NÉVEN (*Nepotis*) fut nommé à sa place (*I.*, n° 6, fol. 115).

A la mort de Lambert Néven, l'abbé conféra le 27 mai 1524 la cure à ADRIEN EMMECHOVEN (*R. N.*, 6708, fol. 282 et *I.*, n° 11, fol. 101). Celui-ci étudiait le droit canon à Louvain et se faisait remplacer de 1524 à 1526 par Jean Hulstman et en 1527 par Herman Vreven (*I.*, n° 12, fol. 15; n° 13, fol. 15 et n° 15, fol. 27).

Le curé JEAN SIMPERNELS mourut en 1539 et fut remplacé par JEAN COX, de Linter (*I.*, n° 18, fol. 111), qui résigna le 27 mars de l'année suivante, en faveur de JEAN COEPMANS (*I.*, n° 18, fol. 113).

Celui-ci mourut en 1541 et eut comme successeur PIERRE BRIERS, nommé le 14 juin (*R. N.*, 6708, fol. 377 et *I.*, n° 19, fol. 65).

Pierre Briers devint recteur de l'hôpital en 1543. La cure de Saint-Jean fut conférée le 13 août à FRANÇOIS DULLARTS (*R. N.*, 6708, fol. 372 et *I.*, n° 20, fol. 131).

Celui-ci permuta le 22 avril 1552 avec ADRIEN NOLLENS, recteur de l'autel de saint Nicolas dans l'église de Saint-Nicolas « *ad transitum* » à Liège (*R. N.*, 6708, fol. 469 et *I.*, n° 26, fol. 109).

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6702, fol. 368.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.



Adrien Nollens démissionna le 31 mai 1557 en faveur de JEAN DE CHAYNE (*I.*, n° 31, fol. 123), qui à son tour résigna le 12 juin 1566, en faveur de RENIER ASSELEN (*R. N.*, 6709, fol. 265 et *I.*, n° 40, fol. 110).

A la mort de ce dernier en 1573, la cure fut conférée le 3 décembre à GILLES DE METTECOVEN, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 47, fol. 111).

En 1585, PIERRE VERJANNEN démissionna en faveur de FRANÇOIS VECOEVEN (*I.*, n° 58, fol. 110).

Le registre archidiaconal de 1589 mentionne l'église comme vacante.

Mais JEAN BUYENS fut nommé curé le 8 septembre (*I.*, n° 63, fol. 135). A sa mort, il eut comme successeur JÉRÔME VAN LINDEN, nommé le 23 juin 1606 (*I.*, n° 70, fol. 169).

Celui-ci mourut en 1612 et fut remplacé le 19 juin par GÉRARD LAURENTII (*R. N.*, 6709, fol. 40 et *I.*, n° 73, fol. 189).

Gérard Laurentii, encore en fonctions au 12 octobre 1613 (*V.*, n° 1, fol. 160), ne resta guère plus longtemps. Déjà le 12 août 1615 son successeur, HUBERT EGIDII, résigna en faveur de GAUTIER REYNAERTS (*Reneri*) (*R. N.*, 6709, fol. 45 et *I.*, n° 75, fol. 76).

Celui-ci est cité dans la visite archidiaconale de 1624, et mourut en 1626. MICHEL VERJANNEN se présenta au concours diocésain et fut admis à la cure le 17 décembre (1). Le même jour il reçut ses lettres d'institution (*I.*, n° 83, fol. 23). Le 12 juin de l'année suivante, il céda sa place à ARNOUL GHYSENS (*I.*, n° 83, fol. 34).

Dans sa visite de 1650, l'archidiacre note que ce curé était atteint de surdité et ne pouvait plus remplir les fonctions pastorales. Peu après, en 1656, LAURENT HUBAR, curé de Sainte-Catherine, devint curé des deux paroisses unies.

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 280.

Laurent Hubar mourut en 1675 ; il fut remplacé le 7 septembre par LAMBERT HEUSDENS, qui fut installé le 16 septembre par Clément Coninx, curé de Guvelingen (*R. N.*, 6713, fol. 429 et 433).

Lambert Heusdens gouverna la paroisse jusqu'à sa mort en 1690. L'abbé lui donna comme successeur GUILLAUME CEULEERS (*R. N.*, 6714, fol. 145), institué le 10 juillet (*I.*, n° 118, fol. 30).

Celui-ci mourut le 1<sup>er</sup> juillet 1731. Il fut remplacé le 10 juillet par MARTIN-BALTHASAR VAN MIERT (*R. N.*, 6715, fol. 316).

En 1765 MATHIEU BOLLIS, curé de Saint-Jean, sollicite la permission de vendre une terre féodale (1).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

(PREMIÈRE FONDATION).

Cet autel se trouvait à droite dans l'église ; le recteur du bénéfice était tenu originairement à célébrer deux messes par semaine, mais en 1650 les revenus étaient si médiocres que le curé ne disait plus qu'une messe par mois (*V.*, n° 8, fol. 4).

JEAN DE LUXEMBOURG était recteur de cet autel en 1490 (*V.*, n° 4, fol. 13).

ARNOUL VRIESEN, déjà recteur en 1532 (*V.*, n° 16, fol. 11), résigna son bénéfice le 10 juin 1536 en faveur de MICHEL PYLMAECKERS (*R. N.*, 6708, fol. 358 et *I.*, n° 17, fol. 126).

Celui-ci est encore renseigné comme recteur en 1576 (*I.*, n° 49, fol. 19).

FRANÇOIS HOUVENERS fut nommé recteur le 27 octobre 1587 (*V.*, n° 61, fol. 122). Le 22 juin 1599, le bénéfice fut uni à la cure (*I.*, n° 65, fol. 33 et *V. A.*, 1613) (2).

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6705, fol. 494.

(2) Les visites archidiaconales ne distinguent pas bien laquelle des deux fondations fut incorporée à la cure.

AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

(DEUXIÈME FONDATION).

Ce bénéfice fut fondé le 7 septembre 1349 par Arnoul de Bermeren et doté d'un revenu de douze muids de seigle. Les trois premières collations seraient faites par le fondateur et par ses parents; dans la suite le patronat du bénéfice appartiendrait à l'abbé. Assistaient comme témoins à cet acte : Renier de Cortenaken, moine, Henri de Straten, prieur, Jean, écoutête et Jean dit Scoef, prêtre (1).

D'après la visite archidiaconale de 1701, ce bénéfice était fondé dans une chapelle en dehors du chœur du côté de l'Evangile, que l'on venait précisément de démolir (V., n° 18, fol. 15).

D'après le même rapport de l'archidiacre, le recteur du bénéfice était tenu à dire deux messes par semaine.

GÉRARD DE EMMECHOVEN était recteur en 1477, mais faisait desservir l'autel par le curé de la paroisse (I., n° 1, fol. 9 v°). C'est dans les mêmes conditions que JEAN DE HULSBERGHE détenait le bénéfice en 1499 (I., n° 5, fol. 14).

JEAN EMPTRUDEN est renseigné comme recteur de 1501 à 1505 (I., n° 6, fol. 15 et n° 7, fol. 16).

En 1522, le registre archidiaconal mentionne au même poste LEODEGAR « *vice comitis* » (I., n° 10, fol. 13) et en 1524 PIERRE DE HEZE (I., n° 12, fol. 13).

Le 1<sup>er</sup> avril 1573, PIERRE DE HORN *alias* DE LOUVAIN, fut remplacé par PIERRE DE VUCHT (R. N., 6799, fol. 275 et I., n° 46, fol. 109). Celui-ci est encore mentionné en 1606 (I., n° 71, fol. 25). Le 16 octobre 1620, le bénéfice fut conféré à CHARLES DE VUCHT (I., n° 76, fol. 230). En 1625, le registre archidiaconal renseigne JACQUES FRIGUELLE (I., n° 82, fol. 13) et en 1649 JEAN MASSON (I., n° 104, fol. 8).

(1) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 121.



Ce dernier est probablement le même qui était recteur de l'autel de Notre-Dame dans l'église Saint-Gangulphe et que renseigne la visite de 1650 (*V.*, n° 8, fol. 4).

Un nommé GHIDON, neveu du curé de Saint-Christophe à Liège, était recteur en 1680 (*V.*, n° 15, fol. 9).

En 1701, c'était LAMBERT DU MASSY, chanoine de Saint-Martin à Liège (*V.*, n° 18, fol. 15).

Le 11 octobre 1727, JEAN-CASSIAN HEBRONVAUX, chanoine de Notre-Dame, succéda comme recteur de l'autel à CHARLES-AUGUSTIN PETIT, qui venait d'entrer en religion (*R. N.*, 6715, fol. 268).

BALTHAZAR-ARNOUL DE BELLEFROID, recteur de cet autel, permuta le 16 août 1788 avec ADAM-NICOLAS-NÉPOMUCÈNE DE PALMER, chanoine de Tongres (1).

## I. ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

La paroisse de Sainte-Catherine a eu comme origine le monastère de religieuses bénédictines, fondé probablement dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (2). Ce couvent fut transféré à Nonnemielen au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle et l'église demeurant debout devint vers cette époque église paroissiale (3).

(1) Hasselt, carton 6673<sup>10</sup>, fol. 9.

(2) Le couvent est mentionné pour la première fois dans la biographie de sainte Lutgarde qui y embrassa la vie religieuse vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Cf. *Gallia Christiana*, t. III, col. 998).

(3) « Remanet etiamnum priscae pietatis memnosynon divae Catharinae templum, visunturque trita sacris vestigiis limina dormitorii, » unde ad psallentium superne monialium chorum patebat aditus. Extulere secum transmigrantes veneranda B. Christinae lipsana sanctimoniales, adornante pompam Liberto Abbate cum religioso monialium chorum et cleri comitatu, longo subsequentis populi ordine, ibantque omnes in odorem unguentorum quem efflabat suavissimum sanctissimae Christinae corpus » Chronique de Foullon, † 1679 (Hasselt, n° 6678<sup>5</sup>).



Cette église est déjà mentionnée en 1215 (1) dans le diplôme d'Innocent III (2); sous Guillaume de Ryckel elle est classée parmi les églises paroissiales où l'abbé nommait des vicaires perpétuels (3). Dans la suite, l'église est citée comme *quarta capella*.

La paroisse comptait quarante communians en 1643 (*V.*, n° 6, fol. 16), soixante communians et vingt familles en 1650 (*V.*, n° 8, fol. 7) et huit familles avec trente-deux communians en 1761 (*V.*, n° 18, fol. 21 v°).

A partir de 1656 elle fut unie à celle de Saint-Jean et il n'y eut plus qu'un seul curé pour les deux paroisses.

Vers 1783 l'archidiacre avait décidé de démolir l'église, mais le 12 mai de cette année, les bourgeois de Saint-Trond appuyèrent une requête des paroissiens tendant à en obtenir la conservation (4). Une seconde requête dans le même sens fut adressée l'année suivante au comte de Liedekerke, archidiacre de Hesbaye (5).

L'église fut cependant démolie vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (6). Elle était située à l'emplacement actuel de la station du chemin de fer (7).

(1) Il est possible que déjà à cette date le transfert du couvent était décidé puisque, en 1219, le comte de Looz approuve la donation de Mielen faite au couvent de Sainte-Catherine. Cf. MANTELIUS, *Historia Lossensis*, p. 176.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(4) STRAVEN, *Inventaire analytique*, t. V, p. 495.

(5) *Ibidem*, p. 498.

(6) COURTEJOIE, *Histoire de Saint-Trond*, écrivant vers 1846, dit (p. 158) : « L'église de ce couvent a été longtemps vue en ruines et bien » des hommes vivant encore l'ont vu détruire. » Elle n'est plus mentionnée dans l'organisation des paroisses en 1805.

(7) Une terre voisine s'appelle encore de nos jours : *Sint Katelijne kerkhof*.

## CURÉS.

Guillaume de Ryckel nous fait connaître les premiers curés de cette église (1) : JOHANNES, WALTERUS, GUNTERUS, PETRUS, RENBOLDUS, JOHANNES. Ils desservaient l'église, au nom de l'abbé, de 1254 à 1272 (2).

En 1477 le curé était ARNOUL PLATYNMECKER ; il demanda à desservir cette année-là en même temps l'église du Saint-Sépulcre (*I.*, n° 1, fol. 14).

JEAN VAN MIELEN était curé en 1513. Le 19 avril de cette année, on lui enleva pour défaut de paiement de cens, une terre appelée « *die leemcule* » près de Sainte-Catherine (3).

Il mourut en 1531 et fut remplacé le 23 décembre par RENIER WALTERI (*R. N.*, 6708, fol. 338).

A la mort de ce dernier en 1536, l'abbé nomma CHARLES VILLICI (*R. N.*, 6708, fol. 358 et *I.*, n° 17, fol. 115).

Le 20 mai 1555, Charles Villici résigna en faveur de JEAN MINSSEN (*I.*, n° 29, fol. 113).

Celui-ci céda en 1569 la cure à JEAN VRANCKEN, qui resta en fonctions jusqu'en 1606 (*I.*, n° 44, fol. 124 et n° 71, fol. 25).

En 1606 PIERRE ULENS est renseigné comme curé (*I.*, n° 72, fol. 105).

Celui-ci céda la cure le 17 mars 1611 à JOSSE HILLEN (*I.*, n° 73, fol. 73).

La visite archidiaconale du 12 octobre 1613, cite comme curé JEAN WIEGHEN (*V.*, n° 1, fol. 161), qui desservait encore la paroisse en 1624 (*V.*, n° 2, fol. 67).

La cure devint encore vacante en 1635. JEAN BLOEMEN, présenté par l'abbé, fut admis par les examina-

(1) Guillaume de Ryckel dit explicitement (PIRENNE, *op. cit.*, p. 215) que Sainte-Catherine était église paroissiale.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.

(3) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 6678<sup>8</sup>), fol. 266.

teurs synodaux le 13 avril (1). Il ne doit pas être resté longtemps en fonctions, car son successeur, JACQUES DE HEULEN, mourut en 1637 et fut remplacé le 5 décembre par ADRIEN CATERS, instituteur au séminaire (*R. N.*, 6711, fol. 78).

LAMBERT PUTMANS, déjà mentionné comme curé en 1649 (*I.*, n° 104, fol. 9), devint curé de Zerckingen en 1651 et eut comme successeur LAURENT HUBAR, nommé le 18 juin (*R. N.*, 6712, fol. 36 et *I.*, n° 166, fol. 13 v°).

Celui-ci effectua en 1656 la réunion des paroisses de Sainte-Catherine et de Saint-Jean.

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE.

Cet autel était situé du côté droit de l'église. Le recteur était obligé à dire la messe aux fêtes de la Sainte Vierge (*I.*, n° 8, fol. 6).

JACQUES ZEBOTS, collecteur de l'archidiacre de Campine, était recteur en 1499 et 1504 (*I.*, n° 5, fol. 15 et n° 7, fol. 16).

Le 8 juin 1519, GAUTIER COLE céda ce bénéfice à ARNOUL PRINCEN (*R. N.*, 6708, fol. 237).

DENIS VAN DE POEL (*de lacu*), déjà recteur en 1535 (*I.*, n° 17, fol. 17), résigna le 16 juin 1544 en faveur de GILLES DE METTECOVEN (*R. N.*, 6708, fol. 401 et *I.*, n° 20, fol. 8).

Celui-ci permuta avec GUILLAUME WINCKELEERS *alias* DE KELSBEKE, recteur de l'autel des saints Jean-Baptiste et Evangéliste dans l'église de Diepenbeek. Cette permutation fut approuvée par l'abbé le 4 juin 1550, « *in domo abbatiali in oppido Mechliniensi sita* » (*R. N.*, 6708, fol. 431 et *I.*, n° 24, fol. 126).

Le 4 juin 1557, Guillaume Winckeleers céda son bénéfice à GUILLAUME VAN DER BOENTEN (*I.*, n° 31, fol. 125).

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 319.

Celui-ci résigna le 14 mars 1570 en faveur de FRANÇOIS DULLARTS, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 44, fol. 123).

En 1589, il n'y avait pas de recteur (*I.*, n° 63, fol. 13). Cependant en 1606 l'archidiacre nomma « *jure de-voluto* » HENRI WERIS (*I.*, n° 71, fol. 25), puis en 1613 (1) MATHIEU DANS (*I.*, n° 74, fol. 103) et en 1617 JACQUES A SALICE (*I.*, n° 75, fol. 198).

JEAN ANTHONII est mentionné en 1624 (*V.*, n° 2, fol. 67) et en 1626 (*I.*, n° 83, fol. 14). Le 22 juin 1627, ARNOUL GHYSENS démissionna en faveur de MICHEL VERJANNEN (*I.*, n° 83, fol. 34).

A la mort de Michel Verjannen, le bénéfice fut conféré le 26 octobre 1635 à JACQUES MEYERS (*R. N.*, 6710, fol. 6 et *I.*, n° 92, fol. 19), puis à la mort de celui-ci, le 19 décembre 1647, à LOUIS MEYERS (*R. N.*, 6711, fol. 212).

Louis Meyers mourut en 1652. L'abbé Hubert de Sutendael consentit le 22 novembre à ce que le bénéfice fût incorporé à la cure (*R. N.*, 6712, fol. 62).

## K. ÉGLISE SAINTE-AGNÈS

### DU BÉGUINAGE.

L'histoire du béguinage, fondé en 1258 par Guillaume de Ryckel, a été écrite par M. Straven (2). Nous ajoutons quelques notes qui peuvent compléter cet ouvrage.

Deux curés du béguinage figurent dans l'obituaire de l'abbaye : SARISIUS (3) au 27 mai : « *Obiit Sarisius* » *presbiter pro quo habemus 4 vasa siliginis* » et

(1) La visite archidiaconale de 1613 porte : « *Altare B. M. V. des-tructum, ad collationem nescitur cujus, prout ignoratur rector non desservitur.* »

(2) Saint-Trond, 1876, in-8° de 193 pp.

(3) STRAVEN, *Histoire du Béguinage*, p. 55.



PIERRE D'ATTENHOVEN (1) au 20 janvier : « *Ob. do-  
» minus de Attenhoven, presbiter (investitus beghina-  
» rum) pro quo habemus 2 grossos antiquos.* »

En 1521 HUBERT DE HAMALIA (2) demande à faire desservir trois autels par GAUTIER DE MERA, HUBERT PYLS et JEAN SMERTS (*I.*, n° 9, fol. 19).

En 1532 GAUTIER DE MERA, recteur, demande la même permission pour Hubert Pyls, Josse Strypert et Pierre Tusen (*I.*, n° 16, fol. 21) (3).

En 1561 JEAN BANX (4) succéda comme curé à Gautier de Mera, décédé (*I.*, n° 35, fol. 119).

En 1594 Jean Banx résigna en faveur de TILMAN BOESMANS (5) (*I.*, n° 65, fol. 7).

A la mort de ce dernier, l'archidiacre donna l'institution le 27 avril 1612 à Henri de Heer (*I.*, n° 73, fol. 105), qui démissionna en 1627.

JEAN GISELINUS (6) fut nommé à sa place le 24 octobre 1627 (*R. N.*, 6709, fol. 72 et *I.*, n° 84, fol. 22).

Ce dernier est cité dans la visite archidiaconale de 1624 avec ses trois vicaires amovibles qui avec lui exerçaient toutes les fonctions pastorales à savoir : Gilles Van Herck, Jean Magar et Jean Morren (*V.*, n° 2, fol. 105).

Jean Giselinus démissionna en 1659 et fut remplacé le 5 juin par ADRIEN VAN THIENEN (7) (*R. N.*, 6712, fol. 196).

Celui-ci résigna également en 1667 et le 26 juin l'abbé lui donna comme successeur JEAN CAUSMANS,

(1) STRAVEN, *Histoire du Béguinage*, p. 56.

(2) *Ibidem*, p. 59.

(3) Les noms de ces vicaires, sauf celui de Hubert Pyls, ne sont pas renseignés chez Straven.

(4) STRAVEN, *Histoire du Béguinage*, p. 59.

(5) *Ibidem*, p. 60.

(6) *Ibidem*.

(7) *Ibidem*, p. 61.

prêtre du diocèse de Malines (1) (*R. N.*, 6713, fol. 31 et *I.*, n° 112, fol. 24 v°).

Jean Causmans mourut en 1675 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> août par PIERRE CARTUYVELS (2) (*R. N.*, 6713, fol. 414 et *I.*, n° 114, fol. 53 v°).

A la place de Pierre Cartuyvels, décédé, l'abbé nomma le 4 mai 1724 JEAN UTEN (3) qui lui fut présenté par Françoise Renaers, maîtresse et par les membres du conseil (*R. N.*, 6715, fol. 234).

Jean Uten mourut en 1728. Le 7 novembre suivant la cure du béguinage fut conférée à PAUL PENNINX (4), bachelier en théologie, « *lector in het clooster der EE.* » *PP. orateurs tot Scherpenheuvel* » (*R. N.*, 6715, fol. 276 et 288).

MICHEL-AMAND SIMONS, curé du béguinage, fut élu doyen du concile le 20 mai 1794 (5).

(1) STRAVEN, *Histoire du Béguinage*, p. 62.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*, p. 66. La délibération du Conseil avait été faite le 23 avril 1724 en présence de Hubert Stasseyns et Guillaume Smets, vicaires du béguinage.

(4) *Ibidem*, p. 66.

(5) A cette élection prirent part : L. Jacobs, curé de Ryckel, S. Larivière de Brusthem, Pelender d'Aelst, Germeys de Borlo, de Hasque de Corthys, Hastier de Houtain-l'Evêque, Boesmans de Weseren, E. Purnal de Gingelom, Stassens de Velm, Ouwerx de Muysen, P. Purnal de Kerkom, Ghysens de Halmael, Driesmans de Gorssum, Craninx de Guelingen, H. Vandenhove de Nonnen-Mielen, T. Vandenhove de Melveren, Lemmens de Schurhoven, Boonen des Saints-Jean et Catherine, Dubois, pléban de Notre-Dame, Molinet de Saint-Gangulphe, S. Boonen de Zerckingen, Van Kieldonck de Bevingen, de Mérode de Saint-Martin, Soffers de Rummen, Lekens de Cosen et Hendrickx de Houppertingen. Huit curés étaient absents : Beckers de Mielen-sur-Aelst, Mélotte de Walz-Bets, Derwa de Buvingen, Booten d'Ordange, de Belleflamme de Zepperen, Vlieck de Staden, Leynen de Schuelen et Haeghdons de Weyer (*I.*, n° 120, fol. 172).

XXVI.

SAINT-TROND

CHAPELLES

A. CHAPELLE DES CLERCS

Le 22 septembre 1286, l'abbé Guillaume de Malines autorisa les clercs de la confrérie de la Sainte Trinité et de la Sainte Vierge à ériger une chapelle sur le cimetière de l'église Notre-Dame, « *versus forum in loco qui dicitur Drinckelinck* (1). »

Cette permission fut ratifiée par l'évêque de Liège le 28 octobre suivant (2).

Un pouillé de 1478 énumère huit autels fondés dans cette chapelle : « *Altare B. Mariae, primum. — Altare B. Mariae secundum. — Altare B. Mariae tertium. — Altare S. Crucis. — Altare B. Judoci. — Altare SS. Trudonis, Eligii, Eucherii et Judoci primum. — Idem altare secundum. — Idem altare tertium.* » Cependant déjà vers cette époque, ces trois dernières fondations furent réunies en une seule (I., n° 2, fol. 18).

La chapelle des clercs servait aussi de lieu de réunion au synode des curés du concile de Saint-Trond. C'était encore dans cette chapelle que, d'après l'ordonnance de Gérard de Groesbeeck (30 avril 1577), se faisait l'élection des bourgmestres de la ville (3).

Elle subsista jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le 6 janvier 1798 on demanda à la transformer en magasin de fourrages (4). Elle fut démolie dans la suite.

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 377.

(2) *Ibidem*, p. 379.

(3) STRAVEN, *Inventaire analytique*, t. III, p. 88 et PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 631.

(4) STRAVEN, *Inventaire analytique*, t. VI, p. 112.

AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

(PREMIÈRE FONDATION).

PAUL DE STRAETEN, étudiant à Cologne, est mentionné comme recteur de cette fondation en 1490 (*I.*, n° 4, fol. 17).

PIERRE DE TIRLEMONT est cité en 1505 (*I.*, n° 8, fol. 17), JOSSE BRAKEL en 1521 et 1527 (*I.*, n° 9, fol. 13 et n° 15, fol. 18) et GEORGES STRYT en 1642 (*I.*, n° 19, fol. 66). Ce dernier, prêtre du diocèse de Tournai et recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église d'Ordange, permuta le 13 août 1548 avec RENIER DE HOUTHEM, recteur de la *coustrerie* dans l'église de Wespe-laer (*R. N.*, 6708, fol. 433 et *I.*, n° 23, fol. 97).

Celui-ci permuta à son tour le 24 février 1550 avec FRANÇOIS DULLARTS, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans la chapelle des clercs à Louvain (*R. N.*, 6708, fol. 350 et *I.*, n° 24, fol. 114).

En 1558, François Dullarts étudiait le droit canon à Louvain (*I.*, n° 33, fol. 22). Il démissionna le 1<sup>er</sup> juin 1565; le même jour le bénéfice fut conféré à MARTIN HUBERTI (*R. N.*, 6709, fol. 260 et *I.*, n° 39, fol. 116).

PIERRE ITTERII, cité en 1575 (*I.*, n° 48, fol. 21), résigna le 17 juin 1581 en faveur de GAUTIER NAEX (*I.*, n° 52, fol. 114).

JEAN DUYFKENS est cité en 1592 (*I.*, n° 64, fol. 15).

HUBERT A LAPIDE, chanoine de Saint-Servais à Maestricht et bénéficiaire de cet autel, l'échangea le 15 octobre 1613 contre celui d'ADRIEN GOSWINI, recteur de la chapelle de Sainte-Geneviève à Sussen (Sichen-Sussen-Bolré) (*R. N.*, 6709, fol. 42 et *I.*, n° 74, fol. 145).

L'année suivante, le 2 octobre, Adrien Goswini permuta avec HUBERT GOSWINI, recteur de l'autel des saints Pierre et Paul dans l'église Saint-Remacle à Liège (*R. N.*, 6709, fol. 42 et *I.*, n° 75, fol. 29). Ce dernier possédait encore le bénéfice en 1653 (*I.*, n° 110, fol. 6).



JEAN-ANTOINE BLAVIER, *episcopus Dionisiensis* et évêque auxiliaire de Liège, était recteur de cet autel en 1681. Le 27 octobre il résigna son bénéfice qui fut accordé le lendemain à JEAN L'EVESQUE, prêtre du diocèse (*R. N.*, 6714, fol. 62 et *I.*, n° 117, fol. 81 v°).

Celui-ci mourut en 1695 et le 25 février l'abbé nomma à sa place HUBERT-JEAN RYCKOM (*R. N.*, 6714, fol. 187).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

(DEUXIÈME FONDATION).

Le 9 juillet 1499, PHILIPPE DE ROECHBOSCH résigna cet autel en faveur de PIERRE DE TIRLEMONT, J. U. L. (*I.*, n° 5, fol. 105). Ce Pierre de Tirlemont, qui étudiait à Louvain, est encore mentionné comme recteur en 1504 (*I.*, n° 7, fol. 17).

JOSSE BRAKEL est renseigné en 1505 (*I.*, n° 8, fol. 18), PIERRE PANNONIS en 1521 et 1527 (*I.*, n° 9, fol. 14 et n° 15, fol. 18) et JACQUES HERMES en 1532 (*I.*, n° 16, fol. 12). Celui-ci permuta le 29 avril 1543 avec PIERRE SQUADEN, recteur de l'autel de saint Brice dans l'église Saint-Martin à Liège (*R. N.*, 6708, fol. 393).

Pierre Squaden mourut en 1574 et fut remplacé le 17 juin par CHRISTOPHE DE BLOCQUERIE (*I.*, n° 47, fol. 116). Celui-ci céda en 1580 le bénéfice à WIRIC AB HAM *alias* A JACEA (*I.*, n° 52, fol. 126).

En 1588 Wiric de Ham résigna en faveur de JEAN DUYFKENS (*I.*, n° 61, fol. 123).

GAUTIER NAEX est cité comme recteur (1) en 1592 (*I.*, n° 64, fol. 15).

A la mort de JACQUES-MATHIAS A VERGIIS en 1609, l'abbé conféra le 18 août la place à OLIVIER DE SAIVE, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6709, fol. 36 et *I.*, n° 72, fol. 105).

(1) Il y eut une permutation entre Jean Duyfkens, recteur de la première fondation et Gautier Naex, recteur de la seconde. A moins qu'il n'y ait une erreur dans le registre de 1592.

Celui-ci mourut en 1639 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> janvier 1640 par BARTHÉLEMY HAUWEYCKEN, bachelier en théologie, pléban et chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6711, fol. 103 et *I.*, n° 96, fol. 18).

Le recteur GUILLAUME-BARTHÉLEMY DIRICX mourut en 1687. Sa place fut conférée le 8 décembre à JEAN VAN DEN KERCKHOFF, mais cette nomination n'eut pas d'effet (*R. N.*, 6714, fol. 120).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE

(TROISIÈME FONDATION).

Le 29 mars 1479, à la mort de JEAN GORREN, recteur, le bénéfice fut accordé à DANIEL DE CASTRO, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 2, fol. 117).

En 1518 mourut JEAN DHUER (*ab Ora*), recteur du même autel. Le 19 juin l'abbé nomma à sa place GEORGES NÉVEN (*R. N.*, 6708, fol. 227).

Celui-ci, qui était encore recteur de l'autel de sainte Catherine à Velm, se présenta en 1524 pour recevoir les ordres (*I.*, n° 2, fol. 14).

NICOLAS DE HERCKENRODE, déjà cité comme recteur en 1539 (*I.*, n° 18, fol. 21), résigna son bénéfice le 29 août 1543 en faveur d'ARNOUL HOEBANCK (*R. N.*, 6708, fol. 367 et *I.*, n° 20, fol. 129).

Celui-ci permuta le 20 mai 1545 avec GUILLAUME WINNEN, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Halmael (*R. N.*, 6708, fol. 408 et *I.*, n° 21, fol. 99).

A la mort de Guillaume Winnen en 1557, le bénéfice fut conféré le 4 novembre à LÉONARD ZEBOUTS (*I.*, n° 32, fol. 112). Celui-ci démissionna en 1585 en faveur de CHRÉTIEN STYNEN (*I.*, n° 59, fol. 62), qui lui-même résigna en 1618 en faveur de GISBERT STYNEN (*I.*, n° 76, fol. 66).

JEAN CHARLIER, curé de Nieuwerkerken, reçut le bénéfice le 18 novembre 1619 (*R. N.*, 6709, fol. 37 et

*I.*, n° 77, fol. 410). Il le résigna le 3 août 1620 en faveur de JEAN MORREN, de Saint-Trond (*R. N.*, 6709, fol. 61 et *I.*, n° 76, fol. 132).

A la mort de JEAN BANX, chanoine de Saint-Omer, l'abbé nomma le 30 septembre 1652 JEAN BANX, chanoine et doyen de Notre-Dame à Saint-Trond (*R. N.*, 6712, fol. 55).

Jean Banx mourut en 1674 et fut remplacé le 19 juin par PIERRE CARTUYVELS (*R. N.*, 6713, fol. 293 et *I.*, n° 113, fol. 306).

A la mort de ce dernier, le bénéfice fut donné le 11 mai 1724 à JEAN-GILLES VAN DEN WYER (*R. N.*, 6715, fol. 236).

Celui-ci mourut en 1728 et eut le 7 novembre comme successeur ANTOINE CEULEMANS, notaire apostolique (*R. N.*, 6715, fol. 278).

#### AUTEL DE LA SAINTE CROIX.

Le 30 décembre 1522, l'abbé conféra ce bénéfice à NICOLAS PYLS, en remplacement de JEAN ZEBOUTS, décédé (*R. N.*, 6708, fol. 264).

Devenu doyen de Notre-Dame, le titulaire résigna, le 8 juin 1551, son bénéfice au profit de son neveu et homonyme NICOLAS PYLS (*I.*, n° 25, fol. 113).

Ce dernier démissionna à son tour le 23 août 1568 en faveur de HENRI BUNTINX (*I.*, n° 43, fol. 113).

Le 21 juin de 1577, Henri Buntinx céda son poste à CHRÉTIEN VAN DER HEREN, qui en 1579 fit place à GUILLAUME BUNTINX (*I.*, n° 49, fol. 118 et n° 52, fol. 127).

A la mort de celui-ci en 1587, le bénéfice fut conféré le 17 juin à FRÉDÉRIC SASSEN (*I.*, n° 60, fol. 128).

Celui-ci devint curé de Borlo et mourut en 1636. Son successeur OTTON GERMEYS, chanoine de Notre-Dame, fut nommé le 21 décembre par acte daté du

château de Helchteren (*R. N.*, 6711, fol. 70 et *I.*, n° 93, fol. 132); il était encore en fonctions en 1653 (*I.*, n° 110, fol. 6).

#### AUTEL DE SAINT JOSSE.

A la mort de GUILLAUME ZURINX, l'abbé nomma le 9 février 1521 JEAN D'ARENBERGH (*R. N.*, 6708, fol. 246).

Celui-ci permuta le 23 avril 1526 avec GUILLAUME WINCKELEERS *alias* KELSBEKE, recteur de l'autel de saint Jean-Baptiste dans l'église de Hoegaerde (*R. N.*, 6708, fol. 246 et *I.*, n° 23, fol. 128).

Le 4 juin 1587, Guillaume Winckeleers céda le bénéfice à GUILLAUME VAN DEN BUNTEN (*I.*, n° 31, fol. 125).

Celui-ci démissionna de même le 14 mars 1570 au profit de FRANÇOIS DULLARTS, chanoine de Notre-Dame (*I.*, n° 44, fol. 122).

A la mort de JÉROME MEYS en 1578, le bénéfice fut accordé à JEAN LYMBORCH *alias* MEYS (*I.*, n° 51, fol. 107). Celui-ci céda l'année suivante sa place à JEAN KYMPS (*I.*, n° 51, fol. 166).

Jean Kymps mourut en 1605 et fut remplacé le 31 décembre par OLIVIER DE SAIVE, chanoine de Notre-Dame et secrétaire de l'abbé (*R. N.*, 6709, fol. 28).

Le 2 juin 1612, GAUTIER REYNAERTS succéda à JÉROME LANDEN, décédé (*R. N.*, 6709, fol. 40).

A la mort d'ARNOUL DULLARTS en 1627, l'abbé conféra le bénéfice à GÉRARD CÉLIS (*I.*, n° 33, fol. 30). Celui-ci le céda le 12 décembre 1630 à JEAN WIGHEN (*I.*, n° 87, fol. 21).

Jean Wighen fut remplacé le 4 décembre 1647 par LIBERT WIRIX (*R. N.*, 6711, fol. 210).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma le 28 février 1688 JEAN PLUEGERS (*R. N.*, 6714, fol. 122).



Jean Pluegers mourut en 1692 et fut remplacé le 20 avril par FRANÇOIS SEGERS, curé de Muysen (*R. N.*, 6714, fol. 149-152 et *I.*, n° 118, fol. 257).

A la mort de François Segers, le bénéfice fut accordé le 18 juin 1707 à LAMBERT CEULEMANS (*R. N.*, 6715, fol. 47).

Celui-ci, devenu pléban de Tongres, démissionna le 23 octobre 1728. Le 23 février 1729, l'abbé nomma JEAN-CASSIAN HEBRONVAUX, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6715, fol. 285).

#### AUTEL DES SAINTS TRUDON, ÉLOI ET EUCHER.

Cet autel a été fondé avant 1297. Déjà le 11 juillet de cette année, ARNOUL DE ZEPPEREN est mentionné comme recteur (1).

En 1477, maître HENRI DE PALUDE (2), chanoine de Liège, détenait le bénéfice (*I.*, n° 1, fol. 10 v°). Il le possédait encore en 1499 (*I.*, n° 5, fol. 16).

NICOLAS BRUYNINX, déjà recteur en 1504 (*I.*, n° 7, fol. 18), permuta le 18 juin 1527 avec HENRI WYNCKELMANS, recteur de l'autel de saint Barthélemy, en l'église de Tourinnes-la-Grosse (*Thoiringis-Theutonica*) (*R. N.*, 6708, fol. 308 et *I.*, n° 14, fol. 142).

A la mort de celui-ci, le bénéfice fut conféré le 28 juin 1533 à PAUL VAN AELST, de Straeten (*R. N.*, 6708, fol. 358).

Le 2 septembre 1554, Paul Van Aelst céda sa place à GÉRARD VAN AELST (*I.*, n° 29, fol. 114). Celui-ci résigna le 5 mai 1570 en faveur de JEAN MINSSEN, de Guvelingen (*I.*, n° 44, fol. 125).

A son tour ce dernier démissionna le 4 juin 1584, au profit de JEAN LOIX qui était encore recteur en 1592 (*R. N.*, 1563 et *I.*, n° 57, fol. 124 et n° 64, fol. 15).

(1) *Registrum stipale A* (Hasselt, n° 66787), fol. 271.

(2) Il se faisait remplacer par Jean Ghernouts (*I.*, n° 1, fol. 10 v°).

En 1604, ROBERT BLOCQUERIEN permuta avec JEAN BLOCQUERIEN, chanoine de Visé et recteur de l'autel de saint Jean dans l'église de Meeffe (*R. N.*, 6709, fol. 27 et *I.*, n° 65, fol. 62). Celui-ci possédait encore le bénéfice en 1653 (*I.*, n° 110, fol. 6).

## B. CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN A L'HOPITAL

L'hôpital de Saint-Trond fut érigé vers 1139 ; cette année-là l'érection fut confirmée par Albéron II, évêque de Liège (1).

Cet hôpital était situé entre l'église Notre-Dame et l'abbaye. Une convention faite entre l'abbé Chrétien († 1222) et les bourgeois de Saint-Trond et approuvée par Hugues de Pierrepont stipulait que le service divin à la chapelle de l'hôpital serait fait par un moine. Toutes les offrandes et toutes les dotations de l'autel seraient à la disposition de l'abbé. De cette façon l'hôpital serait considéré comme une dépendance du monastère (2).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 53.

(2) Voici cet acte omis dans le *Cartulaire* de PIOT :

« H. Dei gratia Leodiensis episcopus, presentibus et futuris in perpetuum. Cum aliquando inter Dominum Christianum bonae memoriae abbatem et monasterium Sancti Trudonis ex una parte, et burgenses ejusdem loci ex altera parte, non modica sit orta controversia super capella hospitalis et in ea constituendo sacerdote, amicabile tandem intervenit compositio quod ipsi burgenses allegationibus, omni liti, omni querimoniae renuntiantes, se omnino de eadem capella demiserunt. Ut ergo idempnitati parrochialis ecclesiae caveatur, cum sit privilegiata, stipendiis fratrum monasterii nichilominus prospiciatur, ordinatum et statutum est ut monachus infirmis celebrat hora qua visum fuerit ecclesiae, nulla tamen parrochialia exequatur. Oblationes si quas acceperit, abbati suo representabit, ad dispositionem ejus ordinandas. Quod si quilibet fidelis terram seu quodlibet beneficium eidem altari contulit, per abbatem disponetur. Cetera magister domus in luminaribus, in ornamentis et in coadjutore monachi et capellae providabit. Cum ergo in atrio monasterii et parrochialis ecclesiae idem hospitale situm sit, statutum est et a partibus approbatum quod in

Cependant l'hôpital se trouvait à l'étroit, entre l'église Notre-Dame et l'abbaye ; d'autre part, le manque d'eau était un obstacle à la propreté. Aussi l'abbé Thomas fait-il de cette situation une description effrayante : « *Noscant universi quod domus hospitalis*  
» *predicti inter nostrum monasterium et ecclesiam*  
» *Sancte Marie sita, propter nimiam loci angustiam*  
» *et etiam aque penuriam, ex secessuum corruptione*  
» *adeo sit infecta, ut non solum inhabitantes, sed*  
» *etiam pretereuntes non modicum offenderet, in tan-*  
» *tum etiam ut, proch dolor!, divina officia sacerdotes*  
» *in ipsa nec celebrare possent, nec tantum temporis*  
» *in ea demorari, ut auditis infirmorum confessioni-*  
» *bus, Corpus eis Dominicum porrexissent, unde fie-*  
» *bat ut, communione non percepta, quamplures expi-*  
» *rarent* (1). »

L'abbé demanda donc le déplacement de l'hôpital et le 6 mars 1239 le légat du Saint-Siège Jacques, évêque de Palestine, chargea Henri, doyen de Tirlémont, de faire droit à cette requête (2).

L'hôpital fut donc transféré entre 1240 et 1242 dans la rue de Stapel « *ad quamdam novam domum super*  
» *rivum sitam, in qua membra Christi de luto fecis et*  
» *miseriae ad amenitatem sublata blandius recrean-*  
» *tur, in qua cotidie divina celebrentur officia et ordo*  
» *beati Augustini a fratribus et sororibus observatus*  
» *ipsis auctoritate domini Leodiensis episcopi sit cons-*  
» *titutus* (3). »

» dicta capella, secularis sacerdos ad celebrandum non debeat admitti,  
» sed omnia per abbatem et conventum disponentur. Quia igitur in  
» presentia nostra hujusmodi res est ordinata, nos eam ad petitionem  
» utriusque partis presentis, scripti attestatione et sigilli nostri appen-  
» sione, sub anathematis intermissione roboramus » (*Cartulaire A*, fol.  
183 et 184; *Registrum stipale A*, fol. 111 v°).

(1) P10T, *op. cit.*, t. I, p. 207.

(2) *Ibidem*, pp. 199 et 200.

(3) *Ibidem*, p. 208.



Les frères de l'hôpital furent autorisés le 14 septembre 1240 à y construire une chapelle, et à choisir, sous l'approbation de l'abbé, un prêtre qui administrerait les sacrements à toute la communauté. Seule la sépulture des défunts était réservée au curé de l'église du Saint-Sépulcre, l'hôpital étant situé dans cette paroisse. Le terrain abandonné dans la *Planckstrate* appartiendrait à l'abbaye, mais en revanche l'abbé Thomas assigna à l'hôpital les revenus de six bonniers de terre et du moulin de Stayen (1).

En avril 1242 le même abbé, après la translation de l'hôpital, engagea les fidèles à faire des aumônes en faveur de cette institution. En même temps il fit connaître les lettres d'Innocent III prenant sous sa protection les biens de l'hôpital (2), du légat du Saint-Siège, accordant aux bienfaiteurs vingt jours d'indulgence des pénitences imposées, de l'archevêque de Cologne accordant la même rémission des péchés oubliés et des vœux violés, et de l'évêque de Liège concédant quarante jours de pardon pour les injures non violentes à l'adresse des parents (3).

Les bâtiments de cet hôpital et la chapelle existent encore de nos jours ; l'école moyenne de l'Etat y est installée.

#### RECTEURS.

HENRICUS est cité de 1254 à 1272 par Guillaume de Ryckel (4).

JEAN BACK desservait l'hôpital en 1478 (*I.*, n° 2, fol. 20).

Le 26 juillet 1504, JEAN HULSTMANS succéda à JACQUES ALBERTS, décédé (*I.*, n° 7, fol. 107).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 202.

(2) Ce sont les lettres de 1215 (PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171).

(3) *Ibidem*, p. 207.

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 71.



Il démissionna en 1517 et fut remplacé le 15 mars par MAURICE SWINNEN (*R. N.*, 6708, fol. 206).

Celui-ci permuta le 22 mai 1527 avec JEAN HULSTMANS, recteur de la coustrerie dans l'église de Molenbeek (lez-Diest) (*R. N.*, 6708, fol. 306 et *I.*, n° 14, fol. 138).

A la mort de Jean Hulstmans, le rectorat fut conféré le 13 octobre 1543 à PIERRE BRIERS (*Braxatoris*) (*R. N.*, 6708, fol. 371 et *I.*, n° 20, fol. 13).

Le 13 juin 1530, Pierre Briers céda la place à QUIRIN CRÉMERS (*Mercatoris*) (*I.*, n° 34, fol. 126).

Celui-ci mourut en 1566 et fut remplacé le 14 septembre par MARTIN HUBERTI (*R. N.*, 6709, fol. 266 et *I.*, n° 41, fol. 108).

JEAN KYMPS était recteur en 1589 (*I.*, n° 63, fol. 13) et 1592 (*I.*, n° 64, fol. 15).

LÉONARD TAPPERIUS, chanoine de Notre-Dame, cité en 1606 (*I.*, n° 71, fol. 24), est peut-être le même que Léonard de Bocholt, qui résigna en 1616 et fut remplacé le 4 mars 1616 par OLIVIER DE SAIVE (*I.*, n° 75, fol. 76 v°).

En 1618, le 13 août, Olivier de Saive résigna en faveur de MATHIAS ZWATTENBROECK (1), qui était encore en fonctions en 1626 (*R. N.*, 6709, fol. 49 et *I.*, n° 76, fol. 64).

La chapelle de l'hôpital fut incorporée avant 1650 au chapitre de Notre-Dame par le nonce Caraffa (*V.*, n° 8, fol. 2 v°).

#### AUTEL DE LA SAINTE VIERGE. ET DE SAINT ANTOINE.

GUILLAUME SCHOUHUYS, recteur de cet autel, résigna le 10 juin 1547 en faveur de CHRÉTIEN DE SCHOER (*R. N.*, 6708, fol. 384).

(1) C'est par erreur que le *R. N.* porte: « *Capella hospitalis in ecclesia Sancti Gangulphi fundati.* »

Celui-ci céda le 1<sup>er</sup> mars 1571 son bénéfice à HENRI SMEYERS (*I.*, n° 45, fol. 118).

A la mort de ce dernier en 1577, la place fut conférée le 5 janvier 1578 à JACQUES WERNEN (*I.*, n° 50, fol. 116).

En 1580, JÉRÔME KYMPS succéda à JOSSE VAN DEN POEL (1), décédé (*I.*, n° 52, fol. 122).

JEAN DE SAINT-GEORGES, déjà recteur en 1606 (*I.*, n° 71, fol. 24), démissionna en 1608 au profit de WERNER AERTZEN (*I.*, n° 72, fol. 41).

Celui-ci résigna en 1622 (2) et fut remplacé le 15 juin par JEAN NAEX (*R. N.*, 6709, fol. 64), qui démissionna à son tour en 1628, au profit de GASPAR A VALLE (*R. N.*, 6709, fol. 71).

Ce dernier, devenu curé de Spa, mourut vers 1636 et fut remplacé le 5 avril de cette année, par CHARLES MELDERT, chanoine de Looz (*R. N.*, 6711, fol. 61).

### C. CHAPELLE SAINTE-MARIE-MADELEINE DES LÉPREUX A ZICKEREN

Cette chapelle appelée communément « *capella* » *leprosorium*, » désignée par Guillaume de Ryckel, sous le nom de « *capella infirmorum juxta Sanctum* » *Trudonem*, » était située au Sud-Ouest de la ville, à l'emplacement actuel de la maison de santé pour hommes (3).

A croire le chroniqueur Foullon († 1679), elle ne

(1) Une nomination du 7 juin 1583 mentionne Jérôme Kymps comme succédant à Jacques Wernen (*I.*, n° 54, fol. 111).

(2) Cependant un registre archidiaconal cite encore Werner d'Arcey (Astren) comme recteur en 1626.

(3) Il doit y avoir eu antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle une léproserie du côté Nord de la ville. En effet, quand l'abbé Guillaume (PIRENNE, *op. cit.*, pp. 251-256) décrit la culture de Saint-Trond, il signale un lieu-dit « *prope leprosos* » situé à Schurhoven. « *Item super angulum de com-* » *munibus pascuis prope leprosos... Item ibidem retro Scurhoven...* » *Item prope leprosos versus Baltershoven.* »

fut pas érigée avant 1191 : c'est que ce moine attribuait aux croisades l'importation de la lèpre dans notre pays (1).

Cependant le diplôme d'Innocent III mentionne déjà en 1215 l'église Sainte-Marie-Madeleine « *ad infirmos* » (2). »

En 1233, la léproserie avait déjà ses proviseurs et son curé; la chapelle était pourvue d'ornements et on se préoccupait de trouver des ressources pour l'entretien de deux prêtres qui se consacraient aux soins des lépreux (3).

Le curé avait charge d'âmes et exerçait les fonctions pastorales pour les lépreux. Ceux-ci étaient au nombre de trente-deux en 1527 (4).

En 1650, il n'y en avait plus que cinq. « *Pastor habet curam animarum illorum qui de facto lepra tacti sunt et illic habitant, suntque modo quinque minime conjugati* » (V., n° 8, fol. 7 v°).

En 1680, l'archidiacre fit observer que le recteur devait dire la messe à la chapelle les dimanches et jours de fête et administrer les sacrements aux lépreux; pour ce dernier point, le curé se faisait alors remplacer par des religieux (V., n° 15, fol. 8).

#### RECTEURS.

Un des premiers recteurs fut ce SAMUEL, « *sacerdos leprosorum*, » qui le 3 janvier 1233 acquit pour sa léproserie une partie de la dîme de Ryckel. A cet effet, il avait dû vendre un missel, un livre des matines, un

(1) Il attribuait cette importation surtout à la troisième croisade. Voici son texte : « *Sub annum 1191 nec prius cœpta aedificari leprodochia excipiendis curandisque qui ex Palestina coeli ciborumque vitio morbum illum in patriam referebant.* » Chronique Foullon (Hasselt, n° 66785), ad annum 1232.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

(3) *Ibidem*, p. 191.

(4) STRAVEN, *Inventaire analytique*, t. II, p. 370.



graduel et une cloche, et hypothéquer un calice et une chasuble. Il voulait créer des revenus pour que deux prêtres pussent veiller aux besoins spirituels des malades (1).

WALTERUS DE PORTA est cité comme recteur par Guillaume de Ryckel. A plusieurs reprises en 1254, 1255 et 1256, il reçut de l'abbé des aumônes destinées sans doute à ses lépreux (2).

En 1501, le registre archidiaconal mentionne comme recteur LUC KELLERS (*I.*, n° 6, fol. 15). Celui-ci résigna le 3 décembre 1605 de cette année en faveur de HENRI VAN DER MEREN (*I.*, n° 8, fol. 116).

A la mort de Henri Van der Meren en 1530, l'abbé nomma le 14 mars JEAN HETVELT (*R. N.*, 6708, fol. 331).

En 1532, THIBAUT OERISSELS figure comme recteur (*I.*, n° 16, fol. 11), puis GUILLAUME DE CAMPO, doyen de Notre-Dame en 1558 (*I.*, n° 32, fol. 116) et 1565 (*I.*, n° 40, fol. 30) et PIERRE VROMAN (?) en 1572 (*I.*, n° 49, fol. 20). Ce dernier résigna le 11 mars 1586 en faveur de FRANÇOIS VECOVEN (*I.*, n° 59, fol. 62). Celui-ci mourut en 1587 et fut remplacé le 16 décembre par LAMBERT PRINSEN (*I.*, n° 61, fol. 123).

PIERRE TIELMANS, déjà cité comme recteur en 1589, permuta le 20 juin 1603 avec PAUL VAN VERLE (*I.*, n° 63, fol. 13 et n° 65, fol. 55).

Celui-ci, également curé de Saint-Martin et chanoine de Notre-Dame, se dévoua aux lépreux jusqu'en 1655. Il résigna son poste le 20 février de cette année et fut remplacé le 28 avril par HUBERT GOVAERTS (*R. N.*, 6712, fol. 121).

A la mort de JEAN TACKOENS en 1676, l'abbé, par acte daté de Liège le 21 octobre, nomma RENIER VAN ACKEN (*R. N.*, 6713, fol. 457 et *I.*, n° 115, fol. 38 v°).

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 191.

(2) PIRENNE, *op. cit.*, pp. 71, 136, 138, 140, 141 et 306.



Celui-ci démissionna le 7 juin 1680 en faveur d'ADAM-PAUL FISEN, chanoine de Notre-Dame (*R. N.*, 6714, fol. 47), qui fut institué le 18 juin (*I.*, n° 117, fol. 34).

Adam-Paul Fisen était encore recteur en 1680; les dimanches et les jours de fête la messe était dite alors par Denis Cartuyvels (*V.*, n° 15, fol. 8).

Le 17 août 1739, JEAN-JOSEPH VANDERBORCHT succéda dans ce poste à son frère HERMAN-ANTOINE, décédé (*R. N.*, 6715, fol. 386).

## XXVII.

### WEBBECOM

[WEBENCHEYM (1107), GUEBECHEM, GUEBECHEYM, WEBECHEYM (1108), WEBBECHEYM (1139), WEBEKEM (1150), WEBBENKEM (1160), WEBBEKEIM (1161), WEBBEKEYM (1166), WEBEKEYM (1177), WEBBECHEM (1178), WEBBENCHYM (1178), WEBBINCHEM, WEBBINCHEN, WEBINCHEM (1253), WIBEKEN (XIV<sup>e</sup> siècle), WEBBEKEEM (1323), WEBBECUM (1472), WEBBECOM (1520), WEBBECKEN (1558)].

D'après la tradition de l'abbaye, Webbecom était la terre natale de Wicboldus, le père de saint Trudon. De tout temps ce village a appartenu au monastère.

L'abbé Adélard II (1155-1682) y construisit ou restaura une église dédiée à saint Trudon (1).

Pendant la guerre des investitures, Brunon, évêque intrus de Metz, vendit à Otton, seigneur de Diest, le village de Webbecom et trois autres localités qui relevaient de l'abbaye de Saint-Trond. Mais l'évêque Henri de Verdun fit porter à Webbecom les reliques de saint Trudon, y célébra la messe, et enjoignit à Otton de laisser intactes les possessions de l'abbaye. C'est ainsi, dit Rodolphe, que par la miséricorde de

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

Dieu, et l'intercession de saint Trudon, et le zèle de l'évêque, le monastère conserva son domaine (1).

L'église de Webbecom est déjà renseignée comme église paroissiale « *cum appenditiis suis* » dans le diplôme de Pascal II en 1107 (2); la paroisse de Schaffen qui en dépendait encore au XIII<sup>e</sup> siècle, en fut démembrée avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

Webbecom ressortissait de l'archidiaconé du Brabant et du concile de Léau; à partir de 1559 il a dépendu de l'archidiocèse de Malines.

### CURÉS.

Le premier curé qui nous soit connu est GÉRARD, chanoine de Notre-Dame à Namur. Il intervint dans un acte du 31 mai 1253 (3). Guillaume de Ryckel le mentionne également et cite ses deux successeurs immédiats : JOHANNES et NICOLAUS (4).

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un nommé JACQUES remplit les fonctions de curé. Il figure le 2 mai 1299 comme exécuteur du testament de Henri Laggart, échevin de Saint-Trond (5).

Le 16 mai 1323, THIERRY, curé de Webbecom, donna son assentiment à l'érection de la chapelle de Notre-Dame de la Vigne (6).

Le 3 septembre 1351, GUILLAUME, curé de Webbecom, représenta l'abbé de Saint-Trond dans un arrangement avec Gérard Hesselini de Drongelen, curé d'Ethen en Hollande (7). Ce même Guillaume figure dans l'obituaire de l'abbaye au 24 septembre (8).

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, p. 55.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 30.

(3) *Ibidem*, p. 262.

(4) PIRENNE, *op. cit.*, p. 73.

(5) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 183 v°.

(6) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 455.

(7) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 225.

(8) « *Et dominus Wilhelmus presbiter [investitus de Webbekum] p. q. h. 3 solidos grossos antiquos.* »

en 1562; en 1572 il fut remplacé par HENRI GRIETEN (1).

#### AUTEL DE SAINTE CATHERINE.

Deux recteurs de cet autel nous sont seulement connus : NICOLAS DE DUNIS en 1514 (2) et DENIS HENSIUS de 1558 à 1572 (3).

#### AUTEL DE SAINTE CÉCILE.

HENRI DE GRECIA, recteur, se faisait remplacer en 1514 par Jean Halbier (2).

En 1553 mourut BARTHELEMY WALBODEN. Il fut remplacé le 27 août par JEAN BEKA, docteur en médecine et prêtre du diocèse de Liège (*R. N.*, 6708, fol. 476).

Celui-ci possédait encore le bénéfice en 1562. En 1572, il se trouvait remplacé par PIERRE DE HEELLEN (3).

#### AUTEL DE SAINTE GENEVIÈVE.

ANTOINE VAN DEN PUTTE, déjà recteur en 1514 (2), mourut en 1541 et fut remplacé le 24 mars par PIERRE, fils d'ADRIEN DE MOERBEKE (*R. N.*, 6708, fol. 376).

MATHIAS BEKA était recteur en 1558 (2) et 1562 (3). En 1572 les registres mentionnent DENIS LUDOVICI (3).

GUILLAUME DE WEERDT résigna le 10 avril 1620 en faveur de PAUL DE WEERDT de Diest (*R. N.*, 6709, fol. 60).

A la mort de PIERRE DEKENS en 1640, l'abbé nomma le 10 mai THÉODORE VAN DEN BOOM (*R. N.*, 6711, fol. 107).

Théodore Van den Boom, doyen de Saint-Sulpice à Diest, mourut en 1679. Le 14 octobre, le bénéfice fut conféré à FRANÇOIS COX, chanoine de Saint-Jean à Diest (*R. N.*, 6714, fol. 20).

(1) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572.

(2) *Computus decanales*, 1514, 1556 et 1558 (ut supra).

(3) *Computus decanales*, 1562-1572 (ut supra).

Le 22 mai 1692, celui-ci résigna en faveur d'Ignace Van Zurpel (*R. N.*, 6714, fol. 155), mais cet acte n'eut pas d'effet.

Le 5 février 1696, François Cox céda définitivement le bénéfice à DENIS SELCAERTS (*R. N.*, 6714, fol. 193).

Ce dernier, chanoine de Saint-Sulpice, mourut vers 1719 et fut remplacé le 1<sup>er</sup> février de cette année par PIERRE BOSMANS (*R. N.*, 6715, fol. 170).

A la mort de celui-ci en 1745, le bénéfice fut conféré le 8 avril à NEETENS, chanoine de Diest (*R. N.*, 6715, fol. 439).

#### AUTEL DE SAINT JACQUES LE MAJEUR.

ANTOINE DE LUTZENBORCH était recteur de cet autel en 1514 (1).

A la mort du recteur JEAN JOERDENS en 1543, le bénéfice fut accordé le 8 mai à ADRIEN, fils d'Adrien DE MOERBEKE, qui le céda le 31 mai 1550 à ANTOINE DE MOERBEKE (*R. N.*, 6708, fol. 394).

CLÉMENT MINTEN était recteur de 1562 à 1572 (2). A la mort de DANIEL VAN ZURPEL, l'abbé nomma le 1<sup>er</sup> août 1605 NORBERT BELIEN ou BAELDEN (3) (*R. N.*, 6709, fol. 31).

Norbert Baelden « *archipresbiter districtus Erke-  
» lensis* » mourut en 1647 et fut remplacé le 22 mars par JEAN VANDENBERGHE de Diest (*R. N.*, 6711, fol. 196).

A la mort de Jean Vandenberghe, l'abbé nomma le 1<sup>er</sup> décembre 1686, JEAN-BAPTISTE MANNAERTS (*R. N.*, 6714, fol. 116).

(1) *Computus decanales*, 1514, 1556 et 1558 (ut supra).

(2) *Computus decanales*, 1562-1572 (ut supra).

(3) Au fol. 107 du n° 6711, se trouve l'acte de nomination à l'autel de saint Jacques de Arnoul Van Plasse, remplaçant le 10 mai 1640 Daniel Van Surpel, décédé. Il y a là certainement une erreur de copiste.



Celui-ci devint religieux à Saint-Trond et laissa le bénéfice à PIERRE SEGERS (*R. N.*, 6714, fol. 140).

Le 15 novembre 1704, Pierre Segers résigna son poste; il fut remplacé le 28 décembre par LAMBERT MANNAERTS (*R. N.*, 6715, fol. 20).

Celui-ci démissionna à son tour le 26 novembre 1740; il eut comme successeur TRUDON-NORBERT MANNAERTS (*R. N.*, 6715, fol. 396).

#### AUTEL DE SAINT JEAN-BAPTISTE

(PREMIÈRE FONDATION).

NICOLAS DE PONTE figure comme recteur en 1514 (1), PIERRE DE THENIS en 1558 (1), JEAN DE THENIS en 1562 (2) et HENRI SCHANEN en 1572 (2).

Le 12 août 1645, MICHEL VAN DER STRATEN, chanoine de Saint-Sulpice, prit la place de FRANÇOIS TRAETSEN (*R. N.*, 6711, fol. 170).

A sa mort en 1662, le bénéfice fut accordé le 11 octobre à THÉODORE VAN DER STRATEN (*R. N.*, 6712, fol. 262).

#### AUTEL DE SAINT JEAN-BAPTISTE

(DEUXIÈME FONDATION).

GAUTIER DE WASTERHOVEN, déjà recteur en 1514 (1), mourut en 1551. L'abbé, séjournant alors à Malines, nomma le 4 mai FRANÇOIS MUYLS *alias* VAN GORCUM (*R. N.*, 6708, fol. 462).

Celui-ci mourut en 1578 et fut remplacé le 3 avril par GÉRARD GIELIS, fils de François Gielis (*R. N.*, 6709, fol. 279).

A la mort de GÉRARD WELLENS en 1617, l'abbé nomma, le 21 novembre, ARNOUL CRYTERS, chanoine de Saint-Sulpice à Diest (*R. N.*, 6709, fol. 47).

Le 13 janvier 1639, SÉBASTIEN LOUWIES, cha-

(1) *Computus decanales*, 1514, 1556 et 1558 (ut supra).

(2) *Computus decanales*, 1562-1572 (ut supra).

noine de Saint-Sulpice, prit la place d'Arnoul Cryters, décédé (*R. N.*, 6711, fol. 87). Il mourut en 1693 et fut remplacé le 6 novembre par HENRI MANNAERTS (*R. N.*, 6714, fol. 172).

Un certain JOSSE (1) succéda le 18 mars 1701 à Henri Mannaerts, démissionnaire (*R. N.*, 6714, fol. 237).

JEAN REGA, curé de Hoeylaert, résigna ce bénéfice le 24 octobre 1738; il eut comme successeur HENRI VAN ORSMAEL, étudiant en théologie à Louvain (*R. N.*, 6715, fol. 382).

#### AUTEL DE SAINT JEAN-L'ÉVANGÉLISTE.

HENRI BRANS, déjà recteur en 1514 (2), permuta le 11 février 1530 avec GODEFROID, fils de Sulpice CORTEN (3) (*R. N.*, 6708, fol. 328).

De 1558 (2) à 1572 (4), GÉRARD SGROETEN figure comme recteur.

A la mort de PIERRE CORTEN, doyen de Beeringen, le bénéfice fut accordé le 10 octobre 1647 à JEAN DE WEERDT (*R. N.*, 6711, fol. 204).

Jean de Weerdt mourut en 1679 et fut remplacé le 3 juin par RENIER VAN GEELBERGEN, chanoine de Diest (*R. N.*, 6714, fol. 6).

A la mort de ce dernier, JACQUES CRILS, chanoine de Diest, fut nommé le 15 janvier 1685 (*R. N.*, 6714, fol. 110).

Jacques Crils mourut en 1732 et fut remplacé le

(1) Le prénom seul figure dans l'acte de nomination.

(2) *Computus decanales*, 1514, 1558 (ut supra).

(3) En note se trouvait : « *Notetur quod possessor hujus capellae unus permutans videlicet Henricus Brans dictus fuit obiisse ante XXI dies et in eo casu fuisset de ipsa capella provisum domino Wilhelmo de Horne, sed licet multum egrotus supervixit, quare permutatio et litterae desuper suum sortitae sunt effectum.* »

(4) *Computus decanales*, 1562-1572 (ut supra).

JEAN CLERICI était déjà curé en 1513 ; il se faisait alors remplacer par Gommaire Van de Mortel (1).

Il mourut en 1520. Le 15 octobre, l'abbé lui donna comme successeur GÉRARD CLINGSELS (*R. N.*, 6708, fol. 239). Guillaume Custodis desservait l'église en 1538 (2).

Le 10 juin 1540, Gérard Clingsels *alias* Enses, permuta avec JEAN VAN DER VOERT, recteur de l'autel de la prévôté à Alem (*R. N.*, 6708, feuille détachée) ; cinq jours après, celui-ci échangea sa cure contre celle d'ARNOUL VAN GOIDSENHOVEN, recteur de l'église de Haren (Vilvorde) (*R. N.*, 6708, feuille détachée).

Arnoul Van Goidsenhoven mourut en 1551. Le 25 avril de cette année, la cure fut conférée à GUILLAUME DE CAMPO (*R. N.*, 6708, fol. 461). Celui-ci ne resta pas longtemps au poste, car le 11 décembre de la même année, le successeur de Guillaume de Campo, JEAN BOYON, permuta avec JEAN GERARDS *alias* LONGOPONTANUM, recteur de l'autel de la confrérie Notre-Dame dans l'église de Vottem (*R. N.*, 6708, fol. 465).

LAMBERT COPY était curé en 1562 et 1572 (3).

RENERUS SMITS, vice-doyen de Diest et curé de Webbecom, mourut le 12 décembre 1637. Le 16 décembre, l'abbé conféra la cure à JEAN GILLIS de Diest, bachelier en théologie (*R. N.*, 6711, fol. 83).

Celui-ci mourut l'année suivante et fut remplacé le 12 septembre par PAUL BERCHMANS, bachelier en théologie (*R. N.*, 6711, fol. 83).

En 1671, Paul Berchmans démissionna tout en se réservant une pension annuelle de 100 pattacons. HENRI VAN CUTSEM, recteur de l'autel de la Sainte Vierge (deuxième fondation), devint alors curé (*R. N.*, 6713, fol. 178).

(1) *Registrum archidiaconale*, 1513 (évêché de Malines).

(2) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii, fragmenta*, fol. 172 v<sup>o</sup> (évêché de Malines).

(3) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572.



DENIS PROVENEERS, curé de Webbecom, mourut le 7 octobre 1733. Le 10 janvier 1734, la cure fut confiée à NICOLAS DUBOIS, maître ès arts (*R. N.*, 6715, fol. 341).

Le 19 décembre 1770, Nicolas Dubois demanda à échanger sa cure contre le bénéfice d'Assent que possédait son neveu. L'abbé répondit que MARTIN EGGEN lui avait notifié depuis plusieurs mois, qu'il avait été nommé à la cure de Webbecom, par la faculté des arts de l'Université de Louvain et que cette nomination avait été acceptée (1).

\* \* \*

Il y avait dans l'église de Webbecom deux fondations en l'honneur de la Sainte Vierge. Les bénéficiers étaient nommés par les curés de la paroisse.

Comme recteurs de la première fondation figurent HENRI BRANTS en 1514, JEAN HALBIERS en 1558 (2) et GEORGES MOERBEKE en 1562 et 1572 (3).

La deuxième fondation en l'honneur de la Sainte Vierge et de sainte Anne fut faite en 1519. Le desservant de Webbecom, HENRI VAN DE MORTEL, en fut le premier recteur (4).

Puis viennent LAMBERT ROGHEN en 1558 (5), JEAN BEKA en 1562 et GEORGES PISCATORIS en 1572 (6).

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6706, fol. 31.

(2) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514, 1516 et 1558 (évêché de Malines).

(3) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572 (évêché de Malines).

(4) *Computus curiae ecclesiasticae Lovanii fragmenta*, 1473 et suiv., fol. 203 (évêché de Malines).

(5) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514, 1516 et 1558 (évêché de Malines).

(6) *Computus decanales Lovanienses et Leeuwenses*, 1562-1572 (évêché de Malines).



## CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE A ASSENT.

Hotbert donna le 20 juillet 837 à l'abbaye de Saint-Trond plusieurs propriétés situées à Assent « *in loco* » *nuncupante Hasnoch super fluvio Merbate in pago* » *Hasbaniensi sive Dyostiensi* (1). »

Une église ou chapelle fut construite de bonne heure dans cette localité ; elle fut brûlée du temps de Rodolphe (1108-1138), en même temps que le village, par Gautier de Becquenvoort (2).

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Assent est cité par Guillaume de Ryckel comme une dépendance de Webbecom (3).

Cependant cette chapelle ne fut jamais à la collation de l'abbé ; le recteur était nommé, croyons-nous, par le curé de Webbecom.

Les registres archidiaconaux nous font connaître quelques-noms de ces recteurs : ARNOUL DE BRUEL (4) en 1514, HENRI SCHURMANS en 1558 (5) et THOMAS HENSIUS en 1562 et 1572 (6).

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle d'Assent menaçait ruine ; d'autre part, la chapelle de Notre-Dame « *ad altam vineam* » était détruite depuis plusieurs années ; le curé de Webbecom voulait profiter de ces circonstances pour demander l'union des bénéfices. Avant de s'adresser à l'archevêque de Malines, il sollicita le consentement préalable de l'abbé (7). Nous ne savons si cette union eut lieu. Toujours est-il qu'en

(1) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 4.

(2) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 270.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(4) Cet Arnoul de Bruel est probablement le même que Arnoul de Broghel, qui mourut en 1538 et laissa son bénéfice de la première fondation de la Sainte Vierge à Webbecom à Thierry Meesele (*Computus curiae ecclesiasticae Lovanii*, 1478, fol. 203).

(5) *Computus decanales*, 1558 (ut supra).

(6) *Ibidem*, 1562-1572 (ut supra).

(7) *Registrum supplicarum*, n° 6705, fol. 30.

1770 LAURENT VLOCKS, neveu du curé de Webbecom et son coadjuteur depuis onze ans, était encore recteur de Notre-Dame à Assent (1).

#### CHAPELLE DE NOTRE-DAME A LA VIGNE.

Le 16 mai 1323, la confrérie des clercs de Diest dite de Notre-Dame « *ad vineam* » (2), fonda une chapelle près de la ville de Diest, mais dans la paroisse de Webbecom. Le curé de Webbecom qui recevait annuellement 18 sous gros tournois de la confrérie, et l'abbé de Saint-Trond qui s'était réservé la collation de tous les bénéfices, donnèrent leur consentement à cette fondation (3).

Dix autels furent ensuite fondés dans cette chapelle.

#### AUTEL PRIMAIRE (4).

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (1451), cet autel était desservi par HENRI DE RAETSKOVEN (5). PIERRE VOECHS, recteur, mourut en 1505. Il fut remplacé le 18 octobre (6) par HERMAN CANGIETERS (*R. N.*, 6708, fol. 302).

Le 17 mars 1508, les mambours de la chapelle présentèrent à l'abbé JEAN VAN DEN VLIET pour succéder à Herman de Brakel *alias* Cangieters, décédé (7).

GEORGES DE VALLE était recteur en 1514 et GIBERT BEKA en 1558 (8). Celui-ci était encore en fonctions

(1) *Registrum supplicarum*, n° 6706, fol. 31.

(2) Une foule d'actes portent : « *ad altas vineas*. »

(3) PIOT, *op. cit.*, t. I, p. 445.

(4) Les nominations portent : « *altare primarium seu personatus*. »

(5) Dom BERLIÈRE, *Diversa Cameralia*, p. 110.

(6) L'acte de nomination rappelait : « *electio pertinet ad decanum, » procuratores et consiliarios fraternitatis dictae capellae, representatio » ad abbatem, collatio et institutio ad archidiaconum Lovanii.* »

(7) PIOT, *op. cit.*, t. II, p. 500.

(8) *Computus decanales Lovanienses, Leeuwenses et Geldonienses*, 1514, 1556 et 1558.

15 novembre par PIERRE BOSMANS (*R. N.*, 6715, fol. 331). A la mort de celui-ci, le bénéfice fut accordé le 8 avril 1745 à TRUDON-NORBERT MANNAERTS (*R. N.*, 6715, fol. 440).

#### AUTEL DE SAINT LÉONARD.

GUILLAUME SCHUERMANS était recteur en 1514 (1). Le 8 février 1521, il démissionna en faveur de GEORGES EGIDII (*R. N.*, 6708, fol. 244).

JEAN VAN DEN GOEDENHUYZE (*de bona domo*) figure comme recteur déjà en 1558 (2). A sa mort vers 1606, le bénéfice fut accordé le 28 janvier à GUILLAUME DE WEERDT de Diest (*R. N.*, 6709, fol. 33).

#### AUTEL DE SAINT QUIRIN ET DE SAINT JOSSE (3).

ARNOUL CREMERS est cité comme recteur en 1514.

ERASME DE WESALIA résigna le 25 octobre 1546 en faveur de LOUIS LUDOVICI, chanoine de Saint-Sulpice (*R. N.*, 6708, fol. 415).

JEAN PIRNOCK était recteur en 1562 (4) et FRANÇOIS WIGGERS en 1572.

HENRI (5) WIGGERS mourut le 15 mai 1607; le 14 août 1608 HENRI WIGGERS, doyen de Saint-Sulpice, lui succéda (*R. N.*, 6709, fol. 33).

(1) *Computus decanales*, 1514, 1558 (ut supra).

(2) En bas de cet acte se trouvait : « *similis expedita pro Matheo* » (n'est-ce pas une erreur pour JOHANNE) « *Goedenhuysen*, 3 déc. 1602. » Un MATHIEU VAN DEN GOEDENHUISEN résigna le 28 juin 1679 l'autel de sainte Geneviève en faveur de Herman Van Ham (*R. N.*, 6714, fol. 17). Toutefois cette nomination ne trouve pas place dans la liste des recteurs de cet autel.

(3) Cet autel est appelé : « altare SS. Georgii et Quirini, en 1514, — » SS. Quintini, Georgii et Mariae, en 1558, — puis SS. Quirini et Judoci, — et enfin en 1709, Quintini et Gordiani. »

(4) *Computus decanales*, 1562-1572 (ut supra).

(5) Peut-être une erreur pour FRANÇOIS.

Celui-ci mourut en 1636 et fut remplacé le 7 août par PIERRE VLAYEN, doyen de Saint-Jean à Diest (*R. N.*, 6711, fol. 66).

Puis furent nommés :

Le 12 juin 1641 LIBERT VAN HAMEL, chanoine de Saint-Sulpice, en remplacement du précédent, décédé (*R. N.*, 6711, fol. 122).

Le 7 mai 1677, PEREGRIN DUYNEN à la mort de Libert Van Hamel (*R. N.*, 6713, fol. 472).

Le 25 mai 1688, ANTOINE VAN DEN GOEDENHUYSEN « *cognatus resignantis* » à la place du précédent, démissionnaire (*R. N.*, 6714, fol. 127).

Le 13 mai 1704, G.-FR. VAN DEN GOEDENHUYSEN (1) (*R. N.*, 6715, fol. 14).

Le 6 mai 1717, N. THIELENS (*R. N.*, 6715, fol. 141).

Le 24 juin 1721, JEAN GOYENS (*R. N.*, 6715, fol. 197).

Le 12 août 1723 (2), RENIER DE LEEUWE (*R. N.*, 6715, fol. 228).

Le 15 avril 1727, GILLES VANDENWYER (*R. N.*, 6715, fol. 267).

Le 4 mars 1729, PIERRE-FRANÇOIS VERLAIS (*R. N.*, 6715, fol. 267).

Le 28 mars 1730, JEAN-FRÉDÉRIC MULLEMAN, du diocèse de Hildesheim (*R. N.*, 6715, fol. 303) (3).

Le 30 décembre 1737, JOSSE-EDMOND SWINNEN, du diocèse de Cologne (*R. N.*, 6715, fol. 365).

Le 8 avril 1745, NEETENS, chanoine de Diest (*R. N.*, 6715, fol. 439).

(1) Fr. Van den Goedenhuysen, chanoine de Saint-Sulpice, résigna le 19 avril 1717.

(2) Cette nomination n'eut pas d'effet. Jean Goyens, qui avait démissionné, resta en fonctions jusqu'à sa mort en 1727.

(3) Pour ces trois nominations, le bénéfice était devenu vacant par la mort des titulaires.



## XXVIII.

### WYCHMAEL

[VUICMALE (1107), GUIMALA, GUIMALE, WIMALES (1108), WICHMALE (1161), WIGMALE (1253), WYGHMALE (1364), WYCHMAEL (1386)].

Déjà dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, l'abbé Adélard II (1055-1082) construisit ou restaura l'église de Wychmael, consacrée probablement dès cette époque à saint Trudon (1).

Cependant cette église n'est devenue église paroissiale qu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Voilà pourquoi elle n'est pas mentionnée dans les diplômes de Pascal II en 1107 et de Victor IV en 1161 (2), qui cependant énumèrent le domaine de Wychmael parmi les possessions de l'abbaye.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Wychmael est encore cité par Guillaume de Ryckel comme une dépendance de Peer (3). Il est cependant possible que ce WALTERUS, « *sacerdos de Wigmale*, » dont parle le même abbé (4), desservait spécialement l'église de cette localité.

En 1608 les habitants de Wychmael se plaignirent de ce que leur paroisse était desservie par un chapelain résidant à Peer. « *Was oorsake waer deur somme mige onderdanen des dorps met hunne kinderen somwylen sonder administratie des heilighs Sacraments des doopsel quaemen affleevig te worden.* » Ils s'étaient adressés à l'Evêque de Liège et avaient obtenu « *octroye ende consent... omme van voertsien een geconsacreerde vint* (fontes baptismaux) *te setten*

(1) DE BORMAN, *op. cit.*, t. I, p. 20.

(2) PIOT, *op. cit.*, t. I, pp. 30 et 98.

(3) PIRENNE, *op. cit.*, p. 72.

(4) *Ibidem*, p. 323.

» *ende een eyghene pastoor aldaer resideerende te*  
» *moeghen becomen.* » En même temps ils promirent le 30 juin à l'abbé de Saint-Trond que celui-ci n'aurait à fournir au nouveau curé que le tiers des dîmes du village ou douze muids de seigle ; les paroissiens soigneraient pour le reste. C'est ainsi que Wychmael, démembré de Peer, fut érigé en paroisse indépendante (1), le 19 octobre 1608 (*I.*, n° 168, fol. 131 v°).

L'église avait rang de *quarta capella*. Elle ressortissait de l'archidiaconé de Campine et du concile de Beeringen.

La paroisse comptait cent soixante communiantes en 1699 et cent cinquante en 1711 (*V.*, n° 36, fol. 18 v° et n° 37, fol. 30 v°).

#### CURÉS.

Le premier curé fut JEAN-BERNARD GELIS, prêtre du diocèse de Bois-le-Duc, qui en 1611 se présenta au concours diocésain pour l'église « *dismembratam a*  
» *Peer et noviter per episcopum erectam* » et qui fut admis le 11 juin de cette année (*I.*, n° 161, fol. 20 v°).

Le 16 février 1647, GODEFROID ANDRIES fut nommé curé en remplacement de GAUTIER GHISELS (*R. N.*, 6711, fol. 193 et *I.*, n° 166, fol. 66 v°).

Godefroid Andries mourut en 1667 et fut remplacé le 7 avril par PIERRE MORREN de Peer (*R. N.*, 6713, fol. 21 et *I.*, n° 169, fol. 11 v°).

Celui-ci, nommé curé de Heythuizen, démissionna le 26 décembre 1680 ; le 28 décembre, l'abbé lui donna comme successeur FRÉDÉRIC PAEP, maître ès arts (*R. N.*, 6714, fol. 54), qui fut institué le 23 janvier suivant (*I.*, n° 169, fol. 88).

A la mort de ce dernier, l'abbé nomma le 18 février 1682 JACQUES CUYPERS (*R. N.*, 6714, fol. 65).

(1) Reg., n° 6679, fol. 238.

Ce curé était assisté de Henri Schillens, vicaire (*V.*, n° 36, fol. 18 v°).

Le 27 mai 1709, GUILLAUME VAN DOMMELEN succéda à Jacques Cuypers, décédé; il fut installé le 7 juin par Coenen, notaire apostolique, en présence de Néven, bénéficiaire à Tongres et de Pierre Van Baelen, chapelain du même lieu (*R. N.*, 6715, fol. 71 et 73).

Quand le 3 octobre 1726, l'église reçut la visite de l'archidiacre, le curé avait eu depuis seize ans Jean Bammens comme vicaire (*V.*, n° 38, fol. 106 v°).

Guillaume Van Dommelen mourut en 1737. Le 30 décembre, l'abbé nomma à sa place JEAN-ARNOUL MARIENS (*R. N.*, 6715, fol. 363) et prit part le 17 juin 1760 à l'élection du doyen du concile de Beeringen.

Il mourut en 1765 et fut remplacé le 12 mars par LIBERT DERWA (*I.*, n° 172, fol. 74). Celui-ci reçut bientôt après une nouvelle promotion et au mois d'avril 1768, la cure fut conférée par provision apostolique à PIERRE GYBELS (*I.*, n° 172, fol. 212 et 215). A la mort de ce dernier son parent ARNOUL GYBELS lui succéda le 29 septembre 1772 (*I.*, n° 172, fol. 360).

Arnoul Gybels mourut au mois de mai 1779, qui était un mois pontifical. En conséquence, son successeur MATHIEU-HUBERT HOLLANDERS fut nommé par lettres pontificales le 6 juillet suivant (*I.*, n° 172, fol. 681).

Ce curé, ainsi que son vicaire Pierre Daniels, fut arrêté par ordre du Directoire, au commencement de l'année 1799, afin d'être déporté aux îles d'Oleron et de Rhé (1).

G. SIMENON.

(1) DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724-1852, t. IV, p. 93.





## TABLE ALPHABÉTIQUE

---

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Aalburg</i>, 5, 7, 8, 11, 12, 15.<br/> <i>Aalst</i>, 6, 11.<br/> <i>Abbeye</i>, Lambert l', 38.<br/> <i>Achel</i>, 75, 79, 80, 95.<br/> <i>Achtérius</i>, Georges, 85.<br/> <i>Adam</i>, 59, 72.<br/> <i>Adélard</i>, 4, 7, 40, 81.<br/> <i>Adelwyck</i>, 11, 12.<br/> <i>Aelst</i>, 14, 19, 29-34, 101.<br/> <i>Aerts</i>, Henri, 53.<br/> <i>Albert et Isabelle</i>, 88.<br/> <i>Alem</i>, 7, 11, 12, 15, 18.<br/> <i>Alexandre</i>, 9, 29, 70, 81, 93, 98.<br/> <i>Aleyten</i>, Henri, 72.<br/> <i>Alken</i>, 91.<br/> <i>Allard</i>, Nicolas, 33.<br/> <i>Alost</i>, Gérard d', 99.<br/> <i>Altena</i>, Le château d', 311.<br/> <i>Altenbroeck</i>, 279-283.<br/> <i>Ancker</i>, Jérôme van den, 95.<br/> <i>Andel</i>, 11.<br/> <i>Andreae</i>, Engelbert, 41. — Jean, 84.<br/> <i>Andries</i>, Arnoul, 94. — Guillaume, 94.<br/> <i>Anxt</i>, Jean, 63.<br/> <i>Apheronimi</i>, Remi, 30.</p> | <p><i>Arnoul</i>, 40, 77, 88, 99.<br/> <i>Assent</i>, 259-266.<br/> <i>Asset</i>, Pierre, 89. — Simon, 89.<br/> <i>Aubel</i>, La seigneurie hautaine d', 307-308.<br/> <i>Avipont</i>, Les trixhes d', 373.<br/> <i>Babilonienbroeck</i>, 11.<br/> <i>Bachusius</i>, Jacques-Engelbert, 97.<br/> <i>Back</i>, Gautier, 96.<br/> <i>Backen</i>, Arnoul, 78, 79, 95.<br/> <i>Baerdenwyck</i>, 11.<br/> <i>Baeten</i>, Jean, 54, 79.<br/> <i>Balderic</i>, 99.<br/> <i>Bancx</i>, Jean, 32.<br/> <i>Bar</i>, Thibaut de, 35.<br/> <i>Barchon</i>, La ferme de, 324-326.<br/> <i>Baustmeker</i>, Arnoul, 60.<br/> <i>Becker</i>, Etienne, 72.<br/> <i>Beckers</i>, Pierre, 95.<br/> <i>Beelaers</i>, Jean, 26.<br/> <i>Beelen</i>, Denis, 80, 81. — Mathias, 76.<br/> <i>Beeringen</i>, 75. — Le concile de, 71, 77, 93, 95.<br/> <i>Bellefroid</i>, Renier, 86.<br/> <i>Benstenraedt</i>, La ferme de, 314. — Le fief de, 284. Ses possesseurs, 284.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- Berbroeck*, 13, 15, 19, 35-39, 60, 63, 85.  
*Berchmans*, Paul, 26.  
*Bercht*, J. van der, 53.  
*Berg et Mars*, La cour foncière de, 285-287.  
*Berghes*, Corneille de, 82.  
*Berlo*, Ferdinand de, 75.  
*Betten*, Léonard, 57, 67, 78, 88.  
*Beverlo*, 75, 94, 95.  
*Bevingen*, 5, 7, 10, 14, 19, 39-45, 66.  
*Bex*, Jean, 51, 102.  
*Biestraeten*, Jean van der, 26.  
*Bincum*, Jean, 44.  
*Blaesmeer*, Henri, 76.  
*Bleesers*, Henri, 61.  
*Blisia*, Godefroid de, 32.  
*Blocquerien*, Gilles van der, 102, 103.  
*Blommen*, Corneille, 44.  
*Bodesson*, Guillaume, 64.  
*Boenten*, Henri van der, 32.  
*Boeshaert*, Denis, 52.  
*Boesmans*, Michel, 36. — Tilman, 48.  
*Bois*, Charles du, 26.  
*Bolland*, La seigneurie de, 380. — La famille de, 382.  
*Bollen*, D., 80. — Libert, 103.  
*Bollis*, Martin-Pierre, 87. — Pierre, 87.  
*Bombaye*, La haute seigneurie de, 313.  
*Bongarde*, La ferme et la cour foncière de, 305-307.  
*Boniface*, 100.  
*Borcht*, Hubert Van der, 53. — J. Van der, 53.  
*Borlo*, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 19, 102.  
*Borloo*, 45-51, 52.  
*Borman*, Henri, 102.  
*Bormans*, Guillaume, 42. — Jean, 54. — Udalric, 95.  
*Borremans*, Uldaric, 79.  
*Bosman*, Mathias, 96.  
*Boterdael*, 75.  
*Boyenhoven*, 82.  
*Bra*, Jacques, 33.  
*Brabant*, L'archidiaconé de, 3. — Le duc de, 9.  
*Brandenborgh*, Nicolas, 94.  
*Breezep*, Guillaume de, 33.  
*Breville*, Le fief dit, 302-304.  
*Briedel*, 4, 7, 8, 11, 12.  
*Briers*, Corneille, 85. — Pierre, 103.  
*Broeck*, Erasme van den, 38.  
*Brogel*, 18.  
*Bronts*, Jacques, 64.  
*Brouck*, Henri van den, 50.  
*Broux*, Godefroid, 76.  
*Brunon*, 58.  
*Brusthem*, 41.  
 — Renier de, 101.  
*Bruxelles*, Guillaume de, 21, 22.  
*Bruxken*, 102.  
*Bruyns*, Mathias, 80. — Pierre, 79, 81.  
*Bueren*, Généalogie de la famille de, 304-305. — Alard de, 102. — Pierre de, 102.  
*Bungenerts*, Philippe-Jacques, 75.  
*Bunten*, Jean, 89.  
*Buscho*, Antoine de, 30.  
*Buvingen*, 8, 10, 11, 12, 14, 19, 45, 48, 51-54.  
*Buycx*, Josse, 26.  
*Byens*, Guillaume, 31.  
*Byest*, Jacques de, 43.  
*Byllen*, Herman-Joseph, 75.  
*Cadier*, La seigneurie hautaine de, 326.  
*Cambiis*, Jean de, 99.

- Carreta*, Percheval de, 100.  
*Cartuyvels*, Denis, 42, 44. —  
     Georges, 42. — Pierre, 53.  
*Castro*, Arnoul de, 36.  
*Caulille*, 80.  
*Caverenne*, Jean, 64.  
*Ceulen*, François van, 104. —  
     Henri van, 46, 47.  
*Chaine*, Pierre de, 50.  
*Chappea*, Jean, 84, 86.  
*Charles IV*, 53.  
*Charley*, Lambert, 50.  
*Cheratte*, 89. — La seigneurie  
     hautaine de, 327-329.  
 — Antoine de, 34.  
*Chrétien*, 40.  
*Christiani*, Jean, 80, 95.  
*Cilleni*, Chrétien, 94.  
*Cillens*, Gérard, 54.  
*Cillis*, Gérard, 43, 49.  
*Cimeterio*, Antoine de, 22, 23. —  
     Michel de, 77.  
*Claes*, Guillaume, 86.  
*Clemens*, 30.  
*Clément VIII*, 88. — XII, 95.  
*Clercs*, Jean, 97.  
*Clerebaultx*, ferme à Monceau,  
     371.  
*Clootz*, Laurent, 78, 79.  
*Coelmont*, Guillaume, 43. — Jean,  
     43, 54. — Léonard, 43, 54.  
*Coenen*, Jacques, 97.  
*Comans*, Guillaume, 86.  
*Comes*, Pierre de, 12.  
*Coninx*, Barthélemy, 43.  
*Conrad*, évêque, 11, 59.  
*Copis*, Jean, 104.  
*Coppens*, Guillaume, 78.  
*Corbeek*, 6, 8, 11, 12, 13.  
*Cornelii*, Jean, 92.  
*Cornelius*, François, 37.  
*Cortenbach*, Pierre de, 102.  
*Coursel*, 75, 95.  
*Cox*, Thomas, 88.  
*Crabeels*, Fernand, 66.  
*Craenen*, Jean, 83, 84.  
*Creest*, Jean van den, 44.  
*Crehier*, N., 33.  
*Cremers*, Arnoul, 95. — Cor-  
     neille, 42, 62.  
*Croels*, Georges, 39.  
*Cruysbergh*, Beda, 28.  
*Curvinghen*, Jean de, 65.  
*Custodis*, Guillaume, 63, 94.  
*Daemen*, 42.  
*Dalhem*, Les fiefs du comté de,  
     271-384.  
*Daniels*, Henri, 64.  
*Deltour*, N., 69.  
*Derny*, 75.  
*Derwa*, 54.  
*Dhuer*, Lambert, 21.  
*Diest*, 5, 13, 14.  
 — Les Frères-Mineurs, 61.  
 — Corneille de, 84. — Pierre de,  
     81.  
*Dionisii*, Libert, 53, 66.  
*Dirmen*, Amelius de, 93.  
*Dobbelstein*, La ferme de, 323.  
*Doenraede*, Le fief de, 308-310.  
*Dolhain*, Denis de, 31.  
*Dom*, Pierre, 69.  
*Dommans*, Henri, 32.  
*Donck*, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 14,  
     19, 35, 37, 55-66.  
*Dormael*, Henri, 86.  
*Doveren*, 11.  
*Driesten*, Arnoul, 79.  
*Droyen*, La ferme et la tour d'elle,  
     340-343.  
*Dubboers*, Henri, 86.  
*Dubuisson*, Jacques, 60.  
*Dulken*, Gérard de, 77.  
*Dullarts*, Arnoul, 31. — François,  
     86.  
*Duras*, Otton de, 29.

- Duymens*, Michel, 66.  
*Dyck*, Guillaume van, 84.  
*Echt*, Jean d', 31.  
*Eelen*, 8.  
*Eertwegh*, Guillaume vanden, 81.  
*Eggens*, Guillaume, 92.  
*Egidius*, 52.  
*Elderen*, Jean d', 104.  
*Elven*, La famille d', 339-340.  
*Engelmanshoven*, 7, 8, 9, 11, 15, 19, 66-69.  
*Erpecum*, 11, 76, 77.  
*Erwtenbroeck*, Michel, 86.  
*Esemael*, Guillaume d', 101.  
*Essche*, Mathias de, 72.  
*Esschene*, 43.  
*Etten*, 11, 15.  
*Everaers*, Arnoul, 94, 95. — François, 69.  
*Exel*, 9, 11, 15, 19, 70-76, 95.  
*Exelmans*, Michel, 37, 38.  
*Fabri*, Sébastien, 87.  
*Fabritius*, 312, 313.  
*Fallyz*, Gilles de, 94.  
*Farnèse*, Alexandre, 30.  
*Fine*, Nicolas de, 96.  
*Firelyns*, Mathieu, 43.  
*Flémalle*, 48.  
*Flessers*, Gautier, 41.  
*Floreffe*, 70, 71.  
*Foncey*, 8.  
*Fossis*, Gilles de, 41.  
*Foullon*, 3, 4, 40, 77.  
*Foulon*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 281.  
*Fouron-le-Comte*, 279 — Le domaine comtal de, 287-288. — Le moulin banal de, 288-290. — La seigneurie hautaine de, 290-292.  
*Fouron-Saint-Martin*, La seigneurie hautaine de, 301-302.  
*Fraipont*, La famille de, 353.  
*Franco*, 40.  
*Frédéric Barbarousse*, 71.  
*Froyenhoven*, Antoine Van, 95.  
*Furny*, Jean de, 96.  
*Gallet*, Simon, 89.  
*Gaumont*, Jean de, 26.  
*Gelinden*, 67, 69.  
*Genck*, 79.  
*Genderen*, 11, 15.  
*Gentis*, Josse, 75.  
*Germeyns*, 50. — Hubert, 3. — Otton-Chrétien, 69.  
*Geten*, Jean, 68.  
*Gheens*, Georges, 37.  
*Ghemert*, Jean de, 89.  
*Ghisens*, Antoine, 95.  
*Ghobelet*, Jean, 21.  
*Ghysen*, 91. — Antoine, 76. — Chrétien, 38. — Gérard, 80.  
*Gibels*, Jean, 34. — Martin, 34.  
*Gillis*, 75.  
*Godefridus*, 67.  
*Goerle*, Arnould de, 80.  
*Goessens*, Jacques-Goswin, 34. — Jean, 68.  
*Goethals*, Henri, 102.  
*Goossens*, Gérard, 85. — Jean, 86.  
*Gorcum*, Guillaume de, 41.  
*Gors-op-Leeuw*, 91.  
*Goslar*, Jean, 67.  
*Govaerts*, Arnold, 73. — Hubert, 44.  
*Goyenhuysen*, Henri, 65.  
*Goyer*, 50.  
*Grâce*, Léonard de, 92.  
*Gracht*, Gédéon van der, 82.  
*Grammiers*, Jean, 75.  
*Grand-Brogel*, 11, 15, 19, 75, 76-81, 95.  
*Gravio*, Nicolas de, 83. — Raso de, 83.  
*Grieten*, Jérôme, 65.  
*Grotars*, Paschasius, 74.



- Groven*, Arnold-Pierre, 38. — Jérôme, 39.  
*Gruyters*, François, 75.  
*Guel*, Le baron de, 78, 79.  
*Guillaume*, 56, 77.  
*Guvelingen*, 21.  
*Gybels*, Antoine, 75.  
*Gylkens*, Godefroid, 69. — Lambert, 68.  
*Gysens*, Gilbert, 75.  
*Gyskens*, Antoine, 73.  
*Haelen*, 6, 8, 9, 55, 58.  
*Haengreefs*, Jean, 65.  
*Haersfelt*, 15, 18.  
*Halbeeck*, Jean, 64.  
*Hall*, 19.  
*Halle*, 15, 37, 81-87, 90.  
*Halle-Boenhoven*, 5, 6, 8, 9, 11, 26.  
*Halmael*, 84, 87-92, 100.  
*Halpont*, Josse, 33.  
*Ham*, Jean-François van, 62.  
*Hamel*, Libert van, 76.  
*Hamont*, 75, 78, 95.  
*Hasdael*, Martin, 86.  
*Haugen*, Josse, 42.  
*Hault*, Pierre le, 92.  
*Haxhe*, Bertrand de la, 42.  
*Hechtel*, 71, 75, 95.  
*Hechtermans*, Guillaume, 90, 91. — Henri-Martin, 91.  
*Heer*, Robin de, 30.  
*Heerck*, Jean, 61.  
*Helbrechts*, Jean-Antoine, 39.  
*Helchteren*, 9, 11, 14, 19, 73, 93.  
*Hengel*, Jean van, 61.  
*Hennin*, Léonard, 49, 53. — Nicolas de, 53.  
*Henri*, 30, 46, 47, 59, 70, 83.  
*Herbordius*, 45.  
*Herbots*, Jacques, 37, 85.  
*Herck*, 65.  
*Herck*, Jean-Hubert van, 104. — Joseph van, 28.  
*Herckenrode*, Barthélemi, 96.  
*Herck-la-Ville*, 57.  
*Herent*, 19.  
*Hermannus*, 46, 47.  
*Herpt*, 11, 16.  
*Hesben*, 11, 16.  
*Hessellers*, Jean, 73.  
*Heusden*, 11, 73, 75, 95.  
*Hextermans*, Milo, 95.  
*Heyden*, Daniel van der, 44. — Maur van der, 74, 78. — Rummold van der, 64.  
*Heythuli*, Jean de, 102.  
*Hillegaerts*, Charles, 97.  
*Himmerode*, 12.  
*Hinnisdaels*, N. de, 91.  
*Hoebanx*, Arnoul, 92.  
*Hoeff*, Théodore op den, 81.  
*Hoefstaden*, Jean, 93.  
*Hoen de Cartils*, 280.  
*Hoensbroeck*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 281.  
*Hollanders*, Jean, 36, 79.  
*Holset*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 280. Généalogie de cette famille, 282, 283.  
*Hoochwater*, Henri de, 83.  
*Horion*, Herman de, 88.  
*Hornes*, Jean de, 102.  
*Hosémont*, Gérard de, 99.  
*Hougaerde*, Le concile de, 35, 37, 58, 82.  
*Housner*, Côme van, 75.  
*Housse*, Le château et la seigneurie de, 321-331.  
*Houtain-l'Evêque*, 53.  
*Houthalen*, 75, 95.  
*Houthen*, Gérard de, 91.  
*Hove*, La ferme de, 292-295. — Adrien van, 73.  
*Hovius*, Théodore, 81.

- Hoyngne*, Jean de, 91.  
*Hoëmont*, Le concile de, 35, 58, 82.  
*Hubert*, 45.  
*Hulsel*, 9, 11, 12, 15, 18.  
*Hulst*, Nicolas, 80.  
*Huveners*, François, 33.  
*Hygaerts*, Gautier, 90, 91, 104.  
*Ifiel*, Jean, 60.  
*Inchy*, Jean, 80.  
*Inde*, Jean van den, 43.  
*Innocent*, III, pape, 10. — X, pape, 90. — XII, pape, 69.  
*Jacobi*, Henri, 60.  
*Jacobs*, Godefroid, 88.  
*Jacops*, Jean, 64.  
*Jacquemin*, Joseph, 49, 50.  
*Jacques*, 89.  
*Jadoulle*, Thomas, 38.  
*Jamaer*, Théodore, 76.  
*Jans*, Gilles, 94. — Hubert, 97. — Pierre, 60. — Servais, 80.  
*Jansen*, Laurent, 95.  
*Jaupen*, Lambert-Henri, 54.  
*Jean*, 11, 30, 58, 99, 100, 101. — III, duc de Brabant, 277.  
*Jemeppe-sur-Meuse*, 4, 5.  
*Johannes*, 40, 67, 68, 83.  
*Jordanus*, 93.  
*Juliers*, Le duc de, 78. — Otton de, 99, 100.  
*Juncis*, Adam de, 96.  
*Kegel*, Cléophas, 95.  
*Keldermans*, François, 82.  
*Kempe*, Goswin, 80.  
*Kemps*, David, 64. — Pierre, 93.  
*Kerkom*, 7, 8, 9, 11, 15, 19, 51, 90, 98, 105.  
*Kermpt*, 38.  
*Kieldonck*, J.-K. van, 43.  
*Kimps*, Jean, 38.  
*Kirchhoven*, Henri, 68.  
*Kleinen-Brogel*, 15.  
*Kloosterdonck*, 7, 56.  
*Kymps*, Jean, 31, 34, 61, 63. — Jérôme, 63, 65. — Pierre, 63.  
*Laer*, 6, 8, 11, 14, 19, 107-109.  
*Lambert*, dit Scofel, 47.  
*Lambrechts*, Adam, 50.  
*Langenaeker*, Pierre van, 49. — Thomas, 65.  
*Lantremeer*, Jean de, 34.  
*Lassens*, Lambert, 92. — Léonard, 92.  
*Latte*, de, 28.  
*Laumers*, Corneille, 95.  
*Léau*, Le concile de, 35, 58, 82. — Jean de, 101.  
*Leenaerts*, François, 75, 79. — Renier, 75.  
*Leendt*, Théodore van, 81.  
*Leerodt*, Jean-Arnold de, 74.  
*Leetwech*, Jean, 78.  
*Legiacus*, Corneille de, 92.  
*Lekeux*, Gérard, 86.  
*Lhost*, Toussaint, 64.  
*Libens*, Eustache, 52, 53.  
*Liblan*, Jean, 44.  
*Liège*, Saint-Denis, 5. — Saint-Jacques, 5. — Saint-Lambert, 8, 36. — Saint-Martin, 92. — Saint-Paul, 92, 101. — Saint-Pierre, 86, 92. — Saint-Servais, 89.  
*Lille-Saint-Hubert*, 75, 95.  
*Linckhout*, 9, 11, 15, 19, 110-113.  
*Lintermans*, Jean, 33.  
*Lismont*, Henri, 89.  
*Liverlo*, Lambert de, 53, 90.  
*Lobbrich*, 11, 12.  
*Loebroeck*, Jean, 81.  
*Lommel*, 73.  
*Loncin*, Mathieu, 64.  
*Lonis*, Albert, 72. — Jean, 72.  
*Loon*, Jean de, 50, 51.

*Loosen*, Lambert, 42.  
*Looz*, 30, 100.  
 — Le baron de, 42. — Arnoul de, 101.  
*Louvain*, Saint-Quentin, 101.  
 — Sainte-Gertrude, 101.  
 — Guillaume de, 101. — Jean de, 100, 101.  
*Loyens*, Corneille, 26, 37, 84. — Jean, 95. — Pierre, 26.  
*Lummen*, 75, 95.  
*Lutzenborgh*, Hugo de, 102.  
*Luyckx-Gestel*, 75, 95.  
*Lynens*, Gilles, 75.  
*Lyntris*, Pierre de, 34.  
*Macharen*, 7, 8, 12.  
*Maes*, Robin, 30, 34.  
*Maesen*, Pierre van der, 41. — Servais van der, 86.  
*Maeseyck*. Son évangéliste du VIII<sup>e</sup> siècle, 385.  
*Malines*, 3.  
 — Guillaume de, 30.  
*Mall*, 81,  
*Mannaerts*, Benoît, 3, 73. — François, 42.  
*Mans*, Paul, 32, 102.  
*Marchs*, Bernard, 91.  
*Marien*, Jean, 72.  
*Mariens*, Jean-Arnoul, 75.  
*Martens*, Henri, 44.  
*Martin*, abbé de Saint-Vaast, 89.  
*Masius*, Gérard, 73.  
*Massin*, Louis, 39. — Pierre, 39.  
*Mauritii*, Jean-Antoine, 104.  
*Maxenzele*, 7, 8.  
*Meduwen*, 15.  
*Meelcop*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 279.  
*Meer*, 5, 7, 11, 81, 82, 85.  
*Meerhout*, 55.  
*Meir*, François, 37. — Louis, 37.  
*Meldert*, 12, 75, 95.

*Meldert*, Godefroid de, 101.  
*Melis*, Jean, 48.  
*Melveren*, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 18, 41, 53, 113-123.  
*Mennekens*, Jérôme, 95.  
*Mera*, Jean de, 50. — Petrus de, 83.  
*Mervel*, 17, 19.  
*Metsteren*, 7.  
*Metz*, Etienne de, 29.  
*Meys*, Jean, 84. — Laurent, 85.  
*Mheer*, La seigneurie foncière et la seigneurie hautaine de, 331-334.  
*Michiels*, N., 69.  
*Mielen-sur-Aelst*, 6, 9, 10, 14, 19, 29, 32, 40, 123-128.  
*Milesen*, Guillaume, 32.  
*Moels*, Jean, 84, 86.  
*Moerbeke*, Adrien de, 61.  
*Moers*, Laurent, 94, 95.  
*Molders*, Nicolas, 96.  
*Montaigu*, 65.  
*Monte*, Jean de, 91.  
*Moonen*, Pierre, 75.  
*Morren*, Jean, 33.  
*Morsele*, Mathieu de, 83.  
*Mortier*, L'avouerie de, 334-335.  
*Mossis*, Arnould, 76.  
*Mottaer*, Remi, 28.  
*Mouland*, La seigneurie de, 336-340.  
*Moullart*, Antoine, 88.  
*Muysen*, 98, 101, 103.  
*Natalis*, Jean, 92.  
*Navagne*, La famille de, 339-340.  
*Naveau*, Michel, 65.  
*Neerdormael*, 86.  
*Neerlinder*, 101.  
*Neerpelt*, 7, 8, 11, 14, 19, 54, 75, 95, 128-135.  
*Neeven*, Jean, 81.  
*Neevius*, Guillaume, 95. — Pierre, 95.



- Nepotis*, Lambert, 30, 31, 33.  
*Neufchâteau*, La seigneurie de, 343-350. — La famille de, 349-350.  
*Neufstat*, La ferme de, 321.  
*Neutinx*, Etienne, 44.  
*Neven*, Chrétien, 104. — Gautier, 95. — Henri, 102.  
*Nicolai*, Antoine, 26, 85. — Hubert, 44. — Jean, 85.  
*Nicolas V*, pape, 69, 84.  
*Nieuwenhoven*, 83.  
*Nieuwenhuyzen*, 18.  
*Nivelles*, 83.  
*Noelmans*, Jean, 94.  
*Noorbeek*, La seigneurie hautaine de, 355.  
*Oest*, La seigneurie hautaine d', 359.  
*Offelken*, 73.  
*Offermans*, Martin, 48, 102. — Mathieu, 72.  
*Oirsbeek*, 7, 11, 12, 15.  
*Olne*, La seigneurie hautaine d', 356-359.  
*Oostham*, 95.  
*Orange*, Guillaume d', 48.  
*Ordange*, 66.  
 — Adam d', 35. — Henri d', 101.  
*Orey*, 5.  
*Otton*, 29.  
*Outgarden*, André van, 95.  
*Overpelt*, 75, 95.  
*Pacquot*, D., 33.  
*Pael*, 75.  
*Paige*, Jean, 96.  
*Paludanus*, Denis, 37.  
*Pamrael*, François, 97.  
*Pape*, Frédéric, 96.  
*Papendonck*, Thomas de, 77.  
*Parc*, L'abbaye de, 12.  
*Pascal II*, pape, 5, 6, 8, 9, 29, 56, 70, 81, 93, 98.  
*Passarts*, Gilles, 57.  
*Paul V*, pape, 24, 26.  
*Paye*, Lambert del, 69.  
*Peer*, 5, 7, 8, 11, 15, 19, 70, 75, 76, 77, 93, 135-142.  
*Peeters*, Gautier, 41. — Jean, 78.  
*Penninx*, Jean, 69.  
*Pepin de Herstal*, 9, 70.  
*Petit-Brogel*, 75, 78, 95.  
*Piel*, Josse, 48.  
*Pierpont*, Hugues de, 11.  
*Pirsul*, François, 89.  
*Pizart*, François, 87.  
*Platynmecker*, 88.  
*Pleesken*, Lambert, 77.  
*Poelmans*, Adam, 50. — Guillaume, 51. — Laurent, 68. — Mathias, 96.  
*Pollaerts*, Henri de, 89. — Hubert, 34. — Jean, 92.  
*Pommeren*, 7, 8, 11, 12.  
*Ponderaen*, Sulpice, 72.  
*Ponte*, Marcellius, 88.  
*Preys*, Mathias, 75.  
*Princen*, Guillaume, 53.  
*Provins*, 13, 88.  
*Puelinx*, Arnold, 31. — Robin, 39.  
*Puttinghen*, Jean, 65.  
*Putteis*, Gaspar, 75. — Gérard, 85. — Herman, 69. — Jean, 41.  
*Pyll*, Jean, 33.  
*Quackelziel*, Adam, 86.  
*Quaetmechelen*, 75, 95.  
*Quercu*, Antoine de, 92. — Grégoire de, 34. — Lambert de, 89.  
*Quintini*, Gilles, 39.  
*Rehaye*, Gilles de, 99.  
*Renaers*, Guillaume, 86. — Jean, 63, 65. — Maur, 85. — Pierre, 61, 92.



- Renerck*, Adam, 66.  
*Renerus*, 72.  
*Renier*, 30, 40.  
*Renroede*, 66.  
*Reyners*, Antoine, 80.  
*Robert*, Le comte, 4, 55.  
*Robinus*, 47.  
*Robyns*, Barthélemi, 86. — Pierre, 87.  
*Roccourt*, Gilles de, 34. — Jacques de, 34.  
*Rochette*, La seigneurie de la, 362. — La fonderie de la, 364.  
*Rodolphe*, 5, 7, 8, 29, 40, 52, 55, 58, 82, 99.  
*Roelants*, Henri, 43.  
*Roesen*, Jean, 41.  
*Rosen*, de, 78.  
*Rosmeer*, 80.  
*Rossius*, Michel, 34.  
*Rothem*, 58.  
 — Jean, 61.  
*Rouar*, Théodat, 92.  
*Roye*, Corneille van, 95.  
*Rubens*, Mathias, 91.  
*Ruchis*, Renier de, 101.  
*Ruclingen*, Gaspar de, 83.  
*Ruet*, Guillaume, 92.  
*Russon*, D., 65.  
*Ryckel*, Guillaume de, 10, 11, 12, 30, 40, 45, 46, 52, 59, 67, 71, 72, 76, 77, 83, 93. — Jean de, 84.  
*Saint-Jean*, Charles de, 84, 89.  
*Saint-Trond*. L'abbaye, 1-269.  
 — Le concile, 29, 39, 87, 98.  
 — Béguinage, 12, 17, 20, 238, 240.  
 — Chapelle des clercs, 16, 20, 241-248.  
 — L'hôpital, 10, 17, 20, 248-255.  
 — Notre-Dame, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 18, 22, 23, 24, 40, 101, 153-188.  
*Saint-Trond*. Saint-Gangulphe, 5, 7, 10, 17, 18, 20, 21, 189-199.  
 — Saint-Jacques de Schurhoven, 10, 221-225.  
 — Saint-Jean, 10, 20, 229-234.  
 — Saint-Nicolas de Zerckingen, 10, 17, 20, 216-220.  
 — Saint-Pierre, 10, 17, 207-216.  
 — Saint-Sépulcre, 10, 17, 18, 20, 199-207.  
 — Sainte-Catherine, 10, 17, 18, 20, 234-238.  
 — Sainte-Croix de Guvelingen, 10, 226-228.  
 — Sainte-Marie-Madeleine, 10, 17, 20.  
*Saint-Vaast*, L'abbaye de, 13, 87, 88.  
*Saive*, Olivier, 63.  
*Salem*, Georges, 103.  
*Salutarius*, 40.  
*Sande*, Libert van den, 85.  
*Sannen*, Pierre, 87.  
*Sapiens*, Jean dit, 100.  
*Sarens*, Georges, 60. — Guillaume, 60, 61.  
*Saresta*, Etienne, 44.  
*Sassen*, Frédéric, 48.  
*Scaffen*, 5, 7, 11, 15, 101, 142-145.  
*Scapken*, Gilles, 68.  
*Schaken*, Hubert, 81.  
*Schatsen*, Henri, 68.  
*Schatter*, Henri, 72.  
*Schellens*, Arnoul, 34.  
*Schepers*, Catherine, 42. — Jean, 49.  
*Schillingshof*, 360.  
*Schoer*, Denis van, 104. — Thomas, 43.  
*Schoffiels*, Jean, 89.  
*Schuelen*, 65.  
*Schuerhoven*, 20, 34, 44.

- Schurmans*, Willebrord, 95.  
*Schuyen*, Christophe, 41.  
*Scillinx*, Jean, 78.  
*Scronx*, Denis, 103.  
*Scyfls*, Jean, 72.  
*Sély*s, Arnoul-Philippe de, 74.  
*Seny*, 7, 8, 9, 11, 15, 17, 18, 19, 145-149.  
*Servatii*, Jacques, 65. — Jean, 95. — Simon, 94.  
*Silke*, Jean, 60.  
*Simons*, Thierry, 72. — Thomas, 75.  
*Simpernels*, Jean, 80.  
*Sippe*, Pierre, 66.  
*Slegers*, Pierre, 73.  
*Smeets*, Guillaume, 41.  
*Smets*, Mathieu, 96.  
*Smissen*, Jean van der, 86. — Michel van der, 32, 42.  
*Smits*, Arnoul, 79.  
*Snauwenberg*, La ferme de, 295-298.  
*Sneeunvaerts*, Conrad; 43. — Gisbert, 54.  
*Snyder*, Jean, 47.  
*Snyers*, Jean, 81.  
*Son*, 7, 11, 12.  
*Spaenhem*, Gunchon, 35.  
*Sproelants*, Martin, 48, 52. — Théodore, 48.  
*Staden*, 5, 6, 8, 9, 11, 17, 20, 149-153. — Léonard de, 77.  
*Staes*, Louis, 64.  
*Stahlmans*, Léonard-François, 62.  
*Stapel*, Arnoul de, 34.  
*Stappaerts*, Jean, 38.  
*Stass*, N., 78.  
*Stephani*, Jean, 83.  
*Steynen*, Guillaume, 87.  
*Stevoort*, 37, 38.  
*Stockem*, Jean de, 84. — Lambert de, 38.  
*Stynen*, Chrétien, 66.  
*Straeten*, 44.  
 — André Van der, 80. — Jean Van, 75.  
*Strauven*, Arnoul, 94.  
*Stravius*, Guillaume, 103. — Richard-Pauli, 97.  
*Stroevenbosch*, Le fief de, 319.  
*Stuyvens*, Guillaume, 64, 65.  
*Sutendael*, Hubert de, 3, 79, 90.  
*Swijnlo*, Jean de, 96.  
*Taelmans*, Gauthier, 65. — Jean, 65.  
*Ter-Doolen*, 97.  
*Tessengerloo*, 75, 89, 95.  
*Teysterbant*, 8.  
*Theodoricus*, 46, 47.  
*Thielens*, Gilles, 95. — Pierre, 74, 75. — Théodore, 74.  
*Thierry*, 6.  
*Thoreel de Berneau*. Généalogie de cette famille, 298-300.  
*Thoren*, Gérard de, 72.  
*Thours*, Léonard, 38.  
*Tielens*, Guillaume, 81. — Jean, 66. — Paul, 75. — Paul-Léonard, 75.  
*Timmermans*, Eustache, 61. — Jean, 97.  
*Tirlemont*, Gautier de, 101.  
*Tisse*, 93.  
*Trembleur*, La seigneurie haute de, 367.  
*Trieu*, Jacques de, 104.  
*Trips*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 280.  
*Trudon*, Saint, 9, 10, 93.  
*Tsroyen*, Arnoul, 36.  
*Tummers*, Henri, 95.  
*Tutelers*, Libert, 53.  
*Ulen*s, Pierre, 52, 103, 104. — Renier, 49, 51.  
*Vaekens*, Pierre, 38.

- Valebeke*, Walter de, 12, 59.  
*Valgaet*, Henri, 47.  
*Van den Bergh*, Emeritius, 86.  
*Van den Broug*, Jean-Henri, 75.  
*Van der Smissen*, Michel, 3.  
*Vanvelhoven*, Marc, 75.  
*Velaers*, Henri, 26, 84.  
*Velde*, Gilles van der, 69.  
*Velm*, 42, 98.  
*Velpen*, 55, 66.  
*Verlinden*, Jacques, 95.  
*Veuken*, Nicolas van der, 95.  
*Victor IV*, 9, 56.  
*Villici*, Charles, 31, 80, 94.  
*Vinckenroye*, Jacques van, 73, 74.  
*Virgas*, Jacques à, 84. — Mathias à, 84.  
*Vivario*, Jean de, 31.  
*Viversel*, 95.  
*Vlecken*, André-Martin, 75.  
*Vlierbeek*, 38.  
*Voordt*, Henri Van de, 86.  
*Vorda*, Jean de, 77.  
*Voskens*, Godefroid-Renier, 62. — Jean-Renier, 62. — Thomas, 62.  
*Vossius*, Guillaume, 69. — Jean-Baptiste, 68.  
*Vottem*, 31.  
*Vranc*, Louis, 39, 64.  
*Vrancken*, Mathieu, 39.  
*Vriesen*, Arnoul, 41. — Lambert, 53.  
*Vryheers*, 67.  
*Vuyst*, Georges, 68.  
*Vyffeicken*, Paul, 75.  
*Walewyns*, Sébastien, 96.  
*Walpot*, Henri, 281.  
*Walteri*, Renier, 48, 56.  
*Walz-Betz*, 86.  
*Waremmes*, Jean de, 101.  
*Warsage*, Maison et cour foncière de, 375.  
*Wattey*, Egide, 52.  
*Watzon*, Remi, 53.  
*Webbecom*, 5, 6, 8, 9, 11, 13, 14, 21, 255-258.  
*Weers*, Henri, 32, 41.  
*Wellens*, Gilles, 89.  
*Wendelen*, Florent, 64. — Herman, 37, 61. — Jérôme, 64.  
*Werdene*, Guillaume de, 99, 100.  
*Werpen*, Jean, 80.  
*Werst*, La famille de, 377.  
*Westenhoven*, Gautier de, 64.  
*Weustenraedt*, Adrien, 95.  
*Wichampré*, 351, 379.  
*Wichmael*, 21.  
*Winckel*, Les, tiennent le fief d'Altenbroeck, 281.  
*Winckels*, Pierre, 67.  
*Windelen*, Michel, 94.  
*Wiric*, 29.  
*Wittebols*, Jean, 81.  
*Woensel*, 7, 11, 12, 77.  
*Wolfs*, Jean, 61, 64.  
*Wouters*, Renier, 61.  
*Wyckmael*, 5, 7, 11, 75, 76, 77, 95, 267-269.  
*Wyck*, 11.  
*Wynants*, Jean, 31.  
*Wynnen*, Guillaume, 41, 92.  
*Wynrox*, Hubert, 34.  
*Zebots*, Jean, 22.  
*Zeelhem*, 75, 95.  
*Zerckingen*, 53.  
*Zettea*, Walter, 51.  
*Zevenants*, Michel, 89.  
*Zeyzolf*, 4.  
*Zolder*, 95.  
*Zurinx*, Jean, 33.

① 134





① 464









**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**The Library  
University of Ottawa  
Date due**

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|



a39003



002644994b

CE DH 0811

.S25S5 1908

COO SIMENON, GUI NOTES POUR S

ACC# 1077599

U D' / OF OTTAWA



| COLL | ROW | MODULE | SHELF | BOX | POS | C |
|------|-----|--------|-------|-----|-----|---|
| 333  | 04  | 02     | 03    | 12  | 12  | 7 |